SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG

I.

I. LES PREMIERS POURPARLERS. — II. LA CIRCULAIRE LA VALETTE. — III. LA COUR A COMPIÈGNE.

Il est des pays qui, par leur situation et par leurs conditions stratégiques, sont appelés à jouer dans les combinaisons de la politique, aux dépens de leur indépendance, un rôle considérable que ne justifie ni le chiffre de leur population, ni la superficie de leur territoire. Le grand-duché du Luxembourg, qui a donné des empereurs à l'Allemagne, des rois à la Bohême et à la Hongrie, des reines et des connétables à la France, a eu depuis plusieurs siècles ce triste privilège. Jamais pays n'a été l'objet de plus de convoitises et n'a passé sous plus de dominations diverses. Il a appartenu successivement aux maisons de Bourgogne, d'Espagne, de Habsbourg et de Nassau, sans parler des époques où, comme sous Louis XIV, il s'est trouvé passagèrement associé aux destinées de la France. Dans aucun temps, la diplomatie française ne l'a perdu de vue. Tous nos grands ministres, au XVIIe et au XVIIIe siècle, ont cherché à le rat-

tacher à notre système défensif. Richelieu se le réserve dans le traité qu'en 1635 il signe avec la Hollande; Mazarin en poursuit la conquête après la bataille de Rocroi et le réclame, à défaut du Roussillon, dans les négociations de Lyonne avec la cour de Madrid. En 1739, lors de la paix de Belgrade, le cardinal de Fleury essaie de se l'assurer comme prix de sa médiation et comme garantie des sommes qu'il a avancées à l'empereur Charles VI (1). Le grand-duché figure de nouveau dans le traité d'alliance que Bernis conclut avec l'Autriche, et il reparaît en 1785 dans les pourparlers de Joseph II avec le cabinet de Versailles au sujet de la Bavière (2).

En 1797, le traité de Campo-Formio devait, pour bien peu d'années, il est vrai, réaliser le rêve de notre vieille diplomatie : le Luxembourg devenait un front d'attaque contre l'Allemagne. Mais en 1815, le congrès de Vienne en donnait un morceau à la Prusse et, par des liens artificiels, rattachait le reste à la Confédération germanique sous la souveraineté nominale du roi des Pays-Bas. Il retournait l'œuvre de Vauban contre la France, en faisait un boulevard de la sainte-alliance et, en la reliant au système défensif de l'Allemagne, il en confiait la défense à la Prusse.

Il suffit de la secousse de 1830 pour disjoindre cet échafaudage artificiel ; le Luxembourg se souleva contre la Hollande et se réunit spontanément à la Belgique (3). Si le gouvernement naissant de Louis-Philippe, dans la crainte d'une guerre européenne, eut la sagesse de ne pas céder aux entraînemens de la révolution belge et de décliner la couronne offerte au duc de Nemours, sa diplomatie voulut du moins retirer un avantage effectif des événemens qui s'étaient passés à notre porte, sous notre inspiration, et avec notre appui. Le prince de Talleyrand se mit à l'œuvre. Ce fut sa dernière campagne diplomatique ; elle n'aurait rien ajouté à sa gloire, s'il

(1) « L'empereur d'Allemagne, écrivait, à la veille de la paix de Belgrade, le prince royal de Prusse qui devint plus tard Frédéric le Grand, en reconnaissance de ses services, ne peut faire moins que de céder à Louis XV ses droits sur le Luxembourg. Ce duché, selon toute apparence, doit être une des premières acquisitions qui suivront la Lorraine. »

(2) Joseph II se proposait de prendre la Bavière, dont le souverain eût été transporté dans les Pays-Bas. « Le césar Joseph, écrivait Frédéric, réserve le Luxembourg à la France pour la gagner à ses vues. » (Lettre au ministre Finkenstein, février 1785.)

(3) L'union fut de courte durée. Le traité qui intervint après le siège d'Anvers, appelé le traité des 24 articles, opérait un nouveau partage tellement contraire à la volonté des populations qu'il resta lettre morte jusqu'en 1839. A ce moment, la Prusse et l'Autriche réclamèrent l'exécution de la convention avec une telle insistance que le roi Léopold dut restituer la part dévolue au roi des Pays-Bas. Il ne s'exécuta qu'à la dernière extrémité ; il alla même, bien qu'il ne fût pas prodigue, jusqu'à offrir de la racheter moyennant une indemnité de 60 millions immédiatement exigibles.

faut en croire la correspondance intime de lord Palmerston (1), bien qu'il y ait dépensé sa prodigieuse activité et toutes les ressources de son esprit.

Il réclama le Luxembourg, dès sa première rencontre avec le chef du *foreign office*, comme une concession naturelle et légitime qui nous était bien due en retour de la neutralité belge et du retrait de l'armée française. Le ministre anglais répondit que le grand-duché était rattaché à la Confédération germanique et qu'il appartenait à un souverain; que la question était réglée par les traités de 1815 et que ces traités ne pouvaient être modifiés sans l'assentiment des puissances. Il savait que les cours du Nord étaient irritées de la brèche faite aux traités de Vienne, qu'elles étaient mal disposées pour un gouvernement issu de la révolution et que, sans l'alliance de l'Angleterre, la France se trouverait en face de l'Europe coalisée. Le lendemain, M. de Talleyrand se prévalut de la faiblesse de nos frontières du nord pour demander Marienbourg et Philippeville; il n'eut pas plus de succès. « Du moment que nous donnerions à la France un potager ou une vigne, écrivait lord Palmerston, nous déserterions les principes, tout deviendrait une question de plus ou de moins. Vraiment, ajoutait-il à titre de moralité, cela nous écœure de voir le gouvernement d'un grand pays, dans un moment de grande crise politique, disputer et intriguer pour des choses d'aussi peu d'importance. On dirait que la politique de la France ressemble à une épidémie adhérente aux murs de l'habitation royale et qui atteint l'un après l'autre tous ceux qui viennent l'occuper. » Mais M. de Talleyrand tenait absolument à se faire payer notre renonciation à la couronne belge. « Il se débat comme un lion, écrivait lord Palmerston; le voici qui demande le château de Bouillon et le misérable territoire qui l'entoure, après avoir réclamé la démolition des forteresses qui commandent les frontières du nord de la France et insisté ensuite sur la nécessité de rattacher le Luxembourg à la neutralité belge. »

Convaincu qu'il n'obtiendrait rien du bon vouloir des Anglais, M. de Talleyrand se retourna du côté de la Prusse. Il savait qu'en s'adressant à ses appétits territoriaux, on était toujours certain d'être écouté. Il soumit à M. de Bulow, son ambassadeur à Londres, deux propositions : l'une garantissait à la Prusse la forteresse de Luxembourg et sa banlieue, et assurait à la France Marienbourg et Philippeville; l'autre, plus vaste, avait pour objet la conclusion d'une alliance entre la France, la Prusse et la Hollande, qui se seraient partagé la Belgique et le Luxembourg à la barbe de l'Angleterre, à laquelle on ne réservait d'autre satisfaction que la neutra-

(1) *Lord Palmerston, sa correspondance intime,* 1830-1865, publiée par Auguste Craven; 1878.

lisation d'Anvers. Ce qu'il y a de piquant dans ces pourparlers, c'est que lord Palmerston en était informé en quelque sorte heure par heure. Il ne s'en inquiétait guère, à en juger par les lettres particulières qu'il adressait à lord Granville, son ambassadeur à Paris. En revanche, il ne se faisait pas faute de les caractériser sévèrement : « Quelle confiance, écrivait-il, pouvons-nous accorder à un gouvernement qui se jette dans une série d'intrigues, disant une chose dans un endroit et le contraire dans un autre, promettant par Bresson d'accepter et refusant par Talleyrand, changeant d'opinion, de déclarations et de principes à chaque perspective éphémère d'avantages temporaires ? » Lord Palmerston ne se méprenait pas davantage sur les doubles menées de la Prusse. « Je m'aperçois, écrivait-il encore, que Bulow a une envie terrible de la forteresse du Luxembourg avec un peu de territoire autour, non pas qu'il ait osé m'en parler, mais je le connais et vois au fond du puits. C'est ce qui explique l'accueil qu'à Berlin Werther a fait à l'idée de donner Philippeville et Marienbourg à la France. Nous repoussons tous ces grignotemens, ajoutait-il ; une fois que les grandes puissances commenceront à mordre au gâteau, elles ne seront pas satisfaites d'une bouchée, elles l'auront bientôt dévoré. »

Débouté de toutes ses demandes et irrité de l'obstination du ministre anglais, M. de Talleyrand s'appliqua à brouiller les cartes et à compromettre l'œuvre de la conférence. Il s'attaqua à la candidature du duc de Cobourg ; il dit à M. de Bulow que le duc Léopold était un pauvre sire, dépourvu des qualités nécessaires à un souverain, bon à être renvoyé à Claremont, que les Belges étaient un tas de lâches et de vagabonds indignes d'être indépendans, qu'on s'était fourré dans un guêpier, qu'il n'y avait décidément qu'une solution aux difficultés, c'était le partage, et que si la France et la Prusse voulaient s'entendre une bonne fois, l'affaire serait vite bâclée. Il alla jusqu'à lui parler d'une combinaison qu'avait poursuivie le roi Charles X en 1829 (1) et que Napoléon III essaya un instant de

(1) « On a toujours prétendu qu'au moment où éclatait la révolution de juillet, le gouvernement de Charles X était sur le point de signer avec la Russie un traité qui nous aurait assuré les Provinces rhénanes. C'est une de ces erreurs comme il s'en accrédite et s'en perpétue parfois dans l'histoire. On négociait en effet avec la cour de Pétersbourg, mais sur des bases toutes différentes. On démembrait le royaume des Pays-Bas ; on transportait la maison d'Orange à Constantinople. On donnait à la Prusse la Saxe royale et la Hollande jusqu'au Rhin. Le roi de Saxe obtenait les Provinces rhénanes et la France se réservait la Belgique, le Brabant hollandais, le Luxembourg et Landau. Telles étaient les instructions délibérées à la fin d'août 1829 dans le conseil du roi, et qu'on envoyait à M. de Mortemart, notre ambassadeur en Russie. La paix d'Andrinople et le refus du roi de Prusse qui voulait bien prendre la Saxe et la Hollande, mais qui ne se souciait pas de céder les Provinces rhénanes, ne permirent pas de donner suite à ces pourparlers. Ils furent repris toutefois au commencement de 1830. » (Viel-Castel, *Histoire de la restauration.*)

reprendre en sous œuvre en 1866 (1). Il s'agissait de transplanter le roi de Saxe sur le Rhin, d'annexer ses états à la Prusse et de nous laisser prendre le Luxembourg.

Le gouvernement de Louis-Philippe, comme celui de l'empereur, en poursuivant la cession du Luxembourg, espérait conjurer ses embarras intérieurs et consolider son prestige par le succès d'une négociation territoriale. Tous les deux s'adressèrent à la Prusse, l'un en faisant appel à ses convoitises, l'autre en voulant se faire payer d'une neutralité périmée. Mais, en 1831, la diplomatie française ne s'engagea avec la diplomatie prussienne que dans des causeries fugitives qui ne compromirent personne et qui peut-être seraient restées ignorées sans la correspondance de lord Palmerston, récemment publiée, tandis qu'au commencement de 1867, les négociations que l'empereur poursuivait à La Haye, avec le secret assentiment du cabinet de Berlin, furent révélées brusquement au parlement du Nord, par une interpellation calculée, au moment où le traité qui assurait le Luxembourg à la France allait être signé par le roi des Pays-Bas. La réponse du chancelier, les manifestations du Reichstag et les déclamations haineuses de la presse prussienne projetèrent tout à coup sur ces pourparlers que la France et l'Europe avaient ignorés une sinistre clarté. On se demandait par quelle étrange fatalité ou par quelle rare perfidie des négociations ouvertes sur les incitations du cabinet de Berlin, dans la pensée de réconcilier la France avec les conquêtes de la Prusse, pouvaient compromettre la paix du monde à la veille de l'ouverture d'une exposition universelle.

Le péril fut conjuré, après de longues et angoissantes péripéties, en partie par le sang-froid et l'habileté de notre ministre des affaires étrangères, et surtout par l'intervention chaleureuse des grandes puissances. Mieux inspiré que ne le fut le duc de Gramont en 1870, M. le marquis de Moustier sut faire, sous le coup du danger, une évolution diplomatique des plus heureuses. Les négociations avaient été, du côté de la France, poursuivies avec un tel mystère que le directeur politique du ministère des affaires étrangères, M. Desprez, n'en eut connaissance que par les interpellations de M. de Bennigsen. M. de Moustier, pour en assurer le secret, chiffrait et déchiffrait lui-même les lettres et les dépêches qu'il échangeait avec Berlin et La Haye. Ce sont ces négociations, tenues si secrètes, que je vais essayer de raconter; en dehors des dépêches contenues dans le livre jaune, il n'en reste pas de traces dans la correspondance du ministère des affaires étrangères (2). Elles se rattachent étroite-

(1) Papiers de Cercey. Lettre de l'empereur à M. Rouher.

(2) Les dépêches parues dans le livre jaune furent rédigées après coup, sur les lettres particulières et les télégrammes que M. de Moustier avait échangés avec nos missions à Berlin, La Haye, Pétersbourg, Londres, Vienne et Francfort. C'est ce qui

ment à celles qui ont précédé et suivi Sadowa et dont j'ai fait ici même l'objet d'une étude sous le titre : *la Politique française en 1866* (1). Bien que je n'y aie pris aucune part active, j'étais placé cependant de façon à les suivre de près et à signaler chaque jour à mon gouvernement, avec le dégagement d'esprit que laisse un poste d'observation, les calculs secrets de la politique prussienne et la pensée dont elle s'inspirait.

I. — LES PREMIERS POURPARLERS.

Après la rupture des négociations que notre ambassadeur avait, au lendemain de Sadowa, ouvertes à Nikolsbourg et poursuivies à Berlin, on devait croire que, pleinement édifié sur le bon vouloir et la sincérité de la Prusse, le gouvernement de l'empereur éviterait dorénavant de se compromettre dans de nouveaux pourparlers avec un ministre qui à l'oubli des promesses ajoutait l'oubli des procédés. Tout nous commandait, en effet, aussi bien le soin de notre dignité que le souci de notre sécurité, de renoncer à une politique que M. de Bismarck, après Frédéric II, avait appelée la politique des pourboires. Le temps des illusions était passé; notre impuissance militaire s'était révélée de la façon la plus douloureuse dès le 3 juillet, lorsque, faute de 80,000 hommes, il nous fallut renoncer à la médiation armée et même à une simple démonstration sur le Rhin, et le 14 août, lorsqu'en face de l'attitude comminatoire de la Prusse, nous dûmes, pour échapper à la guerre, renoncer au Palatinat. D'ailleurs, à notre impuissance militaire s'ajoutait notre isolement diplomatique en Europe. M. de Bismarck s'était entendu à nos dépens avec le cabinet de Pétersbourg; il avait sous main dénoncé à Londres nos convoitises sur la Belgique; l'Italie était exaspérée de nous devoir la cession de Venise, et l'Autriche, qui nous considérait comme la cause première de ses mal-

était arrivé déjà en 1847, lors des mariages espagnols. Mis en demeure de produire des documens, M. Guizot livra aux chambres une correspondance appropriée aux circonstances. Tous les gouvernemens soumis aux exigences parlementaires évitent de traiter les affaires qui commandent une absolue discrétion par la voie de la correspondance officielle. En Angleterre deux dépêches portent souvent le même numéro, ce qui permet au gouvernement de soustraire au contrôle du parlement les rapports secrets. Aussi les historiens qui en sont réduits à raconter et à apprécier les événemens sur la foi des documens dont la publication est imposée aux ministres des affaires étrangères s'exposent-ils à de singulières méprises. « La diplomatie, a dit M. A. Sorel dans son exposé sur l'enseignement diplomatique, a tous les masques, tous les fards et tous les déguisemens : dépêches, rapports, lettres particulières, lettres confidentielles, agens publics, agens secrets, police et contre-police : qui n'est pas expert s'égare en ce dédale et le plus expert s'y embrouille souvent. »

(1) *La Politique francaise en 1866*. (Voir la *Revue* des 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre, 1er novembre 1878.)

heurs, nous reprochait d'avoir méconnu le traité du 12 juin et de l'avoir sacrifiée à la Prusse.

Le recueillement s'imposait à notre politique; elle ne pouvait plus avoir en face d'une situation aussi compromise que deux objectifs : réconcilier l'Europe avec nos erreurs et reconstituer nos forces militaires. Mais notre optimisme était à toute épreuve ; ni les expériences du passé ni les avertissemens du dehors ne pouvaient ébranler la confiance qu'avaient su nous inspirer le roi Guillaume et son premier ministre ; on persistait à croire qu'au fond ils restaient animés du désir sincère de s'entendre avec nous. On n'admettait pas que la Prusse, naguère si courtoise, si humble, nous obsédant de ses protestations amicales, sollicitant notre alliance, n'eût pas un intérêt véritable à se concilier nos sympathies et à s'assurer notre appui pour pouvoir constituer sa confédération du Nord, en face des jalousies que ses succès avaient éveillées en Europe et des haines que ses violences avaient suscitées contre elle en Allemagne. Sans doute elle s'était démesurément agrandie, le résultat de la guerre avait dépassé de beaucoup ses espérances. Surpris dans un moment de défaillance par M. de Goltz, l'empereur était allé, sous la crainte d'une guerre immédiate, jusqu'à lui permettre d'annexer le Hanovre, la Hesse électorale, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort, alors qu'elle ne demandait que trois cent mille âmes, juste de quoi combler les solutions de continuité de son territoire. Mais les calculs de notre politique ne l'avaient-ils pas séparée du midi de l'Allemagne, ne lui avaient-ils pas imposé la ligne du Mein avec la certitude que son ambition la porterait à vouloir la franchir? Il nous restait donc de véritables atouts dans notre jeu, une amorce qui obligerait le cabinet de Berlin un jour ou l'autre à transiger avec nous, car sans une entente préalable avec le cabinet des Tuileries, il se trouverait en face de la France et de l'Autriche, qui sauraient le rappeler au respect du traité de Prague. Le langage que tenait M. de Goltz à Paris ne pouvait que nous fortifier dans ces idées. « Déjà l'ambassadeur de Prusse, écrivait M. Rouher, ne dissimule pas des convoitises vis-à-vis du groupe des confédérés du Sud, et le moment arrivera où nous pourrons stipuler pour notre alliance le prix que nous jugerons convenable (1). »

A ce moment, la situation de l'ambassadeur de Prusse à Paris s'était singulièrement modifiée. Il était en butte à d'amères récriminations. Toutes ses promesses étaient restées en souffrance. C'était à son instigation que le parti italien s'était, le 5 juillet, jeté à la traverse des résolutions énergiques arrêtées dans le conseil des ministres et que commandaient les circonstances; c'était sous sa garantie

(1) Papiers des Tuileries.

en quelque sorte qu'on avait renoncé à la médiation armée; c'était enfin en s'inspirant de ses conseils qu'après la signature des préliminaires de Nikolsbourg, alors que le moment était passé, on avait résolu d'introduire des demandes de compensation. Aussi s'en prenait-on à lui de nos déconvenues. On lui reprochait d'avoir abusé de la confiance de l'empereur, de l'avoir induit en erreur sur les véritables dispositions de sa cour, on lui battait froid et, à l'occasion, on ne se gênait pas pour émettre en sa présence, sur son souverain et son ministre, les jugemens les plus sévères. Mais il n'était pas homme à se décontenancer pour si peu; son rire n'en était que plus saccadé et plus aigu. Nos plaintes, le désarroi qui régnait dans les cercles officiels, les attaques de la presse contre le gouvernement n'avaient rien que son patriotisme dût regretter. Nos reproches ne faisaient que mieux ressortir l'habileté et le dévoûment dont il avait fait preuve en travaillant au triomphe de la politique prussienne. Il jouissait de nos angoisses patriotiques : elles étaient son œuvre. Ce qui lui importait, c'était de ne pas perdre son crédit auprès de l'empereur et, pour le conserver, il usait de sa tactique habituelle, attribuant les refus que nous avions éprouvés à Berlin moins au mauvais vouloir de M. de Bismarck qu'aux maladresses de notre diplomatie. A l'entendre, M. Drouyn de Lhuys avait tout compromis par ses menées autrichiennes, et M. Benedetti, par son inexpérience, avait laissé échapper les occasions qui s'étaient offertes à lui. Ce n'était pas qu'il défendît les procédés de M. de Bismarck. Il déplorait que, sous l'empire d'une injuste défiance, il eût hésité à nous concéder la Belgique; c'était une faute, car la France, satisfaite au nord, aurait fini par se désintéresser du côté du Rhin et les destinées de l'Allemagne se seraient accomplies sans secousses.

Il appartenait à la France aujourd'hui, disait-il, de faire preuve de sagesse, de calmer les susceptibilités germaniques en déclarant hautement que, fidèle à la politique proclamée par l'empereur, elle laissait à chaque nation le soin de se constituer librement au gré de ses aspirations. Ce point une fois acquis, rien ne s'opposerait plus, le roi Guillaume et l'opinion publique étant rassurés sur nos arrière-pensées d'ingérence, à ce que l'Allemagne, de son côté, facilitât à la France les moyens de s'étendre vers le nord et de rétablir ainsi l'équilibre rompu momentanément à son détriment. L'annexion immédiate de la Belgique soulèverait sans doute de grandes appréhensions en Europe et pourrait même provoquer un conflit avec l'Angleterre, mais rien ne nous empêcherait de la rendre fatale en la préparant insensiblement par tout un réseau de conventions économiques et de la consommer sûrement à l'heure voulue. Si M. de Bismarck n'avait pas satisfait sur-le-champ à nos désirs et avait cru devoir manifester des inquiétudes avant de signer un traité de garantie, c'est qu'il s'était senti

froissé par l'attitude en quelque sorte comminatoire de notre ambassadeur, et qu'en face de l'opinion publique française, si hostile aux agrandissemens de la Prusse, la prudence conseillait au gouvernement du roi de ne pas rompre avec l'Angleterre pour obliger un allié peu sûr, qui semblait ne vouloir s'emparer de la Belgique qu'à l'effet de mieux préparer une agression contre l'Allemagne.

Ce dont il fallait s'occuper avant tout et sans retard, c'était de réconcilier l'opinion publique française dans une mesure quelconque avec la transformation de l'Allemagne, et le gage était trouvé dans l'annexion du Luxembourg. M. de Goltz affirmait que, de ce côté, on ne rencontrerait à Berlin aucune objection. « Mon gouvernement, disait-il encore, serait trop heureux de conjurer à ce prix ses difficultés extérieures et de désarmer en Allemagne les résistances autonomes qui cherchent leur point d'appui en France. Du reste, ajoutait-il, les négociations seront reprises, sur les bases concertées avec l'ambassadeur, dès que M. de Bismarck sera revenu de Varzin; il m'écrit qu'il en a donné l'assurance à M. Benedetti et qu'il ne négligera rien pour convertir le roi à ses idées. » Tel était le langage de l'ambassadeur du roi Guillaume et le genre d'argumens auquel il recourait pour réconcilier l'empereur avec les faits accomplis et pour l'amener à consacrer les conquêtes de la Prusse en proclamant officiellement le retour de la politique française au principe des nationalités.

Ce n'était pas la première fois qu'on nous offrait le Luxembourg. M. de Bismarck nous en avait parlé en toutes circonstances, et si nous avions voulu à Nikolsbourg lui donner quittance pour les faits accomplis en Allemagne, il nous l'eût garanti sur l'heure. A Berlin, dans les sphères gouvernementales, personne ne doutait alors de la cession immédiate du grand-duché. A la fin de juillet, M. de Thile, le chef de la direction politique, disait à notre chargé d'affaires : « Eh bien! il paraît que les annexions sont à l'ordre du jour. — Vraiment, répondit M. Lefèvre de Béhaine, et qui donc annexe? — Nous d'abord, vous ensuite. — Et de quel côté? — Au nord. — Et quel pays? — Une province qui porte le nom d'un de vos maréchaux les plus illustres. » M. Lefèvre de Béhaine ne jugea pas prudent de pousser plus loin un entretien auquel il n'était ni préparé ni autorisé. Les paroles du directeur politique furent transmises à Paris à titre d'indice, car si elles n'avaient pas de caractère officiel, elles reflétaient du moins fidèlement à coup sûr les dispositions de son gouvernement, et témoignaient du désir sincère qu'on avait alors de nous ménager une satisfaction. Les propos de M. de Thile ne furent pas relevés par le gouvernement de l'empereur. Ses ambitions à ce moment étaient plus vastes; il allait revendiquer Mayence et le Palatinat, il réservait « le Luxembourg et

la Belgique pour l'heure où se produiraient de nouveaux faits en Allemagne : le passage de la ligne du Mein (1). »

Après ses entretiens avec l'ambassadeur de Prusse, l'empereur fut plus que jamais convaincu que la politique de pondération préconisée par M. Drouyn de Lhuys avait décidément fait son temps, qu'elle ne lui avait valu en le détournant de ses tendances personnelles que d'amères déceptions et qu'il était urgent de revenir aux idées que le chef de sa maison développait à Sainte-Hélène. Il arrêta les bases de la politique des grandes agglomérations et transmit à M. Drouyn de Lhuys un projet de note en le priant d'en développer les idées sous la forme d'une circulaire diplomatique. C'était lui demander de faire table rase de toutes ses convictions passées et de s'assimiler un programme qui leur était radicalement opposé. Il refusa de s'y prêter. Il était démissionnaire depuis le 20 août et ce n'était que par un sentiment de gratitude pour l'empereur, qui venait de le nommer membre de son conseil privé, qu'il avait consenti à garder par intérim son portefeuille, tant qu'on ne lui aurait pas trouvé de successeur. Le choix d'un nouveau ministre, dans de pareilles circonstances, n'était pas aisé. Notre diplomatie n'était ni préparée ni résolue à interpréter le programme qu'on se disposait à inaugurer, et d'ailleurs une succession chargée d'aussi lourdes responsabilités n'était guère enviable. On s'adressa à M. Benedetti; son mérite, ses sympathies pour la cause italienne, et la part active qu'il avait prise aux derniers événemens le désignaient en quelque sorte comme le représentant le plus autorisé d'une alliance étroite entre la France, l'Italie et la Prusse. Mais il déclina l'honneur qu'on voulait lui conférer.

Le pouvoir avait peu d'attrait pour lui. Peut-être aussi espérait-il relever notre politique des échecs qu'elle avait subis. Le dernier entretien qu'il avait eu au commencement de septembre avec le président du conseil nous permettait en effet d'espérer que si la partie trop légèrement engagée avec le gouvernement prussien, sur de fausses combinaisons et sans s'être prémuni contre les retours de la fortune, était compromise, elle n'était pas encore irrévocablement perdue. M. de Bismarck, en beau joueur, était venu à la dernière heure nous offrir de la reprendre dans les meilleures conditions de succès, avec une spontanéité démonstrative qui ne pouvait laisser aucun doute sur son désir de nous réconcilier avec les événemens.

On se rappellera peut-être (2) que M. Benedetti, après le refus du gouvernement prussien de nous céder Mayence et le Palatinat, avait

(1) Papiers de Cercey.

(2) *La Politique française en 1866*. Voyez la *Revue* du 1er novembre 1878.

été chargé de négocier un traité d'alliance offensive et défensive dont la durée était fixée à trois années. Ce traité comprenait deux parties. L'une était une convention secrète qui nous laissait la faculté d'annexer la Belgique au moment que nous jugerions opportun et dont l'exécution était assurée, au besoin, par le concours armé de la Prusse. La seconde était ostensible : on y stipulait la cession du Luxembourg à la France, moyennant une indemnité pécuniaire au roi de Hollande, et on reconnaissait que, par le fait de la dissolution de la Confédération germanique, le droit de garnison dans la place forte de Luxembourg, assuré à la Prusse, se trouvait éteint en raison de son incompatibilité avec l'indépendance des états de l'Allemagne méridionale. On sait qu'au dernier moment, alors que toutes les difficultés paraissaient écartées, M. de Bismarck, réconcilié avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, avait mis tout à coup notre sincérité en doute et prétendu que, si l'empereur Napoléon mettait tant d'insistance à lier la Prusse, ce n'était qu'avec l'arrière-pensée de la brouiller avec l'Angleterre. C'est au sortir de ce pénible entretien que M. Benedetti, plein d'amertume, écrivait à son gouvernement : « Quel degré de confiance pouvons-nous accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? Si l'on refuse de nous écouter, c'est qu'on a obtenu ailleurs des assurances qui dispensent de compter avec nous. S'il faut à la Prusse, comme M. de Bismarck prétend l'avoir dit au roi, l'alliance d'une grande puissance, et si l'on décline celle de la France, c'est qu'on est déjà pourvu ou à la veille de l'être. »

Le ministre prussien avait prématurément découvert son jeu : il avait révélé à notre diplomatie indignée le fond de sa pensée. C'était une faute, il en mesura la portée, et se ravisa soudainement. Il comprit le danger de laisser partir l'ambassadeur de France avec la conviction que le gouvernement de l'empereur n'avait plus rien à attendre de la Prusse. En nous refusant Mayence et le Palatinat, il ne risquait rien ; il avait derrière lui l'Allemagne entière ; mais refuser la Belgique, et surtout le Luxembourg, c'était pousser le gouvernement impérial à des résolutions extrêmes. L'Autriche était encore frémissante, les populations annexées, aussi bien que les états du Midi, n'attendaient que le secours de l'étranger pour se soulever contre l'oppresseur, et l'armée n'était pas réorganisée. M. de Bismarck revit l'ambassadeur ; il lui dit d'un ton convaincu qu'il n'abandonnait pas l'idée de l'alliance, qu'il y attachait le plus grand prix et que, pour la cimenter, il s'offrait à nous faciliter par tous les moyens l'acquisition du Luxembourg ; non-seulement il ne ferait pas entrer le grand-duché dans la Confédération du Nord, mais il s'y opposerait si son entrée devait être réclamée par le parle-

ment. « Le roi de Hollande, disait-il, peut disposer du Luxembourg comme il l'entend, il en est le souverain. » Il nous engageait à provoquer dans le grand-duché des manifestations qui démontreraient au roi Guillaume que les populations ne désiraient pas rester sous la protection de son armée, comme il se le figurait, et qu'il pouvait rappeler ses troupes sans manquer à aucun de ses devoirs. « Compromettez-vous, disait-il, et nous vous seconderons sans craindre de nous compromettre à notre tour. » Il demandait toutefois à ne pas être mêlé aux négociations que nous ouvririons à La Haye; il désirait même les ignorer afin de conserver toute sa liberté d'action vis-à-vis des chambres. « Faites en sorte, ajoutait-il, que la cession du Luxembourg soit un fait accompli avant la réunion du *Reichstag*, et je me chargerai de faire avaler la pilule à l'Allemagne. » Mais il ajournait jusqu'à son retour de Varzin la conclusion de l'alliance impliquant les deux conventions : celle du Luxembourg, qui réglait les comptes du passé, et celle de la Belgique, qui devait être le prix de l'extension de la Prusse au-delà du Mein; il avait besoin d'y préparer le roi et de neutraliser les influences qui pourraient se jeter à la traverse d'une union avec la France.

Après des assurances aussi formelles, données spontanément, on pouvait croire réellement que le gouvernement prussien était venu à résipiscence et que ses difficultés intérieures, dont on connaissait la gravité, lui faisaient un devoir impérieux de s'assurer le bon vouloir du gouvernement de l'empereur. Personne alors ne doutait de la sincérité du ministre prussien. « Nous avons les clés du Luxembourg en poche, » disaient d'un air mystérieux et béat les gens bien renseignés de la cour. Nous examinerons plus tard si, tout en admettant que le ministre prussien fût parfaitement sincère dans son désir de faire de la cession du Luxembourg un gage de réconciliation, il était sage, après de récentes et pénibles expériences, de courir les chances d'aventureuses négociations, en face des passions germaniques surexcitées, sans autre garantie que des assurances verbales.

Malheureusement on ne se préoccupait à Paris que des nécessités de notre politique intérieure, sans s'arrêter aux réticences du cabinet de Berlin et sans prendre en considération le sentiment nouveau que la Prusse avait de sa force. On tenait à calmer l'opinion publique, on voulait prouver par un résultat quelconque que notre prestige n'était pas atteint, comme se plaisaient à l'affirmer les partis hostiles, et que la Prusse, malgré ses victoires éclatantes, n'avait pas cessé de compter avec nous. Il importait aussi à ceux qui avaient paralysé notre politique aux heures décisives de démontrer qu'ils s'étaient inspirés de ses véritables intérêts et qu'en conju-

rant de redoutables complications, ils avaient su assurer à la France, non-seulement de sérieuses compensations stratégiques, mais aussi une alliance étroite avec la Prusse et l'Italie.

Après le refus de M. Benedetti d'accepter la succession de M. Drouyn de Lhuys, on songea à notre ambassadeur à Constantinople. Dans la combinaison suggérée à l'empereur, M. de Moustier n'était appelé à la direction du ministère des affaires étrangères que pour remplir l'entr'acte qu'exigeraient les pourparlers avec le roi de Hollande, il cédait le portefeuille à M. de La Valette aussitôt la cession du Luxembourg obtenue, et reprenait, avec la récompense du sénat, l'ambassade de ses prédilections. Le choix avait un double avantage : M. de Moustier connaissait l'Allemagne, et depuis cinq ans il était resté étranger à notre politique générale. Il réunissait donc les conditions les plus essentielles pour procéder sans parti-pris à la liquidation du passé et pour interpréter en toute liberté le programme de l'avenir. Il avait de plus la qualité préférée de Mazarin : il était heureux. Il avait en son étoile une foi aveugle. Tout lui réussissait sans que jamais il eût rien sollicité. « Je craindrais en faisant la moindre démarche, me disait-il souvent, de contre-carrer l'étoile qui préside à ma destinée. » Il est de fait que son étoile l'avait traité avec prodigalité. Beau, élégant, d'une intelligence vive et brillante, en possession d'une grande fortune doublée par un grand mariage, il représentait en 1849, à trente ans, le département du Doubs à l'assemblée législative. Il révélait dans les commissions une facilité de rédaction remarquable, un rare bon sens et, bien que légitimiste par les traditions de sa famille, un esprit ouvert à toutes les idées modernes. M. de Morny le signala à l'empereur, qui recrutait volontiers sa diplomatie au faubourg Saint-Germain, surtout parmi les noms qui se rattachaient au premier empire. En 1853, M. de Moustier était nommé ministre à Berlin, où il retrouvait le souvenir de son grand-père paternel et de M. de Laforest, son grand-père maternel, qui, tous les deux, sous des régimes bien différens, avaient représenté la France auprès de la cour de Prusse. Son père avait été ambassadeur sous la restauration; il avait du sang de diplomate dans les veines. Il rendit à Berlin de signalés services. Par la loyauté et la fermeté de ses appréciations aussi bien que par l'ampleur et la sûreté de ses informations, il aida puissamment son gouvernement à conquérir cette prépondérance que la guerre de Crimée devait lui permettre d'exercer dans les conseils de l'Europe. Sa correspondance datée de Berlin rendra la tâche facile aux historiens qui, un jour, seront autorisés à la consulter. Ils y trouveront vivante, retracée avec une clarté cristalline, toute notre politique extérieure depuis l'avénement de l'empire jusqu'à la paix de Paris. Si la diplomatie n'est pas toujours

à la hauteur de ses devoirs, elle est parfois aussi l'auxiliaire le plus puissant du succès lorsqu'au talent elle unit l'amour du pays.

La fortune toutefois avait refusé à M. de Moustier un don précieux pour un ministre : celui de l'exactitude. Il n'avait pas le sentiment de l'heure. A l'étranger, ses habitudes irrégulières n'étaient un sujet de désespoir que pour ses attachés; mais à Paris elles mécontentèrent souvent l'empereur, et elles fournirent à ses adversaires l'arme qui devait déterminer du même coup sa chute et sa mort, si prématurée, et l'on peut dire, si dramatique (1). Mais bien qu'en apparence distrait, son cerveau était toujours en travail, et tandis qu'on le croyait adonné aux choses futiles de la vie, il méditait ses dépêches et préparait ses entretiens (2). Il avait un autre défaut : d'une timidité hautaine, il négligeait de se créer des relations et se refusait aux compromissions que le pouvoir exige de nos jours. Il se dérobait au souci qu'imposent en France à tous les ministres les questions de personnes; sa porte restait fermée aux quémandeurs. N'ayant jamais rien demandé pour lui-même, il restait inaccessible aux sollicitations. Il négligeait la presse, qui le lui rendait en laissant ses services dans l'ombre, tandis qu'elle exaltait et transformait en hommes d'état des personnalités sans portée, mais âpres à la réclame. Il ne se préoccupait que de l'empereur, auquel il était sincèrement dévoué, et de M. Rouher, dont il appréciait l'intégrité et admirait le talent. Tel était avec ses qualités, mais aussi avec ses imperfections, le ministre que, dans une heure de crise, l'empereur appelait dans les conseils de son gouvernement.

On ne doutait pas de son acceptation, d'autant que l'offre avait presque le caractère d'un ordre. Mais, sans décliner absolument la tâche qu'on lui proposait, il se défendit. Il aimait Constantinople et ne se souciait pas d'échanger la vie indépendante du Bosphore contre les charges et les responsabilités du pouvoir. Il argua de son éloignement, de son ignorance des événemens : « Étranger aux négociations qui ont préparé et suivi la guerre de Bohême, écrivait-il, je ne crois pas pouvoir, dans des circonstances aussi difficiles, rendre les services que l'empereur attend de mon dévoûment. » Mais sa nomination était arrêtée. Les raisons qu'il invoquait

(1) On raconte qu'à Compiègne, M. de Moustier tomba sans connaissance au moment où il lisait un rapport au conseil des ministres. Peu de jours après on l'emportait agonisant du quai d'Orsay pour faire place au nouveau ministre et à Mme la marquise de La Valette, qui, elle aussi, était à toute extrémité. Ce fut le chassé-croisé de la mort.

(2) Le rôle de la direction politique se borna pendant la durée de son ministère à l'expédition des affaires courantes. Toutes les minutes des dépêches de quelque importance sont écrites de sa main, sans parler des nombreuses lettres particulières qu'il adressait aux agens. C'est la meilleure réfutation à opposer à ses adversaires qui pour l'amoindrir, prétendaient qu'il négligeait les affaires de son département.

pour motiver et colorer son refus étaient précisément celles qui l'avaient désigné au choix du souverain. On estimait que pour une politique nouvelle il fallait un homme nouveau. Il se soumit plutôt qu'il n'accepta ; mais il refusa d'assumer la paternité de la circulaire qui devait annoncer à l'Europe notre retour solennel à la politique des nationalités. Quelle autorité son nom pouvait-il donner à un manifeste qu'il n'avait ni conçu ni rédigé et qui n'était que la justification d'une politique à laquelle il était resté absolument étranger? On n'avait pas craint cependant, pour vaincre ses résistances, d'escompter l'avenir; on lui avait dit que tout était prêt pour lui permettre d'attacher son nom à une importante et glorieuse négociation territoriale. Les lauriers qu'on lui laissait entrevoir le tentaient peu. Il annonça sa nomination à sa famille, les larmes aux yeux, comme un coup funeste du destin. Il pressentait que le pouvoir serait le sacrifice de son bonheur et de sa vie. On dut lui envoyer, au nom de l'empereur, dépêches sur dépêches, pour le décider à quitter Constantinople. Ce n'est que vers la fin de septembre qu'il s'embarqua. Il se rendit directement à Biarritz pour y prendre les ordres du chef de l'état. L'empereur le remercia avec effusion d'avoir répondu à son appel dans des circonstances aussi difficiles, mais il se maintint dans les généralités; il ne désespérait pas de ses rapports avec la Prusse, il avait lieu de croire qu'on était désireux de s'entendre avec nous, et même de nous donner le Luxembourg comme un gage immédiat et effectif de ces bonnes dispositions. C'est la conviction que M. Benedetti avait rapportée de ses derniers entretiens avec M. de Bismarck, et cette conviction était confirmée et fortifiée par le langage et l'attitude du comte de Goltz. On se reverrait du reste avant peu à Compiègne, et, là, on aviserait aux moyens de mettre en application le programme tracé dans la circulaire du 16 septembre.

M. de Moustier, on le voit, n'était pas appelé à faire prévaloir ses idées personnelles; il prenait la direction du ministère des affaires étrangères sans instructions déterminées, sans que l'empereur eût même jugé utile de débattre et d'arrêter avec lui les bases de la négociation territoriale qu'on se proposait d'engager avec le roi de Hollande. Dans le mécanisme gouvernemental tel que l'avait créé l'empereur, les questions de personnes restaient sans influence sur la marche des affaires. Il changeait ses ministres, mais en prenant des hommes nouveaux, il n'entendait pas, comme dans un gouvernement parlementaire, adopter une politique nouvelle. « Le souverain décide, disait-il au prince Albert lors de l'entrevue de Boulogne, et les ministres exécutent. »

Vichy avait raffermi la santé de l'empereur. Il avait repris les rênes de son gouvernement avec le sentiment des fautes commises et avec l'ardent désir de les réparer. La circulaire qui devait récon-

cilier le pays avec les événemens accomplis et annoncer à l'Europe l'évolution de notre politique était son œuvre personnelle. Elle résumait en quelque sorte une brochure publiée en 1865 sous l'inspiration de l'ambassade de Prusse, à une époque où le cabinet de Berlin recourait à tous les moyens pour nous séduire et nous gagner à ses combinaisons. Développer dans une brochure retentissante les idées chimériques qui germaient aux Tuileries et leur donner le caractère de la politique de l'avenir ne laissait pas que d'être habile, mais le comble de l'habileté, c'était de faire croire que non-seulement ces idées étaient appréciées à Berlin, mais que déjà le roi et son ministre se les étaient assimilées.

C'est à M. le marquis de La Valette, alors chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères, que l'empereur confia le soin de développer sous forme diplomatique les bases de son nouveau programme. C'était mettre son dévoûment à l'épreuve, car, élevé dans nos vieilles traditions, son esprit sagace se refusait à rompre ouvertement avec les souvenirs de notre histoire. Sa rédaction ne fut pas agréée. C'était le langage de la diplomatie, réservé, contenu, atténuant sans doute les fautes commises, mais évitant de rompre les ponts et d'engager l'avenir. M. de Moustier s'était catégoriquement refusé à prêter son nom; M. de La Valette dut s'y résigner. On dit qu'il ne négligea aucun effort pour réduire la manifestation impériale aux proportions d'un simple document de chancellerie. Son crédit, alors tout-puissant aux Tuileries, lui permettait plus qu'à tout autre de présenter des objections et même de combattre les idées de celui que la reine Hortense appelait « le doux entêté. » Il était, avec le comte Walewski, le seul ministre qui eût à la cour tout son franc parler. Mais on l'écoutait plus volontiers, sa franchise étant aimable, persuasive, et parfois gauloise, tandis que celle du comte Walewski était souvent chagrine. L'un s'autorisait de sa naissance, l'autre des charmes et des ressources de son esprit. Tous les deux appartenaient à la jeunesse élégante et raffinée de 1830, dont M. de Morny était le type accompli. La diplomatie les attira, elle leur donna l'expérience et la maturité qui leur permit plus tard de jouer un rôle important dans la politique de leur pays. L'histoire, si friande d'autographes, ne trouvera pas à se satisfaire en dehors de leur correspondance officielle lorsqu'elle voudra tracer la biographie de ces deux personnalités, dont le point de départ a été le même, mais dont les qualités et les aptitudes différaient essentiellement. Parmi tant de lettres recueillies dans les épaves des Tuileries, après le 4 septembre, il ne s'est pas trouvé une ligne de leur main. Ils étaient de l'école du prince de Talleyrand, ils préféraient la parole à la plume.

M. de La Valette a inspiré de durables amitiés et d'implacables

inimitiés. On ne jouit pas de la haute et double faveur d'un empereur et d'une impératrice sans éveiller des jalousies, ni sans froisser des intérêts. D'après les uns, il aurait toujours parlé le langage de la raison et réagi en toute occasion contre les tendances belliqueuses; d'après les autres, il aurait exercé sur les résolutions du souverain l'influence la plus néfaste. Ses détracteurs lui reprochent de s'être fait à la cour et dans les conseils du gouvernement, sous l'influence du prince Napoléon, inspiré lui-même par M. Nigra et le comte de Goltz, le représentant officiel et véhément de la politique prusso-italienne; ils l'accusent surtout d'avoir empêché, au lendemain de Sadowa, en invoquant des devoirs et des périls imaginaires, une démonstration militaire qui, d'après eux, eût suffi pour sauvegarder les intérêts traditionnels de la France, car ni l'Italie, qui avait à se remettre d'une défaite, ni la Prusse, dont l'armée était décimée par le choléra, n'auraient osé, ayant encore sur les bras l'Autriche et les états du Midi, repousser nos demandes et à plus forte raison nous déclarer la guerre (1).

M. de La Valette n'a jamais nié ni jamais regretté l'action déterminante que, le 5 juillet 1866, il avait, de compte à demi avec le prince Napoléon, exercée sur les résolutions de son souverain (2). Il est resté convaincu qu'en contre-carrant M. Drouyn de Lhuys qui conseillait la convocation instantanée du corps législatif, la demande d'un emprunt d'un milliard, et l'envoi d'une armée sur le Rhin, il avait sauvé la dynastie et préservé la France d'une guerre immédiate et désastreuse, car d'après lui nous n'avions pas cinquante mille hommes à mettre en ligne pour soutenir nos prétentions. M. de La Valette m'a raconté peu de semaines avant sa mort la scène dramatique qui eut lieu au palais de Saint-Cloud dans la journée du 5 juillet : c'est une page d'histoire qui mérite d'être fixée, on me saura gré de l'avoir retenue.

« En arrivant à Saint-Cloud, me disait-il, je fus fort étonné d'apprendre que l'empereur et l'impératrice tenaient conseil avec le ministre d'Etat et avec le ministre des affaires étrangères. On avait, sur la demande formelle de M. Drouyn de Lhuys qui redoutait ma présence, négligé de me convoquer. J'entrai dans la salle du conseil sans me

(1) Voyez la brochure de M. Pradier-Fodéré, inspirée par M. Drouyn de Lhuys. — *A travers la diplomatie*, par M. Hansen. — *Les Coulisses de la diplomatie*, par M. Sidney Renouf. — *L'Allemagne nouvelle*, par le duc de Gramont, paru sous le nom d'Andréas Memor.

(2) M. de La Valette ne réussit qu'à faire suspendre les mesures conseillées par M. Drouyn de Lhuys. Ce fut le prince Napoléon, assisté par M. Nigra et le comte de Goltz, qui parvint, après toute une semaine de luttes véhémentes, à porter le dernier coup à la politique d'intervention. (Voir la note et la lettre du 14 juillet du prince Napoléon à l'empereur dans les papiers des Tuileries.)

faire annoncer; ce fut un coup de théâtre. L'empereur me mit aussitôt au courant des délibérations et des résolutions qui venaient d'être prises. Je lui représentai que ces déterminations étaient en opposition flagrante avec le rôle de médiateur qu'il avait revendiqué la veille et qui avait été accepté aussitôt de la meilleure grâce par le roi Victor-Emmanuel, aussi bien que par le roi de Prusse. Sans doute, ajoutai-je, les conseils que Votre Majesté transmet aux deux quartiers généraux soulèvent des objections et rencontrent des résistances, mais si l'Italie est irritée de ses défaites et la Prusse grisée par ses victoires, il appartient au médiateur, à sa sagesse et à sa modération, de calmer leurs passions et de les amener par la persuasion à souscrire à l'œuvre qu'il a entreprise. L'empereur a présidé à l'alliance de la Prusse avec l'Italie; peut-il aujourd'hui demander au roi Victor-Emmanuel de manquer à l'honneur et de violer le traité qu'il lui a conseillé de signer? Que dirait Votre Majesté si le gouvernement italien, contraint de justifier son attitude, venait à publier les documens qui révéleraient à la France et à l'Europe que le traité du 8 avril a été non seulement approuvé, mais conseillé par le gouvernement impérial?

« M. Drouyn de Lhuys resta silencieux; l'empereur se leva et, vivement impressionné, l'entraîna dans son cabinet, suivi de l'impératrice. Je me trouvai seul avec M. Rouher. — Eh quoi! lui dis-je, vous n'avez pas soufflé mot? vous m'avez laissé seul combattre les résolutions funestes qui vont être mises à exécution? « — Vous avez trop bien parlé, pour avoir besoin de mon assistance, » me répondit le ministre d'État. En rentrant dans la salle du conseil, l'empereur me dit qu'après avoir longuement discuté le pour et le contre, il croyait devoir persister dans ses déterminations premières. — Que Votre Majesté, répondis-je, veuille me permettre un instant de lui manquer de respect, en l'interpellant, et de lui demander si, militairement du moins, elle est en mesure de soutenir une politique qui, d'après les dépêches reçues par Nigra et par Goltz, provoquera une guerre infaillible, et, je le crains, désastreuse, avec la Prusse et l'Italie. Je me suis enquis des forces dont nous disposions. Votre Majesté sait-elle que le Mexique a tout absorbé, que nous n'avons ni chevaux, ni matériel, ni effectifs, qu'elle n'aura qu'une quarantaine de mille hommes, incomplètement munitionnés, à mettre en ligne, et ne prévoit-elle pas que ses soldats, quelle que soit leur vaillance, seront impressionnés par le fusil à aiguille qui a déterminé le succès foudroyant de la campagne de Bohême? — L'empereur, visiblement troublé par mon interpellation, finit par reconnaître qu'en effet l'armée n'était pas prête pour provoquer à la fois la Prusse et l'Italie. — Et c'est vous, monsieur, dis-je en me retournant vers M. Drouyn de Lhuys, qui n'avez été préoccupé

que de l'Autriche, qui de parti-pris avez repoussé obstinément toute entente avec la Prusse, qui osez aujourd'hui conseiller une politique pareille, sans même vous être rendu compte des forces dont vous disposerez pour la soutenir? — M. Drouyn de Lhuys ne trouvant rien à répondre, l'empereur leva la séance sous le coup d'une indicible émotion. »

Tel est le récit que me faisait le marquis de La Valette, il y a peu de mois. Il confirme, en les complétant, les détails que j'ai donnés ici même sur le conseil de Saint-Cloud du 5 juillet, où deux politiques rivales se trouvaient aux prises à une heure décisive et s'efforçaient d'entraîner un souverain faible et perplexe dans deux voies diamétralement opposées. L'empereur n'a pas sanctionné le jugement porté sur M. de La Valette par ses adversaires. Il a persisté jusque dans la captivité, où tombent toutes les illusions, à le considérer comme un de ses meilleurs conseillers. « Vous m'avez toujours donné les plus sages conseils, lui écrivait-il de Wilhelmshöhe, et votre dévoûment n'a failli dans aucune épreuve. » M. de La Valette, en me communiquant la lettre de l'empereur, me recommandait de n'en pas faire usage. Je ne crois pas manquer à ses recommandations en me bornant à reproduire, pour la justification de sa mémoire, le passage qui répond le mieux aux appréciations souvent passionnées dont il a été l'objet.

L'histoire contemporaine a ses écueils, mais elle a aussi ses avantages; elle voit de près les acteurs qu'elle est appelée à mettre en scène, elle peut saisir sur le vif leurs qualités et leurs défauts, et elle est à même de réunir les élémens qui permettent de mettre en saillie et de fixer les traits des hommes qui, par leurs actes, plus que par leurs écrits et leurs paroles, ont exercé une influence considérable sur les événemens. C'est à ce titre que le portrait de M. le marquis de La Valette méritait d'être esquissé.

II. — LA CIRCULAIRE LA VALETTE.

Le pays commençait à s'inquiéter, il sentait que la voix de la France n'était plus écoutée. Le moment arrivait où l'on allait demander compte à l'empereur des résultats de sa politique. « L'opinion publique a des retours subits auxquels il faut s'attendre, lui avait écrit M. Magne dès le 25 juillet, et le sentiment national serait profondément froissé si, en fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention d'autre résultat que de s'être attaché aux flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément agrandie (1). » Déjà, dans les premiers jours d'août, le sentiment public avait été mis en éveil par les correspondances du *Siècle* datées de Ber-

(1) Papiers des Tuileries.

lin, assurant que M. de Bismarck avait refusé d'accorder les compensations que nous réclamions sur le Rhin et que des exigences qui blesseraient le sentiment national des Allemands seraient repoussées. On n'admettait pas, en raison des immenses services que nous avions rendus à la Prusse et à l'Italie par notre attitude, qu'une part ne nous revînt pas dans les remaniemens qui allaient s'opérer en Europe. On tenait le cabinet de Berlin pour lié par des engagemens formels, car on se refusait à croire que le gouvernement eût laissé se dérouler les événemens sans s'être prémuni. L'empereur, dans son manifeste du 11 juin, n'avait-il pas dit avec une absolue quiétude qu'il était assuré par les déclarations de toutes les cours engagées dans le conflit que, quel que fût le résultat de la guerre, aucune des questions qui nous toucheraient ne serait résolue sans notre assentiment? Il avait déclaré, il est vrai, que la France repoussait toute idée d'agrandissement territorial, mais il avait eu soin d'ajouter : « tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu, » et il n'avait pas caché, « qu'elle serait forcée de songer à l'extension de ses frontières si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance. »

Le désenchantement n'en fut que plus amer lorsqu'après la signature du traité de Prague, la triste vérité se révéla tout entière. Le doute n'était plus permis. La carte de l'Europe était profondément modifiée, « au profit exclusif d'une grande puissance » et sans compensation pour la France. « La grandeur est une chose relative, disait M. Magne; un pays peut être diminué tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui (1). » L'événement n'avait que trop vite justifié les prévisions de M. Thiers. L'empire de Charles-Quint que, depuis Marignan, nous avions mis deux siècles à couper en deux, se relevait à nos frontières, s'appuyant cette fois sur l'Italie au lieu de s'appuyer sur l'Espagne. L'œuvre laborieusement édifiée pièce à pièce par nos hommes d'État et nos hommes de guerre était compromise inopinément sans que nous eussions tiré l'épée. Quelle responsabilité pour ceux qui avaient présidé à une telle politique! Et déjà l'Italie agrandie nous payait d'ingratitude, déjà la Prusse triomphante méditait notre démembrement! Le pays n'était pas préparé à de telles vicissitudes; il croyait sortir d'un rêve. La presse officieuse s'évertuait en vain à calmer les esprits en démontrant que le gouvernement ne s'était pas écarté de nos grandes traditions nationales, qu'il n'avait fait qu'exécuter la pensée de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV en arrachant l'Italie des griffes de la maison de Lorraine, notre ennemie séculaire : le sentiment public ne s'en irritait que

(1) Papiers des Tuileries.

davantage. Il se retournait contre l'empereur et s'attaquait à ses conseillers. Le silence n'était plus permis, l'heure des justifications était venue ; le patriotisme indigné mettait le gouvernement en demeure de s'expliquer. Le 16 septembre paraissait, dans le *Moniteur officiel,* le manifeste de l'empereur que l'histoire retiendra sous le nom de circulaire La Valette.

On rompait ouvertement avec la politique de compensations dont M. Drouyn de Lhuys était le représentant convaincu. On apprenait à la France déçue et attristée que l'empereur, en s'associant aux idées nationales qui travaillaient l'Italie et l'Allemagne, loin de trahir les intérêts du pays, les avait au contraire mieux compris que ses détracteurs; on lui disait que la politique devait s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge, que c'était une erreur de croire que la grandeur d'un pays dépendît de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent, qu'on avait tort de s'émouvoir de la dissolution de la Confédération germanique, de l'agrandissement de la Prusse et de la constitution de la nationalité italienne. On proclamait la liberté des alliances. Oubliant la guerre glorieuse faite en Orient avec le concours de l'Angleterre et du Piémont et les coups qu'il avait portés à l'Autriche en 1859, sans que la Confédération germanique eût remué un homme ou un canon, l'empereur affirmait que, dans l'ancien état de choses, la France se trouvait gênée dans tous ses mouvemens par d'habiles et perfides combinaisons territoriales, que la moindre difficulté sur la Meuse, sur la Moselle, sur le Rhin, ou dans le Tyrol, faisait retourner contre nous toutes les forces de la sainte-alliance, et que la Confédération germanique avec ses 80 millions d'habitans, soutenue par cinq places fortes, nous entourait d'un cercle de fer.

« La France, disait-il, en chargeant sa palette des plus sombres couleurs, n'avait alors aucune possibilité de contracter une alliance, et si elle avait pu maintenir la paix et se procurer une sécurité précaire, ce n'était qu'au prix de son effacement dans le monde. » Il s'indignait que l'opinion publique, par une sorte d'hallucination, s'obstinât à voir, non des alliés, mais des ennemis, dans les nations affranchies d'un passé qui nous avait été hostile. Il n'y a rien, affirmait-il, dans la distribution des forces européennes, qui pût nous inquiéter. L'empereur Napoléon Ier prévoyait les changemens qui étaient survenus lorsqu'il avait déposé le germe de nationalités nouvelles, en créant le royaume d'Italie, et en supprimant en Allemagne deux cent cinquante-trois états indépendans; il avait compris qu'une puissance irrésistible poussait les populations aux grandes agglomérations et condamnait les états secondaires à disparaître. Aussi Napoléon III jugeait-il qu'en face de l'accroissement prodigieux de la Russie et des États-Unis, il était de l'intérêt des

états du centre européen de ne pas rester morcelés. Il se refusait à préconiser la politique de conquête, mais il laissait percer ses arrière-pensées sur le Luxembourg et la Belgique, en disant que la France ne comprenait que l'annexion des populations ayant les mêmes mœurs et le même esprit national que nous. Il semblait, après un tel exposé des changemens qui venaient de s'opérer à nos portes dans l'état territorial de l'Europe, que la France, débarrassée des traités de 1815, entourée de nations satisfaites, et certaine de leur reconnaissance, n'aurait plus dorénavant qu'à se consacrer, avec une absolue quiétude, au développement de sa prospérité intérieure. Mais le souverain, malgré la confiance qu'il affectait et les argumens qu'il invoquait pour rassurer le pays, partageait au fond les émotions que manifestait le sentiment public, si bien qu'il en arrivait à conclure qu'en face des graves enseignemens qui ressortaient de la dernière guerre, il était de notre devoir de songer à la défense de notre territoire et de perfectionner sans délai notre organisation militaire.

On croit rêver en relisant de sang-froid, après nos revers, cette étonnante page d'histoire, mélange d'idées napoléoniennes et d'aspirations cosmopolites. Personne n'ignorait que la facilité des communications, l'échange incessant des idées, la solidarité intérêts économiques tendaient à faire tomber peu à peu les préventions internationales et, qu'avec l'aide du temps et de beaucoup de liberté, il se produirait dans le monde une réaction salutaire contre les exagérations du militarisme. Mais la France n'avait pas donné mission à son gouvernement d'assurer prématurément le triomphe de ces tendances au détriment de sa propre grandeur; elle n'avait aucun intérêt à accélérer au profit exclusif de l'Italie et surtout de la Prusse la puissance irrésistible qui, disait-on, poussait les peuples à supprimer les états secondaires comme des rouages incommodes et à se constituer en grandes agglomérations. Il avait pu convenir à Napoléon Ier, pour justifier la désastreuse campagne de 1813, de prédire à l'Europe qu'avant peu elle serait cosaque, et à M. de Bismarck, pour nous amorcer, de faire de la Russie, dans ses entretiens de Biarritz, un colosse que la Prusse, forte et indépendante, serait appelée à contenir. Mais la France ne partageait aucunement ces inquiétudes. Elle voyait au contraire dans la grandeur de la Russie et des États-Unis un contre-poids précieux à la puissance de l'Allemagne et de l'Angleterre. Si Napoléon, dans l'intérêt de ses combinaisons, avait créé un royaume italien et fait une hécatombe de deux cent cinquante-trois souverains allemands, l'expérience avait démontré, en 1813 et 1815, qu'il avait méconnu ses propres intérêts aussi bien que ceux de la France; mais Napoléon était avant tout un conquérant, il ne bouleversait et ne remaniait le continent

que pour satisfaire ses besoins de domination militaire. L'ancienne France n'existait pas pour lui, il était d'origine italienne, et d'ailleurs, avec des armées comme celles qu'il savait organiser, il pouvait à la rigueur ne pas tenir compte des lois et des nécessités de notre histoire. Il entendait assurer sa prépondérance, non par la persuasion, au moyen de congrès et d'arbitrages, mais par la force, et, lorsqu'il faisait litière des nombreuses souverainetés dont l'existence et le maintien avaient coûté tant d'efforts à notre vieille diplomatie, il détenait une partie de la rive gauche du Rhin, il agrandissait la Bavière et le Wurtemberg aux dépens de l'Autriche, il créait le royaume de Westphalie aux dépens de la Prusse, et se constituait le grand protecteur de la Confédération du Rhin. Il n'était pas homme à sacrifier au sentiment et encore moins à s'en remettre au bon vouloir et à la bonne foi de ministres aventureux. Quand il convoitait une province, il avait une armée sous la main pour s'en emparer.

« L'empereur Napoléon III, a dit George Sand dans un portrait écrit sous l'émotion de 1870 et avec les ressentimens non effacés de 1852, eut un rêve de grandeur française qui ne fut pas d'un esprit sain, mais qui ne fut pas non plus d'un esprit médiocre. Il n'avait point d'instruction réelle, mais beaucoup d'intelligence, les rudimens et même les éclairs d'un génie plutôt littéraire que philosophique, et plutôt philosophique que politique. » C'étaient là, en effet, les traits caractéristiques de sa nature. Intelligent et bon, l'empereur, contrairement aux préceptes de Frédéric II, qui disait qu'un souverain doit avoir le cœur dans la tête, subordonnait sa raison aux élans de son cœur et de son imagination. Il se forgeait une Europe idéale et il obéissait à la logique de son système en faisant, comme son oncle, litière du passé. Peu lui importaient les origines de la France et les causes qui avaient présidé à son développement. Ses vues rétrospectives ne s'étendaient pas au-delà de la révolution de 1789. Il avait étudié César bien qu'il n'aspirât qu'au rôle d'Octave; mais il avait négligé l'étude de nos archives nationales. Il s'était pénétré de la correspondance du chef de sa famille et du *Mémorial de Sainte-Hélène*, mais il n'avait médité ni le testament de Richelieu, ni les instructions que Mazarin et Louis XIV adressaient à leurs ambassadeurs. La guerre de trente ans, qui domine toute notre histoire, car elle a fait la France et défait l'Allemagne, était sans enseignement pour lui. Il oubliait, ou ignorait, que la paix de Westphalie, préparée de loin par les alliances de François Ier et de Henri II avec les protestans allemands, nous avait permis pendant deux siècles, en vouant l'Allemagne à l'impuissance, de porter la guerre sur son territoire, de lutter contre des coalitions européennes, et de les vaincre parfois. Que l'Allemagne ait cherché à réagir contre un si long et si humiliant destin, on le comprend, mais qu'un souverain français se soit

prêté bénévolement à l'en relever, c'est ce que l'histoire ne saurait expliquer si elle ne se rendait pas compte de l'éducation première de l'empereur, des tendances fatalistes de son esprit, de sa nature sujette aux illusions, accessible aux idées généreuses, se livrant sans défense à ceux qui, pour le convaincre, savaient le circonvenir.

La parole de l'empereur, si écoutée dans les temps heureux, resta sans effet. Le charme était rompu ; on ne croyait plus à son infaillibilité. Les prophéties de Sainte-Hélène, le spectre de la sainte-alliance et de la coalition européenne, les aspirations et la reconnaissance des peuples, le colosse russe et le colosse américain, étaient des argumens démodés qui ne portaient plus. Les esprits étaient envahis par une inquiétude sourde que les déclarations optimistes du gouvernement ne parvenaient pas à dissiper. Il était évident pour tous que la politique impériale était débordée par les événemens et qu'elle avait subi une de ces défaites dont on ne se relève plus.

La Prusse en faisait foi par ses hauteurs et l'Italie par la véhémence de son ingratitude ; ces deux puissances rendaient la tâche difficile à ceux qui avaient préconisé, soit dans les conseils du gouvernement, soit dans la presse, la cause décevante des nationalités. Il en coûte en face d'un mécompte de reconnaître ses erreurs et d'en assumer sa part de responsabilité. L'empereur paya pour tout le monde. Ses fautes étaient indéniables, mais l'opinion publique faussée ne l'avait-elle pas poussé dans la voie fatale où il s'était engagé et la France, bien avant son avènement, n'avait-elle pas pris en main la cause de l'affranchissement des peuples? Ce sera son excuse aux yeux de l'histoire.

L'empereur n'ignorait pas le revirement de l'opinion contre lui. Une note secrète, trouvée dans les papiers des Tuileries, montre que son préfet de police le tenait fidèlement au courant des manifestations de l'esprit public et des appréciations sévères dont sa politique était l'objet. « De quelque côté que l'on regarde, disait M. Pietri, on se heurte à des inquiétudes sincères ou à des défiances qu'inspirent des hostilités ardentes. La partie agissante de la société accentue plus que jamais son opposition radicale et systématique. Elle seconde activement les hommes de parti, elle se complaît dans les attaques de la presse, elle va répétant que l'empire est atteint dans son prestige extérieur, dans les garanties mêmes qu'il donnait à l'ordre social. Les masses ne sont pas encore gagnées par cette désaffection ; mais ne faut-il pas craindre que, mobiles et impressionnables, elles ne suivent, à un moment donné, l'entraînement des classes dirigeantes et ne leur prêtent pour une œuvre révolutionnaire leur concours? On demande ce que veut l'empereur, quelle est son action, quel est le but poursuivi par son gouvernement? On

se plaint, ajoutait M. Pietri, de voir les pensées du chef de l'état paralysées par les intermédiaires, dans leur passage de la conception à l'exécution. La quiétude dans laquelle vivent les ministres amoindrit le profit qu'on pourrait tirer de leur valeur. La somnolence de leur sécurité pour leur situation éteint chez eux l'esprit d'initiative, l'activité dans la direction de leurs départemens. »

Malgré l'intérêt et les enseignemens que peut présenter l'histoire lorsqu'elle est racontée par ceux qui l'ont vécue, dégagés de tout esprit de parti, sans autre souci que l'amour de la vérité, on hésite à apprécier la politique du souverain que l'on a servi. Mais les hésitations tombent lorsque, certain d'ailleurs de ne manquer ni au devoir de l'équité, ni au respect de l'infortune, on voit avec quelle sévérité des serviteurs dévoués, dans les lettres qu'ils adressaient à l'empereur, appréciaient l'inconséquence et les défaillances de son gouvernement.

L'empereur devait apprendre chaque jour davantage ce qu'il en coûte de se constituer le libérateur des peuples et de négliger pour l'Europe, dans une vue élevée sans doute, les intérêts vitaux de son propre pays. Partout où il portait ses regards, il voyait ses intentions méconnues. La Russie lui reprochait d'avoir manqué aux arrangemens de Stuttgart; l'Angleterre, heureuse de nos déconvenues, le traitait en allié infidèle; le Danemark démembré lui apparaissait comme un remords; l'Autriche le considérait comme la cause de tous ses malheurs; la Prusse le persiflait, et l'Italie, pour laquelle il avait tant sacrifié, jetait le masque et lui causait d'amères déceptions.

Dès le lendemain de la guerre, le roi Guillaume lui révélait le fond de son cœur en annonçant aux chambres prussiennes les hauts faits de l'armée et les résultats de ses victoires. Il parlait de la guerre sans faire allusion à la neutralité bienveillante observée par la France. Il passait sous silence la suspension d'hostilités, la convention d'armistice, et les préliminaires de la paix. Il affectait de ne pas dire un mot de l'œuvre désintéressée de notre médiation. Il parlait au contraire avec emphase des fruits qui devaient éclore de la semence sanglante, et avec orgueil de la mission de la Prusse, qui ne serait remplie entièrement que par la régénération de l'Allemagne. Ce langage n'était ni obscur ni équivoque : on ne pouvait s'y méprendre. On le ressentit péniblement à la cour des Tuileries. La presse prussienne rehaussait encore cette fière manifestation de la victoire par les commentaires les plus blessans. « La France, disait-elle, a toujours eu la prétention de nous être indispensable et de régler les affaires de l'Europe et surtout les nôtres. Nous venons de lui prouver que nous savons nous passer d'elle. Nous sommes aujourd'hui la première nation militaire du monde et nous voulons en profiter. Nous n'avons plus besoin de l'assistance de personne

pour faire de la Prusse l'empire germanique qui confinera de la France à la Russie en absorbant tous les états de l'Allemagne. »

La Prusse, en procédant ainsi, méconnaissait une neutralité strictement observée, qui lui avait permis de dégarnir le Rhin et de jeter deux cent mille hommes de plus en Bohème. Elle oubliait que nous lui avions concédé l'alliance italienne, qui, pour elle, était une force et une sécurité; elle manquait à l'engagement qu'elle avait pris en toute circonstance de ne rien modifier à l'état territorial de l'Allemagne sans notre assentiment et sans nous assurer des compensations équivalentes. Mais elle pouvait à certains égards motiver son attitude. Le discours de M. Thiers et les manifestations qu'il provoqua au corps législatif étaient trop récens pour lui permettre de se faire illusion sur la cordialité de nos sentimens, et les attaques de notre presse depuis la guerre lui prouvaient que la France ne se réconcilierait pas de sitôt avec ses victoires et ses agrandissemens. Elle savait que nous avions spéculé sur ses défaites et escompté par avance les victoires de l'Autriche et que notre diplomatie, après lui avoir laissé conclure une alliance avec le cabinet de Florence, s'était appliquée aussitôt à la lui enlever en demandant à la cour de Vienne de désintéresser l'Italie de la guerre par la cession spontanée de la Vénétie. Elle n'ignorait pas que si, le 5 juillet, elle avait échappé à une intervention armée, c'était moins par notre respect pour la neutralité que par suite de notre impuissance. Elle n'avait pas moins dû subir une médiation humiliante, s'arrêter devant les portes de Vienne, renoncer à la Saxe et accepter les préliminaires qui limitaient le bénéfice de ses victoires. Tout cela constituait, il faut bien le reconnaître, un ensemble de griefs qui expliquait, s'il ne les justifiait pas, les violences de la presse prussienne et les fins de non-recevoir que le cabinet de Berlin opposait aux revendications de l'empereur.

Notre politique ne faisait en somme que subir les conséquences de ses erreurs, car M. de Bismarck nous avait en vain priés et suppliés, avant de se jeter dans une lutte qui pouvait être fatale à son pays, de nous expliquer et de ne pas laisser aux hasards de la guerre le soin de régler les conditions de notre neutralité. Il nous arrivait ce qui déjà nous était arrivé en 1742. Louis XV avait dédaigné de sages avis; il s'était refusé à écouter le maréchal de Noailles, qui lui écrivait : « Méfiez-vous de la Prusse, sa fortune n'est pas faite. » Il s'était, comme l'empereur, mépris sur la balance des forces de l'Europe, il s'était exagéré, trompé par les souvenirs du passé, la puissance de l'Autriche, il s'était laissé prendre comme lui « aux paroles veloutées » d'un politique réaliste et avait permis à la Prusse de s'emparer de la Silésie sans se prémunir contre son égoïsme. Aussi son ambassadeur, le marquis de Belle-

lisle, fut-il éconduit lorsqu'il se présenta au quartier-général de Neisse pour rappeler à Frédéric II ses promesses au milieu de son armée victorieuse, comme M. Benedetti, l'ambassadeur de l'empereur, devait être éconduit, lorsqu'à Nikolsbourg, s'appuyant sur de simples assurances verbales, il venait revendiquer des provinces allemandes. En 1742, une politique imprévoyante avait permis à la Prusse de jeter les premiers fondemens de sa grandeur future : les mêmes fautes devaient lui permettre, en 1866, de couronner l'œuvre commencée par Frédéric II.

Mais si les violences de la Prusse victorieuse, à qui l'on réclamait Mayence, s'expliquaient, celles de l'Italie, qui était défaite, et à laquelle on offrait Venise, étaient sans excuse. Depuis plus de cinquante ans, elle n'avait pas cessé d'être l'objet de nos plus ardentes sympathies. Nos poètes la chantaient, nos artistes se prosternaient devant ses chefs-d'œuvre; nos historiens glorifiaient son passé et nos orateurs comme nos publicistes n'avaient cessé de prendre en main la cause de son indépendance. Tous nos gouvernemens, la monarchie de juillet, la république de 1848, même la restauration, lui avaient donné des marques efficaces de leur active bienveillance. L'empereur en avait fait le pivot de sa politique; il avait combattu pour elle en 1859, et c'était pour lui donner Venise qu'il avait laissé la guerre s'engager en Allemagne. Sans doute il avait eu tort de vouloir imposer un titre de plus à sa reconnaissance en l'obligeant à accepter de ses mains, alors qu'elle était trahie par le sort des armes, la Vénétie, qu'elle n'entendait devoir qu'à sa vaillance. Mais s'il avait péché, c'était par excès de sollicitude pour l'accomplissement de ses destinées. Il avait voulu, se préoccupant plus encore de ses intérêts que de ceux de la France, la garantir contre toutes les mauvaises chances de la guerre. Et l'Italie, qui certes n'eût pas refusé Venise si la Prusse avait subi des défaites, nous outrageait, se disant atteinte dans son honneur! Au quartier-général de Nikolsbourg, elle consacrait tous ses efforts à contrecarrer l'action de notre diplomatie, à empêcher la Prusse de signer un armistice; elle nous faisait perdre, en ne s'inspirant que des considérations les plus égoïstes, tous les avantages que nous étions en droit d'attendre de la guerre, elle causait à notre politique un préjudice irréparable. Napoléon III n'avait pas médité Machiavel. « Se prêter à l'agrandissement de ses voisins, disait cet habile homme, c'est préparer son propre amoindrissement. »

L'affranchissement de l'Italie était sans doute une idée généreuse. On comprend qu'elle ait passionné la France. Mais il est des conceptions qui, bien que grandes et généreuses, ne se concilient pas avec la raison d'état. Ériger en système une idée fausse et pour la réaliser la pousser avec un funeste parti-pris jusqu'à ses der-

nières conséquences, c'est conspirer contre ses propres intérêts. Le vieux prince de Metternich déclarait, après le congrès de Paris, où l'empereur se montra si sage et si modéré, qu'il était « la raison cristallisée. » Mais, deux ans plus tard, en le voyant à Plombières s'engager avec M. de Cavour, il disait : « L'empereur a encore de belles cartes en main, mais l'empire révolutionnaire périra sur l'écueil italien. »

III. — LA COUR A COMPIÈGNE.

La cour se trouvait à Compiègne à la fin du mois de novembre. Les chasses et les fêtes se succédaient ; on s'efforçait d'oublier Sadowa et les angoisses patriotiques qui l'avaient suivi. On se flattait que, sous le coup des premières émotions, on s'était exagéré la portée des événemens ; on croyait que rien n'était changé dans le monde, que le prestige de l'empereur n'avait subi aucune atteinte, qu'il resterait comme par le passé l'arbitre écouté de l'Europe. Il est de fait qu'à Compiègne rien n'était changé : c'était la même étiquette, les mêmes visages toujours sourians et aussi les mêmes ambassadeurs empressés et obséquieux, toujours appliqués à entretenir le souverain dans de funestes illusions. Mais pour les esprits clairvoyans, l'empire commençait à chanceler sur ses bases : « *Something is rotten in the state of Denmark,* » disait Marcellus à Horatio. L'empereur était taciturne et songeur ; il n'intervenait plus, comme il le faisait si volontiers jadis, dans les causeries auxquelles présidait l'impératrice et dans les distractions qu'elle ménageait à ses hôtes. La foi aveugle qu'il avait en son étoile s'affaiblissait de plus en plus. Il ne demandait plus au destin, qui lui avait départi tant de faveurs, que de le laisser remettre à flot sa politique désemparée. Il bornait son ambition et sa tâche à réparer les fautes commises et à prémunir son pays, par la réorganisation rapide de l'armée et l'habileté de sa diplomatie, contre les éventualités inquiétantes de l'avenir.

Malheureusement, la fortune ne revient pas à ceux qui en ont abusé. Il est d'ailleurs des fautes irrémédiables, ce sont celles qui touchent aux conditions vitales d'un pays. Un gouvernement peut, à la rigueur, dilapider les deniers de l'état, supprimer les libertés, et même désorganiser l'administration ; il suffit d'un gouvernement réparateur pour reconstituer les finances et substituer à l'arbitraire la liberté. Mais lorsque, sous l'influence d'idées fausses et préconçues, un souverain a méconnu les intérêts qui ont assuré à un pays sa force et sa grandeur, l'habileté d'un homme, la sagesse d'un gouvernement ne suffisent plus pour réagir contre les événemens, et pour reconquérir la situation perdue il faut alors non-seulement le patriotisme de nombreuses générations et les inspirations heu-

reuses de grands politiques et de grands capitaines, mais aussi des conjonctures extraordinaires, comme celles dont M. de Cavour et M. de Bismarck ont su tirer un si merveilleux parti, et dont l'histoire n'avait pas encore donné d'exemple.

Tandis qu'à Compiègne, on ne se préoccupait que de l'heure présente, la diplomatie de l'empereur veillait au dehors; elle avait le sentiment du danger, elle ne quittait pas des yeux M. de Bismarck, elle le suivait pas à pas dans ses évolutions, elle relevait ses actes et commentait les manifestations de sa pensée. Le 21 novembre, au sortir du conseil, M. de Moustier recevait de Francfort une dépêche d'une gravité exceptionnelle. Elle apprenait au gouvernement de l'empereur que M. de Bismarck avait su arracher aux ministres de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, et de Darmstadt au moment de la signature de la paix, des traités d'alliance offensive et défensive, qui mettaient en cas de guerre toutes leurs forces militaires à la disposition et sous les ordres du roi de Prusse. Voici ce qu'écrivait notre consul-général au sortir d'un entretien qu'il avait eu avec un ministre étranger de ses amis, accrédité dans le midi de l'Allemagne.

« Je vous ai demandé hier, en vous annonçant que j'avais pris possession de mon poste, de vouloir bien me laisser le temps de m'orienter et de me reconnaître dans cette Allemagne que j'ai connue fédérale sous la présidence de l'Autriche et que je retrouve, après cinq années passées à Turin et à Constantinople, bouleversée de fond en comble sous la domination militaire de la Prusse. Je ne pensais pas, en vous demandant crédit, que quarante-huit heures après mon arrivée, j'aurais le triste devoir d'apprendre au gouvernement de l'empereur que l'œuvre de sa médiation, à peine consacrée par le traité de Prague, était déjà transgressée... M. de X., avec la persévérance et l'esprit d'investigation qui caractérisent ce diplomate, est arrivé peu à peu, frappant à toutes les portes et procédant à la façon d'un juge d'instruction, à réunir tout un faisceau de preuves qui ne sauraient laisser aucun doute sur l'existence de traités secrets d'alliance offensive et défensive que la Prusse aurait imposés successivement aux quatre cours méridionales. C'est par voie d'affirmation qu'il a procédé, se servant des propos et des confidences des uns pour arracher des aveux aux autres. Le ministre des affaires étrangères de Bavière, m'a-t-il dit, a rougi, le ministre de Wurtemberg a balbutié, le ministre de Bade n'a pas nié, et celui de Hesse a tout avoué. — D'après M. de X., ces traités, dont l'existence ne saurait plus être mise en doute, seraient la reproduction d'une partie de la convention qui a servi de type aux états du Nord, et la Prusse se réserverait d'y ajouter, *lorsqu'elle n'aura plus à ménager la France*, les clauses qui lui assureront le commandement suprême et qui stipuleront en même temps la transforma-

tion des armées du Midi sur le modèle de sa propre organisation. »

Ainsi le traité de Prague, l'œuvre de notre médiation, était secrètement déchiré dans une de ses dispositions essentielles avant même d'être signé et la ligne du Mein, la limite marquée aux aspirations allemandes, et qui devait nous permettre un jour « de stipuler pour notre alliance le prix que nous jugerions convenable, » était militairement franchie.

Le coup était aussi rude qu'inattendu. Il projetait une lueur menaçante sur nos futurs rapports avec la Prusse. Nous y étions d'autant moins préparés que M. de Pfordten, au moment où il aliénait l'indépendance de la Bavière, poussait la duplicité jusqu'à implorer notre intervention, et que, deux jours après la signature de la paix, il nous remerciait avec effusion de l'assistance efficace que nous lui avions prêtée. Nous étions les dupes d'une comédie imaginée et mise en scène pour mieux détourner nos soupçons et déjouer la vigilance de notre diplomatie. Non-seulement le ministre prussien avait inspiré les protestations mensongères du ministre bavarois, mais il s'était appliqué à nous en confirmer la sincérité : « Sans votre intervention, nous avait-il dit, les cours du Midi ne s'en seraient pas tirées à si bon compte. » Le moment n'était pas venu encore de nous mettre face à face avec la réalité.

Un instant il fut question d'interpeller M. de Goltz. La démarche était grave, elle pouvait entraîner un conflit. Pour la risquer, il aurait fallu disposer d'au moins 300,000 hommes, et l'on n'improvise ni des armées ni des généraux initiés à la stratégie moderne. On préféra gagner du temps. La temporisation est souvent une habileté; cette fois, elle était une nécessité. La dépêche révélatrice fut transmise à nos légations en Allemagne. On espérait secrètement qu'elle serait démentie. Elle ne fut ni démentie ni confirmée. L'ambassade de Berlin seule, sans opposer des dénégations absolues, émettait des doutes. Il lui en coûtait de croire à tant de perfidie. On en conclut que les informations venues de Francfort pouvaient bien être marquées au coin de quelque exagération et que si des liens étaient réellement contractés entre le Nord et le Midi, ils ne devaient pas avoir le caractère qu'on leur prêtait. L'idée de la triade allemande qui plus tard, en un jour d'optimisme, devait à la tribune du corps législatif se transformer en la théorie des trois tronçons, nous était chère. Elle avait présidé à notre politique danoise et, en prenant corps dans le traité de Prague, elle constituait le bénéfice le plus clair de notre médiation. L'Allemagne divisée en trois groupes distincts était un gage certain pour notre sécurité et un moyen précieux pour nous faciliter le jeu des alliances. Il nous était dur de renoncer à un résultat chèrement acheté au prix du démembrement de la monarchie danoise et de la dissolution de la Confédération ger-

manique. On pouvait espérer d'ailleurs que les cours méridionales, placées entre la France et l'Autriche, qui avaient un intérêt égal à ne pas laisser transgresser les stipulations de Prague, chercheraient par la force des choses, une foi dégagées de l'étreinte du vainqueur, à échapper à l'absorption de la Prusse et à défendre leur autonomie.

L'empereur se flattait que son armée serait réorganisée et ses alliances assurées en temps opportun pour entraver les projets du cabinet de Berlin et le forcer à transiger avec nos intérêts. D'ailleurs le passage de la ligne du Mein n'avait rien d'imminent, en présence des haines et des rancunes que les violences de la Prusse avaient provoquées au nord et au midi. Il était permis de se faire illusion sur les sentimens de l'Allemagne. A aucune époque de son histoire, elle n'avait offert, au sortir de ses luttes, le spectacle de divisions et d'animosités aussi profondes qu'au lendemain de la guerre de 1866. Ce n'étaient partout que des colères et des imprécations. Les vaincus maudissaient le vainqueur et récriminaient les uns contre les autres. La Saxe reprochait à la Bavière d'avoir cédé à des calculs perfides en n'accourant pas à son secours. La Bavière accusait l'Autriche d'avoir déclaré la guerre sans être prête et sans lui avoir laissé le temps d'achever ses préparatifs. Les Hanovriens disaient que le prince Alexandre de Hesse, en restant à Francfort, impassible avec son corps d'armée, les avait perfidement laissé écraser à Langensalza. Le Wurtemberg parlait avec amertume des connivences coupables du gouvernement badois et du prince Guillaume avec l'ennemi commun, et l'Autriche, persuadée qu'elle avait été trahie par tous ses alliés, les abandonnait tous, sauf la Saxe, à la vindicte de la Prusse. Le gouvernement prussien, loin de se sentir désarmé par le spectacle de ces misères et de s'attendrir sur le sort de ses anciens confédérés, n'écoutait que ses ressentimens et sa seule pensée était de prendre tout ce qu'il était possible de prendre. Fidèle aux traditions de Frédéric le Grand, il ne s'appliquait qu'à organiser, à centraliser la Prusse, réservant à sa diplomatie et aux chances heureuses d'une nouvelle guerre le soin de compléter l'œuvre de l'unification générale et absolue. Il savait que ce n'est pas en subordonnant la raison d'état au sentiment ni en guerroyant pour des idées généreuses que les empires fondent ou conservent leur prépondérance. Aussi poursuivait-il son but avec une implacable obstination, persuadé que si les procédés violens et arbitraires soulèvent momentanément et à juste titre la conscience publique, les générations futures ne s'arrêtent que devant la grandeur de l'œuvre, sans se préoccuper des moyens mis en jeu pour l'accomplir ni des sacrifices et du sang qu'elle a pu coûter.

G. Rothan.

MARCO

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVIII.

On ne pouvait douter, à voir la mine de M. de Terris, qu'on était au lendemain d'un bal. Jamais mari qui veut déplaire à sa femme et lui donner un prétexte de rancune n'aurait mieux trouvé que le visage et les malgracieux discours d'André ce matin-là; mais Mme de Terris, à qui ces lendemains de fête devenaient familiers, n'en prit point la migraine, contre son ordinaire. Elle avait d'autres projets en tête, sans doute, car elle affronta paisiblement l'orage. Aucune impatience ne lui échappa : elle n'écoutait pas. Son attention paraissait si visiblement occupée ailleurs que le mari eut cette exclamation furibonde :

— Madame est absente?

Elle daigna revenir pour lui répondre :

— Vous le voyez bien. A quoi bon alors faire tant de vacarme à la porte?

Il n'est pas surprenant qu'André, congédié de la sorte, reçût fort mal la visite d'adieu que M. de Castillon vint lui faire, accompagné de sir R. Bruntson. Il ne leur dit pas nettement : « Allez au diable! » mais quelques boutades qu'il ne put contenir révélèrent assez clairement la furieuse envie qui le tenait d'être débarrassé de leur présence. Cette fantaisie manquait d'à-propos. L'Anglais venait tout justement lui demander si la location du pavillon était affaire conclue.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août, du 15 août et du 1er septembre.

Le notaire répondit d'un ton aigre-doux :

— Pas encore ; vous êtes terriblement pressé, monsieur !

— Oh ! non, dit-il en tirant sa montre, car il est déjà deux heures ; j'attends beaucoup, moi.

Il pouvait attendre ; Séraphin avait reçu l'ordre de ne pas s'occuper de cette affaire. André, d'abord surpris de la singulière fantaisie de l'Anglais, l'ayant épié durant le bal, s'était vite convaincu qu'il en voulait à sa femme : il ne la quittait pas des yeux. Dès lors, ce projet d'installation à sa porte lui apparut comme une manœuvre de séduction d'autant plus dangereuse qu'elle révélait une rare audace. Il est aisé de penser si le notaire allait prêter les mains aux arrangemens locatifs de sir R. Bruntson. Cependant celui-ci attendait toujours et, en attendant ainsi, il donnait à Mme de Terris, momentanément hors du logis, le temps de rentrer et de le rencontrer là, ce qu'André voulait éviter à tout prix. Il courut donc à l'étude, s'informer, disait-il, mais en réalité pour feindre d'en rapporter quelque réponse d'homme d'affaires, évasive et tortueuse, qui lui permît d'éconduire immédiatement ses hôtes.

Lorsqu'il revint, peu d'instans après, il paraissait plus calme ; Séraphin avait eu une idée :

— Mais, monsieur, si vous ne faites pas l'affaire, un autre la fera. Vous n'en voulez pas pour voisin ? Bon ; mais prenez-vous-y d'autre sorte. Ainsi, tenez : cette maison doit être inhabitable depuis treize ans qu'elle est fermée. Tâchez de décider cet étranger à la visiter avant de rien conclure : il reconnaîtra lui-même tout de suite l'impossibilité de l'habiter. Quelque fantaisie qui le tienne, il reculera certainement devant des papiers tombant en loques d'un mur suintant et vert de moisissure, en présence de tentures fanées, frangées par la vétusté et la dent des rats, de meubles vermoulus, enfouis sous la poussière,.. tandis que, si vous le butez, il s'entêtera, il louera sans regarder, il s'installera, il restaurera, et, ma foi !..

M. de Terris décida facilement l'Anglais à visiter la maison avant d'en signer le bail.

— Tout de suite, alors, dit sir R. Bruntson.

— Je vous accompagne, dit M. de Castillon.

En passant, on prit Séraphin, et tous quatre se dirigèrent vers la porte de sortie. Mme de Terris était debout sur le seuil, la traîne de sa robe noire relevée sur son bras, coiffée d'un petit chapeau rond, une cravache à la main.

Le sous-préfet s'écria :

— Vous montez à cheval ?

— Non, je promène Raïssa.

Elle tenait en laisse son grand lévrier, qui bondissait et tirait à plein collier pour s'enfuir.

André lui fit son plus mauvais visage, et d'une voix brusque :

— Où vas-tu?

Elle laissa passer ces messieurs, et, sur le même ton :

Je vais... où je meurs d'envie d'aller depuis longtemps et où je ne vais point par pitié pour vous. Aujourd'hui, un prétexte me permet de franchir ce triste seuil, je le saisis. D'ailleurs, je veux savoir du garde ce qu'est devenu Marco. Mais, vous-même, dit-elle sans lui donner le temps d'exhaler la colère qui tourmentait ses lèvres, où donc allez-vous? Vous n'aurez pas l'impudence, je suppose, de nous accompagner?

André arrivait à ce degré de fureur qui donne à l'homme le plus doux une envie folle de frapper la femme qu'il adore. Celle-ci le blessait à tous les endroits de son cœur : dans le remords de ses souvenirs, comme dans son amour absolu et jaloux. Ces derniers mots l'aveuglèrent. Il fit un geste brutal pour saisir Alice et la rejeter dans la maison : sa main s'abattit sur le poignet de la jeune femme.

Elle ne dit rien, mais tourna la tête vers ces trois messieurs qui s'éloignaient à petits pas, causant haut, avec une intention marquée de discrétion. Sauf eux, le chemin était désert. Alors elle dégagea son bras, d'un mouvement sec, puis le releva du même coup à la hauteur de sa tête, sa main tenant la cravache, prête à frapper.

— Prends garde! gronda André, la menaçant du regard.

Elle abaissa dédaigneusement le bras et lui dit avec lenteur.

— André, voici une lâcheté que je vous revaudrai.

Elle se pencha vers Raïssa, défit sa laisse et lui donna congé d'un coup de cravache; puis, rejoignant ces messieurs, elle leur dit, de façon à être entendue de son mari :

— M. de Terris me charge de l'excuser près de vous, il est retenu en ce moment à la maison; voulez-vous m'accepter pour le remplacer?

Le printemps se décidait enfin à faire acte de présence. L'air était doux. Toutes les branches avaient leur poussée de verdure, ce vert éclatant et tendre, qui est la fraîcheur de jeunesse des feuilles. Chaque fois qu'on les revoit à cette heure de leur éclosion, malgré soi, on se souvient de son propre printemps. Quand la saison nouvelle revient, elle ne rapporte pas seulement les fruits et les fleurs; elle ramène aussi les souvenirs dont les fleurs sont flétries et les fruits dévorés ou perdus.

En approchant de la grille, à travers laquelle on apercevait l'allée qui conduisait au pavillon, Alice se taisait pour écouter s'éveiller en elle ces voix qui lui parlaient du passé. Séraphin marchait auprès

d'elle, silencieux aussi, comme pour aider à sa rêverie. Sir R. Bruntson faisait sa cour à Raïssa en plusieurs langues, dont se moquait le sous-préfet, qui ne les comprenait pas aussi bien que le chien. A quoi l'Anglais répondait en faisant observer que cet animal ne le traitait point en étranger; que, du reste, le chien, dans son admirable instinct, ne reconnaît pas de différences de races entre les hommes, à moins d'avoir été dressé à cela ; il divise l'espèce humaine en deux catégories, amis et ennemis, et une fois qu'il s'est prononcé, son jugement est presque toujours irrévocable : quoi qu'on fasse, il flatte ou il mord. M. de Castillon allongea la main vers Raïssa : la bête gronda et montra ses dents aiguës, puis se réfugia dans les jambes de son nouvel ami.

— Vous voyez, dit tranquillement celui-ci.

— Sot animal! fit le sous-préfet.

— Pourquoi? C'est une question de sympathie, dit l'Anglais en caressant doucement la tête effilée du chien, qui, décidément, marchait sur ses talons. Il ajouta :

— Tu viendras me voir, Raïssa?

— Elle ne sort jamais sans moi, déclara sèchement Mme de Terris.

L'Anglais sourit et ne répondit pas.

On atteignit la grille. Alice pensait que les gonds rouillés ne céderaient pas. Séraphin appuya à peine; la porte s'ouvrit sans un bruit, sans un grincement. Ils entrèrent, et Mme de Terris s'écria :

— Rien n'est changé! on dirait que c'est hier...

En effet, dès l'entrée, on s'apercevait que le parc était entretenu avec un soin extrême; les arbres taillés et nettoyés, les allées sablées où ne poussait pas un brin d'herbe; nulle marque d'abandon. Alice, qui errait parfois dans la partie du bois où on ne pouvait la voir, n'avait pas remis le pied depuis treize ans sur ce chemin jadis si connu, et où elle retrouvait maintenant, lui semblait-il, jusqu'à la trace de ses pas. Elle se prit à courir d'un banc à l'autre, d'un arbre à un arbre, les touchant craintivement de sa main, émue, troublée, toute livrée à ses souvenirs.

Elle se tourna tout à coup vers ces messieurs et leur dit :

— C'est que j'ai appris à marcher en m'accrochant à tout ce que voyez là. Il y a des lambeaux de mes robes à chaque buisson,.. et un peu de mes premiers rêves aussi. Cela remue le cœur, surtout...

Elle n'acheva pas, secoua impatiemment les épaules, puis, s'efforçant de rire :

— Il y a vraiment des heures dans la vie où l'on est très bête... Vous allez penser que les Françaises sont bien extravagantes, n'est-ce pas, monsieur?

Elle s'adressait à sir R. Bruntson, qui répondit :

— Extravagante? comprends pas. Mais je comprends que l'on ait des regrets.

Comme elle ne disait rien, il ajouta :

— Et c'est très inutile les regrets : cela n'efface rien.

Elle regarda, surprise, ce long visage morose et froid, puis se rapprochant de M. de Castillon et lui désignant l'Anglais, qui maintenant interrogeait Séraphin sur l'étendue du domaine :

— Vous allez le remporter, s'il vous plaît. Que voulez-vous que nous en fassions ici? D'abord il me fait peur avec ses yeux qui ont l'air de s'enfoncer dans les vôtres; je sens que je lui dirais des sottises. Il m'agace.

— Vous lui plaisez cependant.

— Moi?

— C'est assez évident, il me semble.

— Eh bien! emmenez-le.

— J'ai essayé; car, quoique vous en disiez, il a de l'esprit, et il déteste les femmes; deux raisons, surtout la dernière, pour qu'il parvienne à séduire une capricieuse.

— Grand merci!.. Emmenez-le donc!

— Impossible; il m'a déclaré que, depuis qu'il vous avait vue, il ne s'ennuyait plus.

— C'est flatteur. Je vais aller faire un voyage.

— Il vous suivra.

— Allons donc!

— Vous savez bien comme ils sont tous.

— Vous avez eu une belle idée de nous amener ce personnage? où avez-vous fait cette trouvaille?

— A Londres, chez un ami commun, qui tient sir Robert en fort grande estime. Comme il se disposait alors à venir promener en France sa maladie nationale, je l'invitai à venir chez moi et, ma foi, il y est venu. Il s'apprêtait à repartir lorsque l'idée lui vint de m'accompagner ici : votre beauté, madame, a fait le reste.

— Eh bien! si ma vue le distrait, je me charge de le priver de cette distraction.

— A moins que vous ne changiez d'avis.

— Vous savez bien que je n'en change jamais, dit-elle avec malice.

Il répondit d'un ton pédant :

C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir vous plaire.

Mais elle, le regardant en dessous avec coquetterie :

— C'est peut-être beaucoup que ne déplaire point.

— Démon! s'écria à demi-voix le sous-préfet, qui, tout édifié qu'il fût sur la sincérité de ces mines agaçantes, ne laissait pas d'en être ému.

Un instant distraite de ses souvenirs, Alice les retrouva brusquement en relevant les yeux. On était arrivé au bout de l'allée. Le pavillon, entièrement clos, s'élevait au milieu des pelouses verdoyantes et déjà fleuries par les primevères aux multiples couleurs. Le toit rouge brillait au soleil, environné du vol incessant des hirondelles cherchant leurs anciens nids. Aucun de ses charmes d'autrefois ne manquait à cette riante retraite, si ce n'est ses hôtes disparus : le temps avait tout respecté, ou bien une main active avait un à un réparé ses outrages. La volière vide derrière ses barreaux étincelans apparaissait toute blanche, et sur son toit pointu, où courait déjà la feuille étoilée des clématites, on ne voyait ni les mousses rongeuses ni les noirs débris que font pleuvoir les années. En retrouvant dans toute leur fraîcheur ces lieux qu'elle croyait ensevelis sous la végétation envahissante des ruines, Alice éprouva une surprise violente, comme si elle assistait à une résurrection.

— Qui donc habite ici? murmura-t-elle.

— Moi, aurait pu répondre Séraphin, s'il n'eût gardé le secret de ses soins pieux comme d'un crime.

Sir R. Bruntson examinait autour de lui d'un air satisfait et disait tout haut :

— Bien, bien, je ne m'ennuierai pas du tout.

— Je comprendrais cela, dit M. de Castillon, si vous n'y deviez pas habiter seul.

— Oh! répondit l'Anglais, j'aurai mon idée.

Et il regarda Alice, qui lui tourna le dos.

Elle aperçut alors le garde qui venait à eux, son bonnet de laine à la main; devançant tout le monde, elle courut, et lui dit :

— Est-il vrai que vous ayez l'ordre de louer cette maison et dans l'état où elle a été laissée?

— Hélas! mon Dieu, oui, répondit l'homme d'un ton affligé.

Depuis treize ans qu'il vivait en paix sur ce domaine, dont il ne connaissait le propriétaire que par les instructions écrites qu'il en recevait sous le couvert mystérieux de Séraphin, il ne craignait rien tant que de changer de maître.

— Qui donc vous a donné cet ordre, M. Delange ou ses héritiers?

— Ses héritiers? cria l'homme; mais il n'est pas défunt, grâce à Dieu!

— Ah!

Et Alice eut un éclair de joie qui s'éteignit soudain. Elle reprit :

— Mais alors, c'est qu'il ne doit plus revenir?.. Savez-vous, —

elle hésitait, — savez-vous s'il est marié? — Elle reprit très vite :
— Savez-vous s'il est établi définitivement en Amérique?

— Attendez donc! Je crois bien qu'il me dit quelque chose comme ça dans sa lettre de ce matin.

L'homme mit son bonnet sous son bras et cherchant dans ses poches, il en tirait une lettre; mais Alice, impatiente, tendit la main en disant :

— Voulez-vous me laisser lire?

— Si c'est un effet de votre bonté, madame.

Elle se remit à marcher, car ces messieurs étaient derrière elle, et elle lut :

« New-York, 1er avril.

« Vous avez dû recevoir des ordres de la personne accoutumée pour la location du Pavillon, et des bois et terrains qui en dépendent. Vous livrerez toutes les clés de la maison, et si les locataires veulent acheter, vous m'en ferez part au plus tôt. Je désire me défaire de ce domaine, où je ne reviendrai plus, mes intérêts me retenant pour toujours en Amérique.

« MARCEL DELANGE. »

Alice rendit ce billet, sans dire mot, au garde qui la suivait. Le cœur serré, elle continua de marcher lentement, la tête baissée. Elle pensait :

— Il ne reviendra plus... Il a oublié. Allons, le sort en est jeté! Rien ne me retient désormais; à mon tour d'oublier... C'est comme une tombe qui se ferme dans mon cœur!.. J'y tenais pourtant, à cet amour d'autrefois. Ah! si l'on recommençait la vie!.. Mais suis-je folle de m'enfoncer dans ces regrets... inutiles! comme dit ce personnage.

Elle se retourna alors et s'aperçut qu'elle avait dépassé la maison; on l'avait laissée aller seule.

A ce moment, le garde ouvrait la porte, et sir R. Bruntson s'apprêtait à en franchir le seuil. Elle revint en courant et lui barra le passage, disant résolûment à l'Anglais, qui la regardait de fort près :

— Vous êtes bien décidé à prendre cette maison?

— Oui, beaucoup.

— Vous voulez la visiter?

— Je veux.

— Eh bien! faites-moi la grâce de me la laisser parcourir avant vous. Je ne vous le cache pas, je suis très émue. Je vais retrouver là des souvenirs douloureux. Je désire être seule pour m'y abandonner quelques instans. C'est un passé qui va disparaître à jamais pour

moi et que je voudrais revoir encore une fois... Ces appartemens ont été laissés dans l'état où les ont abandonnés... ceux qui sont partis. Avant que nul ne touche à ces reliques, je veux respirer leur parfum qui date de si loin et ne s'est pas encore évaporé. Après, l'on jettera leurs cendres au vent...

Une idée subite lui traversa l'esprit; elle regarda ardemment sir R. Bruntson :

— Oh! si vous étiez généreux!

— Si j'étais généreux? fit l'Anglais presque troublé.

— Vous n'entreriez pas ici. Vous attendriez, vous me donneriez le temps de rappeler à... celui qui l'oublie qu'il manque de respect à une morte en livrant ainsi au premier venu ses plus intimes souvenirs.

Sir R. Bruntson répondit froidement :

— Je le regrette, mais tout cela est très original et donne du prix à cette habitation. Je la veux tout de suite et telle qu'elle est. J'aime beaucoup ces petites histoires, moi...

— Vous n'avez pas de cœur, lui jeta violemment la jeune femme.

Il répondit :

— Je ne crois pas.

M. de Castillon, par une sorte de discrétion boudeuse, s'était tenu à l'écart pendant ce colloque; mais, apercevant l'expression étrange qui animait le visage d'Alice, il se rapprocha vivement. Elle, le voyant venir, dit au garde :

— Les clés?

— Elles sont aux portes.

La jeune femme s'élança dans la maison, et sir R. Bruntson s'installa sur le seuil, à la place qu'elle venait de quitter.

— Entrons-nous? dit le sous-préfet.

— Plus tard.

Et se tournant vers le garde, il lui donna sans compter plusieurs pièces d'or en disant :

— Je loue.

Puis il jeta son pardessus à l'homme et le congédia d'un geste.

— Vous m'enverrez Jack, s'il vous plaît, dit-il au sous-préfet.

— Comment! vous restez?

— Je reste.

XIX.

Alice traversa sans s'y arrêter les appartemens du rez-de-chaussée, qui n'avaient rien de bien intime. Son regard cependant se posa sur la place qu'elle occupait jadis à la table de la salle à man-

ger, qui brillait d'un éclat de propreté extraordinaire, et elle ressentit un premier coup de l'émotion qu'elle venait chercher en apercevant, rangés côte à côte le long du mur, leurs deux fauteuils, à Marco et à elle, lorsqu'ils étaient tout petits, ces fauteuils d'enfant perchés sur de grands pieds pour atteindre la table. Elle vit cela dans l'ombre; un peu de jour arrivait seulement par un trèfle taillé dans le haut du volet. Puis elle gagna l'escalier qui tournait sous une lanterne en verres de couleur où le soleil frappait. A cette clarté gaie, les marches reluisaient, la rampe se tordait brillante sans un atome de poussière. Là, comme au dehors, le temps n'avait rien détruit, rien flétri. Une inquiétude venait à Alice : cette étrange netteté, qui dénotait des soins journaliers, lui donna la peur qu'on eût mis « de l'ordre » dans tous les appartemens, faisant ainsi disparaître les traces personnelles, le désordre familier et poignant qu'elle était avide de contempler. Cette crainte cessa dès qu'elle atteignit le premier étage. Par la porte ouverte qui lui faisait face, la chambre de Marco lui apparut toute bouleversée, telle encore qu'avait dû la laisser un départ précipité.

On eût dit que Marco venait de sortir. Ses livres, ses cahiers d'étude, empilés et oubliés sans doute sur un coin de la cheminée, paraissaient intacts, sans une moisissure, sans un grain de poussière. Les meubles entr'ouverts, à moitié vides, les vêtemens épars sur les chaises ou à terre, déployés et froissés comme si l'on venait de les quitter, des jouets même, qu'on eût dit jetés violemment dans le coin où ils gisaient à demi brisés, tout cela était net, propre, conservé par miracle, et ne parlait ni de passé ni d'oubli. Elle était venue, pensant trouver un entassement de vieilleries et de ruines sous lesquelles elle se fût complu à chercher le passé enseveli, comme on cherche un sentier perdu sous la neige. Et ce passé se présentait inopinément à elle éclatant de fraîcheur et de vie. Le trouble apporté dans ses sensations se tourna en frayeur : un saisissement la prit. Si quelque bruit se fût fait entendre, elle eût crié. La jeune femme rappela son courage et, le pas raide, traversa cette chambre, se dirigeant vers une porte qui communiquait à l'appartement de Mme Delange. Le parquet eut un craquement sec; elle s'arrêta, le cœur battant. Décidément ce n'était plus de l'émotion qu'elle ressentait, mais un insurmontable effroi. Elle revint sur ses pas, n'osant pénétrer dans l'obscurité complète de la chambre de Marine, se méfiant de la peur très réelle qui la tenait. Elle pensa que la porte qui ouvrait sur le palier lui donnerait un peu de jour; elle sortit, et d'un seul mouvement ouvrit cette porte toute grande. Puis elle s'arrêta sur le seuil, inquiète, soupçonneuse de quelque effroi nouveau.

Là aussi le temps, ou une dévotion passionnée, avait tout respecté et tout conservé. Le lit n'était point défait : sa couverture de dentelle l'enveloppait chastement; mais sous les rideaux écartés, on le voyait affaissé, creusé pour ainsi dire dans sa longueur par la trace du corps qui s'y était reposé. Le peignoir blanc de Marine pendait sur un fauteuil, les manches flottantes. L'air qui vint de la porte, ainsi brusquement poussée, les agita, et la première chose que Mme de Terris aperçut du seuil, ce furent ces bras de robe qui se soulevaient. Le courage faillit lui manquer; elle étouffa un cri et pour se rassurer parcourut la chambre d'un regard rapide. Tout lui sembla doux, calme, serein, empreint du charme exquis de celle qui n'y était plus. On eût dit que sa main défaillante venait à peine de toucher à ces objets épars, ces mille riens dont la femme s'entoure : l'éventail à demi ouvert, le flacon brisé en tombant, des rubans noués en flots et détachés de quelque corsage, des chiffons de dentelle, des épingles d'or tordues par les cheveux et à peine brunies par les ans, Alice vit et reconnut tout cela. Ses yeux s'arrêtèrent un instant sur une chaise basse à demi tournée vers le petit bureau en bois de rose où Marine écrivait, et où l'on voyait encore des feuilles étalées, la plupart remplies, et la plume toujours dans l'encrier, où l'encre avait séché comme les larmes répandues sur ces feuilles. Puis son regard se leva vers un cadre recouvert d'un crêpe au travers duquel le visage de Marine souriait encore, et, joignant les mains, elle murmura dans toute l'effusion de son cœur :

— Oh! pardon, pardon!

Et elle pleura silencieusement.

Alice, maintenant femme, comprenait jusqu'à les ressentir elle-même ces douleurs atroces qu'elle avait infligées à une autre femme, sans le savoir, il est vrai, mais pourtant par sa faute, et une faute d'autant plus réelle que, pour la commettre, elle avait trahi l'espoir d'un malheureux enfant, lui enlevant ainsi d'un même coup tout ce qu'il aimait. Ce désastre, ce deuil, l'exil de l'enfant, tout cela était son œuvre. Pour avoir manqué de vertu, d'une vertu bien facile alors, elle avait déchaîné ces maux et bien d'autres encore qu'elle sentait venir comme un orage par les vibrations de ses nerfs. Elle songea que, si elle n'eût été une fille pervertie, cette maison serait devenue un nid follement joyeux, où deux couples, ivres d'un mutuel amour, eussent jeté une nombreuse et bruyante couvée.

Et le nid était désert...

Elle s'accusa ainsi humblement, amèrement. Longtemps elle s'oublia à se condamner et à alimenter ses regrets sans qu'aucun retour égoïste lui donnât la pensée de se justifier vis-à-vis d'elle-même en invoquant et sa jeunesse et son obéissance aux volontés paternelles.

Elle reconnaissait qu'elle n'avait jamais fait et ne ferait jamais que sa volonté, une volonté qui prenait sa source dans l'inspiration des sens sans le moindre contrôle de la raison. Mal dirigée, privée de bons conseils et d'exemples de vertu, elle devait céder à ses instincts devenus trop puissans pour que sa raison mal exercée pût les contraindre; mais elle y cédait avec une sorte de violence farouche et de résignation hautaine qui la gardaient de toute bassesse : elle savait se repentir et ne sut jamais s'absoudre. Ses larmes coulaient pendant qu'elle errait avec une précaution pieuse à travers les objets consacrés pour elle par le martyre de Marine. Le tapis étouffait le bruit de ses pas et le silence n'était troublé que par le frôlement de sa robe et le souffle plaintif que ses sanglots contenus faisaient monter à ses lèvres. Soudain son effroi, qu'elle avait un instant oublié, lui revint en entendant glisser autour d'elle le bruit léger qu'elle-même éveillait. Frissonnante, les yeux dilatés, elle s'adossa au mur, retint son haleine et écouta. Elle ne bougeait ni ne respirait, et son oreille percevait encore un murmure indistinct, faible et confuse rumeur qui flotte plutôt dans le cerveau qu'en dehors de soi, quand on fait un effort violent de l'ouïe pour saisir les insaisissables vibrations de ce que nous nommons le silence. Cette fois la peur l'emporta. Pressée de fuir, elle se jeta dans le boudoir qui communiquait à la chambre par une portière soulevée. L'obscurité l'aveugla; mais n'osant revenir sur ses pas, elle courut à une fenêtre, l'ouvrit, poussa les volets brusquement et se retourna, le cœur bondissant.

Maintenant le soleil dansait sur les fleurs du tapis, vives et nettes. Les jardinières débordaient de plantes admirablement vertes et lustrées. Des jacinthes grimpaient dans leurs cornets de cristal. Des livres, quelques-uns ouverts, couvraient la table laquée, dont les incrustations de nacre brillaient avec des reflets d'arc-en-ciel. Et près d'eux, la broderie inachevée de Marine découpait ses fines dentelures. Son dé de vermeil restait couché à côté de l'ouvrage : c'était miracle qu'il n'eût pas roulé sur le coussin de soie pourpre, où l'on voyait encore la trace mignonne d'un pied. Sur la cheminée, dont la pendule marquait l'heure avec un tic-tac effrayant, les flambeaux garnis de bougies, dont plusieurs à demi consumées, en supportaient d'autres qui paraissaient éteintes depuis peu.

Alice, plus épouvantée encore, parcourait tout cela d'un regard éperdu de surprise et d'anxiété. Elle pensait :

— Que se passe-t-il donc ici? C'est à croire qu'elle n'est pas morte, qu'elle y vit cachée... Mais non, puisqu'on ouvre les portes maintenant. Alors pourquoi avoir conservé jusqu'à cette heure toutes ces choses, avec ce soin inouï qui tient du prodige, et les abandonner ainsi, brusquement, sans rien réserver, pas même un souvenir?

Livrer cela... oh! c'est odieux! L'oubli est donc venu tout à coup avec un bonheur inespéré peut-être,.. un amour qui a tout guéri, tout effacé!

Alors elle se prit à dire haut :

— Eh bien! tant mieux. Qu'il soit heureux, lui, au moins, le pauvre enfant! Il l'a chèrement acheté, son bonheur! Allons, laissons cela; fermons à tout jamais ce livre sur le premier nom que mon cœur a murmuré : Marco!

Elle répéta : — Marco! mais plus bas, comme un écho qui s'éteint.

Puis elle songea qu'elle devait partir et regarda encore une fois autour d'elle lentement : muet adieu que la pensée envoie et que le regard porte aux choses qu'on perd et qu'on regrette, se posant sur chacun d'eux, pénétrant et long comme un dernier baiser.

Elle aperçut alors sur la cheminée un objet qui attira vivement son attention, et, s'approchant, elle reconnut aussitôt un petit portefeuille, tout usé, lui, bien humble, un carnet d'enfant qu'elle avait donné à Marco un jour de fête. Le chiffre, bien que presque effacé, se devinait encore. Elle s'en empara, un peu tremblante d'oser toucher à quelque chose dans ce lieu étrange, mais décidée cependant à sauver au moins ceci de la destruction qui allait atteindre tout le reste. Une curiosité émue lui fit examiner sur-le-champ l'objet qu'elle s'appropriait. Les petites poches de côté étaient vides, le crayon existait encore, le même, cassé d'un bout et tout mordillé de l'autre par la dent distraite de l'enfant. Elle porta ce côté-là à ses lèvres furtivement comme pour ne pas voir elle-même à quel sentiment elle cédait, puis le remit en place et feuilleta les pages jaunies, noircies, déchirées pour la plupart. Sur quelques-unes de bizarres essais de dessin restaient assez visibles pour témoigner d'une irrévérence marquée envers les règles les plus élémentaires de cet art. Les figures surtout étaient malheureuses : certains profils montraient leur œil de face, comme les anciennes peintures égyptiennes. Sous l'un d'eux, il y avait écrit : « Ceci est le portrait d'Alice; » et peu s'en fallut que la jeune femme ne se prît à rire en contemplant ce petit monstre aux cheveux furieusement ébouriffés par le crayon de l'artiste, assurément trop fidèle en ce dernier point. En tournant la page, elle pensa tomber sur une leçon de botanique : une petite branche, dont toutes les feuilles étaient soigneusement ouvertes et appliquées sur le papier, avait conservé, en séchant ainsi, ses fines nervures et sa pâleur verte. Deux étroites bandes la tenaient fixée, et dessous, on avait écrit à la plume ces mots : « Alice vient de me donner ce rameau de frêne, en me disant : Prends ceci pour gage, je t'attendrai. Je le lui rendrai le jour de notre mariage, ou le jour où je me vengerai d'elle si elle manque à sa promesse. »

Alice eut une exclamation désolée en retrouvant là cet engagement et se rappelant les circonstances dans lesquelles elle l'avait pris.

— Oh! je me souviens, je me souviens,.. murmurait-elle attendrie et appuyant sur sa poitrine le petit rameau desséché. Ses paupières s'abaissèrent; son regard se tourna vers le passé. Elle parlait à demi-voix:

— Je le vois encore, là-bas, tout pâle, frissonnant, avec ses grands yeux qui m'effrayaient, quand il me dit, en prenant cette branche verte que je lui donnais, moi, en me jouant, hélas! « Si tu me trompes, je te tuerai... » Il était debout devant moi, ses joues plus blanches que la neige, il me regardait fixement. Alice ouvrit les yeux; elle était devant la cheminée, la glace lui renvoyait son image et avec elle, une autre qui se dressait au-dessus de son épaule, longue figure blême qui attachait sur elle un regard immobile.

La jeune femme poussa un cri terrible:

— Marco!

Et elle se retourna, folle de terreur.

Sir R. Bruntson s'inclina tranquillement:

— Je vous demande pardon, c'est moi; je vous ai fait peur?

— Oh! monsieur! dit-elle haletante, j'avais oublié que votre curiosité maladive pouvait m'espionner. Vous avez failli me tuer; je n'en puis plus.

Elle défaillait et s'accrochait aux draperies de la cheminée.

— Remettez-vous, je vous en prie, lui dit l'Anglais, presque affable, et pardonnez-moi. Je craignais qu'il ne vous fût arrivé quelque accident; il y a deux heures que vous êtes là. Ces messieurs, vous croyant repartie, s'en sont allés.

Mme de Terris, subitement inquiète, se ranima.

— Ils m'ont laissée?.. dit-elle avec un trouble visible, et elle ajouta presque inconsciemment: Seule avec...

Sir R. Bruntson lui montra Raïssa couchée en travers de la porte; son geste poli disait:

— Seule, en effet, avec votre chien; moi, je ne compte pas.

Mais elle avait peur de lui, doublement peur depuis qu'il venait de lui apparaître comme le fantôme de ses remords au moment même où sa pensée l'évoquait. Elle se dirigea vers la porte, en se raidissant pour ne point paraître s'enfuir. Il recula pour la laisser passer: mais au moment où elle allait franchir le seuil, en repoussant le lévrier, qui paraissait chez lui, il l'arrêta d'un geste:

— Pardonnez-moi, madame, de vous faire remarquer que vous emportez distraitement un objet qui appartient à cette maison.

Alice rougit et fit un mouvement pour jeter le portefeuille; puis, se ravisant:

— Cet objet est à moi.

— Je n'en doute pas; mais vous l'avez retrouvé ici, et, comme tout ce qui est ici est sous ma responsabilité, je suis obligé de vous prier de remettre ceci où vous l'avez pris : il ne m'appartient pas d'autoriser personne à retirer quoi que ce soit de cette maison; vous devez comprendre l'obligation qui m'en est imposée.

— Ou la curiosité qui vous tient, dit-elle avec impertinence.

— Si vous voulez bien déposer ce carnet à sa place primitive, continua l'Anglais sans s'émouvoir, je vous donne ma parole d'honneur qu'il ne sera point ouvert.

Alice regarda sir R. Bruntson face à face; son regard, audacieusement inquisiteur, demandait clairement : « Es-tu honnête? » Il lui sembla, mais ce ne fut qu'un éclair, voir glisser un frisson sur ce visage de marbre, quelque chose qui ressemblait à une émotion rapide, tandis qu'elle dardait sur lui ses yeux brûlans. Cependant elle parut rassurée : avait-elle lu dans les traits nobles, réguliers, presque beaux de l'Anglais une garantie de loyauté? Elle revint à la cheminée, posa le portefeuille et appuya la main dessus en disant :

— J'ai votre parole.

Puis elle quitta l'appartement, accompagnée jusqu'à l'escalier par l'étranger, qui la conduisait en maître de la maison. Durant ce court trajet, une idée lui revint. Il ne lui avait pas été possible d'empêcher sir R. Bruntson d'entrer dans cette maison; mais peut-être ne rejetterait-il pas une demande moins absolue. Sur le point de descendre la première marche, elle se retourna :

— Il est possible que je me sois trompée sur votre compte, monsieur, lui dit-elle gravement; il ne m'en coûte jamais de revenir sur une opinion, et il ne tient qu'à vous de modifier celle, peu bienveillante, je l'avoue, que j'ai d'abord conçue de votre caractère. Je vous demanderai donc, comme une grâce dont je vous serai toujours reconnaissante, de conserver sans y rien toucher, l'appartement qui communique à ce boudoir d'où nous sortons. Il a été occupé par une femme que j'ai beaucoup aimée et il est tout rempli de ces souvenirs délicats, de ces riens familiers, dont la profanation doit blesser la pudeur d'une femme jusque dans sa tombe... Je vous en prie, tenez, je vous en supplie, accordez-moi cela.

Elle crut qu'il allait refuser, car il se taisait; peut-être était-il plus ému qu'il ne croyait digne de le paraître; il répondit cependant, mais d'un ton moins assuré :

— J'obéirai.

— Merci! lui dit-elle avec effusion.

Et, dans un élan de franche reconnaissance, elle lui tendit la main.

Sir R. Bruntson enferma cette main dans la sienne, la secoua et la laissa retomber vivement, pas assez vite toutefois pour qu'Alice ne sentît bien qu'il tremblait.

Sa frayeur la reprit; elle appela Raïssa et descendit rapidement, écoutant si l'Anglais s'empressait sur ses pas; elle n'entendit rien. Elle se retourna et ne le vit plus. Alors elle se jeta hors de la maison et, d'une course folle qui lui rappela ses équipées de jeunesse, elle traversa les massifs, atteignit l'allée du parc, où elle s'engagea, et disparut bientôt sous bois avec le grand lévrier noir qui bondissait à ses côtés.

XX.

Aux élections du 24 mai, le baron de H. obtint une majorité dite écrasante. Les libéraux de Saint-Price attribuèrent leur échec à la défection du clerc de M. de Terris, qui, depuis le jour du comice, s'était abstenu de toute propagande électorale. M[me] de Terris pensa que ses séductions avaient porté leurs fruits; et pour récompenser Séraphin de ce qu'elle considérait comme une soumission éclatante, elle l'admit dans son intimité et lui donna des marques toutes nouvelles de sa confiance. Séraphin avait atteint son but. Ses allures discrètes le désignaient du reste pour l'emploi de confident.

Depuis peu il existait entre eux un petit manège de signes, de chuchotemens familiers, de regards d'intelligence qui échappa d'abord à l'observation soupçonneuse de M. de Terris; sa jalousie venait enfin de rencontrer un objectif sérieux : sir R. Bruntson. Après huit jours d'une retraite absolue, pendant laquelle son valet, l'énigmatique Jack, défraya seul la curiosité du bourg, l'Anglais reparut. Le notaire crut le trouver plus sec, plus pâle, d'où il conclut que la passion qui le tenait était aussi violente qu'audacieuse.

— Vous venez prendre congé de nous? lui dit-il, le premier jour que sir R. Bruntson se présenta chez lui; les huit jours que vous vous proposiez de rester sont écoulés.

— C'est vrai, mais j'ai changé d'idée.

— Ah!

— Oui, et je veux mourir là.

André le regarda; puis, avec une naïveté féroce :

— Je comprends!

— Qu'est-ce que vous comprenez?

André esquissa gracieusement le geste d'un homme qui se fait sauter la cervelle.

— Oh! non! répondit tranquillement l'Anglais, ce n'est pas cela.

— Ah! ce n'est pas cela, répéta machinalement le notaire.

— Non; je veux acheter le domaine.

Cette fois les sourcils d'André se rapprochèrent violemment.

Mme de Terris, présente à cet entretien, regardait fixement sir R. Bruntson. Pendant une minute, ils restèrent seuls, on avait appelé le notaire à l'étude; l'Anglais s'adressa vivement à la jeune femme :

— Ce que j'en fais, madame, est pour vous obéir au-delà même de vos vœux. Personne ne touchera aux appartemens qui renferment vos souvenirs. J'habiterai le rez-de-chaussée de la maison, tout le reste est à vous.

Alice détournait les yeux, embarrassée et troublée de cette marque non équivoque d'attachement ou de séduction, et ne sachant comment y répondre.

André rentra, remarqua ce trouble, et pensa éclater. Mais sir R. Bruntson se levait, et il se retira après avoir demandé à Mme de Terris la permission de la revoir, ce qu'elle lui accorda de fort bonne grâce. Il n'abusa point de cette permission et sut mettre tant de réserve dans ses rares et courtes visites que le notaire, toujours à l'affût d'un prétexte pour lui fermer sa porte, dut se résigner, en maugréant, à la lui laisser ouverte.

Cette parfaite discrétion était loin cependant de le rassurer. Il y voyait une ruse d'autant plus habile que les visites de sir R. Bruntson arrivaient presque toujours quand le mari n'y était pas. Il eut alors l'inspiration familière aux époux maladroits; ayant remarqué que sa femme recherchait maintenant la solitude, il s'avisa qu'il y aurait bien moins de chances pour qu'elle se rencontrât seule avec sir R. Bruntson si elle vivait plus entourée, et il s'efforça d'attirer plus fréquemment près d'elle les personnes qui ne lui inspiraient aucune inquiétude. Parmi celles-ci, Bernard brillait à ses yeux d'un mérite particulier : il n'avait jamais fait la cour à sa femme. Après trois ans de relations suivies, André, convaincu que le jeune homme respectait scrupuleusement le bien d'autrui, l'appela donc chez lui à toute heure et en fit le compagnon le plus assidu d'Alice. Mais l'heure avait fui pour Bernard des luttes généreuses, des scrupules honnêtes : la passion couvrait toutes les voix de la raison et de l'honneur de sa voix éclatante. Depuis l'heure où l'imprudente parole de la jeune femme l'avait grisé du plus voluptueux espoir, l'ivresse durait toujours, ou plutôt ne faisait que s'accroître. Il était fou; une pensée unique hantait son cerveau.

Et Alice?

Si elle aimait Bernard, ce sentiment n'avait assurément rien de commun avec ceux qu'elle connaissait déjà pour les avoir ressentis. Ce n'est pas ainsi qu'elle aima Marco; ce n'est pas le même attrait qui lui fit épouser André; cela ne ressemblait nullement aux vel-

léités de caprices qu'elle avait pu éprouver parfois pour quelque élégant cavalier. C'était de la sympathie vraie, et quelque chose de plus, peut-être : une duperie de l'instinct, un prétexte, une occasion survenue au moment propice. Il est probable que ce que Mme de Terris aima dans Bernard, c'est l'amour lui-même. Elle avait soif d'aimer, et comme l'amour de Bernard possédait une sincérité entraînante, comme elle partageait toutes ses idées et l'estimait pour sa franchise et son dédain des séductions vulgaires, elle pensa l'aimer, et elle l'aima.

Bernard fut le prétexte et l'apaisement de son cœur le but. Elle prit cet amour avec la sensation de plaisir que l'on éprouve, alors que la soif vous brûle, à saisir une coupe pleine. Cependant depuis que Bernard osait aimer et depuis surtout qu'il espérait être aimé, tant de bonheur lui faisait oublier qu'il pouvait prétendre à des joies plus vives : son cœur se rassasiait dans l'échange des premières tendresses. Parfois, le soir, dans le salon ouvert aux douces tiédeurs de l'été déjà proche, Bernard et sir R. Bruntson se rencontraient près de Mme de Terris. Alice, rêveuse ou doucement troublée, regardait Bernard, qui la contemplait sans réserve, André n'ayant d'yeux que pour l'étranger. Si le notaire était appelé à l'étude pour quelques affaires, — et on eût dit que son clerc les lui réservait pour ces momens-là, — il s'éloignait moins inquiet. Bernard demeurait. Mais il arrivait alors que sir R. Bruntson se retirait presque aussitôt, laissant Alice et Bernard s'enivrer, la main dans la main, de ces ineffaçables et chastes caresses du cœur, qui sont les plus exquises voluptés de l'amour.

Ils s'étonnaient cependant de ces disparitions subites de l'Anglais, qui affectaient une étrange complaisance. Mais le jeune homme n'y voyait qu'une boutade jalouse, car, pour lui comme pour André, les intentions de sir R. Bruntson sur Mme de Terris n'étaient point douteuses. Et celle-ci s'en défendait; jamais en effet une parole précise de l'Anglais ne lui avait révélé des sentimens de nature à l'offenser; et elle croyait discerner autre chose qu'une passion vulgaire dans la conduite bizarre qu'il tenait. Elle s'occupait de lui cependant. Séraphin, son confident, mis par elle en campagne, lui faisait d'étranges et attachans rapports sur la vie mystérieuse de l'étranger; mais ce mystère même restait impénétrable, protégé contre toute indiscrétion par le mutisme obligé du fidèle Jack : le valet, Anglais comme son maître, n'entendait point notre langue.

La jeune femme ne fut pas plus heureuse en s'attaquant elle-même à sir R. Bruntson. Il répondait à ses questions, quelquefois hardies, par des hardiesses non moins vives qui ne lui apprenaient rien.

— Pourquoi n'êtes-vous pas marié? lui dit-elle un jour devant tout le monde.

— Parce que je ne veux pas être,.. comment dit-on en France?

— On ne dit rien, fit sèchement M. de Terris.

— C'est ce que je voulais dire, répliqua tranquillement l'Anglais.

Une autre fois :

— Avez-vous été amoureux?

— Qu'est-ce que cela?

— Vous l'ignorez? qu'avez-vous donc dans le cœur?

— Des regrets.

Dans une autre rencontre, où l'Anglais la poursuivait d'un regard persistant, elle lui dit, se trouvant seule avec lui :

— Pourquoi me regardez-vous de cette façon?

— Comme on regarde un problème.

— Suis-je donc indéchiffrable?

— Vous ne l'êtes plus pour moi : je commence à vous lire.

— Ah! et pourquoi cette étude, s'il vous plaît?

— Pour doter le monde d'une science nouvelle.

— Vous m'intéressez. Quelle science?

— La connaissance des lois qui font mouvoir cet astre capricieux, lequel trace dans la vie des ellipses insensées, décrit des courbes imprévues avec une vitesse incalculable et qu'on appelle le cœur féminin.

— Et quand vous connaîtriez ces lois, espérez-vous fixer l'astre? lui dit-elle railleusement.

— Je ne l'espère non plus que de pouvoir arrêter une comète en sa course; mais ce serait beaucoup si l'on pouvait prévoir pour lui comme pour elle ses passages à travers telle ou telle constellation. Peut-être alors pourrait-on essayer de se soustraire à son influence morbide.

— Voilà une science bien impertinente. Avez-vous fait quelques progrès depuis que vous la cultivez?

— Assez pour m'en servir à l'occasion.

— Et l'occasion, actuellement, c'est moi.

— Un aussi splendide sujet devait me tenter.

— Grand merci!.. Eh bien! puisque vous me « lisez, » prouvez-moi votre habileté. Qu'y a-t-il là? dit-elle en le regardant, les yeux bien ouverts.

Il hésita, elle eut un sourire triomphant. Alors, il répondit lentement.

— Il y a... ce mot, qui est la formule magique de la vie universelle : « J'aime. »

De ce moment, Mme de Terris ressentit plus vive encore l'espèce d'effroi que lui inspirait sir R. Bruntson et ne l'interrogea plus. De ce moment aussi, elle le trouva plus fréquemment que jamais sur ses pas. On eût dit que l'Anglais avait à ses ordres un génie invisible qui l'avertissait de toutes les démarches de la jeune femme. Allait-elle, au matin, à la rencontre de Bernard, dans la forêt, en promenant Raïssa, but apparent de ses courses matinales, sir R. Bruntson s'approchait et manquait les surprendre : le chien n'aboyait même pas. Ils s'enfuyaient alors, chacun de son côté, désolés et furieux contre l'importun. Il s'avisa de les poursuivre jusque chez Mme Rattier, où Alice, certaine de retrouver Bernard, faisait maintenant des stations interminables. Cela remettait de la joie dans la maison : Mme Rattier était ravie. Cependant, et bien qu'elle fît des souhaits intimes pour le bonheur de son gendre, un souci la tracassait : elle craignait les commérages. Si « quelque chose » arrivait à Alice par le fait de sa complicité ! La langue lui brûlait de dire aux amoureux : « Allez vous faire pendre ailleurs. » Elle n'osait. Mais ayant surpris quelques petits manèges tendres, dont la signification lui était bien connue, elle ouvrait les yeux, inquiète, et pestait de tout son cœur contre ces « nigauds » d'enfans qui ne savaient pas « s'arranger » pour se voir librement ailleurs que chez elle.

Aussi les assiduités de sir R. Bruntson lui plurent ; elle remarqua l'impatience que sa présence causait aux deux jeunes gens et espéra que la gêne qu'il leur imposait éveillerait enfin leur imagination pour leur faire prendre gîte ailleurs. Mais eux ne songeaient encore qu'à s'irriter des visites singulières de l'Anglais, qui ne venait chez Mme Rattier que lorsqu'ils s'y trouvaient eux-mêmes. On l'eût fait avertir chaque fois qu'en vérité il ne se fût pas montré plus exact. A sa discrétion des premiers jours avait succédé une indiscrétion non moins étrange. Maintenant il s'installait près d'eux, s'y attardait et ne se retirait qu'en leur compagnie, remettant Alice en son logis et reconduisant Bernard jusqu'à sa porte. Rien ne le rebutait, ni les boutades d'Alice, ni les impertinences du jeune homme : le lendemain le ramenait calme et patient comme la veille.

Mais Bernard se lassait. Cet obstacle prémédité, chaque jour apporté à ses rares et innocens bonheurs, tourna sa rage contre l'Anglais en une irrésistible tentation de lui casser la tête. Un soir que, grâce à sir R. Bruntson, il lui avait été impossible de baiser, même furtivement, le bout des doigts d'Alice, le jeune homme, affolé et décidé à se débarrasser à tout prix de cet espionnage implacable, se contint tout juste assez pour donner à sa provocation une forme moins brutale que celle dont la démangeaison lui faisait crisper les poings.

— A mon tour de vous mettre chez vous, dit-il à l'Anglais qui s'arrêtait, comme d'habitude, devant la maison de Bernard.

— Volontiers, la soirée est belle.

Bernard ne répondit pas; il marchait d'un pas nerveux dont la précipitation ne répondait guère à l'allure calme et méthodique de son compagnon.

A deux pas de la grille, le jeune homme s'arrêta.

— Je vous suppose, monsieur, une connaissance assez complète de notre langue pour comprendre la signification des quelques mots que je vais vous dire : L'un de nous deux est de trop ici. Me comprenez-vous?

— Parfaitement; ce que je ne comprends pas, cependant, c'est la raison qui vous fait émettre cet avis.

— Un galant homme ne se la ferait pas dire.

— Je ne suis pas un galant homme, dit tranquillement sir R. Bruntson. Quand je fais une chose, je tiens à savoir pourquoi je la fais, et si je présente ma gorge à l'épée d'un adversaire, je trouve que cette complaisance vaut la peine que je m'enquière des motifs.

— C'est de la prudence, fit injurieusement Bernard.

— Je suis très prudent. Voulez-vous me faire l'honneur de vous expliquer?

Bernard leva à demi la main. Celui-ci l'arrêta d'un regard hautain.

— Prenez garde, monsieur! si vous me frappez, je vous rosserai; après quoi j'aurai l'honneur de vous redemander, comme devant, si vous voulez bien vous expliquer d'une façon plus convenable.

— En France, monsieur, on est moins exigeant : la moitié d'un geste comme celui-ci vaut un coup d'épée entre gens d'honneur.

— Pardon, ne sortons pas de la question, s'il vous plaît : mon ignorance des subtilités de votre langue m'empêcherait de vous suivre. Il est évident que, si vous aviez commencé ce bizarre entretien par la menace que vous venez de faire, j'aurais pu me tenir pour suffisamment offensé et vous en demander raison. Mais vous avez bien voulu me déclarer que l'un de nous était de trop ici, et c'est ce point que je vous prie d'éclaircir, étant de mon naturel très curieux.

Bernard ne s'était pas attendu à voir discuter ainsi les motifs de sa querelle. Son interlocuteur essayant de l'y contraindre, il sentit qu'il devait se taire, cette brûlante question ne pouvant être touchée sans offense pour la personne de Mme de Terris. Furieux d'être ainsi repoussé dans sa provocation et par une manœuvre pour lui infâme, le jeune homme bondit vers sir R. Bruntson, les bras croisés, mépri-

sant, et lui jeta au visage, de toute la force de son indignation, ce mot qui veut du sang :

— Lâche !

L'Anglais eut un soubresaut dont Bernard frémit de joie.

— Enfin! dit-il.

Sir R. Bruntson avait porté vivement la main à son front, et ce mouvement déroba l'altération subite de ses traits aux yeux enflammés du jeune homme. La nuit claire et brillante lui permit de voir cependant que la pâleur habituelle de l'Anglais s'était violemment effacée. Mais sa main s'abaissa et son regard entra froid comme une lame dans celui de Bernard :

— Je crois, dit-il avec une lenteur dédaigneuse sous laquelle l'accent restait profondément triste, je crois que j'ai failli m'oublier jusqu'à vous satisfaire... M. de Castillon vous dira, monsieur, que j'ai la main malheureuse. Je ne me consolerais pas de m'être privé dans votre personne d'une distraction, d'un intérêt plutôt, dont mon égoïsme ne veut point se passer encore. Plus tard, nous verrons. Lorsqu'une mélodie plaît à entendre, c'est un mauvais moyen que de briser l'instrument qui la produit.

— Assez! cria Bernard, je pourrais m'oublier, moi, jusqu'à vous châtier brutalement. Puisque votre lâcheté me refuse une satisfaction ardemment désirée, qu'attendez-vous donc de vos injures ?

— Je m'explique mal, évidemment, reprit sir R. Brunston redevenu calme. Permettez que j'essaie de me faire comprendre. Un de mes amis, un ennuyé comme moi, a suivi pendant trois ans, de ville en ville, une ménagerie, assistant à toutes les entrées dans la cage du lion, afin de savoir si le dompteur serait mangé, ainsi qu'il l'avait prévu. C'est arrivé. Comme homme, mon ami a été très impressionné, mais je ne vous cacherai pas qu'en sa qualité d'Anglais, il a été ravi. Pendant ces trois années d'émotions quotidiennes, il ne s'était pas ennuyé une minute. Longtemps après, il se souvenait encore des battemens de cœur, des frissons délicieux qu'il éprouvait chaque soir, à une heure fixée, qu'il passait toute sa journée à attendre. Et vous croyez qu'il se fût inquiété des injures que ce dompteur eût pu lui dire, le sentant si acharné? Non pas. Il eût même provoqué quiconque eût menacé la vie ou interrompu les exercices de ce misérable : c'était sa vie à lui. Eh bien ! c'est devenu la mienne, monsieur Bernard, de vous suivre chaque jour, pas à pas, indiscrètement peut-être, mais, vous l'avouerez, avec une patience véritablement... anglaise, dans ce duel, dans cette lutte que vous livrez de toute votre âme à une passion plus terrible qu'une lionne, et mon but est de savoir si vous finirez par la vaincre ou si vous serez dévoré.

Ces derniers mots produisirent sur Bernard un saisissement tel que toute sa fureur demeura comme suspendue. Une frayeur bizarre l'avait secoué; un pressentiment de malheur lui venait. La voix de cet homme, grave et presque solennelle en achevant ces paroles étranges, lui restait vibrante dans l'oreille. Mais l'autre, qui l'observait, reprit d'un ton plus doux :

— Et savez-vous s'il n'y a pas plus de sympathie que de curiosité dans l'intérêt que vous m'inspirez?

L'accent véritablement humain, presque attendri de pitié, que l'Anglais venait de prendre, frappa Bernard comme un nouvel outrage, et, le réveillant de sa stupeur, ranima à l'excès la violence de sa colère, il cria :

— Vous mentez! Vous n'obéissez qu'à votre curiosité cynique ou à quelque sentiment plus vil encore : une basse vengeance de certains dédains... et peut-être même l'espoir de les vaincre.

— Vous vous trompez, répondit l'Anglais presque souriant; en voulez-vous la preuve?

La jeune homme le regarda sans parler.

— Alors, acceptez un conseil : le fruit est mûr, cueillez-le.

Bernard rougit. La parole hardie qui arrachait le voile sous lequel il se cachait à lui-même d'intimes et naissans désirs le troubla. Il se recula sous l'ombre des arbres et dit d'une voix mal assurée :

— Taisez-vous!

Sir R. Brunston fit une sorte d'inclination respectueuse et reprit :

— Je ne nomme personne; il n'est pas question d'elle. Je ne vous parle pas d'une femme, mais de la femme à laquelle votre jeunesse passionnée aspire. Et je vous répète, ayant compté les saisons et mesuré l'ardeur des rayons qui échauffent le fruit que vous convoitez, il est mûr; qu'attendez-vous?

— Que vous importe? fit sourdement Bernard.

— Beaucoup. Vous usez misérablement votre vie, et la vie d'un homme est précieuse parce qu'elle peut renfermer de grandes œuvres; et, pour les produire, il faut que l'homme soit débarrassé des troublantes passions de la jeunesse. Encore une fois, qu'attendez-vous? qui vous retient?

L'Anglais s'exprimait avec une autorité singulière, dont l'influence agissait sur l'esprit naturellement timide et impressionnable du jeune homme : il se prenait à écouter. Sir R. Brunston l'observait. Il reprit, feignant un emportement familier :

— Êtes-vous enfant à ce point que vous vous arrêtiez devant les semblans de scrupules d'une femme!.. Attendez-vous qu'elle se jette d'elle-même dans vos bras contre toutes les règles de la conduite hypocrite qui est d'usage parmi les femmes?.. Auriez-vous, par hasard, des remords à l'endroit du mari?

— Monsieur! exclama Bernard, c'en est trop!

Sir R. Brunston parut ne pas entendre et continua :

— Je regretterais que vous fussiez accessible à de tels sentimens, qui feraient de vous une dupe dans la société, c'est-à-dire une victime. Eh quoi! il est tacitement convenu que toute femme appartient à tous; à tous les degrés de l'échelle, depuis le sommet, vous voyez cette convention mise en pratique et fonctionnant avec la régularité d'un rouage administratif; vous voyez tous les hommes passer, tour à tour, de l'emploi de séducteur de la femme d'autrui à celui de mari remplacé ; vous les voyez, suivant la saison de leur vie, se succéder l'un à l'autre dans ces deux rôles, actif et passif, de la trilogie conjugale, et vous auriez l'innocence de renoncer au premier de ces rôles par scrupule! Mais c'est un droit, mon ami, je dirais presque un devoir. Pensez-vous qu'on vous épargnera plus tard? Où donc serait votre compensation si vous n'usiez aujourd'hui du premier de vos privilèges? Et d'ailleurs ne faut-il pas que ce mari paie comme les autres sa dette sociale? N'aurait-il, par hasard, jamais encouru la peine du talion?

— Vous désirez donc bien vivement que ce mari devienne malheureux? répliqua Bernard.

— Lui comme un autre, répondit sir R. Bruntson après un court silence. C'est à vous que je m'intéresse.

— Étrange intérêt, monsieur, qui rappelle celui que Méphistophélès portait à Faust.

— Eh! c'était un bon diable! fit l'Anglais à qui échappa un ricanement bizarre.

Appuyé qu'il était à la grille encore fermée, sa haute taille mettait son front de niveau avec le couronnement en fers de lance dorés du sommet de la grille, qui formait comme un hérissement de langues de flammes, au-dessus de son visage d'une pâleur de l'autre monde. Le reflet scintillant de la nuit, blanche de toutes les clartés des astres, lui donnait une transparence telle que la lueur qui l'éclairait semblait intérieure. Il la projetait par ses yeux clairs et larges, par ses lèvres séparées dans l'effort d'un sourire d'où jaillissait la ligne éclatante des dents. Bernard le regardait, en proie à un malaise dont il ne se rendait pas compte, mais qui dans un esprit plus faible serait devenu de l'effroi. Décidément, sir R. Bruntson poussait l'étrangeté jusqu'aux limites du fantastique.

Cependant Bernard répondit à ses derniers mots :

— Tout bon diable qu'il fût, il en voulait à l'âme de Faust; mais vous, que voulez-vous donc de moi?

— Que vous soyez heureux. De votre bonheur dépend peut-être pour moi la réalisation d'une grande espérance.

— Je ne comprends pas.

— On n'a pas besoin de comprendre pour être heureux.

Ce mot ainsi répété, et vibrant dans l'air tiède comme une haleine, mettait au cœur de Bernard une langueur dont il ne pouvait se défendre. Heureux! c'est-à-dire en possession de son rêve! Sir R. Bruntson attirait à lui avec cette formule magique la confiance déjà moins farouche du jeune homme, trop épris pour rester longtemps rebelle au tentateur. Il soupira longuement, dernier souffle de sa rancune qui s'envolait, et peut-être aussi premier aveu d'un amour qu'il ne pouvait plus taire. L'Anglais, dont le regard scrutateur ne quittait pas Bernard, se rapprocha de lui à ce signe d'apaisement et d'abandon.

— Enfant, lui dit-il baissant la voix, elle vous aime, elle vous attend, je le sais... Et le bonheur n'attend pas, lui : son heure passée, il fuit!.. Hâtez-vous de le saisir. Il se retourna à demi pour rentrer chez lui et alors ajouta :

— Peut-être aurez-vous besoin d'un ami, d'un dévoûment sincère, discret, sans limites; dans ce cas, dit-il en repoussant la grille qui s'ouvrit, venez là...

Bernard, plus surpris encore de cette offre inattendue que de tout ce qu'il venait d'entendre, eut un geste d'étonnement violent comme un refus. Une irritation soudaine courut sur les traits de sir Robert, en même temps qu'une lassitude visible faisait ployer ses larges épaules : on sentait l'accablement de la lutte. Cependant, il fit un effort et redressant encore sa taille élevée, de haut et la voix dure, il apostropha ainsi le jeune homme :

— Il vous faut bien des raisons, monsieur, pour vous rendre aux témoignages d'intérêt qu'on vous donne! Veuillez vous contenter d'une raison, s'il vous plaît, la seule, entendez-vous? Qu'il me soit permis de vous dire : Louis Bernard, n'êtes-vous pas né le 15 janvier 1842 à Plouescat, arrondissement de Morlaix, dans le Finistère?

Le jeune homme avait poussé un cri, se jetant presque sur l'étranger, le cœur battant, suffoqué de cette joie qui fait mal, ému à pleurer et ne pouvant arracher un mot de ses lèvres. Lui seul et ses mystérieux protecteurs savaient où il était né! cet étranger serait-il?..

Son regard éperdu interrogeait l'Anglais, qui secoua la tête, et répondit :

— Je ne sais rien.

Mais Bernard l'examinait avidement : il le trouva jeune, malgré la flétrissure apparente des traits : trente ans au plus. La folle pensée qui l'avait un moment ébloui s'effaça et une autre lui arriva aussi impétueuse :

— Un frère peut-être!

Et son cœur lui échappait : un sentiment nouveau semblait le lui

arracher. Dans cette minute suprême, le pauvre enfant sans famille comprit toutes les tendresses qu'il n'avait pas connues, les ressentit jusqu'à la douleur. Sans parler, mais tout son cœur visible dans le regard dont il enveloppa sir R. Bruntson, il lui tendit les mains, suppliant, appelant une étreinte qui lui révélât du moins si quelque lien de sang les unissait.

Sir R. Bruntson prit l'une des mains du jeune homme, la secoua froidement, salua et rentra chez lui. La grille qu'il avait poussée revint en grinçant et se ferma d'un coup sec.

C'était un écrasement pour Bernard; un moment soulevé par l'espoir le plus cher qu'il eût au monde, il retombait de haut. Il se sentit plus seul et plus isolé que jamais. Triste comme un abandonné, il regarda l'Anglais s'éloigner lentement dans l'allée sombre étoilée par la clarté qui glissait à travers les feuilles; son pas n'éveillait aucun bruit, on eût dit qu'il rasait le sol ou traînait en s'allongeant indéfiniment la mince silhouette de son ombre droite. Il s'effaçait, il s'enfonçait dans la nuit.

La façon mytérieuse dont sir R. Bruntson lui avait jeté à la face la date et le lieu de sa naissance empêcha Bernard de se souvenir que son acte de naissance existait dans les archives de l'école polytechnique. Il ne songea donc pas qu'un hasard pouvait avoir fourni à cet étranger une indication, dont celui-ci se servait pour le plier à ses desseins inconnus. Loin de là. Les bizarres précautions dont ses protecteurs s'étaient constamment entourés pour lui rester inconnus avaient trop bien disposé son esprit aux suppositions insensées, aux crédulités étranges, pour qu'il ne vît pas dans ce fait le point de départ de quelque histoire nouvelle et merveilleuse que sa pensée se prit à échafauder comme elle l'avait fait si souvent. Combien de fois le regard persistant d'un homme ou d'une femme l'avait-il fait tressaillir, se retourner, s'arrêter, immobile et pensant :

— C'est peut-être lui, le père; elle, la mère, que j'ai vainement appelés !

Quand il ne vit plus rien que l'ombre et les étoiles blanches qui se mouvaient doucement dans l'allée solitaire, il s'éloigna lentement, courbé sous toutes ces pensées, lourdes comme des fardeaux qu'on a longtemps traînés.

XXI.

Mme de Terris avait ressenti, pendant cette soirée, les mêmes impatiences que Bernard. Il en résulta, naturellement, un désir plus vif de le revoir et lorsqu'elle le revit un accueil plus tendre.

C'était à l'heure la plus chaude de la journée du lendemain; une journée de juillet toute chargée des ardeurs accablantes du soleil

qui nageait sans voiles dans le bleu limpide de l'espace. André de Terris, énervé par ses douleurs morales, qui devenaient chaque jour plus cuisantes, dormait écrasé dans son fauteuil, devant son bureau, en face de Séraphin. Celui-ci ne dormait pas ; immobile, il regardait André avec une fixité terrible ; le regard du chien qui tient sa proie en arrêt, afin qu'elle attende sans bouger le coup mortel. Sa plume inactive reposait auprès de lui : pas un souffle, pas un grincement ne troublait le silence lourd qui pesait sur le sommeil du mari d'Alice. Dans le salon fermé et embaumé par les fraîches senteurs des plantes vertes, Bernard avait glissé aux genoux de Mme de Terris et la tenait enlacée. Elle s'abandonnait mollement à son étreinte. Se souvint-il alors des brûlans conseils de sir R. Bruntson ? L'habituelle langueur chaste de ses caresses s'évanouit dans un trouble passionné : il se prit à trembler. Elle, plus rêveuse qu'ardente, le regarda, surprise. Il y avait des flammes dans les yeux de Bernard ; il les ferma à demi et attirant Alice plus près de lui, l'entourant à lui faire mal dans ses bras aux muscles raidis, il murmura à son oreille cette chanson d'Hugo qui commence ainsi :

> L'amour, panique
> De la raison,
> Se communique
> Par le frisson,

et se termine par ces deux vers que Bernard prononça avec une expression violente comme une menace et la voix saccadée :

> . . . .
> Mais si je tremble,
> Belle, ayez peur.

— Peur ! répéta la jeune femme, cherchant le regard de Bernard ; que dites-vous ?

Soudain elle pâlit et se dégagea ; puis remuant la tête, et la voix un peu hautaine :

— Non, je n'ai peur ni de vous ni de moi.

— Pourquoi ? dit-il avec colère.

— Parce qu'il ne peut y avoir de surprise entre nous, Bernard. Nous avons assez de volonté l'un et l'autre pour agir avec franchise, sans qu'il soit besoin que vous guettiez un moment de faiblesse chez moi, ni que je me garde contre vos audaces. Ces manœuvres se pratiquent entre gens qui se trompent mutuellement : nous sommes sincères, nous.

Bernard l'écoutait à peine ; il la regardait et songeait à ces paroles

de sir R. Bruntson : « Attendez-vous qu'elle se jette dans vos bras? »

Alice promena doucement sa main sur le front brûlant du jeune homme.

— Qu'avez-vous donc aujourd'hui?

— Je t'aime! lui dit-il en effleurant ses lèvres.

Elle se recula vivement, plus effrayée qu'elle ne voulait le paraître et dit d'un ton bref :

— Veuillez vous souvenir que nous sommes dans la maison de mon mari, sous son toit, sous ses yeux; relevez-vous, je vous prie.

— Non, dit-il, la défiant du regard.

Elle le repoussa alors, presque brutalement, et s'écria avec une véritable angoisse :

— Mon Dieu! me serais-je trompée? Quoi! c'est vous Bernard, qui me traitez ainsi? Qu'espérez-vous de cette violence?.. Me faites-vous l'injure de croire que je la subirai?.. Me connaissez-vous si peu que vous ayez douté de moi, et cru qu'il fallait me vaincre avec les armes vulgaires dont vos pareils se servent? Avez-vous pensé que je me mentirais à moi-même à ce point que, lorsque l'heure serait venue, plutôt que de vous dire franchement : « Je suis à vous, » je provoquerais une violence qui me servît d'excuse?.. Est-ce vous ou moi, Bernard, qui nous sommes mépris?

— C'est moi, répondit-il avec rage en se relevant et se jetant sur un siège éloigné, c'est moi, car j'ai cru être aimé et vous ne m'aimez pas.

— Je le crains, dit-elle sérieusement, si pour vous aimer, il faut me soumettre à vos désirs sans que les miens m'entraînent à le faire ; c'est un sacrifice que je vous refuse.

— C'est bien.

Il se leva, marchant de travers, et se dirigea vers la porte. Près de l'atteindre, il se retourna et dit avec une poignante tristesse :

— Vous auriez bien dû me dire, madame, que votre amour n'était que de l'amitié...

Alice, émue à pleurer et presque aussi troublée que lui, s'était levée soudainement comme pour le retenir ; elle le regardait, anxieuse, désespérée de le faire souffrir, et de ne pouvoir se faire comprendre.

Puis elle cria d'une voix très douce, qui se traînait dans une langueur amoureuse :

— Bernard, Bernard, vous vous trompez, c'est de l'amour!

— Eh bien! alors!.. fit-il violemment, en courant vers elle, les mains tendues et le regard éclatant.

Il y avait en lui cette folie de la passion qui n'obéit qu'à une idée fixe, idée brûlante, naguère endormie dans les joies énervantes des premières caresses, maintenant éveillée de son chaste sommeil et

ne devant plus s'apaiser. Il ne raisonnait plus, il ne se contenait plus. Alice lui prit les mains; elle essaya de calmer cette fièvre en envoyant les effluves magnétiques de son regard porter sa volonté dans ce cerveau en délire; mais Bernard se tordait sous ce regard et ses yeux noyés suppliaient de lui épargner au moins cet inexprimable supplice.

Haletant, il murmura :

— Pitié! repousse-moi ou appartiens-moi.

Découragée, elle laissa retomber ses mains et secoua négativement la tête.

— Adieu! cria Bernard. Et il se sauva.

Comme il partait, elle l'appela à toute voix; il ne l'entendit pas. Que voulait-elle? Elle n'en savait rien; mais ce brusque départ lui déchirait le cœur. Elle ne partageait pas encore l'ivresse des sens qui venait d'éclater chez Bernard, mais elle ne pouvait être heureuse loin de lui. Il lui fallait le voir, le sentir près d'elle, avoir la sensation de son regard qui la parcourait, de ses lèvres qui caressaient son front et ses doigts. Ses désirs n'allaient pas au-delà; elle ne se défendait pas par vertu, car elle savait très bien où elle allait et quelle serait la conséquence de cette intimité chaque jour grandissante. Mais si elle s'avançait hardiment vers l'abîme, elle entendait s'y précipiter toute seule, sans être poussée, sans être entraînée autrement que par ses propres désirs. Alice avait l'orgueil de ne pas vouloir d'excuse. Sa faute serait un acte de volonté libre. En un mot, elle voulait se donner,.. peut-être afin de pouvoir se reprendre. Aussi, malgré la souffrance qu'elle éprouvait pour Bernard, dont elle comprenait et excusait la conduite, elle se sentit très décidée à ne lui point céder.

Bernard ignorait les reviremens soudains qui se produisent dans l'esprit et le cœur des femmes, sans quoi il se fût enfin moins désespéré; il eût compté sur la réaction nerveuse à laquelle Alice ne pouvait échapper à la suite de cette scène; il se fût applaudi même d'un refus qui promettait un prochain abandon. Mais Bernard n'avait point de science en amour : c'était un naïf. En jetant son cri d'adieu, il y mit toute son âme, et Alice comprit que si elle ne le rappelait pas, elle ne le verrait plus. Et elle voulait le revoir. Elle écrivit rapidement un billet vague, comme les femmes savent le faire quand il leur importe de ne dire ni oui ni non, mais où elle le priait d'aller l'attendre le lendemain matin, à l'heure accoutumée de la promenade de Raïssa, à un endroit de la forêt où sir R. Bruntson ne s'aviserait sans doute pas d'aller les surprendre : ce lieu solitaire s'appelait : « le Gour de l'enfant. »

Mme de Terris eut à peine le temps de jeter ce billet dans sa cor-

beille à ouvrage : son mari entrait. Il avait dormi trop longtemps : son visage bouffi, ses yeux gros, aux paupières lourdes, lui donnaient une mine refrognée, un air boudeur et grognon. Alice fronça le sourcil et prit une figure non moins maussade pour se mettre au ton de l'humeur de son époux. Lui, la regardait en dessous, presque méchamment : le malheureux en était venu à aimer sa femme jusqu'à la haine. Depuis plusieurs mois son bonheur ne faisait que décroître. Un mur de glace s'élevait entre eux, chaque jour plus haut. Mme de Terris se reprenait, peu à peu, retirant brin à brin, au mari désespéré, les plus chers de ses privilèges. Sans doute qu'Alice, dédaigneuse du procédé vulgaire et honteux qui consiste à maintenir à peu près égaux les deux plateaux de la balance, contenant l'un les droits du mari et l'autre ceux de l'amant, retirait au premier et à mesure de ses dons ce qu'elle donnait à l'autre, préférant, dans sa brutale loyauté, manquer cruellement à ses devoirs que de soumettre ses faveurs à un dégradant partage.

C'est en vain qu'André s'était soumis, avait rampé pour ressaisir les joies qui lui échappaient, Alice semblait obéir à une résolution désormais inébranlable. André n'obtint que des témoignages de sensibilité qui ressemblaient à de la pitié, ce qu'ils étaient réellement, car elle avait pitié de lui. Non que ce sentiment allât jusqu'à la faire hésiter dans son parti-pris de chercher ailleurs le bonheur qui lui manquait près de son mari ; ce renoncement eût exigé un cœur plus vaillant et moins esclave de ses propres désirs. En dépit des qualités généreuses dont elle n'était cependant pas dépourvue, Alice accusait parfois, dans son caractère et dans ses actes, des tendances empreintes d'un réel égoïsme, qui n'échappaient point à André, et, malgré lui, ramenaient invariablement sa pensée vers Marine et son abnégation sans limite et sa tendresse dévouée jusqu'à la mort. Il n'est pas impossible que ce retour fréquent vers le passé ne le rendît quelque peu patient pour les dédains et les refus de sa femme, ce qu'il regardait peut-être comme une juste expiation. Mais cette patience, cette résignation s'évanouissaient soudain lorsqu'il venait à penser qu'elle pourrait le tromper. Il y avait du sang devant ses yeux quand ce cauchemar le hantait. Et la vision devenait fréquente depuis l'arrivée de sir R. Bruntson. Quelle que fût sa surveillance, il n'avait cependant découvert aucune trace qui pût donner matière à ses soupçons, sinon à ses craintes. Mais il croyait sentir que son malheur viendrait de là. Et l'obsession de cette idée le poussa à se défier de tout ce qui l'entourait, bientôt de Séraphin lui-même : l'intimité nouvelle de sa femme et du clerc lui devint suspecte ; il se rappela qu'elle n'existait pas avant la venue de l'Anglais.

André ne se trompait qu'à demi ; Mme de Terris s'occupait souvent de sir R. Bruntson avec Séraphin, qui s'efforçait de lui inspirer une sympathique confiance pour ce grand caractère farouche et secrètement malheureux. Mais M. de Terris se trompait en ceci qu'Alice n'avait jamais employé le clerc dans ses relations avec le seul homme qui fût pour elle un danger réel. Il est vrai qu'elle acceptait tacitement les discrétions de Séraphin, ses disparitions complaisantes quand Bernard se trouvait près d'elle, mais sans les reconnaître autrement que d'un rapide coup d'œil, dont la hauteur cachait peut-être une certaine confusion et qui disait plutôt au valet : « C'est bien ! » que : « Merci ! » à l'ami trop discret.

Elle allait cependant avoir besoin de lui dans cette occasion. Le billet destiné à Bernard était là, à peine dissimulé sous sa tapisserie, qu'elle n'osait point toucher, et son mari ne s'éloignait pas. Une visite survint, un client des environs. André le retint à dîner ; Alice ne pouvait plus quitter sa maison. Et Bernard qui souffrait ! Bernard qui peut-être attendait un mot d'espoir ou peut-être encore s'abandonnait à quelque dangereuse désespérance ! On les connaît, ces impatiences de femme que chaque geste trahit : le pied s'agitant sur le tapis, le mouvement nerveux des épaules, la crispation involontaire des doigts qui se recourbent en forme de griffes dans l'instinctive cruauté de la colère.

André remarqua ce trouble, en chercha la cause, promena ses regards autour de lui, guetta ceux de sa femme et découvrit enfin l'angle d'un papier teinté de rose qu'il connaissait bien et qui dépassait un peu le rebord de la corbeille. Cela lui produisit l'effet d'un coin qu'on aurait enfoncé tout à coup dans sa cervelle ; ses soupçons frappaient dessus et la cervelle éclatait.

— Pour qui donc ce billet qu'elle cache? cherchait-il avec rage.

Et pour n'importe quelle cause il n'eût quitté le salon avant sa femme.

Alice pensait :

— Il me dévore des yeux. De quoi donc se méfie-t-il?

Et, désespérée, elle s'enfonça dans son fauteuil, également décidée à ne point bouger de là.

Séraphin entra une minute avant le dîner. Alice le regarda ; il devina quelque inquiétude et se rapprocha d'elle. En causant, il fit une manœuvre adroite qui le plaça entre André et sa femme. Alors il dit à celle-ci :

— Avez-vous une commission pour Mme Rattier? Je la verrai ce soir.

Elle lui désigna le billet d'un geste rapide en répondant :

— Merci !

André, levé d'un coup sec, se jeta pour ainsi dire entre eux : le

billet n'était plus dans la corbeille. Alice regarda son mari, eut un imperceptible mouvement d'épaule, sourit, et, se levant alors, passa dans la salle à manger; on la suivit.

Pour la première fois, M. de Terris surprenait sa femme en faute; sa culpabilité était maintenant pour lui réelle, évidente, incontestable, aussi bien que la complicité de Séraphin. Afin d'avoir ce billet et de connaître toute l'étendue de son malheur, il eût tué Séraphin sans la moindre hésitation s'il n'eût espéré obtenir une révélation plus complète en s'attachant aux pas de l'infâme entremetteur. Sans doute il irait porter le message. A qui? André se répondait : — A sir R. Bruntson. S'il s'agissait d'un rendez-vous, ne valait-il pas mieux laisser les coupables se réunir et les surprendre ensemble pour assouvir ainsi d'un coup son besoin effréné de vengeance? Tout son être frémissait avec l'impatience nerveuse de l'animal qui sent venir sa proie. Sa douleur était effrayante. Il mordait, pour les contenir, ses lèvres blanches, qui tremblaient en regardant Alice, assise en face de lui, souriante, le regard divinement voilé par quelque ineffable rêverie, et il lui semblait que des larmes de sang filtraient sous ses paupières brûlantes.

Et cependant, si elle avait voulu l'aimer, comme il aurait pardonné! Comme elle était belle ce soir-là! Une souplesse voluptueuse faisait onduler ses gestes, habituellement hautains, amollissait ses traits, alanguissait son sourire. Tout son être exhalait ce charme capiteux, pénétrant, attractif, qui révèle une pensée en faiblesse d'amour, un cœur que le désir caresse et qui s'abandonne.

On entendit un grondement sourd dans le ciel subitement assombri.

— Voici l'orage, dit M. de Terris; il ne fera pas bon sortir ce soir.

Il regardait Séraphin. Le clerc répondit tranquillement :

— En effet.

Le dîner se prolongea; on ne quitta la table qu'à la nuit tombée. L'invité du notaire voulut se retirer; celui-ci le retint. Les éclairs couraient dans le ciel; mais le vent balayait les nuages et la pluie n'arrivait pas : on l'attendait.

Debout devant une fenêtre, Alice allongeait la main de temps à autre; elle dit plusieurs fois :

— Il ne pleut pas.

Séraphin comprit. Il regarda du côté d'André, qui paraissait absorbé par la conversation de son client, et se glissa hors du salon.

XXII.

La nuit était devenue noire avec des éblouissemens de lueurs rapides. Le vent roulait tumultueux, battait les volets, secouait les

arbres, les tordait, hurlant, dominant de ses sifflemens aigus le craquement violent des détonations électriques.

Le bruit des pas se perdait dans les rumeurs de l'espace : Séraphin n'entendit point qu'on le suivait. Il longea le mur de la maison et du jardin, puis descendit rapidement le chemin qui conduisait à l'habitation de sir R. Bruntson. Arrivé à la grille, il se retourna et attendit un éclair qui lui montra la route qu'il venait de parcourir absolument déserte. Alors il entra. L'obscurité était épaisse dans l'allée, où il se hâtait, aveuglé d'ombre et assourdi de murmures. Les bois frémissaient autour de lui, agitant éperdument leurs branches feuillues. Il ne s'aperçut point qu'à dix pas derrière lui, se glissant d'arbre en arbre, quelqu'un l'accompagnait. Lorsqu'il déboucha sur la pelouse, où les arbustes ployaient et balayaient la terre en se débattant sous le souffle orageux, la pluie commençait à tomber : elle crépitait sur les feuilles. Séraphin hésita un instant et faillit être rejoint : une respiration haletante arrivait sur lui. Mais, reprenant sa course, il se dirigea vers le pavillon, dont la porte se referma bientôt avec un bruit sec que l'air sonore répercuta.

Alors André sortit de l'allée, tourna les massifs en se courbant au niveau des arbustes, et apercevant la maison close et silencieuse, il se hasarda d'en approcher. L'exaltation désespérée qui le transportait l'empêcha de songer qu'il revoyait ces lieux pour la première fois depuis de longues années. Il n'y retrouvait que la familiarité de ses souvenirs et traversait de la même façon qu'autrefois tous ces sentiers bordés de fleurs encadrant les parterres, dont les lignes mêmes, dessinées par Mme Delange, n'avaient point changé !

Il s'arrêta près d'une fenêtre du rez-de-chaussée, où la lumière filtrait par les fissures de l'encadrement du volet fermé et l'étoile taillée dans le haut. On parlait : les voix étaient distinctes, mais les paroles insaisissables. Quoi qu'il fît, collant son oreille au ras de l'appui, par où la lueur venait plus large, pas un mot n'arriva jusqu'à lui. Des silences inexplicables succédaient à des colloques d'un accent morne. Une fois, il crut entendre comme un soupir d'accablement, presque un gémissement, dans lequel il reconnut la voix de sir R. Bruntson ; mais il pensa aussitôt que cette plainte venait de l'air qui le fouettait. L'eau ruisselait sur lui du toit et des nues sans qu'il y prît garde, toutes ses facultés de penser et de sentir étant absorbées par la douleur, la colère et la haine.

Il hésitait entre deux désirs également violens et qui martelaient son cerveau l'un après l'autre : l'un le poussait à se jeter dans cette maison, sur ces hommes qui lui avaient volé son bonheur, pour les écraser de ses poings lourds de rage ; l'autre le retenait par l'espoir de donner à sa vengeance le raffinement d'un châtiment

plus complet. Ce dernier l'emporta. Maintenant qu'il tenait la certitude que le billet rose était pour l'Anglais, il songea que, pour surprendre la réponse et guetter le rendez-vous, il lui fallait éviter d'être lui-même surpris. Il se glissa de nouveau à travers les massifs et atteignit le bois. Prêt à disparaître sous la sombre arcade de l'allée, un indéfinissable souvenir, ou plutôt un mouvement machinal de son être, se rappelant les habitudes d'autrefois, le poussa à se retourner comme lorsqu'il envoyait à Marine un dernier adieu.

Et ses yeux se levèrent vers la fenêtre du boudoir.

Un cri lui échappa. Il ferma les yeux, se croyant halluciné, les rouvrit et frissonna, pris d'épouvante.

La pluie avait cessé : l'orage s'enfuyait, dévoilant le ciel lumineux et la lune brillante qui inondait le pavillon d'un demi-jour clair comme une aurore. La croisée du salon de Marine était entièrement ouverte; les flambeaux brûlaient sur la cheminée, illuminant la tenture pourprée. Le haut dossier d'un fauteuil dépassait l'appui de la fenêtre, dont les rideaux s'écartaient. Rien ne manquait au tableau qu'André avait tant de fois contemplé d'un regard d'amour, rien, pas même le fantôme aux cheveux blonds que ses souvenirs évoquaient et dont il lui sembla voir s'avancer dans cette clarté vive la silhouette élégante, se penchant vers lui, les bras étendus. L'image qui jaillissait ainsi de sa pensée parut tout à coup si réelle, si vivante à ses yeux fixés dans la lumière et dilatés jusqu'à l'aveuglement qu'il se sentit fléchir et douta de sa raison. Un blasphème monta à ses lèvres; il saisit son front et le serra dans ses mains.

Oh! ce passé qu'il croyait avoir détruit, comme il se dressait devant lui à toute heure, aggravant toutes les angoisses présentes de son indestructible souvenir! Marine, Alice : la faute et l'expiation; le fait et sa conséquence logique : chacun de ces termes tenait à l'autre sans que rien pût les séparer, sans que rien pût anéantir ce passé aux remords ineffaçables, source fatale des hontes et des tortures de l'avenir! Sans retourner la tête, André s'enfonça dans le bois, maintenant éclairé d'un blanc rayon de lune. Peu après, l'air étant très calme, il entendit venir du pavillon un pas pressé. Si c'était sir R. Bruntson?

Il se retourna : Séraphin seul arrivait, se hâtant.

Plus prompt encore, André fila d'arbre en arbre, noyant son ombre dans leur ombre immense. Il lui sembla que Séraphin marchait plus vite : étouffant ses pas, il courut, arriva à la grille entre-bâillée, se glissa dehors et se trouva tout à coup en pleine lumière sur le chemin découvert. Séraphin courait donc aussi? André l'entendit derrière lui.

La pensée lui vint qu'on l'avait vu. Il délibéra une seconde s'il

n'allait pas se planter en travers du chemin : mais c'était l'éclat et non la vengeance.

Il reprit sa course.

Les bâtimens de l'usine projetaient une masse d'ombre qui coupait la route en deux : il se jeta dans la partie obscure, rasant le mur. Vingt pas plus loin, une charrette chargée de paille, dételée devant les écuries de Bernard, l'arrêta. Pour la tourner, il faut entrer dans la clarté et Séraphin refermait en ce moment la grille du parc. Il s'approche, il semble se diriger vers André, ralentissant son pas. Mais André écarte la paille avec précaution, se glisse entre la voiture et le portail et se tient immobile. Le clerc arrive à la maison de Bernard, qui fait suite immédiatement aux écuries, et soulève le marteau de la porte. André, blotti, regarde.

— Pour M. Bernard, dit Séraphin au valet qui parut sur le seuil une lampe à la main.

Et André, pétrifié, stupide, vit passer des doigts du clerc à ceux du valet le papier rose, à l'enveloppe longue et étroite, qu'il avait aperçu dans la corbeille d'Alice.

— Comment! c'est pour Bernard?.. Ce n'était donc pas?..

Une joie insensée le secoua; il faillit crier. Puis il se prit à rire stupidement; ses nerfs, que la convulsion avait serrés, se dénouaient dans un hoquet presque bestial.

Séraphin s'était éloigné; il le suivit de loin, marchant lentement et se parlant à mi-voix :

— Triple sot! c'était pour Bernard! On me le cachait, parbleu! je crois bien! Encore des chiffons qu'elle lui fait demander à Bordeaux, en recommandant que je n'en sache rien! c'est l'usage. Animal, va! se disait-il avec délices.

Il se serait battu pour s'être fait tant de mal. Comme il respirait largement en répétant ces mots, pour lui magiques, de confiance et de sécurité :

— C'était pour Bernard!

Tout à coup il s'arrêta net :

— Oh! oh! fit-il, j'étais bien innocent de supposer qu'une femme comme Alice se compromettrait en écrivant des lettres d'amour!.. Un message verbal, à la bonne heure! cela ne laisse pas de trace. Qu'est donc allé faire Séraphin chez sir R. Bruntson?

Ses inquiétudes le reprenaient à la gorge.

Il se précipita dans sa maison, où le clerc avait pénétré avant lui, et courut au salon, pensant le surprendre en confidence avec Alice. Le salon était vide, les lumières éteintes, le silence partout. Il entra à l'étude et Séraphin l'enveloppa d'un coup d'œil rapide,

aigu, soupçonneux, qui sembla dire aussitôt : — Je ne m'étais pas trompé.

Alors le clerc ouvrit son portefeuille et tendit un papier au notaire en disant :

— Sir R. Bruntson m'ayant fait prier de passer chez lui pour examiner ce projet d'acte de vente du pavillon, j'y suis allé ce soir. Il désire avoir votre avis pour la valeur exacte du domaine.

Et il scrutait sur le visage d'André les traces visibles de ses rudes émotions, pendant que celui-ci feignait de lire ; mais il pensait :

— Me serais-je trompé? C'est bien possible... Je crois que je deviens fou.

Il rendit le papier à Séraphin et se sauva, éprouvant un désir tendre et empressé de retrouver sa femme, de repaître son cœur de cette joie de la revoir après l'avoir crue à jamais perdue.

A la porte extérieure de la chambre Raïssa, dormait étendue sur un coussin : de ce côté, on ne passait pas. Il entra chez lui : son appartement communiquait à celui de sa femme ; mais, de ce côté-là, on ne passait pas davantage, la porte était fermée. Cela n'arrivait jamais qu'à la suite d'une discussion vive, et il n'y avait eu rien entre eux ce jour-là.

Il essaya d'ouvrir, secoua, appela : Alice ne répondit pas.

André, éperdu, pensa :

— Si j'enfonçais la porte !

Mais il connaissait trop les froids dédains et l'inflexible volonté de sa femme pour essayer de s'imposer violemment à elle. Il murmura encore, suppliant :

— Je t'en prie,.. ouvre-moi.

Rien ne bougea. Il attendit, puis lentement s'éloigna, le cœur gonflé, de la chambre conjugale dont on lui refusait l'entrée, et vint s'abattre tout vêtu sur son lit.

— C'est cruel !.. dit-il, étouffant dans son oreiller les larmes qui le suffoquaient. Je suis bien malheureux !

GEORGE DE PEYREBRUNE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

PROJETS DE MARIAGE

D'UNE

REINE D'ANGLETERRE

II[1].

ÉLISABETH ET LE DUC D'ANJOU.

Cinq années s'étaient écoulées depuis le refus définitif de la main de Charles IX par Élisabeth, années dures à passer pour la France et presque entièrement remplies par la seconde guerre civile. Dans ce court espace de temps, les morts, les événemens tragiques se sont rapidement succédé : le vieux connétable Anne de Montmorency n'a pas survécu aux blessures reçues à la bataille de Saint-Denis; Condé a été tué de sang-froid à Jarnac par Montesquiou; d'Andelot est mort de la fièvre ou du poison; Élisabeth de Valois, la reine d'Espagne, a succombé en couches à la fleur de l'âge; Darnley a été assassiné; Marie Stuart, échappée de la prison de Loch-Leven, a livré aux lords confédérés sa dernière bataille et est venue se remettre aux mains d'Élisabeth, sa plus mortelle ennemie. Nos relations avec l'Angleterre s'en ressentirent.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

Les yeux fixés sur Calais, Élisabeth guettait l'occasion d'une revanche. En 1567, lors de la conspiration qui fut découverte au Havre, une flotte anglaise était en vue. La connivence d'Élisabeth avec les chefs protestans est certaine; son appui, ses subsides ne leur firent jamais défaut. Coligny écrivait à Cecil, en 1568 : « Je vous ferois tort si je cherchois à augmenter votre bonne volonté; ce seroit comme si je voulois ajouter de la chaleur au feu. » Si Élisabeth ne déclara pas ouvertement la guerre à la France, c'est que les premiers revers des protestans l'en détournèrent, mais ses préparatifs étaient faits, comme toutes les lettres de notre ambassadeur à Londres, La Mothe-Fénelon, en témoignent. Dans un message qu'elle fit présenter à Charles IX par sir Henri Norris, son ambassadeur, elle déclarait que, si les persécutions pour cause de religion ne cessaient pas, si l'ordre ne se rétablissait pas, elle interviendrait pour la propre sûreté de ses états. La réponse de Catherine fut digne et fière, et cette fois encore Élisabeth recula; elle excusa son message sur la sollicitude que devait éprouver la reine sa sœur en voyant la France, qui lui était si chère, divisée entre tant de partis.

La paix de Saint-Germain (août 1570), — également désirée des deux côtés, car la lassitude avait gagné aussi bien les protestans que les catholiques, — mit fin à cette situation. Tant que la guerre avait duré, les chefs protestans avaient eu en Angleterre deux agens pour servir leur cause auprès d'Élisabeth, tous deux remuans et habiles : l'un, c'était le vidame de Chartres, celui qui en 1562 avait livré Le Havre aux Anglais; l'autre, le cardinal de Châtillon. Les portes de la France leur étaient rouvertes; à la veille d'y rentrer, tous deux, mais en se cachant l'un de l'autre, car ils se détestaient cordialement, eurent l'idée de proposer à la reine Élisabeth le jeune duc d'Anjou. Elle avait alors trente-sept ans, le duc en avait vingt. Avant de suivre cette négociation entamée en partie double, retournons en arrière et voyons en quels termes Élisabeth était avec l'archiduc Charles. En 1567, sous la pression de Cecil et des lords qui suivaient son parti, elle avait consenti à l'envoi de Sussex à Vienne; mais irrésolue, comme elle l'était toujours, elle avait longtemps fait attendre les instructions qu'il devait emporter; ce n'est qu'à la mi-juillet, et pendant que Marie Stuart était encore prisonnière à Loch-Leven qu'elle les avait enfin signées. Sussex arriva à Vienne le 7 août. Sa haute situation, sa réputation établie de loyauté lui permirent d'aplanir rapidement toutes les difficultés, et tout portait à croire qu'il ramènerait l'archiduc à Londres. Cette fois encore et pour la dernière, l'influence de Leicester fut plus forte que celle de Cecil. Élisabeth y céda et introduisit dans sa réponse une clause qui annulait toutes les concessions que Sussex avait faites. Le projet de

mariage fut donc de nouveau laissé de côté, sans que pourtant les chances de Leicester s'en fussent accrues. Son rôle d'épouseur était bien fini.

Uniquement préoccupé de la guerre civile de France, le parlement anglais n'avait plus insisté auprès d'Élisabeth pour son mariage et sa succession. Elle ne pensa donc plus ni à Charles IX, ni à l'archiduc Charles, ni même à Leicester; mais, chose inattendue, au moment où elle apprit que le mariage de Charles IX était décidé avec la seconde fille de l'empereur Maximilien, elle en conçut un extrême déplaisir. Faisant un triste retour sur le passé, sur son isolement, elle en prit un tel chagrin que Leicester, qui avait renoncé à tout espoir de l'épouser, lui proposa de reprendre la négociation avec l'archiduc Charles et de faire partir pour Vienne Henri Cobham, dont c'était le début dans la carrière. Il était si jeune qu'il n'avait pas encore de barbe. Après Sussex, dont le nom seul était une autorité, ce choix sembla étrange. Cobham fut reçu courtoisement, mais l'empereur répondit que depuis trois ans aucune communication ne lui avait été faite, et que maintenant il était trop tard, son frère venant de s'engager avec une princesse de Bavière. Ce refus formel fut très mal pris par Élisabeth. « Elle ne put se tenir de dire que l'empereur lui faisoit injure, et que, quand elle le voudroit, elle trouveroit un aussi bon parti. »

Voyons également où en était Catherine.

L'entrevue de Bayonne avait été pour elle une vraie déception: le duc d'Albe et la reine d'Espagne, « devenue toute Espagnole, » n'avaient voulu prêter l'oreille à aucune de ses propositions de mariage, ils avaient exigé avant tout la répression immédiate du protestantisme et son anéantissement; c'était donc en pure perte que Catherine avait excité la défiance des réformés. La fille aînée de Maximilien, qu'elle désirait pour Charles IX, Philippe II l'avait prise, et tout récemment le roi de Portugal venait de refuser la main de Marguerite de Valois, se disant trop jeune et ne voulant à aucun prix se marier sans l'assentiment du même Philippe II. Le terrain était admirablement préparé pour un rapprochement entre la France et l'Angleterre, qui toutes deux avaient à se plaindre de l'Espagne. Le cardinal de Châtillon et le vidame du même Chartres en jugèrent ainsi, et l'un et l'autre se mirent en campagne. Le vidame de Chartres engagea le premier la négociation avec Cecil et prit pour confident en France le maréchal François de Montmorency, se réservant d'en écrire plus tard à Catherine. Le cardinal, qui avait été longtemps le confident et le conseil de Catherine, s'adressa directement à elle, et en même temps crut devoir en parler à La Mothe-Fénelon, notre nouvel ambassadeur, avec lequel il avait repris, depuis la

paix, des relations amicales. C'est à la fin de novembre qu'il vint le trouver. Après lui avoir demandé où en était le mariage du duc d'Anjou avec la princesse de Portugal, il lui fit entendre qu'il avait quelque raison de croire que si le duc se présentait, il serait agréé par Élisabeth. La Mothe-Fénelon répondit que la reine avait toujours déclaré qu'elle ne voulait point se marier, mais que si elle trouvait bon d'épouser le duc, « il en reviendroit plus de conciliation au monde, plus de paix en France et plus de terreur à ses ennemis que de nulle chose qui se pût aujourd'hui mettre en avant. » Il lui promit d'en écrire à Catherine, ce qu'il fit sans perdre de temps.

Le vidame de Chartres et le cardinal de Châtillon se croyaient seuls à négocier ce projet de mariage; mais il y avait dans la coulisse un troisième intermédiaire, qui à lui seul avait plus de crédit à la cour d'Angleterre qu'eux deux réunis, c'était Guido Cavalcanti, également bien vu de Catherine de Médicis, un de ces rusés Italiens du XVIe siècle qui s'étaient formés à l'école de Machiavel. La Mothe-Fénelon, légèrement indisposé, gardait la chambre depuis quelques jours; sous prétexte de savoir de ses nouvelles, Cavalcanti vint le visiter, et, faisant tomber la conversation sur le ressentiment si vif que la reine avait éprouvé en apprenant le mariage de l'archiduc Charles, il lui demanda s'il n'entrevoyait pas là une bonne occasion de penser pour elle au duc d'Anjou. La Mothe-Fénelon répondit qu'il ne savait pas dans quelles dispositions pouvait être Catherine, mais qu'elle avait toujours dit que le plus grand parti pour l'un de ses fils, c'était la reine d'Angleterre. Trois jours après, Cavalcanti revint et lui dit qu'il en avait causé avec Leicester, qui avait très bien accueilli ce propos; mais comme il se disposait à se rendre auprès de la reine à Hampton-Court, il lui avait promis de reprendre cet entretien à son retour. La Mothe-Fénelon crut y voir une invitation d'aller à Hampton-Court. Dès le lendemain, il s'y rendit; mais avant de se présenter à la reine, il fit une visite à Leicester. Après quelques propos insignifians, il dit qu'un personnage de qualité, qu'il ne pouvait nommer, lui avait fait une ouverture pour le mariage de Monsieur, — c'est ainsi qu'on appelait le duc d'Anjou ; — mais qu'il ne voulait y donner suite qu'après avoir pris son conseil; le roi et la reine mère le considéraient comme le meilleur ami de la France, et, si ce projet devait réussir, ils ne voulaient le devoir qu'à sa seule influence. Leicester répondit qu'en effet le vidame de Chartres et le cardinal de Châtillon avaient entamé ce propos et parlé du duc d'Anjou dans les meilleurs termes; que, quant à lui, il avait toujours été opposé à l'alliance avec l'Autriche, quoique en apparence avantageuse à la reine, et

que, puisqu'elle était résolue à n'épouser aucun de ses sujets, il voulait se sacrifier pour conduire à bonne fin son mariage avec le duc. Leicester ajouta que la reine était plus mal que jamais avec l'Espagne, qu'au surplus, une fois de retour à Londres, on pourrait parler plus au long, mais qu'en attendant l'ambassadeur ferait toujours bien d'en dire quelques mots à la reine, et il s'offrit pour l'introduire dans ses appartemens. Évidemment tout cela était arrangé à l'avance. Élisabeth était plus parée que de coutume, comme si elle s'attendait à la visite de notre ambassadeur. La Mothe-Fénelon rappela que bien des fois elle lui avait dit qu'elle se prenait souvent à regretter de ne pas s'être mariée de bonne heure, et qu'elle lui avait également dit qu'elle ne s'allierait qu'à une maison royale ; il avait cru voir là comme une invitation à lui parler du duc d'Anjou, le prince le plus accompli qui fût aujourd'hui à marier. Elle répondit qu'elle croyait que les pensées du duc étaient « logées plus haut ; » elle était déjà bien vieille et, sans la considération de laisser des héritiers, elle aurait honte de parler d'un mari, étant déjà de celles dont on veut bien épouser le royaume et non la personne. Ceux de la maison de France avaient la réputation d'être bons maris et de fort bien honorer leurs femmes, mais de ne guère les aimer. Pour une première ouverture, le propos ne pouvait aller plus loin. La Mothe-Fénelon en fit part à Catherine, mais sans répondre de la conclusion, car la reine avait souvent promis au parlement de se marier, et avait toujours trouvé moyen d'éluder sa promesse. Néanmoins, selon lui, ce serait une faute que de ne pas donner suite à l'affaire, et de laisser échapper un si grand parti ; il invitait donc Catherine à y disposer le duc d'Anjou et attendait des instructions formelles, car c'était à eux de faire les premiers pas. La réponse de Catherine ne se fit pas attendre. « Nous avons pensé, dit-elle, que cette ouverture se faisoit par l'intelligence et peut-être la menée de la reine d'Angleterre, beaucoup plus en intention de se servir du temps et de nous pendant que ceci se négocieroit, qu'elle feroit conduire à la longue, que par volonté qu'elle eût de se marier. » Elle a donc répondu au cardinal de Châtillon que, si la reine avait quelque femme ou fille à marier qu'elle pût désigner comme héritière de son trône, ce serait beaucoup plus convenable. La prudence, surtout vis-à-vis d'Elisabeth, commandait ces précautions, mais l'offre lui avait été au cœur et, à la fin de sa lettre, elle s'étend complaisamment sur tous les avantages de cette union, invitant La Mothe-Fénelon à bien s'assurer de ce qui en était en réalité, et s'il y entrevoyait quelque chance, le priant d'en parler comme de lui-même et de faire en sorte que les lettres qu'il lui écrirait à ce sujet n'arrivassent qu'à elle seule, sans passer par d'autres mains.

Élisabeth cependant s'était laissée aller à quelques confidences avec les dames de son entourage; le bruit du mariage se répandit bien vite à la cour. La Mothe-Fénelon répondit à tous ceux qui l'interrogèrent qu'il n'en était pas question. Le bruit persistant, il s'en plaignit au cardinal de Châtillon, qui en rejeta la faute sur les indiscrétions du vidame de Chartres; il s'en plaignit également à Leicester, qui en attribua la cause au vif désir que l'on avait à la cour d'une alliance si convenable. A l'entendre, la reine y était on ne peut mieux disposée, objectant seulement, que le duc, quoique parvenu à l'âge d'homme, serait toujours plus jeune qu'elle. « Ce n'en sera que mieux pour vous, » avait-il répliqué en riant. En quittant La Mothe-Fénelon, Leicester l'engagea à en parler de nouveau à la reine, ce qu'il fit le jour même. L'entretien commença par quelques mots sur la façon de vivre du roi Charles IX avec Élisabeth d'Autriche. La Mothe-Fénelon lui dit que le roi se sentait tout heureux de la douce et intime privauté qu'il avait avec sa jeune femme et qu'il conseillerait à toute princesse qui voudrait avoir un parfait bonheur en ménage de prendre un mari dans la maison de France. « Je vous avoue, reprit-elle, que Mme d'Étampes et Mme de Valentinois me font un peu peur; je veux que mon mari ne m'honore pas seulement comme reine, mais qu'il m'aime pour moi. » La Mothe répliqua que celui dont il voulait parler avait cette qualité toute particulière de savoir bien aimer et de se rendre parfaitement aimable. Élisabeth reprit qu'elle n'avait jamais entendu parler du duc qu'avec de grands éloges. A ce moment, on annonça le cardinal de Châtillon et La Mothe se retira. Resté seul avec Élisabeth, le cardinal s'avança un peu plus qu'il n'avait fait jusqu'alors et se hasarda à lui poser plusieurs questions. Était-elle libre de toute promesse? Voulait-elle épouser un Anglais ou un étranger? En cas qu'elle préférât un étranger, voudrait-elle accepter M. le duc d'Anjou? Elle répondit qu'elle ne voulait point épouser un de ses sujets, et que, si le duc lui était proposé, elle l'accepterait sous certaines conditions à débattre. Sur ce, le cardinal prétendit avoir un pouvoir du roi et la pria de soumettre cette proposition à ses conseillers. Elle ne dépendait nullement d'eux, répondit-elle; c'étaient eux qui dépendaient d'elle. Leurs vies étaient entre ses mains. Le cardinal insistant et lui représentant les inconvéniens que sa sœur, la reine Marie, avait éprouvés en voulant traiter seule avec le prince d'Espagne la question de leur mariage sans l'avis de ses conseillers, elle se rendit à cette dernière raison, et dès le lendemain elle rassembla tous ceux de son conseil. En entendant de sa bouche cette communication inattendue, tous baissèrent la tête sans dire un mot. Un seul fit observer que le duc d'Anjou semblait bien jeune pour la reine. « Comment! dit-elle, prenant le mot dans

un autre sens, ne suis-je pas encore pour le satisfaire ? » Puis elle remit à Cecil le soin d'en conférer avec le cardinal. Le 31 janvier suivant, La Mothe-Fénelon fut invité à un grand dîner et eut l'honneur d'accompagner Élisabeth. Il profita de cette bonne occasion pour reprendre l'entretien au point où il l'avait laissé. Elisabeth, de son côté, revint sur son thème ordinaire, disant que, pour complaire à ses sujets, elle était forcée de se marier, mais manifestant toujours la crainte de ne pas être assez aimée de celui qu'elle épouserait. La Mothe lui répondit qu'il en connaissait un par qui elle serait à la fois honorée et aimée, et qu'il espérait bien qu'au bout de neuf mois, elle serait mère d'un beau garçon. Le mot la fit sourire et elle continua à en parler très librement. La conversation ayant pris ce tour enjoué, La Mothe-Fénelon ne crut pas devoir ce jour-là s'engager plus avant.

Des propos de toute sorte continuaient à courir à la cour d'Angleterre et revenaient chaque jour aux oreilles de La Mothe-Fénelon : lady Clinton, la femme de l'amiral, consultée par Élisabeth sur son mariage avec le duc d'Anjou, passait pour le lui avoir conseillé, ce dont la reine s'était montrée très satisfaite. Tout au contraire, lady Cobham, également consultée, lui avait répondu que les meilleurs mariages étaient ceux où l'âge était assorti ; à quoi Élisabeth avait répliqué : « Qu'il n'y avait que dix ans entre elle et le duc, mais qu'elle espérait qu'il se contenterait des autres avantages. » Un des adversaires de l'alliance avec la France, pour exciter la jalousie d'Élisabeth, lui avait parlé en pleine cour d'un voyage récent qu'avait fait le duc d'Anjou à Rouen, à la poursuite d'une jeune Flamande très belle dont le père, craignant qu'elle ne suivît le duc, avait ordonné le départ précipité pour Dieppe, où elle n'attendait que le vent pour se réfugier en Angleterre. Une des dames d'honneur ayant répondu que « cela prouvoit que le duc n'étoit pas paresseux pour aller vers les dames et qu'il ne craindroit pas de passer la mer, » Élisabeth avait ajouté : « Ce ne seroit point à mon profit qu'il fût si diligent. »

Dans tous ces racontages habituels des cours il n'y avait rien qui pût sérieusement inquiéter notre ambassadeur. Ce qui était plus grave, c'est qu'on vint lui affirmer que Leicester était parvenu à se faire proposer de nouveau à la reine par les membres de son conseil, et que la pensée d'épouser son favori, de l'assentiment de ceux qui jusqu'ici l'en avaient dissuadée, avait beaucoup refroidi la reine à l'égard du duc d'Anjou : cela méritait un éclaircissement. Leicester vint de lui-même au-devant d'une explication, s'invita à dîner chez La Mothe en compagnie de Northampton, de Sussex et du comte d'Oxford, et, le premier, aborda ce sujet délicat.

C'était une menée de Cecil et des partisans de l'Espagne, qui voulaient empêcher le mariage du duc d'Anjou. Ils avaient en effet vivement sollicité la reine de l'épouser. Mais, chargé par elle de les en remercier, il les avait tous vus et leur avait dit que : « lorsque le temps lui était propice, ils avaient été ses adversaires et qu'aujourd'hui que le temps ne lui servait plus de rien, ils faisaient mine de lui aider, que ce n'était que dans le dessein d'écarter le duc d'Anjou, qu'il ne leur en savait donc aucun gré ». Ce langage était-il sincère? La Mothe fit semblant de le croire, mais en conservant tous ses doutes.

Du moment qu'Élisabeth pensait sérieusement au duc d'Anjou, sir Henri Norris, son ambassadeur actuel en France, n'était plus l'homme de la situation; il s'était trop compromis durant la dernière guerre civile. Elle le comprit et le remplaça par sir Francis Walsingham. De tous ceux qui servirent sa politique à l'étranger, c'était le plus habile. Il devait beaucoup à l'étude, encore plus à ses voyages; il avait parcouru toute l'Europe, en savait la plupart des langues et parlait bien le français. Sur tous les autres ambassadeurs d'Elisabeth, il avait cet avantage d'être à la fois l'allié de Leicester et l'ami de Cecil, les deux grandes influences d'alors. Écrivain distingué, il a laissé un livre de maximes politiques. De son temps, on lui reprochait de pratiquer un peu trop souvent celle qu'il mettait au-dessus de toutes : « Il n'en coûte jamais trop à un homme d'état pour savoir ce qui se passe. » Arrivé à Paris dans les premiers jours de février 1571, Walsingham fut conduit le 5 par Lansac au château de Madrid et reçu successivement par Charles IX, Catherine et les deux ducs d'Anjou et d'Alençon; l'étiquette le voulait ainsi. Entre le duc d'Anjou et lui, aucune allusion ne fut faite au projet de mariage. Au nom d'Élisabeth, il invita le duc à faire maintenir le dernier édit de pacification. Le duc se borna à protester de son dévoûment et de son affection pour la reine. Au moment de son départ, Walsingham avait promis à Leicester de lui faire connaître ses propres impressions sur le duc d'Anjou. Après l'avoir observé avec beaucoup d'attention, voici comment il le dépeint : « Il est plus grand que moi de deux doigts, un peu pâle, bien fait de corps, les jambes longues, fines, mais bien proportionnées. Si tout ce qu'on voit est aussi bien que ce que l'on ne voit pas, il paraît assez sain. Au premier aspect, il a l'air hautain; mais dès qu'on l'aborde, on le trouve plus courtois et d'humeur plus facile que ses frères. On s'attache plus volontiers à sa personne en raison de l'affection que lui porte la reine mère, qui l'aime à lui seul plus que tous ses autres enfans. Il souffrait d'une fistule et on l'a mis au régime de l'eau; il s'y est si habitué qu'il ne peut plus se

remettre au vin. » L'ambassadeur vénitien, Jean Correro, complète ce portrait : « Sa taille est plus haute que celle du roi, mais il n'a pas les jambes plus fortes; son teint est meilleur, sa figure plus agréable. Il s'amuse à une chasse de palais et se tient volontiers parmi les dames. S'il en attaque une, il n'en démord pas de si tôt. » Son début dans la vie avait été brillant, et, comme le dit Marguerite de Valois dans ses Mémoires, « les lauriers de deux batailles gagnées ceignoient déjà son front. » Mais il se laissa bien vite amollir par la vie facile et oisive de la cour. Le Vénitien Jean Michiel écrivait : « Il s'est adonné aux voluptés, elles le dominent; il se couvre d'odeurs et de parfums; il porte à ses oreilles un double rang d'anneaux et de pendans; il dépense des sommes folles pour ses chemises et ses vêtemens; il charme et séduit les femmes en leur prodiguant les bijoux et les futilités les plus coûteuses. » Voilà bien Henri de Valois tel qu'il fut dans sa première jeunesse; mais c'est une physionomie si étrange, une nature si curieuse à étudier et si insaisissable que nous ajouterons au jugement des Vénitiens ce qu'un grand seigneur de la cour de France écrivait de lui à Walsingham pour être mis sous les yeux de la reine Élisabeth : « Il a ce malheur, c'est que tous ses portraits ne sont pas à son avantage. Janet lui-même n'a pas rendu ce je ne sais quoi qu'il tient de la nature. Ses yeux, ce pli si gracieux de sa bouche quand il parle, cette douceur qui lui gagne ceux qui l'approchent, ne peuvent être reproduits ni par la plume, ni par le pinceau. Il a la main si belle que, faite au tour, elle ne seroit d'un modelé plus fini. Ne me demandez pas s'il a été aimé; il a remporté des victoires partout où il a voulu attaquer, et il ignore la centième partie des conquêtes qu'il a faites. L'on a voulu vous faire croire qu'il a été instruit par des personnes qui penchoient du côté de la religion nouvelle et qu'il y avoit beaucoup d'apparence qu'il y pouvoit être porté. Détrompez-vous, Monsieur est né catholique; il a vaincu en se déclarant protecteur du catholicisme. Croyez qu'il vivra et mourra dans cette religion. Je lui ai vu dans les mains les psaumes de Marot et d'autres livres de cette sorte, mais c'étoit pour plaire à une grande dame huguenote, dont il étoit extrêmement amoureux. Si la reine votre maîtresse ne se contente pas d'un si digne sujet, elle ne sera jamais mariée, elle n'a qu'à faire vœu à présent d'une perpétuelle virginité. »

A son arrivée à la cour, Walsingham fut interrogé de bien des côtés; on voulait savoir s'il était ou non favorable au mariage du duc. Il éluda toutes les questions en répondant invariablement qu'il avait laissé derrière lui en Angleterre toutes ses opinions, bien résolu à suivre uniquement et à la lettre ses instructions. Si Dieu

inspirait à la reine la pensée de ce mariage, il manquerait à tous ses devoirs en ne l'approuvant pas, comme en ne l'appuyant pas de son mieux. Élisabeth loua la prudence de ses réponses, mais, faisant un pas de plus : « S'il vous semble, lui écrivait-elle, qu'on puisse aller plus loin et qu'on agisse de bonne foi, nous voulons non-seulement que vous continuiez comme de vous-même, mais que, si l'occasion s'en présente, vous parliez de notre part, car nous regardons la chose comme si avantageuse que nous craignons bien plutôt qu'il ne survienne quelque contre-temps qui la traverse que la diligence avec laquelle on peut la pousser. Vous n'en parlerez pourtant qu'autant que vous le jugerez nécessaire pour y disposer le roi. » Si, malgré ce plein pouvoir, Walsingham resta sur la réserve, c'est qu'il arrivait juste au moment où les plus grands efforts étaient faits pour détourner le duc d'Anjou de cette union. Le nonce, l'ambassadeur d'Espagne, ne cessaient de lui répéter que la reine Élisabeth était hérétique, trop vieille pour lui et incapable d'avoir des enfans. Pour flatter son amour-propre et l'attirer de leur côté, ils lui offraient tantôt d'être le chef d'une ligue contre les Turcs, tantôt de l'aider à s'emparer de l'Angleterre, facile conquête, à les entendre; il valait mieux gagner glorieusement ce royaume par les armes que de l'acquérir honteusement par un mariage si mal assorti. De jour en jour, le duc prêtait une oreille plus favorable à leurs avances. Walsingham n'eut pas grand'peine à s'en apercevoir. « Le duc, écrivait-il, le 15 février, à Cecil, a dit à ceux qui l'approchaient qu'il ne se soucie pas beaucoup d'épouser la reine. C'est l'œuvre de l'ambassadeur d'Espagne et des Guise, qui emploient certaines raisons malhonnêtes pour l'en dissuader. Ils pensent peut-être à la reine d'Écosse pour lui. »

Parmi les opposans les plus violens, il y en avait un que Walsingham ne nomme pas : c'était le cardinal de Pellevé, l'un des futurs chefs de la ligue. Voici ce qu'il en écrivait : « Quant au mariage de la reine d'Angleterre avec Monsieur, qui est la pratique de notre apostat le cardinal de Châtillon, je vous assure que le duc n'en a nulle volonté; tenez cela pour résolu. Le roi d'Espagne, avec toutes les qualités que l'on peut désirer et avec une princesse si catholique, vous savez le peu de crédit et de pouvoir qu'il avoit pour le gouvernement de cette nation par trop soupçonneuse; Monsieur n'eût *point été le roi, mais le mari de la reine..* » Tout à l'opposé des catholiques, les chefs protestans désiraient vivement le mariage du duc avec Élisabeth. Espéraient-ils se ménager son appui et d'assurer leur propre sécurité, qu'ils jugeaient très compromise? Toujours est-il que Téligny, en leur nom, vint trouver le roi et s'en expliqua très nettement, ne lui cachant pas

que l'on trouvait étrange que, depuis que cette négociation était entamée, le duc se montrât de plus en plus défiant. Charles IX lui répondit qu'il était assez maître de son frère pour qu'il n'y eût pas d'autre obstacle à craindre que celui de la religion. Il ajouta qu'il emmènerait son frère hors de la cour pour l'arracher à l'influence de certains moines qui lui soufflaient une exagération de religion; mais la pression était plus forte que Charles IX ne le pensait, et les répugnances du duc ne tardèrent pas à être suivies d'un refus formel de la main d'Élisabeth : « Mon fils m'a fait dire par le roi, écrivait Catherine à La Mothe-Fénelon, qu'il ne la veut jamais épouser, d'autant qu'il a toujours ouï mal parler de son honneur par tous les ambassadeurs qui y ont été; qu'il penseroit être déshonoré et perdre toute la réputation qu'il a acquise. J'ai grand regret de l'opinion qu'il a; je voudrois qu'il m'eût coûté beaucoup de sang que je la lui puisse ôter, mais je ne puis le gagner, encore qu'il me soit obéissant. Or, monsieur de La Mothe, vous êtes sur le point de perdre un tel royaume pour mes enfans. » Elle avait sous la main Guido Cavalcanti; elle le fit venir et l'interrogea sur tout ce qu'on disait d'Élisabeth. Cavalcanti, un des familiers de sa cour, ne pouvant parler d'elle que dans les meilleurs termes, affirma que, depuis son avènement à la couronne, elle était l'objet de l'estime et du respect de toute l'Angleterre. Catherine, qu'elle le crût ou non, invita Cavalcanti à le répéter au duc d'Anjou. De son côté, elle travailla si habilement l'esprit de son fils qu'elle le ramena à ses propres idées : « J'ai tant fait, écrit-elle, le 18 février, à La Mothe-Fénelon, que mon fils d'Anjou s'est condescendu à l'épouser, si elle le veut, et qu'il le désire à cette heure infiniment. »

Sur ces entrefaites, lord Buckurst arriva en France. Il venait en mission extraordinaire pour complimenter Charles IX à l'occasion de son mariage. Il était parent éloigné d'Élisabeth. A ce titre, on lui ménagea une pompeuse réception. Après avoir séjourné trois jours à Saint-Denis, le 20 février, en compagnie de Walsingham, du comte de Rutland et des seigneurs de sa suite, il se rendit à Paris. A moitié chemin, le marquis de Trani et M. de Saluces l'attendaient, qui le conduisirent à l'hôtel préparé pour le recevoir, où le roi avait fait transporter les plus beaux meubles de la couronne et où il fut défrayé de toute dépense. Le 23, il fut conduit avec sa suite à l'audience royale dans douze coches et carrosses et avec une forte escorte de cavalerie. Le roi le reçut entouré de tous les princes du sang, de plusieurs cardinaux et des principaux dignitaires de la cour. On n'échangea que les complimens habituels. De chez le roi, Buckurst fut mené chez Catherine, où se renouvelèrent les protestations mutuelles

de bonne amitié. Le 25 février, une grande fête fut donnée en son honneur à l'hôtel de Lorraine. Le 1er mars, le roi l'emmena chasser à courre à Vincennes; enfin, le 4 mars, le duc de Nevers l'invita à un concert qui fut suivi d'une comédie jouée par des acteurs italiens. Cette réception toute d'apparat n'avait pas permis à Catherine de s'entretenir en particulier avec lord Buckurst; elle y tenait pourtant et chargea Cavalcanti de ménager une entrevue. Le lieu choisi fut le jardin des Tuileries, dont Catherine était très fière. Lord Buckurst, devant partir le lendemain, prétexta le désir de le voir. Catherine l'y attendait; en l'apercevant elle feignit l'étonnement. Il se rapprocha d'elle et l'entretien s'engagea. Elle lui dit qu'elle aurait regretté qu'il fût parti sans qu'elle lui exprimât toute l'amitié que le roi et elle portaient à la reine, sa maîtresse, et leur désir de la fortifier quand l'occasion s'en présenterait. « Votre Majesté, répondit Buckurst, fait sans doute allusion au mariage de la reine et du duc d'Anjou. » Elle répondit que si le roi et elle étaient assurés que la reine le voulût et qu'elle ne se moquât pas de son fils comme des autres, elle le désirerait, mais à la condition toutefois qu'elle prît soin de leur honneur. Buckurst reprit que la reine l'avait chargé de dire, en cas qu'on entrât en ce propos, qu'elle était résolue de se marier hors de son royaume et à un prince *de même aile;* mais que, n'étant l'honneur des filles de rechercher les hommes, elle n'en pouvait dire davantage; quand elle en serait requise, elle répondrait et nulle moquerie n'était à craindre. Puis, venant à exprimer sa propre opinion, Buckurst ajouta qu'elle était comme forcée de se marier; car tous les grands le lui conseillaient; tous les autres prétendans, le roi de Suède, le frère du roi de Danemark, l'archiduc Charles, étaient pauvres et éloignés de l'Angleterre. Tout au contraire, le duc d'Anjou était son plus proche voisin et s'appuyait sur un grand roi. Des deux côtés, ce mariage présentait de grands avantages. Avant de prendre congé, il demanda à Catherine ce qu'elle désirait qu'il écrivît à Élisabeth. Elle se borna à lui dire que, si la reine voulait vraiment se marier, le roi et elle étaient tout disposés à entrer en pourparlers. Le lendemain, elle envoya à Buckurst un projet de mariage dressé en huit articles.

Lors du retour de Norris en Angleterre, Élisabeth l'avait longuement questionné sur le duc d'Anjou; toutes ses réponses avaient été favorables : il avait vanté sa belle taille, sa vigueur, sa grâce, sa beauté. Elle en avait été si vivement impressionnée qu'elle avait chargé Leicester de demander à La Mothe-Fénelon si, dans quelques mois, lorsqu'elle s'approcherait des côtes de France, le duc ne pourrait pas profiter d'une marée pour venir la voir. La Mothe avait répondu que, tant que rien ne serait arrêté, cette entrevue lui sem-

blait difficile. En revenant de France, Buckurst confirma tout ce que Norris avait dit de flatteur sur le duc, et donna les meilleures assurances de la sincérité de Catherine. Encouragée par tant de témoignages, Élisabeth se décida à se prononcer plus ouvertement qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors. Le 29 mars, elle écrivit à Walsingham « qu'elle était résolue à se marier et à accepter l'offre qui lui avait été faite du duc d'Anjou; mais, pour s'épargner une réponse trop directe, trop précise, elle voudrait que la reine mère, qui a une grande expérience des négociations de ce genre, se chargeât de faire seule et d'elle-même tout ce qui était convenable et d'usage en pareil cas. Quant à la question de religion, elle déclarait qu'elle n'en permettrait pas au duc l'exercice public. »

Au moment même où Élisabeth et Catherine se montraient si bien disposées, de nouvelles oppositions se produisaient dans les deux cours et de nouvelles intrigues étaient nouées. En Angleterre, les partisans de l'Espagne, l'archiduc Charles leur manquant, avaient eu la pensée de mettre en avant le prince Rodolphe, fils de l'empereur Maximilien. Son portrait avait été envoyé de Vienne et remis à Élisabeth. De son côté, le duc d'Anjou semblait revenir à ses premières et fâcheuses impressions. « Ces jours passés, écrivait Walsingham à Cecil, il a dit à M. de Foix: Vous et les autres, vous m'avez porté à consentir à ce mariage, mais je crains bien d'apprendre dans les premières lettres que la reine d'Angleterre n'a d'autre but que de nous *divertir*, et nous serions au regret de nous être avancés si avant. A moins d'une réponse décisive, je ne veux pas faire un pas de plus. » Walsingham jugea bien que le moment n'était pas opportun pour faire connaître la résolution si formellement exprimée par Élisabeth de ne pas permettre ouvertement au duc l'exercice de sa religion. Dans l'état d'esprit où il était, tiraillé en sens contraire par le nonce et les chefs catholiques, il y trouverait un prétexte pour rompre sur-le-champ. Laissant donc de côté le point essentiel de ses instructions et comptant un peu sur le temps, Walsingham déclara simplement à Catherine que la reine sa maîtresse était disposée à accepter la main du duc d'Anjou. Catherine devina bien qu'il lui cachait quelque chose. Elle lui dit qu'elle aurait désiré une réponse moins laconique, non pas tant à cause d'elle que pour donner satisfaction à certains scrupules. C'était une allusion indirecte à la question de la religion. Elle ajouta que, si on agissait de bonne foi, l'amitié entre les deux cours resterait la même, quel que fût le résultat. Walsingham répondit qu'il était autorisé à en conférer avec M. de Foix, mais que, pour éviter les inconvéniens d'une négociation à distance, il serait peut-être préférable d'envoyer en Angleterre un personnage de confiance, muni de pleins pouvoirs; sous ce

rapport, personne ne pourrait être plus agréable que M. de Foix. Catherine en convint et promit de l'envoyer, mais un peu plus tard. Elle voulait auparavant faire sonder le terrain par Cavalcanti, *un neutre*, comme elle l'appelle, bien vu d'Élisabeth et lié avec ses principaux conseillers. Elle se décida à le faire repartir pour Londres; mais elle lui enjoignit de s'en tenir à des communications verbales, et de ne remettre aucune note écrite dont Élisabeth pourrait se servir et s'armer plus tard.

Le départ de Cavalcanti ayant été officiellement annoncé, un guide vint l'attendre à Douvres et, le 11 avril, jour de son arrivée, le conduisit tout droit à l'hôtel de Cecil, où Élisabeth se rendit de son côté. Rien ne transpira de ce premier entretien. Cavalcanti ne s'en ouvrit même pas à La Mothe-Fénelon, qui le lendemain alla seul trouver Élisabeth et, au nom de Catherine, lui proposa le duc d'Anjou, ce prince « professant pour elle de longue date une grande admiration et une sincère affection. » Élisabeth répondit que le cardinal de Châtillon lui en avait parlé le premier, que tout récemment Téligny lui en avait écrit, et qu'à la suite du favorable rapport de lord Buckurst, elle s'en était expliquée plus ouvertement par l'entremise de Walsingham. Du moment qu'une demande officielle lui était faite, on n'aurait pas à se plaindre de sa lenteur; elle n'avait refusé Philippe II que par conscience; elle n'avait pris que huit jours pour sa réponse aux deux rois de Suède et de Danemark; en vérité, elle ne pouvait être accusée de longueur que vis-à-vis de l'archiduc Charles, mais cela tenait aux troubles qui, à cette époque, agitaient l'Europe. Elle promit le secret; puis, venant à aborder la question de la religion, elle rappela qu'elle en avait toujours refusé l'exercice à l'archiduc, et pria La Mothe-Fénelon d'être le moins exigeant possible. La Mothe répondit que déjà bien des mariages avaient eu lieu entre personnes de culte différent, que l'on avait toujours cherché à respecter la conscience des deux époux. — Elle répliqua qu'elle avait été sacrée et couronnée par un évêque catholique, sans toutefois avoir assisté à la messe; qu'il lui serait pénible de voir le duc abandonner sa religion, car s'il délaissait Dieu, il ne tarderait pas à la délaisser elle-même. Sur ces dernières paroles, elle lui donna congé, l'invitant à voir Cecil et Leicester, auxquels elle avait remis les articles du projet de mariage rapportés de France par Buckurst. Les articles sur lesquels la discussion allait s'engager étaient au nombre de huit. — Le mariage serait célébré suivant les cérémonies de l'église catholique. — Le duc en aurait pour lui et ses domestiques le libre exercice. — Le mariage fait, il prendrait le titre de roi et administrerait conjointement avec la reine. — Il serait couronné. — Il prélèverait chaque année 60 mille livres sur les reve-

nus de l'Angleterre. — Ses enfans succéderaient aux biens paternels et maternels. — En cas de prédécès de la reine, il retiendrait le titre de roi et administrerait le royaume. — Si la reine ne laissait aucun enfant, il continuerait à toucher les 60,000 livres. — Enfin, entre les deux royaumes serait établie une perpétuelle ligue et union.

Dans la conférence qui suivit l'entretien de La Mothe avec Élisabeth, Cecil se montra intraitable : la reine ne pouvait rien autoriser qui pût devenir la cause d'un scandale et de troubles dans le royaume. La Mothe répliqua que la reine venait de lui dire, tout au contraire, qu'elle n'estimerait pas le duc s'il renonçait à sa religion. Lui en refuser l'exercice, ce serait donner l'occasion de douter de tout le reste. Aussi mal engagé, ce premier entretien ne pouvait se prolonger. Les jours suivans La Mothe se rendit encore auprès de Cecil et de Leïcester ; il revit la reine, mais sans pouvoir obtenir d'elle aucun adoucissement. Élisabeth et ses conseillers se flattaient que le duc finirait par se soumettre aux conditions qu'ils entendaient lui imposer. Cavalcanti avait remis à la reine une lettre du duc. La Mothe, pour la faire avancer un peu plus, la pria de vouloir bien y répondre : elle s'en défendit longtemps, « prétextant que la plume tomberoit de ses mains et qu'elle ne sauroit que lui dire, n'ayant jamais écrit à aucun des princes qui avoient prétendu à sa main, à l'exception de l'archiduc Charles, et en termes fort éloignés du mariage. » Elle céda pourtant et écrivit la lettre sollicitée par La Mothe. Il y avait en elle un singulier mélange de raison pratique et de naïve légèreté. Tout en discutant en homme d'état les côtés sérieux de son mariage, elle parlait volontiers de la beauté du duc d'Anjou, de sa main, une des plus belles de France. « D'ici à sept ou huit ans, il gagnera encore, disait-elle à La Mothe-Fénelon, et moi je serai bien vieille; pour cette heure, j'espère ne pas trop lui être désagréable. » Et elle demandait à La Mothe si on avait parlé au duc de son pied, de son bras, et d'autres choses encore qu'elle ne nommait pas. Elle avoua tout bas qu'elle trouvait le duc *très désirable*. La Mothe répliqua, avec une pointe de raillerie gauloise, « que tous deux étoient *très désirables* et qu'à ses yeux leur seul défaut, c'étoit qu'ils ne se rendoient pas assez tôt possesseurs des perfections l'un de l'autre. » Mais elle était de nature si fantasque, si variable, que le lendemain La Mothe la trouva tout autre ; d'une voix sèche, elle lui dit qu'elle venait d'apprendre une étrange nouvelle : « Un homme haut placé à la cour de Charles IX avait dû dire, en nombreuse compagnie qu'elle avait un mal à la jambe dont elle ne guériroit jamais; que ce serait là un excellent prétexte pour lui donner plus tard un *breu-*

vage de France et pour en débarrasser le duc, qui, veuf, pourroit épouser Marie Stuart et devenir maître de cette île. » La Mothe repoussa énergiquement cet indigne propos et lui demanda qui l'avait tenu, afin que Charles IX et Catherine pussent en faire la juste punition. — « Il n'est pas temps de le nommer, répondit-elle, mais informez-vous si le propos a été vraiment tenu, et je vous en dirai davantage. » Dans le premier moment de sa colère, elle ne parlait rien moins que d'envoyer Sidney en Espagne et de renouer ses relations avec Philippe II. Elle finit par se radoucir, mais le propos tenu lui resta longtemps sur le cœur. Lorsqu'elle revit La Mothe, elle lui dit qu'elle regrettait qu'il ne fût pas venu au bal donné par le marquis de Northampton ; il l'aurait vue danser et aurait pu assurer au duc qu'il n'était pas en danger d'épouser une boiteuse. Elle avait de grandes prétentions à la danse. Lorsque Melvil, l'ambassadeur de Marie Stuart, vint une première fois en mission en Angleterre, au moment de son retour en Écosse, elle l'avait prié de rester deux jours de plus pour assister à un bal et lui dire qui de Marie Stuart ou d'elle dansait le mieux.

Son jeu, pour le moment, c'était de se montrer beaucoup plus conciliante que ses conseillers. Chaque fois qu'elle revoyait La Mothe, elle se plaignait des exigences de sa situation; elle lui faisait dire secrètement par Leicester qu'elle ne voulait imposer au duc rien de contraire à sa conscience; elle fermerait les yeux, s'il voulait se contenter de l'exercice privé de sa religion. Ce qui la préoccupait, c'était de savoir comment se réglerait et se passerait la cérémonie du mariage; elle était très superstitieuse et craignait que le duc, s'il trouvait quelque chose dans la cérémonie blessant sa conscience, ne la laissât là, et surtout que l'anneau du mariage ne tombât à terre. Toutes ces réserves tant de fois soumises à La Mothe montrent assez combien la mission de Cavalcanti avait été difficile et le peu d'espoir qu'il emportait d'une solution favorable.

C'est le 24 avril qu'il rentra à Paris. Le même jour, il remit à Walsingham les lettres d'Élisabeth. Après les avoir lues, Walsingham l'engagea à aller voir Catherine à Monceaux, ce qu'il fit; mais Catherine ajourna tout entretien jusqu'à son retour très prochain à Paris. Elle quitta en effet Monceaux le 26; n'ayant eu ce jour-là aucune heure de liberté, elle fit dire à Walsingham de venir le lendemain matin à Saint-Cloud, où il se rendit. Sa première parole fût pour demander si elle était satisfaite de la réponse d'Élisabeth. Elle dit que cette réponse ne s'appliquait pas directement aux articles qui lui avaient été adressés, à l'exception toutefois de celui relatif à la religion, si dur et touchant de si près à l'honneur de son fils que, s'il s'y soumettait, la reine aurait sa part

de blâme en acceptant pour époux un homme qu'un si brusque changement de religion ferait passer à juste titre pour être sans conscience et sans piété. Walsingham répondit que la reine n'entendait pas que le duc changeât si brusquement de religion, ni que lui et les siens fussent contraints de pratiquer les rites de l'église anglicane, mais qu'elle ne pouvait, sans violer les lois du royaume, lui accorder l'exercice de sa religion ; ce serait s'exposer aux mêmes troubles qui tout récemment avaient déchiré la France. Catherine répliqua que « n'avoir pas le libre exercice de sa religion étant la même chose que d'en changer, aucune considération n'y pouvait déterminer son fils. La meilleure garantie contre les troubles qu'on semblait craindre, ce serait l'appui et le secours du roi son fils. » Walsingham reprit qu'il en résulterait plus de bien que de mal. « En Angleterre, les discordes civiles sont d'ordinaire soudaines et sanglantes ; mais de peu de durée, car il n'y a ni places fortes, ni villes murées pour prolonger la guerre. » Catherine changea de terrain, elle lui insinua que le duc avait plus de zèle que de savoir pour défendre sa religion, qu'il se laisserait bientôt et facilement vaincre par les bonnes persuasions de la reine, et qu'ainsi ce scandale, dont il s'effrayait tant, durerait bien peu de temps. Elle alla jusqu'à dire que, ce mariage pouvant amener de grands changemens dans la chrétienté, les catholiques le redoutaient ; c'était plaider la cause de l'anglicanisme. Walsingham demanda si elle consentait à ce qu'il fît part de cet entretien à Élisabeth ; Catherine l'en pria.

Jusqu'à ce jour, le duc d'Anjou n'avait pas pris part personnellement à cette négociation, Walsingham, qui le savait très prévenu, très résistant, se décida à aller le trouver à Gaillon, où la cour était alors. Entrant sans préambule dans le vif de la question, il dit qu'il avait ordre de la reine de lui représenter les graves inconvéniens qu'amènerait la libre pratique de sa religion, dont il faisait une condition. La reine n'entendait nullement le contraindre à changer de religion, et souhaitant seulement qu'il se passât de messe, elle le priait d'examiner de plus près s'il ne pourrait pas servir Dieu dévotement avec le formulaire des prières de l'église anglicane. Le duc répondit que son désir était plutôt de prévenir des inconvéniens que d'en être la cause. Quoique bien jeune encore, on lui avait fait, depuis cinq ans, plusieurs ouvertures de mariage qu'il avait toutes repoussées ; mais il avait entendu dire tant de bien de la reine, la femme la plus accomplie pour son esprit et pour le charme de sa personne que l'on ait vue depuis des années, qu'il n'avait pu se défendre du désir d'être tout à elle. L'exercice de sa religion touchait à son âme ;

c'était d'ailleurs un privilège limité à lui seul, dont il n'userait qu'en particulier; il n'y avait donc là ni scandale ni troubles à craindre. Walsingham demandant au duc s'il ne pourrait pas au moins de temps en temps assister au service de l'église anglicane, il répondit ne savoir comment Dieu disposerait son cœur à l'avenir, mais que pour le moment il priait la reine de considérer combien il était pénible de faire quelque chose de contraire à sa conscience. Walsingham, en quittant le duc, vit Charles IX et dit que la reine lui saurait gré d'amener son frère à ne pas demander d'une manière trop absolue une tolérance qui, en Angleterre, pourrait avoir des suites très dangereuses. Charles IX lui promit qu'il obligerait son frère à aller aussi loin que l'honneur et sa conscience le pourraient permettre. Au sortir de chez le roi, Walsingham fut reçu par Catherine, qui le pria d'écrire à la reine de ne pas trop faire attendre sa réponse et d'en modérer les conditions autant que possible. Il apprit à la cour qu'il était question d'envoyer en Angleterre le maréchal de Montmorency, qu'en tout cas M. de Foix l'y précéderait.

Obtenir d'Élisabeth une résolution était toujours l'obstacle, la grande difficulté. Cecil néanmoins, à force d'instances, arracha l'autorisation de dresser les articles de sa réponse. Ce premier travail à peine terminé, Élisabeth l'invita à y intercaler la demande de la restitution de Calais; c'était forcément un cas de rupture. Cecil et Leicester lui représentèrent tous deux qu'il n'était plus temps de tergiverser, qu'il ne s'agissait pas ici d'un roi de Suède et d'un roi de Danemark, mais d'un puissant voisin, et qu'en cas d'un refus injurieux, une invasion pouvait être à craindre. Elle fit semblant de se rendre à leurs raisons et Cecil put reprendre son travail. Pour gagner du temps, elle prétexta qu'elle avait de graves inquiétudes sur les suites de son mariage. Son médecin l'avait effrayée; elle craignait de n'être ni assez saine, ni assez bien disposée pour se marier. Elle voulait attendre qu'elle fût dans un meilleur état. Catherine commençait à s'inquiéter de ces lenteurs. « Je me doute, écrivait-elle à La Mothe-Fénelon, qu'elle nous laisse là, quand elle aura fini ses affaires. » Tout en mettant en avant l'excuse de sa santé pour gagner un peu de temps, Élisabeth cherchait à se maintenir dans les bonnes grâces de Catherine et ne lui ménageait pas les protestations dans ses lettres. Néanmoins, les inquiétudes de Catherine persistant, elle se décida à faire partir pour l'Angleterre Larchant, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Charles IX, dans une lettre à La Mothe-Fénelon, précise bien le but de cette mission : « Avant d'envoyer des gens de plus grande qualité en Angleterre, nous voulons voir clair en cette négociation. »

Larchant emportait deux lettres du maréchal François de Montmorency pour Cecil et Leicester et une du duc d'Anjou pour Cecil.

Cette dernière lettre dut singulièrement flatter la vanité du ministre d'Élisabeth : « Je vous écris celle-ci, disait le duc, plus pour suivre mon naturel, qui ne peut endurer que je reçoive plaisir d'aucun qu'à tout le moins je l'en mercie, d'autant que je sais que vous n'avez été poussé à ce que vous avez fait pour acheminer l'affaire qui est entre la reine d'Angleterre et moi que du seul zèle de son service et de son bien, ce qui m'induit tant plus à vous aimer et estimer. » Cavalcanti, qui était de toutes les ambassades, fut encore de celle-ci. Le 20 juin, il écrivait à Cecil : « La reine mère m'a dit que nous ne pourrions pas être expédiés avant samedi. La cause de ce retard est bonne. J'espère que quelque chose de bon sortira de notre mission. Je dois emporter un portrait du duc d'Anjou tel quel, si je puis l'avoir. » Janet, à qui Catherine l'avait demandé, ne l'avait pas terminé. Au lieu d'un, il en avait commencé deux. Dans l'un le visage était seul fini et très réussi, très ressemblant ; dans l'autre on ne pouvait avoir qu'une juste idée de la taille. Catherine n'étant ainsi qu'à demi satisfaite en commanda un troisième plus en grand, mais qui ne pouvait être achevé de sitôt. Cavalcanti emportait un autre portrait, celui de Marie de Clèves, pour Leicester. Le favori d'Élisabeth, n'ayant plus aucun espoir de l'épouser, avait jeté ses vues sur cette héritière ou sur quelque autre grande dame de France, et il comptait un peu sur l'appui de Catherine. C'est à cette occasion que Tavannes, avec le ton soldatesque qu'il affectait, dit cavalièrement au duc : « Lord Robert veut vous marier avec sa bonne amie ; mariez-le avec Châteauneuf qui est la vôtre. » Larchant et Cavalcanti n'arrivèrent à Londres que le 30 juin ; ils jouaient de malheur : la nuit précédente, Élisabeth, en se déshabillant, s'était donné une entorse. La douleur avait été si vive qu'elle était restée deux heures sans connaissance. Elle ne put donc les recevoir qu'au bout de huit jours.

Leur mission était très limitée ; ils n'avaient qu'à préparer les voies à une grande ambassade et à solliciter un sauf-conduit pour le maréchal, qui devait en être le chef. La première fois qu'ils en firent la demande, Elisabeth leur fit observer que, tant que la question de la religion ne serait pas vidée, ce serait inutile. Le choix d'un ambassadeur de si haut rang ne pourrait qu'aggraver les inconvéniens d'un refus, si l'on ne parvenait pas à se mettre d'accord. De nombreuses conférences eurent lieu entre nos deux envoyés et Cecil et Leicester, mais sans résultat. Loin de se prêter à la moindre concession, Élisabeth ne voulait même plus accorder au duc l'exercice secret de sa religion, qu'elle avait un instant offert. Pour sortir de ces interminables préliminaires, nos deux envoyés proposèrent de laisser de côté l'article de la religion. Élisabeth y accéda et se

hâta d'écrire à Walsingham : « S'ils croient mettre ainsi à couvert l'honneur du duc, on ne le leur refusera pas, et faites semblant d'accepter. » En réalité, cette nouvelle mission n'avait pas fait avancer d'un pas la négociation ; ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que les conseillers d'Élisabeth lui arrachèrent le présent d'une chaîne de 60 livres pour Larchant. Leicester, dans une lettre du 7 juillet à Walsingham, lui avoue que la reine ne s'y est pas portée avec un grand empressement, mais avec une sorte de résignation. Les résolutions d'Élisabeth étaient, la plupart du temps, subordonnées à une question de vanité. Comme on savait qu'elle était toujours très désireuse de connaître ce qu'on disait d'elle à la cour de France, on vint lui répéter qu'une grande dame, et des plus vertueuses, avait dit au duc d'Anjou : « Monseigneur, lorsque vous passerez en Angleterre, n'en usez pas comme tous les princes françois, qui vont toujours faisant l'amour aux dames. » Elle en fut très favorablement impressionnée. Le portrait du duc lui ayant été remis presque au même moment par Cavalcanti, ce simple présent fit plus sur son esprit que toutes les instances des ambassadeurs. Dès qu'elle l'eut reçu, elle fit appeler La Mothe-Fénelon, ayant hâte de lui en parler. Ce n'était qu'un simple crayon ; elle dit à La Mothe que, quoique le teint fût fort charbonné, le visage lui semblait d'une grande beauté et annonçait beaucoup de prudence et de dignité ; qu'elle était toute heureuse de reconnaître dans le duc la maturité d'un homme, car elle ne voulait pas être menée à l'église par un homme aussi jeune qu'en avait l'air le comte d'Oxford, pour que l'âge ne parût pas par trop inégal. Elle avoua à La Mothe avoir trente-cinq ans ; elle en dissimulait au moins deux. La Mothe lui répondit que les années n'avaient rien pu lui enlever de sa beauté et de ses perfections. Sa vanité étant ainsi surexcitée, elle écrivit spontanément au duc une lettre, qu'elle remit à Larchant au moment de son départ. « Monseigneur, lui disait-elle, combien que ma dignité excède ma personne et que mon royal rang me fait douter que mon royaume est plus recherché que moi-même, si est-ce que la réputation que j'ai entendue par mon ambassadeur et aussi par votre gentilhomme *que avez conçu de quelques grâces miennes*, me fait croire que la règle de notre affection se tirera par la force des choses plus excellentes qu'oncques ai connues en moi résider, et pourtant me fâche en pensant que mon insuffisance ne pourroit satisfaire à une telle opinion que M. de Larchant m'a déclaré que déjà en avez conçue, espérant que vous n'aurez occasion de vous en repentir de cet honneur que de jour en autre me faites. »

Larchant et Cavalcanti rentrèrent à Paris le 16 juillet. Catherine et le duc d'Anjou s'y étaient rendus de leur côté sous le

prétexte de l'achat de quelques costumes pour Élisabeth. Le duc les vit le premier; il se plaignit des difficultés que lui opposait la reine, elles lui semblaient bien dures; il se refusait à croire que la reine voulût épouser un mari qui ne pratiquerait pas sa religion. Sur ces dernières paroles, il les congédia et les invita à se rendre chez la reine mère, qui les attendait. Catherine se plaignit également des restrictions imposées pour l'exercice de la religion de son fils; tant que la reine ne relâcherait rien de ces conditions, il serait impossible d'aller plus avant. Elle parut regretter qu'on eût répété au duc les paroles de la reine, car ses défiances pourraient s'en accroître. Cavalcanti ne tarda pas à le reconnaître. « Le duc est si troublé, écrivait-il à Cecil, qu'il a fallu de chauds encouragemens pour le remettre au point où il semble revenu. » Walsingham s'en était également aperçu. « On remue beaucoup, écrivait-il à Cecil, pour entraver ce mariage. Le nonce, les ambassadeurs d'Espagne et de Portugal sont tous les jours en mouvement pour en détourner M. le duc. » Catherine, qui à ce moment encore désirait ce mariage, se montrait très mécontente de toutes ces menées. « L'humeur en laquelle est mon fils, confiait-elle à La Mothe, me fait beaucoup de peine. Nous soupçonnons fort que Villequier, Ligneroles et Sarret, possible tous les trois, sont les auteurs de ces fantaisies. Si nous pouvons en avoir l'assurance, je vous assure qu'ils s'en repentiront. » Charles IX ne se montrait pas moins irrité; l'inimitié qui, plus tard, devint si violente entre les deux frères commençait à se faire jour. Une discussion très vive s'engagea entre eux à l'occasion d'une dépêche venue de Londres, discussion à laquelle assistait Catherine. « Mon frère, dit vivement Charles IX au duc, vous auriez dû être plus franc avec moi et pas me mettre dans le cas de tromper la reine Elisabeth, que j'estime et que j'honore. Vous alléguez toujours votre conscience; mais il est un autre motif que vous n'avouez pas, c'est l'offre d'une forte somme que le clergé vous a faite, parce qu'il tient à vous garder ici comme le champion de la foi catholique; je vous le dis franchement, je ne veux pas admettre ici d'autre champion que moi-même. Quant au clergé, puisqu'il a tant de superflu, et moi tant de besoins, les bénéfices étant à ma disposition, je m'en souviendrai et j'aviserai. Quant à ceux qui s'en font les entremetteurs, j'en raccourcirai quelques-uns de la tête. » A cette rude apostrophe le duc ne répondit rien, mais se retira dans ses appartemens, où il pleura le reste du jour.

Walsingham, en transmettant à Cecil le récit de cette scène, ajoute : « On a fait ce qu'on a pu pour me la cacher, mais la reine mère, sachant bien que j'en étois avisé, m'a prié de continuer mes bons offices et de ne pas communiquer ce que j'en avois appris. Je

lui ai dit que si elle prévoyoit une rupture, il seroit mieux de terminer les choses amiablement sans les pousser trop loin. » Elle le promit, mais déjà elle s'était mise du côté du duc d'Anjou et était devenue aussi intraitable que lui sur l'article de la religion. Walsingham, si perspicace d'ordinaire, crut tout au contraire que de Foix emporterait des instructions l'autorisant à céder sur la question religieuse plutôt que de rompre. Il en explique ainsi les motifs: la mésintelligence entre la France et l'Espagne qui s'accentue; la jalousie entre le roi et le duc d'Anjou parvenue à un état si aigu, qu'il ne se passera pas six mois qu'ils n'en viennent aux mains; enfin le roi ne se souciant pas d'avoir son frère près de lui et le duc ayant peur d'y rester. « Depuis la mort d'Henri II, ajoutait-il, la reine mère n'a jamais tant pleuré. » Il comptait donc beaucoup sur la mission de de Foix. Aussi engageait-il Cecil à agir auprès d'Élisabeth, afin qu'elle le reçût avec de grands égards. Si par son entremise l'on n'arrivait ni au mariage, ni à une alliance, les affaires des protestans de France lui semblaient comme désespérées, les chefs le lui avaient dit, les larmes aux yeux. Nous ne sommes qu'à une année de distance de la Saint-Barthélemy, et déjà de sinistres pressentimens se faisaient jour.

De Foix allait trouver Élisabeth dans les dispositions les plus favorables. Tout récemment, en envoyant à La Mothe-Fénelon un panier d'abricots de ses jardins, elle lui avait fait dire par Leicester que c'était pour le convaincre que l'Angleterre produisait de beaux fruits. La Mothe avait répondu qu'il n'en doutait pas, mais qu'ils seraient encore plus beaux si l'on se servait de greffes de France. La réception faite à de Foix, ainsi que l'avait demandé Walsingham, fut donc exceptionnelle: le comte d'Oxford et le marquis de Northampton eurent la charge de l'accompagner; il eut huit audiences de la reine, huit entretiens avec ses conseillers, et pourtant sans aucun résultat appréciable : « En nos conférences, écrivait Cecil à Walsingham, il y a eu autant de changemens et de variations qu'il y a eu de jours. » Elisabeth en explique la cause à son ambassadeur : « Nous n'avons rien fait jusqu'ici, parce que M. de Foix, n'étant pas satisfait de notre réponse, a tenté par toutes sortes de moyens à nous amener à la faire telle qu'il la désire ; il a demandé une tolérance pour la religion, nous l'avons refusée. » Un des articles présentés par de Foix pour régler la situation du duc portait qu'il ne serait pas contraint d'assister à des *cérémonies contraires à l'église catholique*. Une assez vive discussion s'engagea à ce sujet. Élisabeth, y prenant part, voulait, d'après les conseils de lord Buckurst, substituer à la rédaction de Paul de Foix la rédaction : *contraires à la parole de Dieu*. C'était ergoter sur des mots; de guerre lasse,

elle consentit à ce que l'on mît simplement *contraires à l'église de Dieu*. Par la suppression de la qualification de catholique, c'était ôter à la rédaction de de Foix sa véritable signification. Cette obscurité allait mieux à Élisabeth, mais comme si elle se repentait de cette apparence de concession, elle prévenait en même temps La Mothe qu'en aucun cas, elle ne permettrait au duc l'exercice de sa religion, et elle invitait Walsingham à le lui dire.

Dans les jours qui précédèrent le retour de de Foix, on vint prévenir Charles IX et Catherine que les chefs protestans, par l'entremise de leurs amis d'Angleterre, cherchaient à entraver le mariage du duc et faisaient secrètement proposer à Élisabeth le jeune roi de Navarre. La pensée, il est vrai, leur en était venue, et nous en trouvons la trace dans les curieux *Mémoires* de la Huguerie, mais Charles IX, croyant cette négociation beaucoup plus avancée qu'elle ne l'était en réalité et s'en inquiétant plus vivement que la chose ne le méritait, écrivait à La Mothe-Fénelon : « Bien que le feu cardinal de Châtillon eût fait l'ouverture et démonstration bien affectionnée et ceux de la religion aussi de désirer le mariage de mon frère avec la reine d'Angleterre, néanmoins c'étoit chose que ledit cardinal et les plus grands d'entre eux ne vouloient pas, n'étant ce qu'ils faisoient que pour nous amuser. » Pour répondre à ces intrigues, il engage La Mothe, si on lui parle du mariage de Marguerite de Valois avec le prince de Navarre, de dire que c'était chose conclue et il lui recommande à La Mothe ainsi qu'à de Foix, d'avoir les yeux bien ouverts. De Foix quitta Londres le 6 septembre ; la veille de son départ, les conseillers d'Élisabeth lui touchèrent quelques mots d'une alliance intime avec la France. Ses pouvoirs étaient restreints ; il avait ordre, si la question de l'exercice de la religion n'était pas décidée, de se retirer de la négociation et de n'accepter de discussion sur aucun autre point. Il n'eut qu'à se retrancher derrière ces instructions et il engagea les conseillers d'Élisabeth à envoyer en France un personnage de crédit pour traiter à la fois du mariage et de l'alliance qu'ils semblaient si vivement désirer. Il leur désigna sir Thomas Smith, l'un des négociateurs de la dernière paix signée à Troyes, comme celui qui serait le plus favorablement accueilli.

La mission de Paul de Foix avait donc laissé la question du mariage dans la même situation et plus embrouillée encore. « Je suis persuadé, écrivait Leicester à Walsingham, qu'à l'heure qu'il est, la reine n'a aucun penchant au mariage, car nous avons porté l'affaire aussi loin que nous pouvions ; mais elle n'a jamais voulu se relâcher de l'article de la religion. A vous dire ce que j'en pense, je crois qu'elle aimeroit mieux qu'on ne la pressât pas et que les diffi-

cultés, au lieu de s'aplanir, aillent en augmentant. » Walsingham, aussitôt après le retour de de Foix, vint trouver Charles IX pour savoir quelle impression il avait ressentie de ce que de Foix avait pu leur rapporter. Tout en se louant beaucoup de la réception faite à son envoyé, Charles IX répondit simplement que « la reine lui ayant fait dire qu'elle ne consentiroit jamais à ce que le duc pût avoir la messe, il lui avoit semblé que c'étoit un prétexte pour rompre; que pourtant il attendroit, pour y voir plus clair et asseoir son jugement, l'ambassadeur qui étoit annoncé. »

Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent entre le départ de Paul de Foix de Londres et l'arrivée de Smith en France, la situation de l'Angleterre s'était très aggravée. « Nous manquons d'alliances, écrivait Cecil à Walsingham; l'état est chancelant; si l'on n'y met la main, le mal est incurable. » Il y avait, en effet, de quoi s'effrayer: à l'intérieur, la prise d'armes des nobles du Nord sous la conduite des comtes de Northumberland et de Westmoreland, chefs catholiques des vieilles et grandes maisons de Percy et de Neville; la conspiration de Norfolk, qui s'était perdu pour Marie Stuart, dont il s'était épris sans jamais l'avoir vue; les troubles de l'Irlande; la guerre d'Écosse, où l'Angleterre appuyait le jeune roi, tandis que la France soutenait Marie Stuart; au dehors, la rupture avec l'Espagne, dont l'ambassadeur venait d'être congédié; la bataille de Lépante, qui, en relevant la fortune de Philippe II, lui aurait permis, avec un peu plus de hardiesse qu'il n'en avait, de secourir à la fois les rebelles de l'Irlande et les catholiques de l'Angleterre. Une alliance avec la France était donc devenue une nécessité et le mariage du duc d'Anjou le meilleur moyen de l'obtenir dans de bonnes conditions. Mais comment reprendre une négociation morte, suivant l'impression de Cecil? Depuis le départ de Paul de Foix, La Mothe-Fénelon était resté muet. Une seule fois Élisabeth avait abordé avec lui ce sujet, disant qu'il lui semblait que le duc ne comptait plus sur ce mariage et le tenait pour rompu. Et La Mothe n'avait rien répondu. Dans des circonstances aussi difficiles, le choix de l'ambassadeur à envoyer en France était embarrassant. Élisabeth avait d'abord pensé à Leicester ou à Cecil, mais dans l'état grave où était l'Angleterre, ils ne pouvaient s'éloigner. A leur défaut, elle avait jeté les yeux sur Henri Cobham, mais il s'était trouvé compromis dans la conspiration de Norfolk. Elle s'arrêta définitivement à Smith, que de Foix au départ avait indiqué. Cette nouvelle mission avait un double but : reprendre la négociation du mariage avec le duc d'Anjou, si cela était encore possible, et en tous cas traiter d'une ligue avec la France. « J'étais et je suis encore, écrivait Cecil à Walsingham, pour que la reine se marie, parce que c'est pour elle le seul

moyen de régner avec sécurité et d'assurer après elle le repos de ses sujets. Elle me paraît aujourd'hui résolue à ne pas refuser les conditions convenables qui seraient offertes par le roi de France. L'intention de la reine est si manifeste que, si l'affaire est bien conduite, elle doit réussir. » Smith, avant toute nouvelle ouverture, devait trouver quelque personnage de confiance pour l'envoyer tout communiquer à Coligny et surtout pour bien le renseigner sur les causes qui avaient amené la rupture. Montgomery, alors en Angleterre et auquel Élisabeth s'en était confiée, avait hâté son départ pour aller lui-même s'en entendre avec Coligny. Rien n'avait été laissé de côté de ce qui pouvait faciliter la négociation; mais Smith allait retrouver une tout autre France que celle qu'il avait laissée en 1566, lors de sa dernière ambassade. Toutes les influences tendaient à se déplacer: Charles IX, si l'on en croit Walsingham, « reconnoissant l'insuffisance de ses conseillers habituels, » avait rappelé Coligny à la cour, il lui avait rendu sa place au conseil et fait remettre 100,000 livres pour l'indemniser des pertes qu'il avait subies durant la guerre. Il avait fait plus encore; il s'était associé et de tout cœur à son noble et grand dessein d'arracher les Flandres aux Espagnols et de les donner à la France. Un événement tragique avait précédé de quelques semaines à peine l'arrivée de Smith. Ligneroles, que peu de mois auparavant Catherine avait menacé de sa colère pour avoir détourné le duc d'Anjou de son mariage avec Élisabeth, ce même Ligneroles, qui à bon droit passait pour l'agent des Guise et de l'Espagne, avait été assassiné en plein jour, presque à la porte de la cour, par le neveu de Villequier et quelques autres gentilshommes. Dès le lendemain, Charles IX, sur la demande de Tavannes, avait octroyé le pardon aux meurtriers. « Ce n'est pas un médiocre avancement pour notre cause, » écrivait Cecil à Walsingham. Étrange et triste temps où un assassinat était considéré comme un indice favorable à un projet de mariage! Voilà toutes les raisons qui pouvaient faire bien augurer de la mission de Smith; mais il y avait un obstacle auquel il ne devait pas s'attendre. Catherine, qu'il croyait encore favorable à ce mariage, ne s'en souciait réellement plus; elle s'était arrêtée à d'autres projets pour ce fils, « son idole, » comme disait Marguerite de Valois. Dès le mois d'octobre, elle avait pensé pour lui à la fille du roi de Pologne, alors âgée de vingt-cinq ans. Après avoir formellement déclaré à l'ambassadeur de Florence, Petrucci, que son fils n'épouserait jamais qu'une princesse catholique, elle l'avait chargé de demander à Cosme de Médicis d'écrire au pape afin qu'il donnât l'ordre à son légat de Pologne de favoriser ce projet; dans le cas où il n'y aurait aucune chance de le faire réussir, elle espérait que le pape, qui traitait le duc avec une

affection toute paternelle, voudrait bien s'employer à obtenir pour lui une des parentes du roi de Pologne d'un âge plus convenable. Telle était la situation et l'état des esprits au moment où Smith arrivait à Amboise, le 1er janvier 1572; il était accompagné par Henri Killegrew, qui momentanément remplaçait Walsingham, assez gravement malade.

Castelnau de Mauvissière avait été envoyé à leur rencontre, et Tristan de Rostaing les attendait à l'arrivée pour les conduire au logis que le roi leur avait destiné. Le lendemain, Paul de Foix vint rendre visite à Smith. Sa première parole fut pour lui demander s'il avait sollicité son audience. Smith répondit qu'il était bien inquiet du résultat de sa mission, et qu'avant tout il était désireux de savoir quel était le point délicat, quel était l'obstacle. De Foix lui dit que le duc se tenait toujours ferme sur la question religieuse. — Smith répliqua que, si c'était un prétexte, ce serait des deux côtés le moyen le plus honorable d'en sortir; qu'il ne pensait pas pourtant que ce fût le dernier mot, et qu'il n'était pas pressé de demander audience, voulant avoir le temps de s'aider de Coligny et du maréchal de Montmorency. De Foix, après avoir bien laissé parler Smith, revint sur l'obstination du duc, qui était comme affolé sur l'article de la religion, et lui conseilla de presser la négociation du mariage avant l'arrivée du cardinal Alexandrin, qu'on attendait d'Espagne et qui ferait tout au monde pour l'entraver. Smith reprit que, s'il s'apercevait que le duc fût ainsi buté, il partirait sur-le-champ pour sauvegarder l'honneur de sa maîtresse. La conversation en resta là; mais Smith sut par d'autres sources, que *la religion du duc,* après s'être *d'abord fixée sur Mlle de Châteauneuf, s'étoit portée sur une autre.* Tel fut son étrange langage. Il apprit aussi que les Guise et ceux de l'entourage du duc, intéressés à ce qu'il ne quittât pas la France, cherchaient à l'effrayer sur les dangers qui l'attendaient en Angleterre, en raison de la haine de tous les Anglais contre les Français. Selon eux, il valait mieux être le maître en France, avec le titre de lieutenant-général, que le sujet de la reine Élisabeth, et le second en France que le second en Angleterre. Les catholiques, ne cessant de lui répéter qu'il y laisserait son honneur, lui proposaient de le faire duc des Flandres ou roi de Naples, ou bien encore chef sur terre de la ligue catholique, comme don Juan d'Autriche l'était des forces maritimes. Il y avait là de quoi séduire le duc, et Walsingham l'en excusait.

Smith se décida pourtant à demander une audience; elle lui fut accordée pour le 6 janvier. Il y avait ce soir-là bal à la cour. Catherine le reçut dans sa chambre; Charles IX, seul, était présent. La première, elle prit la parole et lui affirma que l'unique cause de la

difficulté tenait à la religion. Le duc y était si attaché, qu'il se croirait damné s'il ne la pratiquait pas. « Cette question tranchée, répondit Smith, serait-ce tout? — Il y en a bien quelques autres concernant l'honneur et la dignité du duc, reprit Catherine, mais celle-là est la principale. » Smith répliqua que le plus honorable motif de rupture, et pour la reine et pour le duc, serait la religion. « Nous ne voulons pas rompre, s'écria Catherine, je n'ai jamais rien tant désiré, mais je n'ai aucun empire sur mon fils, tant sa tête est troublée par l'idée de n'avoir pas la pratique de mon culte. » Après avoir échangé quelques banales protestations sur le désir réciproque d'arriver à un accord, Smith finit par demander à Catherine ce que le duc exigeait en fait de religion, car l'exercice secret lui en avait déjà été concédé, sauf quelques parties de la messe qui ne concordaient pas avec la parole de Dieu. Catherine répondit que son fils avait été élevé en catholique et que, s'il n'entendait pas la messe, il se croirait damné. « Mais, ne pourroit-il pas, pour quelque temps, reprit Smith, et pour éviter tout scandale, se contenter d'entendre la messe dans un oratoire ou une chapelle particulière? — Il est devenu si dévot, reprit Catherine, qu'il entend deux ou trois messes par jour, et il observe si scrupuleusement les jeûnes, qu'il en est amaigri et tout pâle; c'est à ce point que j'aimerois mieux qu'il se fît huguenot que de le voir ainsi compromettre sa santé. Il ne se contentera pas d'une messe basse, il veut la grand'messe avec toutes les cérémonies de l'église catholique et une chapelle ou église avec tous les prêtres attitrés, et le cérémonial à la romaine. — Pourquoi, s'écria vivement Smith, ne demande-t-il pas les quatre ordres de frères, les canons, les pèlerinages, les reliques et autres momeries? — Mais c'est ce qu'a demandé Paul de Foix, » répondit Catherine. Smith objecta les troubles inévitables qui s'ensuivraient : « Mettez-vous, madame, à la place de la reine, lui dit-il; que feriez-vous? — J'avoue, répondit-elle, que je serois en grand'peine. » Smith rappela alors les dangers que venait de faire courir à la reine la conspiration de Norfolk, qui s'était mis d'accord avec les catholiques d'Angleterre et avec le duc d'Albe. A ce nom, Catherine l'arrêta pour lui dire qu'elle savait par des agens sûrs en Espagne que le duc avait envoyé deux Italiens en Angleterre pour tuer la reine et qu'elle avait chargé La Mothe de l'en prévenir. Prenant à son tour la parole : « C'est dans leurs habitudes, dit Killegrew; le capitaine Colburn, en revenant d'Espagne, ne vous avoit-il pas dit, madame, que la reine Élisabeth votre fille étoit perdue? » Au moment de se retirer, Smith demanda une dernière fois à Catherine quelles étaient les conditions du duc : « Toutes celles qu'a demandées de Foix, répondit-

elle. — De Foix savoit bien, madame, répliqua Smith, que jamais la reine n'accorderoit la messe, et maintenant, madame, vous réclamez la grand'messe, tout le cérémonial romain, et *les quatre mendians et les mille diables.* — Mais votre reine ne pourroit-elle pas, reprit une dernière fois Catherine, solliciter l'assentiment du parlement? — C'est impossible, » s'écria Smith, et sur ce il se retira.

Le lendemain, Smith vit l'évêque de Limoges et l'évêque d'Orléans; tous deux lui offrirent de mettre par écrit les conditions exigées. — « J'aimerois mieux mourir, leur dit-il, que de les envoyer à ma souveraine. » En effet, lorsqu'il transmit à Élisabeth son dernier entretien avec Catherine, elle en fut profondément blessée. Jusqu'ici elle s'était habituée à se jouer de tous ses prétendans princiers, dont les demandes réitérées satisfaisaient sa vanité; mais être refusée à son tour, son orgueil se révoltait contre l'affront d'un pareil dédain. — « On n'est pas content, écrivait Cecil à Walsingham, de l'affaire du duc d'Anjou. Il est certain que, comme on n'a pas bien agi ici en le tirant en longueur, ce qui s'est fait par politique, aussi n'a-t-on pas agi de delà en ami. Je ne dis pas ce que je pense du mécontentement de Sa Majesté sur un sujet qu'il faut dissimuler, aujourd'hui que l'amitié est si nécessaire. »

La rupture du mariage du duc d'Anjou était donc un fait accompli. Catherine visait plus haut et plus loin; au lieu d'une couronne, elle en ambitionnait deux pour ses deux derniers fils : celle de Pologne pour le duc d'Anjou et celle d'Angleterre pour le duc d'Alençon; elle tenait en réserve cet imberbe prétendant, et, mettant à profit la nécessité de situation qui imposait à l'Angleterre une alliance avec la France, elle attendait l'heure de le proposer à Élisabeth.

HECTOR DE LA FERRIÈRE.

LES

TEMPS QUATERNAIRES

I.

L'EXTENSION DES GLACIERS.

I. — *Monographie géologique des anciens glaciers et du terrain erratique de la partie moyenne du bassin du Rhône*, par A. Falsan et E. Chantre, 2 vol. in-8° avec un atlas in-f°; Lyon, Pitrat aîné, 1880. — II. — *The Great Ice Age and its relation to the antiquity of man*, by James Geikie, of H. M. Geological Survey of Scotland, second edit. revised 1877, Stanford; London.

Les sciences d'observation ont fait de nos jours de rapides et incontestables progrès. Cependant, non-seulement ces progrès sont récens et à certains égards relatifs, mais ils n'ont été obtenus qu'au prix d'efforts répétés et non sans beaucoup d'erreurs et de tâtonnemens. C'est par là que les adeptes de ces sciences ont été condamnés à des retours en arrière et à des changemens de direction plusieurs fois renouvelés. La constatation, puis l'étude des faits, sont, il est vrai, la base unique des sciences d'observation; qu'il s'agisse de géologie, de biologie, de sociologie ou de linguistique, le procédé est toujours le même; mais une fois les faits établis, dès qu'il s'agit de « généraliser, » c'est-à-dire de découvrir la raison d'être de ces faits, l'esprit humain, constamment en éveil, a souvent recours à une sorte d'intuition interprétative.

Il se trouble alors et s'égare facilement; trop aisément il se laisse

gouverner par des opinions préconçues. Devant le désir de faire prévaloir ce que l'on croit vrai, les objections s'amoindrissent, les obscurités se dérobent, les préjugés interviennent, parfois aussi les formules dont les mathématiciens font usage prêtent mal à propos leur rigueur apparente à des calculs auxquels des prémisses imprudemment admises enlèvent d'avance presque toute leur valeur. C'est ainsi que des hommes éminens ont été entraînés trop fréquemment à consacrer de grosses erreurs que les contemporains acceptent de confiance, en s'autorisant du nom de ceux qui les ont patronnées. La liste serait longue de ces théories accueillies au début avec faveur, que la génération suivante repousse en luttant d'abord pour les attaquer, en s'étonnant ensuite qu'elles aient pu régner si longtemps et trouver des partisans convaincus, alors que, vues de près, elles ne soutiennent guère l'examen. C'est à cette sorte de travail de Sisyphe que la science elle-même, il faut le dire, semble vouée pour longtemps, pour toujours peut-être. Effectivement, toutes les fois qu'une doctrine appuyée sur l'observation en remplace une autre, celle qui triomphe, en admettant même que son succès soit destiné à être durable, n'est exempte pour cela ni d'atteintes futures, ni de défaites possibles. Elle a beau contenir une plus large part de vérité que sa devancière, elle n'en garde pas moins des chances d'erreurs partielles. Plus tard, sans doute, les faits seront explorés de plus près, on en découvrira de nouveaux, et la signification de tous deviendra plus nette et plus précise; la doctrine théorique devra donc se modifier; incessamment remaniée, elle se modèlera sur les découvertes successives, substituant de nouvelles vues plus fécondes et plus complètes aux données anciennes. C'est l'éternel « devenir » qui, dans le champ sans bornes de la nature, où rien ne l'arrête, ouvre à l'esprit de l'homme des perspectives infinies. — On ne sait réellement ce qui doit surprendre le plus, ou de l'instinct qui pousse l'homme à varier ses tentatives de recherches sans que les démentis qu'il se donne le découragent jamais, ou de l'immensité du but entrevu dont il se rapproche graduellement. L'instrument par lui-même est sans doute défectueux ou tout au moins médiocre, mais comme il n'en existe pas d'autre, plutôt que de renoncer à l'œuvre, l'ouvrier est bien tenu de s'en contenter. Il agit comme la fourmi qui traîne son fardeau malgré les obstacles; elle devine pourtant que si beaucoup de ses compagnes et elle toute la première viennent à succomber, d'autres seront plus heureuses et toucheront finalement le point d'arrivée.

Ces réflexions sont à leur place au moment de jeter les yeux sur les temps quaternaires, c'est-à-dire sur ceux qui terminent la série entière des périodes géologiques et qui précèdent immédiatement

les âges historiques les plus reculés. Ces temps, nous allons le voir, furent caractérisés par une extension formidable des glaciers, mais ils correspondent aussi à la première diffusion de la race humaine. A ce double titre, ils ont droit à notre intérêt. La cause de l'extension des glaciers n'est pas moins mystérieuse, elle ne fut ni moins puissante ni moins active que celle qui présida à la diffusion des plus anciennes sociétés humaines. Pourquoi d'ailleurs cette coïncidence? Y eut-il connexion entre deux ordres de phénomènes aussi distincts en apparence : l'un purement physique, mais ayant avec les conditions de milieu des attaches incontestables, l'autre uniquement biologique, dévoilant le germe et le début de toutes les combinaisons sociales qui suivirent? — Rien de plus controversable qu'un semblable problème dans sa complexité, dans sa raison d'être aussi bien que dans ses résultats; mais tout d'abord il faut convenir des faits, les asseoir, les définir et, avant de s'arrêter aux phénomènes glaciaires considérés en eux-mêmes, fixer la signification de l'époque qui les vit grandir outre mesure. Ces explications sont d'autant plus nécessaires qu'on a été plus long à se mettre d'accord sur ce qu'il fallait entendre par les temps quaternaires, ou, pour parler comme la plupart des géologues, par le « quaternaire, » dont cependant les graviers, les limons, les roches, les délaissemens de toute nature, dus à l'action des eaux, sont encore sous nos yeux épars à la surface du sol.

I.

Lorsque la « science de la terre » tendit à s'appuyer sur des notions positives, les géologues remarquèrent de bonne heure des amas d'alluvions, des atterrissemens, si l'on veut, jetés comme un manteau interrompu sur les autres étages, même les plus récens, et les recouvrant indifféremment. Ces sédimens, évidemment dus à l'action des eaux en mouvement, ne se distinguaient ni par leur aspect, ni par leur composition, des dépôts similaires que nos rivières, nos fleuves et nos torrens accumulent le long de leurs bords ou vers leur embouchure; ils étaient de même nature et souvent même en liaison avec ces derniers; mais on voyait que les eaux actuelles n'étaient ni assez puissantes, ni assez continues, ni assez rapides, qu'elles n'atteignaient pas un niveau assez élevé pour rendre compte du phénomène que l'on examinait. Alors, par une appréciation plutôt instinctive que raisonnée de ce phénomène, visiblement sorti de l'impulsion de masses liquides promenées à la surface du globe, et l'associant au souvenir du déluge biblique, on donna le nom de terrain diluvien ou simplement de « diluvium » à ces amas super-

ficiels dans lesquels on croyait effectivement reconnaître un témoignage irrécusable du cataclysme qui avait failli détruire l'humanité voisine de son berceau.

Les mêmes géologues observèrent aussi des roches distribuées sans ordre apparent dans certaines régions et sur de grands espaces, quelquefois sur des pentes ou sur des plateaux et toujours sans rapport direct avec les élémens constitutifs du sol qui les portait. Ces matériaux hors place, toujours anguleux et comme posés à terre, entraînés par une force inconnue très loin des points d'origine d'où ils avaient été détachés à un moment et dans des circonstances indéterminées, reçurent le nom de « blocs erratiques. » C'étaient souvent des granits, des porphyres, des diorites, des grès d'une grande dureté; leur dimension était parfois étonnante, leur poids prodigieux, ils formaient çà et là des traînées, plus denses ou plus clairsemées dans certaines directions, comme si le phénomène ayant son origine et son point central quelque part avait ensuite perdu de son intensité en se propageant et s'écartant toujours plus dans le sens du rayon. D'une façon générale, c'était surtout au pied des Alpes et dans les plaines du Nord, à travers l'Allemagne, la Scandinavie, la Finlande et la Russie que les blocs erratiques avaient été rencontrés; on distingua donc, non sans raison, deux ordres de phénomènes, analogues par leurs effets, mais qui pouvaient avoir relevé chacun d'une cause différente.

Le premier reçut le nom de « phénomène erratique des Alpes, » ou simplement de « diluvium alpin, » le second prit celui de « phénomène erratique du Nord. » Mais, il faut le dire, c'était là des lignes divisoires n'ayant rien de précis, confuses malgré leur apparente simplicité et accusant en réalité dans les phénomènes ainsi entrevus une complexité dont les explorateurs furent vivement frappés dès qu'ils voulurent examiner les choses de près. Il fallut alors une dépense énorme de travaux patiens et de recherches multiples avant d'y voir un peu clair. Ces recherches remplirent un demi-siècle; elles durent encore et les ouvrages dont nous invoquons l'autorité en sont eux-mêmes un témoignage.

L'erreur de la première heure fut effectivement de vouloir tout expliquer avec un mot, — celui de courans diluviens, adopté par Cuvier parce qu'il semblait étayer et favoriser l'idée d'un déluge historique, dernier terme de ceux qui l'auraient précédé. Cette même pensée se trouvait d'accord avec celle des philosophes anciens, du *Timée* de Platon, des traditions égyptiennes, des croyances hébraïques et assyriennes. Cela suffisait alors pour rendre vraisemblable une opinion qui par elle-même ne reposait pourtant sur rien de réel. Si l'on avait dès l'origine soumis les élémens de la

question à une analyse rigoureuse que le temps a depuis amenée, on aurait été frappé avant tout de deux considérations sur lesquelles il faut bien que nous insistions en peu de mots, car en définitive elles donnent la clé de tout le reste.

Les vestiges qui relèvent des temps quaternaires ne sont pas uniquement des matériaux confusément accumulés çà et là par des eaux violentes et désordonnées. Avec un peu d'attention, il devient facile de les distribuer en plusieurs catégories, et chacune de ces catégories dépend d'une cause génératrice déterminée et spéciale. Il ne saurait donc être question d'un phénomène unique, encore moins d'un cataclysme ayant pour caractère l'universalité. Expliquons notre pensée : à côté des blocs erratiques, anguleux et certainement transportés, d'autres formations moins énigmatiques viennent également se ranger dans le quaternaire, dont elles font incontestablement partie. Ce sont en premier lieu des boues, des limons, des sédimens mêlés ou dépourvus de gravier, empâtant des débris, les uns usés ou polis, les autres anguleux, qui plus tard ont reçu les divers noms de *boulder-clay*, limon gris, limon rouge, *drift*, *lehm*, etc., tantôt épars, sans cohésion ni stratification, mais, ailleurs et sur d'autres points, pouvant revêtir l'aspect d'assises puissantes, régulièrement stratifiées, riches en mollusques et en ossemens caractéristiques de grands animaux.

Ce sont aussi de vastes tourbières ou, comme à Utznach et à Durnten, en Suisse, de vrais lits de combustible lentement accumulés, dans un calme profond, à l'abri de plusieurs générations d'arbres forestiers se remplaçant peu à peu.

Ce sont encore des tufs, c'est-à-dire des concrétions formées sous l'influence des eaux jaillissantes, ruisselant sur le sol avec une abondance extrême, déposant le calcaire dissous et moulant une foule d'objets mis à leur portée avec une fidélité et un fini qui supposent la plus parfaite tranquillité extérieure.

Ce sont des cavernes à ossemens, c'est-à-dire des cavités souterraines, que les eaux quaternaires, soit celles des pluies, soit celles des cours d'eau au moment des grandes crues, envahissaient, en y accumulant avec leur limon les débris de tous les animaux charriés par elles. Des infiltrations suintant des parois venaient ensuite consolider ces délaissemens, les durcir, et souvent les recouvrir d'un manteau de stalactites.

Enfin, ce sont des graviers fluviatiles, disposés en nappes étendues, en terrasses et en plateaux, distincts des graviers modernes, puisque nos faibles courans demeurés en contre-bas ne sauraient y atteindre ou s'en sont écartés depuis une époque trop lointaine pour que le souvenir en soit resté. Cependant ces formations sont trop

analogues par leur composition aux graviers, aux sables et aux lits de cailloux roulés actuels pour ne pas accuser la même origine.

Les choses se passaient donc dans le quaternaire comme de nos jours, toutes proportions gardées. Il y avait des tourbières, des lagunes, de grands fleuves ayant leur régime, leurs apports, leurs crues annuelles, leurs dépôts d'embouchure. Les cours d'eau entraînaient des débris, les accumulaient sur certains points et, partout où pénétraient ces eaux, les résidus qu'elles poussaient ont pu se rendre et s'amonceler. Il y avait aussi des sources pures et abondantes, entourées d'arbres, fréquentées par des animaux de toutes sortes, par l'homme aussi, nous le verrons plus tard. C'est là un ordre de choses parfaitement régulier, tout à fait normal, les fleuves étant beaucoup plus puissans, si l'on veut, les sources plus jaillissantes, les tourbières plus vastes, les animaux eux-mêmes plus redoutables et plus forts, l'homme en revanche plus faible et plus isolé. Mais cette nature, prise dans son ensemble, était calme et persévérante dans son énergique variété; elle nourrissait une foule d'êtres et voyait foisonner la vie de toutes parts. Le quaternaire, en un mot, ne saurait être ce théâtre, doté par l'imagination de décors fantaisistes, que les soi-disant courans diluviens sillonnaient incessamment, ravinant le sol, perçant les vallées, comblant les plaines, faisant dominer la violence et succéder déluges sur déluges. Ceux qui traçaient de pareils tableaux, sous l'influence inconsciente peut-être d'un préjugé religieux, se laissaient guider encore par les résultats d'un examen superficiel des formations et des phénomènes; mais il est juste d'ajouter que cette conception, si exagérée qu'elle paraisse, leur a été suggérée par une circonstance qui s'applique au terrain quaternaire et qui ne pouvait guère s'appliquer qu'à lui dans la série immense des étages successifs. Ce sera pour nous la seconde des considérations préliminaires que nous avions en vue.

En effet, il est nécessaire de le répéter, le quaternaire est le plus récent, le plus élevé par cela même et le seul réellement superficiel de tous les termes qui composent l'échelle des terrains sédimentaires. Cette échelle, rigoureusement graduée, part du silurien, qui en est le plus bas échelon, pour aboutir supérieurement à ce qu'on nomme le *pliocène* ou étage tertiaire récent, qui passe au quaternaire presque insensiblement. C'est à raison même de sa nouveauté que ce dernier terrain garde à peu près intacts les vestiges de tous les effets dus à l'action des eaux à la surface du sol. Remarquons-le, à quelque âge que l'on se transporte par la pensée, si on laisse de côté les êtres vivans pour ne considérer que les élémens physiques et matériels, il s'en trouvera parmi eux de purement inertes, comme les roches, mais il n'en sera pas de même

de tous ni en particulier de l'atmosphère et des eaux qui sont mobiles, qui flottent à l'état de gaz, de vapeurs, ou qui tombent à l'état liquide, coulent sur le sol incliné et circulent dans ses veines. L'eau déplace et remanie incessamment toutes choses sur le globe, et le travail qui résulte de ses mouvemens se traduit tantôt par des érosions qui attaquent les parties saillantes de l'écorce, tantôt par des amas qui accompagnent les courans, tantôt enfin par des dépôts stratifiés qui s'accumulent au sein des mers. Ainsi, quel que soit l'âge que l'on choisisse, le résultat matériel du temps écoulé se résumera toujours dans deux catégories de dépôts formés par les eaux : ceux de la superficie, c'est-à-dire ceux qui se constituent sur le sol émergé, insulaire ou continental, de chaque époque, et ceux qui reposent dans le fond des bassins, sous les eaux maritimes ou lacustres de ces mêmes époques. Seulement, entre ces deux catégories il existe une différence essentielle dont les initiateurs de la géologie négligèrent de se préoccuper, c'est que la seconde seule est durable, tandis que la première s'efface et disparaît plus ou moins vite, à mesure que le temps se déroule. Les dépôts sous-lacustres ou sous-marins sont en effet les seuls qui soient régulièrement stratifiés ; en se succédant, ils se recouvrent mutuellement et demeurent paginés comme les feuillets d'un livre. Par leur moyen seulement, il est possible d'établir une chronologie relative et d'en déterminer les élémens. Leur comparaison, en faisant ressortir le synchronisme de certaines couches, permet encore de tenir compte des lacunes que chaque série locale peut et doit présenter.

Une seule condition est nécessaire pour que la science profite de ces avantages, et elle est facilement saisissable, c'est que ces terrains deviennent accessibles latéralement et, s'il se peut, que leur tranche se découvre. En d'autres termes, il faut qu'ils aient été émergés et fracturés, condition qu'à la longue le temps finit toujours par réaliser. — La première de nos catégories, celle des formations superficielles, a d'autres avantages et une utilité particulière : elle traduit plus fidèlement l'aspect des anciens phénomènes et la physionomie de la surface à un moment donné. Une comparaison fera saisir la différence que nous cherchons à exprimer. Les lits stratifiés sont comme un herbier dans lequel aucun désordre ne saurait se produire, tant que les feuillets étiquetés qui contiennent les plantes desséchées occupent la place relative qui leur est assignée ; les formations superficielles ressembleraient plutôt à un jardin abandonné dans lequel l'ordonnance générale serait encore visible, tandis que les plantes dispersées et redevenues sauvages ne se montreraient plus que dans un mélange confus.

Puisqu'il faut du temps pour que les dépôts, d'abord cachés au

fond des mers, se relèvent et se montrent à nu, il n'y a rien de surprenant à ce que les couches quaternaires soient à peu près inconnues, rien de surprenant à ce que l'étalon propre à mesurer la chronologie relative de cet âge ne soit pas entre nos mains. En revanche, dès que l'on s'enfonce dans le lointain des âges, la surface terrestre ou, pour mieux dire, la partie émergée de cette surface, incessamment remaniée, ne garde que des traits épars et isolés de ce qu'elle a été à un moment donné. Qui nous dira ce que furent, sauf dans les lignes les plus générales, les accidens du sol, le cours des rivières, les graviers et les limons de l'éocène, du miocène même, période déjà plus récente? Nous ne saurions le dire : quelques tufs démantelés, quelques dépôts geysériens, comme le sidérolithique, des poudingues d'une signification douteuse, c'est tout ce qui nous reste de la superficie terrestre de ces époques. Déjà cependant le « pliocène, » plus rapproché, nous laisse entrevoir plus clairement la disposition du sol contemporain, tandis que, par une conséquence inverse, les dépôts marins de cet étage tendent à se réduire par la raison péremptoire qu'ils ne sont que partiellement émergés. Au contraire, les grandes vallées où coulaient dès lors les fleuves laissent entrevoir leur direction; les reliefs comme les dépressions s'accentuent; on voit que les uns et les autres tendent à se rapprocher de ce qu'ils sont encore maintenant. Mais si l'on franchit un degré de plus et que l'on touche au quaternaire, on s'aperçoit que ce terrain est en géologie ce que Pompéi est pour l'archéologie : reliefs, fleuves, marais, sources, vallées et montagnes, distribution géographique des plantes et des animaux, phénomènes physiques et climatologiques, tout cela se retrouve à des indices à demi effacés, mais encore reconnaissables. Sur tous ces points, la ressemblance est frappante entre l'Europe d'hier et celle d'aujourd'hui. Les différences elles-mêmes sont mises en saillie par le rapprochement minutieux que l'on peut faire de l'état ancien avec le nouveau. L'analogie est trop intime pour que les contrastes eux-mêmes ne deviennent pas saisissans et faciles à déterminer pour celui qui observe avec méthode.

Un des paradoxes géologiques les plus persistans est celui qui plaçait dans le quaternaire, en lui attribuant une importance singulière, le phénomène connu sous le nom de « creusement des vallées. » — Si l'on avait voulu dire simplement que l'action des eaux, plus puissante pendant le quaternaire qu'elle ne l'était de nos jours, avait eu pour effet une désagrégation opérée sur une plus grande échelle des berges et des pentes; si l'on avait ajouté que par cela même il avait existé, à cette époque, une lutte prolongée contre les obstacles opposés par les accidens du sol au passage des courans et, par suite, une accumulation plus considérable

de tous les matériaux susceptibles d'être entraînés par eux, on aurait proclamé une vérité applicable à tous les temps et à tous les pays. On le sait, l'abondance des précipitations aqueuses suffit pour imprimer au régime des fleuves et de leurs affluens une élévation proportionnelle. A ce compte, il est bien certain que, sur une foule de points, le percement et l'élargissement des vallées actuelles remontent précisément au quaternaire et doivent être considérés comme un résultat du travail des eaux à ce moment. Mais de là à admettre, comme on le faisait, que les vallées auraient été façonnées à l'aide d'une dernière opération de la nature achevant de les creuser comme elle avait auparavant élevé les montagnes, il y a une distance énorme qu'il est juste de faire ressortir, en même temps qu'une invraisemblance à repousser.

Depuis qu'il pleut sur la terre, c'est-à-dire toujours et dans tous les temps, et dès que le sol eut présenté des obstacles superficiels, par conséquent des digues s'opposant au passage des eaux, il y a eu aussi des vallées, et ces vallées ont dû s'élargir par érosion. Elles ont dû en même temps, une fois établies, persister à servir de cuvette aux eaux courantes, tant que des mouvemens physiques, c'est-à-dire des émersions et des dislocations, ne sont pas venus modifier l'orographie et ouvrir aux eaux contemporaines de ces mouvemens une nouvelle direction avec de nouveaux chemins. Ces changemens se sont effectivement réalisés autrefois et à bien des reprises; mais comment, dans quelle mesure chaque fois, avec quelle lenteur ou quelle rapidité? — Nous sommes assurés, remarquons-le, de l'existence de ces mouvemens d'émersion, d'affaissement ou de fracture; nous en constatons les effets, mais l'éloignement nous en dérobe d'une façon absolue la nature vraie, et cela par une raison péremptoire, c'est qu'insensibles ou brusques, de pareils phénomènes auraient cependant abouti à des résultats identiques. Quoi qu'on en dise, entre une chaîne de montagnes surgissant toute fumante des profondeurs du sol, comme certains savans le voient dans leurs rêves, et une masse qui aurait mis des myriades de siècles à cesser d'être horizontale pour s'incliner, se fracturer graduellement en s'affaissant d'une part et se relevant de l'autre jusqu'à la verticale, l'œil du géologue le plus exercé ne saurait signaler aucune différence ostensible. En distinguerait-on davantage si l'on comparait un édifice ruiné subitement par un tremblement de terre à un autre qui, perdant peu à peu son aplomb, se serait graduellement écroulé?

En réalité, les vallées sont de tous les temps et de toutes les régions; elles sont une conséquence de l'orographie; elles ont dû se succéder, se remplacer, se souder mutuellement ou se transfor-

mer dans la mesure même des transformations de la surface. Dans notre Europe particulièrement, qui vers le milieu des temps tertiaires était encore découpée d'un bout à l'autre par une mer intérieure, les vallées actuelles, au moins les principales déjà ébauchées, avaient représenté les fiords ou les bras de cette mer, ou bien avaient servi de cuvettes à d'anciens lacs. Tracées généralement sur le parcours ou dans la direction des lignes de fentes, elles ont dû revêtir peu à peu leur aspect actuel, après le retrait final de la méditerranée miocène. Alors seulement les cours d'eau se sont distribués de façon à gagner de tous côtés les pourtours du nouveau continent qui avait acquis à peu de chose près l'étendue et le relief que nous lui connaissons. Le massif des Alpes, en achevant de se prononcer lors du pliocène, constituait enfin l'ossature centrale de ce continent. Il en formait l'accident dominateur, comme l'Himalaya pour l'Asie. Le rapprochement est juste, puisque la disposition orographique est la même des deux parts, toutes proportions gardées; l'altitude des deux chaînes se trouvant en rapport avec l'espace continental étendu à leur pied.

Ainsi, quand on va au fond des choses, ce rôle attribué si longtemps aux courans diluviens, comme s'il s'agissait d'un phénomène d'un ordre spécial, s'amoindrit et tend à reprendre son véritable sens. D'ailleurs où faudrait-il placer le point de départ de pareils courans sans toucher à la légende et sans faire abstraction des lois ordinaires de la physique qui président aux mouvemens des eaux? Tantôt ce sont des masses liquides parties des régions polaires qui auraient submergé le nord, striant les roches, entraînant les débris, balayant tous les obstacles, s'épanchant sur une immense étendue; c'était l'opinion de M. Durocher dans son mémoire sur les *Phénomènes diluviens du nord de l'Europe* (1); tantôt, c'est l'océan tout entier qui, refoulé subitement, aurait franchi ses limites et recouvert de ses vagues tous les continens.

On n'ignore pas que c'est à l'action de ces mêmes courans devenus glacés par un abaissement rapide de la température que l'ensevelissement des cadavres de mammouths et de rhinocéros dans le limon de la Léna a été souvent attribué, bien que toujours sans preuves. Si l'on accepte l'hypothèse de la destruction instantanée de ces animaux par le froid et l'inondation réunis, il faudrait, remarquons-le en passant, l'appliquer à d'autres squelettes de ces mêmes espèces souvent retirés entiers des tourbières, des lehms, des graviers de diverses parties de l'Europe. N'a-t-on pas reconstruit, avec tous leurs ossemens remis en place, des éléphans, les uns pliocènes,

(1) Ce mémoire, présenté à l'Académie des sciences, date de janvier 1842.

les autres quaternaires, que l'on admire dans nos grands musées? L'éléphant « méridional » du Muséum de Paris a été extrait d'une vase durcie, sorte de fondrière marécageuse des environs de Durfort (Gard), où l'animal gigantesque s'était enfoncé debout, entraîné par son propre poids. Il est vrai que ces fossiles n'ont pas gardé leur peau et jusqu'à leur chair comme ceux découverts en Sibérie; mais cet état de conservation, uniquement dû aux propriétés d'un sol glacé, n'a rien à voir avec le phénomène violent et général que l'on a si gratuitement invoqué. D'ailleurs, puisqu'il s'agit de masses d'eau venues du pôle ou d'ailleurs, d'une débâcle submergeant d'immenses étendues, où faudrait-il placer le point de départ de l'impulsion qui aurait fait mouvoir ces eaux? Les régions arctiques auraient-elles renfermé quelque part des écluses pour les retenir et les lancer ensuite sur des plans inclinés de manière à accélérer leur vitesse et à accroître leur force? Conçoit-on, comme on l'a supposé quelquefois, les glaces polaires fondues en quelques jours et s'écoulant de toutes parts! Si c'est à une convulsion intérieure, à un déplacement de l'axe terrestre, à un glissement des pôles que l'on veut avoir recours, on tombe aussitôt dans l'inconvénient d'invoquer une merveille gratuite. Il est vrai que les coups de théâtre ont été longtemps familiers à ceux même des géologues aux yeux desquels la théorie scientifique la mieux enchaînée, la plus conforme à la marche progressive qui gouverne la nature paraît une énormité, tandis que ceux qui l'adoptent passent pour des esprits chimériques. Comment expliquer une pareille contradiction, sinon par un penchant de l'intelligence humaine, facile à accueillir ce qui flatte les opinions qu'elle caresse et portée à combattre ou à dédaigner tous les argumens susceptibles de servir d'appui aux idées qu'elle repousse?

La théorie glaciaire, graduellement mais solidement établie, a seule mis fin à ces anomalies. Après qu'elle eut été inaugurée par l'Anglais Playfair, développée plus tard par Wenetz et Jean de Charpentier, que de luttes pour la faire accepter! quelle longue série de recherches poursuivies sur les lieux, dans les Alpes, les Vosges, les Pyrénées, en Angleterre, en Scandinavie, aux États-Unis et jusque dans les régions de l'extrême Nord! Que d'efforts accumulés pour faire toucher au doigt les analogies, les similitudes des phénomènes anciens comparés à ceux de nos jours, l'identité des blocs erratiques et des blocs transportés par les glaciers modernes ou par les glaces flottantes; des roches striées, cannelées ou polies avec celles de même nature que raient et polissent les glaciers actuels, en glissant sur un plan incliné, dans leur marche que rien n'arrête! Comment ne pas citer les noms de Martins, de Desor,

d'Agassiz, de Lyell, de Nordenskiöld, etc., qui marchèrent à l'assaut de l'ancienne doctrine, qui, elle aussi, trouva des défenseurs attardés ou des auxiliaires obstinés dans Élie de Beaumont, qui résista jusqu'à la fin, dans Durocher, dont nous avons parlé plus haut, dans Léopold de Buch, le compagnon de Humboldt? Celui-ci, maintenant le système des courans diluviens, évalua jusqu'à leur rapidité, qui avait été, selon lui, de 19,460 pieds cubes par seconde; il croyait expliquer leur présence et leur force irrésistible en faisant intervenir la chaîne granitique du Mont-Blanc, subitement soulevée et soulevant par contre-coup les eaux de la mer. MM. Falsan et Chantre ont résumé en quelques pages animées ce débat contradictoire, au bout duquel la vérité, comme toujours triompha, mais en entraînant, il faut le dire, à des exagérations parfois regrettables ceux qui en furent les premiers champions. La contestation des faits les plus légitimes et les mieux prouvés, obligea les « glaciéristes » de les faire ressortir, et porta certains d'entre eux à trop généraliser, dans son principe aussi bien que dans ses conséquences, le phénomène de l'extension des anciens glaciers. L'âge correspondant à cette extension devint pour eux la période « glaciaire, » puis celle « du froid glaciaire. » Ce fut dans leur pensée la glace envahissant notre continent ou, pour mieux dire, notre hémisphère tout entier, faisant tout périr, régnant exclusivement sur des solitudes désolées, peuplées uniquement de rennes, de marmottes, d'animaux hibernans, de plantes alpines ou polaires. Cette destruction presque complète des êtres vivans nécessitait une nouvelle création, bientôt suivie de l'apparition de l'homme. Agassiz, esprit remarquablement actif, mais entier, et théoricien résolu, se fit le propagateur de ces idées aussi extrêmes que celles qu'il avait contribué à renverser; il crut les avoir étayées de preuves irrécusables. Nous reviendrons pour les combattre sur les opinions d'Agassiz et de ceux qui l'ont suivi; mais voyons maintenant, en consultant MM. Falsan et Chantre, ainsi que le livre anglais de M. Geikie, en quoi consiste la théorie glaciaire. Après cette définition, nous serons plus à l'aise pour en critiquer les côtés excessifs en la ramenant à des limites raisonnables, en concordance parfaite avec les notions tirées des autres parties de la science.

II.

La base solide sur laquelle s'appuie l'édifice entier de la théorie glaciaire n'est autre que l'étude raisonnée des glaciers actuels. C'est en se rendant compte du mode de formation de ceux-ci, de leur marche et des conséquences de cette marche que l'on a réussi

à expliquer ce qui paraissait d'abord énigmatique et ce que l'on attribuait originairement à une force inconnue et prodigieuse dans les phénomènes anciens. En un mot, grâce à cette étude, les rêves de l'imagination ont fait place à la simple réalité. Il serait cependant bien long de reprendre ici, pour en exposer le mécanisme, tout ce qui concerne les glaciers. Non-seulement l'espace n'y suffirait pas, mais pour être complet il faudrait revenir en arrière et imiter les auteurs qui nous servent de guides, en montrant à quel point l'ignorance où l'on était, lors des premières recherches, de ce qu'était un glacier, augmentait les difficultés de la question. Même en admettant l'assimilation des matériaux et des indices respectifs, en reconnaissant comme évidente par conséquent l'intervention des glaciers quaternaires dans la formation erratique, on n'avait pas atteint le but, il fallait encore expliquer et définir les lois qui président à la constitution même des glaciers, et il se trouva que ce phénomène, assez peu compris jusqu'alors, était justement des plus complexes dans ses effets, des moins saisissables au premier abord dans ses causes immédiates de tous ceux qui se manifestent encore sous nos yeux. Il a fallu des années, et en définitive on a dû recourir aux déductions les plus délicates de certaines lois physiques pour atteindre à une solution.

Assurément, si les glaciers n'eussent pas fonctionné sous nos yeux, hypothèse concevable puisque la plupart ne sont que des résidus de ceux d'autrefois; — si un examen suivi et minutieux de leurs procédés n'avait pas été possible, jamais l'esprit humain, si subtil qu'on le suppose, n'eût été capable de découvrir et de reconstituer ces procédés à l'aide de leurs vestiges seulement. C'est là ce qui justifie l'étrangeté des hypothèses soulevées à l'origine par l'aspect du terrain erratique, à une époque où l'étude des glaciers actuels était elle-même dans l'enfance. — En gros, et pour tout condenser en quelques lignes, l'origine d'un glacier doit être cherchée dans la neige des hauts sommets, qui se condense à mesure qu'elle s'accumule et se convertit en glace par la pression combinée avec le gel et le dégel successifs des parties superficielles. Elle tend alors à descendre par un mouvement continu, variable selon les circonstances, qui imprime à l'ensemble du glacier, bien qu'avec une lenteur incomparablement plus grande, la marche et les allures d'un véritable fleuve, suivant les pentes à son exemple, coulant comme lui dans le fond des vallées, ayant de plus la faculté de remonter les talus anticlinaux pour s'épancher de nouveau après les avoir dépassés. Cette faculté de se mouvoir et de se mouvoir régulièrement dans une mesure déterminée, proportionnelle à l'inclinaison du sol sous-jacent, a été diversement expliquée. On a

d'abord invoqué simplement les lois de la pesanteur; mais comme la glace est un corps solide, elle aurait dû se comporter à la façon d'une roche d'égale consistance. On aurait beau cependant accumuler de l'argile durcie par grandes masses, elle ne coulerait pas, et une fois amoncelée dans un fond, elle n'obéirait pas à un mouvement ascensionnel pour se frayer plus haut une nouvelle issue. On a dit alors que la glace se comportait à la façon d'un corps visqueux, d'une lave pâteuse dont les particules n'auraient entre elles qu'une demi-cohésion; elles conserveraient une certaine mobilité qui leur permettrait de s'avancer à la façon des liquides. Cependant la consistance rigide de la glace montre qu'elle possède la solidité d'une roche véritable. L'explication réelle a été finalement trouvée; M. Geikie la met en plein jour dans son livre. Elle intéresse par sa simplicité, en même temps qu'elle témoigne de l'esprit ingénieux du Dr Croll, à qui est due la théorie.

Pour la saisir, il faut d'abord se rappeler que l'eau à l'état de glace acquiert un volume plus considérable qu'à l'état liquide; il faut encore se représenter la glace la plus compacte en apparence comme un corps poreux, formé d'une immense agrégation de petits cristaux enchevêtrés et laissant entre eux d'innombrables interstices ou canalicules, dans lesquels l'eau redevenue liquide peut s'introduire de toutes parts. En dernier lieu, la glace d'un glacier n'a rien par elle-même de comparable à la structure d'une roche ou d'une substance minérale ordinaire qui persiste dans le même état sans éprouver de changement moléculaire. Cette glace, au contraire, subit des influences de pression et de chaleur inégalement distribuées qui, même en hiver, mais surtout en été, font repasser à l'état liquide certaines parties de la masse, principalement celles qui avoisinent la surface et auxquelles le soleil, la pluie ou seulement l'atmosphère communiquent incessamment de la chaleur. En outre, la masse du glacier, par suite de ces alternatives, se fend, se disjoint, présente des crevasses et des cavités qui offrent aux particules redevenues liquides une issue toujours ouverte vers l'intérieur. L'eau s'écoule donc sans trêve, et par le mouvement qui l'entraîne de haut en bas, par la capillarité qui lui permet de s'infiltrer dans les moindres intervalles, elle imbibe la glace; mais le contact avec celle-ci suffit pour qu'elle se congèle de nouveau, en occupant par cela même un espace plus considérable qu'auparavant. Ce dernier effet se produit nécessairement, quelle que soit d'ailleurs l'étendue petite ou grande des cavités remplies par l'eau au moment où elle passe de l'état liquide à l'état solide. De là une pression exercée contre les parois déjà glacées; de là une expansion forcée et une dilatation consécutive de toute la masse; de là enfin,

comme dernière conséquence, une poussée continue qui doit aboutir en avant et faire marcher le glacier dans la seule direction qu'il lui soit possible de prendre, celle de la moindre résistance au mouvement qui l'oblige d'avancer.

Il est facile de concevoir maintenant ce qui se passe de nos jours et ce qui a dû se passer autrefois avec les anciens glaciers. Non-seulement le glacier marche, mais avec lui cheminent tous les matériaux qu'il entraîne. Ces matériaux sont de deux sortes : les uns comprennent tous les fragmens anguleux ou non, tous les graviers et les particules limoneuses que les eaux de fonte ou celles qui descendent des pentes limitrophes, après les pluies, entraînent dans les fentes ou par les crevasses et qui arrivent de quelque façon que ce soit sous le glacier. Un courant liquide, mais boueux et chargé de détritus caillouteux, suit toujours ainsi le glacier et se trouve compris entre la roche sous-jacente et la face intérieure de ce même glacier.

Il se produit donc ici, par un effet du mouvement continu que nous venons de signaler, absolument le même phénomène que lorsqu'on cherche à polir des blocs de marbre ou de grès à l'aide d'un sable mouillé. La masse détritique qui fait l'office de sable, incessamment poussée et pressée contre la roche qui sert de lit au glacier, la burine, lui imprime des raies, des stries, ou la polit, tandis que les fragmens mobiles éprouvent de leur côté les mêmes effets. C'est toujours la roche la plus dure qui raie ou polit celle qui a moins de fermeté, et ces stries, ces cannelures, ces traits de polissage sont constamment dirigés dans le sens de la marche du glacier, divergens quand il se divise en plusieurs branches ou qu'il change de direction, parallèles quand il s'avance régulièrement dans une direction déterminée.

Tous ces matériaux et l'eau qui les accompagne se déversent ensuite à l'extrémité inférieure du glacier. Ils sont ordinairement assez abondans pour former un cours d'eau considérable, toujours boueux et mêlé de fragmens détritiques dont l'origine est facile à reconnaître. L'Arve à Chamonix et la rivière de Saint-Gervais fournissent des exemples bien connus de ces déjections torrentielles. Après leur sortie du glacier, on conçoit que des élémens si divers se déposent dans l'ordre même de leur pesanteur et de leur volume relatifs, les plus gros fragmens plus ou moins striés ou polis avant tout le reste, les graviers un peu plus loin, enfin les limons plus loin encore, à mesure que les eaux qui les tiennent en suspension se décantent, et souvent au fond d'un lac, comme il arrive pour le Rhône, boueux à son entrée dans le Léman, si pur et si transparent à sa sortie. Les déjections glaciaires observées sur

des points où il n'existe plus de glaciers, mais reconnaissables à des traits décisifs et accusant une origine quaternaire ont reçu divers noms. En Écosse, où elles recouvrent toute la surface, et dans une partie de l'Angleterre, ailleurs encore, elles sont connues sous le nom de *drift* : ce sont des accumulations incohérentes de gravier, de sable, d'argile et d'autres matériaux couvrant une vaste portion du pays et divisibles, selon M. Geikie, en deux séries qu'il appelle le « drift supérieur » et le « drift inférieur. » L'élément le plus caractéristique du drift inférieur est le « *till* ou *boulder-Clay*, » argile tenace, mélangée çà et là de fragmens de roches émoussés ou semi-anguleux, ordinairement striés ou polis à la surface. — Le *lehm*, ou limon confusément stratifié de la vallée du Rhin, ne paraît être qu'une boue glaciaire transportée par les eaux du fleuve qui se dépouillaient de leurs élémens les plus fins, en reprenant peu à peu leur clarté.

Une autre catégorie d'élémens rocheux auxquels les glaciers servent de véhicule ne cheminent plus au-dessous de lui, mais se trouvent disposés à sa surface. Ces élémens sont évidemment ceux qui correspondent aux blocs erratiques quaternaires. Ils ne sont plus que curieux à examiner à raison même de cette assimilation. — Ce sont des blocs généralement anguleux et de dimension inégale, détachés des hauts sommets, roulés par les torrens ou entraînés par leur propre poids le long des pentes et qui viennent successivement prendre place sur le glacier. Portés par lui, enchâssés par la base dans la substance solide et cristalline qui les soutient, ils marchent avec elle, comme des pierres de construction que soutiendrait un radeau, mieux encore, que traînerait un wagon glissant sur les rails d'un plan incliné. Une partie de ces blocs, rejetés le long des bords où ils vont échouer, s'accumulent en une double traînée longitudinale, semblable aux digues et aux jetées qui protègent les bords de nos rivières contre les crues. D'autres, et ce sont les plus gros, poursuivent leur marche, descendent les pentes et les remontent avec la glace pour aller enfin se précipiter à l'endroit même où se termine le glacier. Ceux-là aussi s'accumulent en jetées transversales; ils forment parfois par leur entassement des barrages qui, cimentés ensuite par le limon, peuvent donner lieu à des lacs artificiels situés en amont ; ce sont là les moraines frontales ou terminales, plus ou moins développées, plus ou moins régulières selon les allures du glacier lui-même, susceptibles de se déplacer avec lui, avançant ou reculant selon les cas, mais toujours présentes en contre-bas des glaciers actuels et visibles aussi lorsqu'on explore l'emplacement des anciens glaciers pour reconnaître jusqu'où ils se prolongeaient.

Les apports de blocs de toutes dimensions ne font jamais défaut aux glaciers dans les hautes vallées dont ils occupent le fond. Comme le remarque M. Geikie, la dénudation des pentes supérieures est complète, parfois étonnante, dans les régions montagneuses. Le sol incliné est souvent couvert de débris épars. Point de végétation pour retenir les eaux qui ravinent le sol; les roches surplombent; les alternatives de froid extrême et de chaleur passagère, le gel et le dégel en activité permanente, l'intensité des averses et les coups répétés de la foudre fendent de tous côtés les roches et détachent fréquemment d'énormes masses. Tous ces fragmens vont aboutir au glacier qui les retient et ne les rend plus jusqu'au moment où la glace les abandonne en leur assignant le plus souvent très loin de leur lieu d'origine une place désormais définitive. Ce que sont de nos jours les glaciers alpins, ceux des temps secondaires l'étaient avec une incomparable grandeur en plus; nous en jugerons bientôt. Dans les limites beaucoup plus modestes qu'ils comportent actuellement, les glaciers remplissent un rôle et des fonctions harmoniques dont M. Geikie a eu soin de faire ressortir l'utilité. Grâce au mécanisme qui les fait mouvoir, ils soutirent des hauts sommets les neiges qui sans eux s'y accumuleraient sans terme en masses inertes, accablant les montagnes de leur poids et enlevant à la circulation générale des eaux qui, grâce à eux, s'infiltrent dans le sol et vont alimenter les grands fleuves ou qui jaillissent en sources bienfaisantes au sein des vallées inférieures.

Si l'on veut apprécier les conséquences que peut entraîner le régime de l'extension indéfinie des glaciers, sous l'empire de circonstances favorables à leur formation, — et par cela même ce qui a dû se passer sur bien des points de l'Europe quaternaire, — on n'a qu'à se transporter dans le Groënland, sur cette terre si étendue qu'elle constitue à elle seule un petit continent entièrement envahi par les glaces. Le Groënland, dont la configuration physique rappelle beaucoup celle de la Norvège, présente comme celle-ci, le long de ses côtes, de nombreuses sinuosités, taillées hardiment en escarpemens qui s'avancent en laissant entre eux de profondes découpures par où la mer pénètre dans l'intérieur des terres: ce sont les fiords des Scandinaves. Ces fiords communiquent ordinairement avec des vallées qui servent de déversoirs à des cours d'eau alimentés par des ruisseaux qui descendent de toutes les pentes et parcourent en se ramifiant toutes les vallées secondaires, jusqu'à ce que l'on atteigne, en les remontant, la base des points culminans et des cimes neigeuses. C'est ainsi en effet qu'est la Norvège et que devrait être le Groënland; mais depuis un âge très lointain, qui pourtant ne remonte pas au-delà de la partie moyenne du ter-

tiaire, les glaciers ont prévalu sur cette dernière terre; ils se sont avancés à travers le labyrinthe des grandes vallées; ils ont débordé sur les plaines, surmonté les plateaux; ils ont comblé toutes les profondeurs et vont de toutes parts déboucher dans la mer, où ils déversent leurs masses énormes, tantôt en plongeant leur pied directement au sein des flots, tantôt en laissant entre le point où ils terminent et la plage un espace relativement étroit. Cet espace, réduit à quelques milles, se déploie en une vallée ouverte où coule alors un véritable fleuve, comme celui que découvrit le docteur Kane et qu'il nomma la rivière de Mary Minturn. C'était une masse d'eau puissante, qui circulait librement à une époque de l'année où le reste de la contrée était encore recouvert d'une glace épaisse. C'est là un étrange phénomène au premier abord, mais M. Geikie fait remarquer que la glace est mauvaise conductrice de la chaleur, que le froid le plus formidable ne peut se transmettre au-dessous d'une certaine épaisseur de cette substance, de telle sorte que, dans les profondeurs de glaciers incessamment en marche, qui sillonnent, qui broient et qui polissent la surface de la terre arctique dont ils ont pris possession, il y a des myriades de siècles, l'eau liquide joue encore un certain rôle; elle pénètre dans des canaux et remplit des cavités que le regard ne saurait atteindre et que l'imagination a peine à se figurer.

Au Groënland, en effet, une étroite ceinture littorale où la neige et la glace fondent en été et que recouvrent aussitôt d'éphémères pelouses étoilées de fleurs, est la seule zone qui soit habitable; là seulement errent les Esquimaux et se rencontrent les colonies danoises; plus loin c'est le désert inabordable, sans chemins, hérissé de crevasses où trébuche le pied de l'homme, au sein d'un chaos sans limites. Les tourmentes de neige, les vents glacés en hiver, en été les ouragans furieux qui épargnent la côte et s'y déchaînent sans trêve, arrêtent forcément le voyageur le plus hardi. Cependant, rien n'est absolument inabordable à l'amour de la science, au désir de voir et de toucher ce qui passe pour n'être pas accessible. Quelques hommes ont affronté ces périls.

Le docteur Hayes, parti du Port-Foulke, gravit la côte et s'avança avec sa petite troupe à près de 60 milles sur le grand plateau qui domine la plage; ils y furent assaillis par une tempête furieuse qui ne sévissait pas dans la région située au niveau de la mer et qu'il se hâta de regagner. — Mais celui à qui revient l'honneur de l'excursion la plus longue et la plus complète, constituant un véritable voyage d'exploration à l'intérieur du Groënland, est certainement le professeur Nordenskiöld, que la population parisienne a si bien accueilli l'an dernier à son retour de Sibérie. Nordenskiöld remon-

tant au fond du fiord Auleitsivik, par 68 degrés latitude nord, parcourut une distance de 30 milles au-delà de ce point. Les vues qu'il rapporta de ce voyage, reproduites par la photographie, rendent très exactement l'aspect désolé du pays; on se croirait transporté sur la croupe centrale du Mont-Blanc, au milieu de ces champs de glace doucement inclinés qui vont aboutir au Jardin. Au Groënland, c'est aussi un vaste plateau ondulé et crevassé, parsemé d'éminences, mais partout recouvert par la glace et la neige. Des accidens viennent pourtant interrompre cette monotonie. Malgré la lenteur du mouvement général, l'assise glacée ne s'arrête pas; sa marche, combinée avec le dégel des courts étés de ces régions, provoque des fentes, de larges crevasses, même des dépressions qui constituent des vallées d'érosion, sans rapport avec la figure du sous-sol entièrement caché. La glace forme ici un autre sol superposé au premier qui n'est visible nulle part. Elle a ses infiltrations qui, sur une foule de points, jaillissent en sources, retombent en cascades et coulent comme de véritables fleuves. Nordenskiöld fut arrêté à son retour par une rivière considérable dont il remonta le cours jusqu'à son origine; il la vit s'échapper d'une crevasse perpendiculaire et, après l'avoir longée pendant longtemps, il dut renoncer à la traverser faute de pont.

La plupart des glaciers du Groënland, lorsqu'ils ont franchi toutes les barrières et suivi la voie déclive qui les conduit à la mer, plongent directement dans ses eaux; ils forment un talus massif et cristallin qui ne flotte pas, mais qui descend plus ou moins profondément, gardant sa cohésion et prolongeant sa marche. Il vient cependant un moment où le poids des vagues ébranle et détache des blocs qui flottent aussitôt. Ce sont les glaces flottantes, ou *icebergs,* dont quelques-uns, il est vrai, proviennent de la ceinture littorale disposée en banquise ou même de la glace qui se forme, toujours en petite quantité, à la surface de la mer ; mais le plus grand nombre et les plus considérables de ces icebergs doivent certainement leur origine à la terminaison frontale des glaciers arctiques. Ces glaces flottantes atteignent parfois des dimensions étonnantes. Le docteur Hayes en a considéré, au nord de la baie de Melville qui mesuraient, selon lui, jusqu'à 27 milliards de pieds cubes et qui ne pesaient pas moins de 2 milliards de tonnes. Un autre iceberg aperçu par le capitaine Ross, à son premier voyage, plongeait dans l'eau jusqu'à 112 mètres et son poids fut évalué à 1,292,397,063 tonnes.

Les icebergs ont aussi joué un rôle considérable à l'époque quaternaire. Il est difficile de ne pas leur attribuer le transport d'une partie au moins des détritus glaciaires et des blocs erratiques distribués à travers l'Angleterre, l'Allemagne du Nord et les plaines

de la Russie. Les blocs de Finlande ont été transportés avec leurs arêtes vives jusqu'à Twer et aux alentours de Moscou, à 150 lieues de leur lieu d'origine. On en a même observé en Pologne qui auraient parcouru 250 lieues. Des blocs de grès, dont quelques-uns mesurent jusqu'à 840 mètres cubes, ont été rencontrés en Poméranie. D'autres à Memel proviennent des bords du lac Onéga et se trouvent situés à 245 lieues de leur point de départ. Il existe en même temps une proportion décroissante, comme si les blocs les plus considérables avaient échoué les premiers. Près de Moscou, le diamètre des fragmens de granit et de diorite excède rarement un mètre, tandis qu'il est souvent de plusieurs mètres à Saint-Pétersbourg. Si donc, comme on est en droit de l'admettre, de l'aveu des géologues régionaux, à la suite d'un abaissement de tout le nord de l'Europe, les plaines septentrionales de ce continent ont été submergées par une mer peu profonde et faiblement salée du milieu de laquelle les massifs scandinaves se dressaient, couverts de glaciers, les icebergs qui s'en détachaient et qui flottaient ensuite dans la direction du sud ont dû transporter et disséminer les blocs qu'ils entraînaient avec eux et les déposer en échouant. En prenant Stockholm comme un point central, la limite de la dispersion des blocs décrirait une demi-circonférence dont le rayon allant jusqu'au-delà de Moscou ne serait pas moindre de 280 lieues.

D'après Erdmann, la Scandinavie aurait éprouvé, pendant la durée du quaternaire, des mouvemens oscillatoires et modifié à plusieurs reprises ses contours et son relief. — M. Geikie, s'attachant à la région britannique, distingue plusieurs âges et plusieurs états successifs. A l'époque du « Forest-bed » de Norfolk, le sud de l'Angleterre, joint au continent et jouissant d'un climat relativement doux, avec un relief supérieur d'au moins 300 mètres au relief actuel, est fréquenté par les grands mammifères qui peuplaient alors le reste de l'Europe. Ensuite se prononce la première invasion glaciaire; la mer gagne sur les terres et la glace elle-même empiète sur cette mer. Un premier retrait permet aux icebergs de flotter librement. Après diverses oscillations qui laissent entrevoir à M. Geikie le voisinage de la mer et la présence d'un climat tempéré, un retour offensif des glaciers de l'Écosse, s'étendant jusqu'au nord de la Tamise, marque une période de froid rigoureux suivie d'un retour à la chaleur qui a pour effet de dissoudre les glaces et de favoriser la colonisation des espèces méridionales d'animaux et de plantes. M. Geikie admet ensuite la marche en avant d'un nouveau glacier allant jusqu'au Lincolnshire, dans la direction du sud et à la vallée de la Severn à l'ouest. La disparition de ce glacier, après avoir ramené un climat tempéré, aboutirait finalement à une dernière

période glaciaire. Au total, il y aurait eu en Angleterre au moins quatre extensions glaciaires séparées par autant de retours momentanés à un climat relativement doux. Aucune objection ne saurait être opposée à une pareille manière de voir, appuyée sur de sérieuses observations, s'il s'agissait seulement de définir des incidens propres à la région britannique. En les localisant et en les limitant à ce pays, rien de plus naturel que les retraits et les retours partiels des glaciers; nous sommes encore témoins de ces phénomènes, et plus les glaciers quaternaires étaient considérables, plus aussi leurs oscillations doivent avoir eu de l'amplitude. Il serait plus difficile de vouloir y reconnaître une échelle graduée et générale applicable à toute l'Europe, rendant compte des alternatives que notre continent aurait éprouvées et qui l'auraient également affecté dans toute son étendue. Rien en réalité n'atteste l'existence de ces invasions de froid séparées par autant de périodes calmes et tièdes. Partout ailleurs qu'au contact même des anciens glaciers, où l'on s'est hâté de généraliser des notions et des accidens de localité, on saisit au contraire la puissante unité d'action d'une cause dont les conséquences se déroulent et s'enchaînent sans qu'il soit nécessaire de refouler les animaux et les plantes, pour les ramener plus tard par les mêmes chemins, sur les mêmes points, sauf à les exclure de nouveau.

Lors de la plus ancienne des phases reconnues en Suède par Erdmann (1), le continent scandinave présentait une étendue plus grande et un relief au-dessus du niveau de la mer plus considérable que maintenant. Le pays, sauf les plus hautes cimes, se couvrit de glaciers et ces glaciers s'avancèrent d'autant plus loin que la mer était alors restreinte dans de plus étroites limites. Cependant, la Scanie et d'autres points échappèrent à cette action des glaces, soit qu'ils fussent situés en dehors de leur portée, soit que cette partie du pays fût alors détachée des terres du Nord et soudée au reste de l'Allemagne. A cette époque, la Scandinavie, réunie peut-être à l'Écosse, a dû présenter l'aspect du Groënland, et une immense table de glace provenant de la jonction des principaux glaciers a pu s'étaler au loin comme une ceinture gigantesque, conformément à l'exposé de M. Geikie. Plus tard, toujours d'après Erdmann, un abaissement amené par saccades affaissa inégalement le pays, de manière à favoriser partout l'envahissement des terres par la mer mise en contact avec les glaciers qui continuaient à les couvrir : de là sur beaucoup de points un remaniement des moraines formées dans le cours de la période précédente. Sous l'empire de ces nou-

(1) *Exposé des formations quaternaires de la Suède*, par Erdmann, trad. par Cromer; Stockholm, 1868.

velles circonstances, des radeaux de glaces flottantes se détachèrent, charriant non-seulement des blocs, mais des graviers et des débris de moraines et de détritus sous-glaciaires que les icebergs retinrent entassés. Plus récemment encore, le pays se souleva et tendit à reprendre son ancien niveau; de nouveaux dépôts de sables mêlés d'argile et de coquilles se formèrent le long des côtes, tandis que les glaciers opéraient graduellement leur retrait et que les vallées délaissées par eux se repeuplaient de plantes et d'animaux.

Telle est cette histoire qui, malgré sa complexité, laisse entrevoir dans la Scandinavie quaternaire l'image du Groënland actuel. Pourtant il existe entre les régions ainsi mises en parallèle une différence essentielle que l'observateur attentif ne saurait négliger. Les icebergs du Groënland entraînent assez souvent des cailloux striés et d'autres matériaux empruntés à la face inférieure du glacier dont ils se sont détachés, mais ils transportent beaucoup plus rarement des blocs provenant de la superficie du glacier, où ces blocs sont de dimension médiocre, et cela par une raison bien simple : c'est que les glaciers du Groënland, de même que le plateau neigeux auquel ils servent de déversoir, en sont eux-mêmes dénués. Cette pénurie, qui contraste avec l'abondance de ces mêmes blocs sur les glaciers alpins, atteste l'universalité du phénomène glaciaire qui, dans le Groënland, couvre tous les accidens du sol et ne laisse saillir ni surplomber presque aucune roche mise à nu à l'intérieur de la région. La zone littorale est la seule que les glaces permanentes n'aient pas envahie; c'est la seule aussi dont les terrains soient accessibles à l'explorateur. Si donc la Scandinavie quaternaire avait ressemblé au Groënland trait pour trait, elle n'aurait pu fournir aux glaciers qui la sillonnaient ces matériaux de transport soit par les icebergs, soit par le glacier lui-même, que représentent les blocs erratiques. Ses montagnes n'étaient donc pas entièrement sous la glace. A côté des pentes et des vallées envahies, il en restait d'autres que la végétation et la vie n'avaient pas abandonnées. Cette déduction est en effet en rapport avec celle que nous tirons des notions que la paléontologie nous fournit sur le caractère véritable des temps quaternaires.

L'extension des glaciers a été un des plus grands phénomènes, peut-être même le plus saisissant de cet âge qui succède à la longue série des périodes géologiques; mais, quelle que soit son importance et son étendue, il n'est cependant pas le seul. Les faunes, les flores, les dépôts alluviaux et tourbeux, la distribution géographique comparée des animaux et des plantes, l'homme lui-même déjà présent fournissent des indices répétés qu'il faut bien combiner avec ceux que nous offre l'étude des seuls documens gla-

ciaires. Les fragmens de la grande chronique des temps quaternaires sont épars, il s'agit de les recueillir un à un avec un soin jaloux, et de les rapprocher pour faire en sorte de reconstituer tout l'ensemble.

III.

L'Europe n'est arrivée que par degrés, lentement et insensiblement, à la période que caractérise l'extension des glaciers. C'est une vérité mise en lumière par une foule de faits anciens et sur laquelle il nous faut bien insister, puisque d'autres s'obstinent à voir dans cette extension les effets d'une brusque révolution, soit tellurique, soit cosmique, ou encore amenée par un déplacement ou des glissemens polaires, par une perturbation de l'axe de rotation terrestre, ou bien enfin causée par des variations périodiques de l'excentricité de l'orbite. — Comme nous ne saurions attribuer l'extension des glaciers quaternaires à aucune de ces causes et qu'elle représente plutôt à nos yeux l'épisode dernier d'un abaissement continu du climat allant toujours en se dégradant dans le sens des latitudes, perdant de période en période quelque chose de son élévation première, il nous faut bien donner des preuves de ce mouvement de décroissance que notre Europe a vu se dérouler durant des myriades de siècles sans que rien l'ait jamais arrêté, mais aussi sans que les êtres contemporains, — en les supposant intelligens, — aient jamais eu la possibilité de s'en apercevoir. C'était en effet une progression accompagnée peut-être de retours partiels et de points d'arrêt momentanés, dépendant en soi d'une cause universelle pour notre globe, mais aidée ou contrariée par la configuration relative des terres et des mers, par la distribution et la direction des vents et des courans. Il est aisé, en observant ce qui se passe sous nos yeux, de juger combien est grande cette dernière influence pour avancer ou reculer dans une région déterminée les lignes « isothermiques, » autrement dit les lignes régulatrices de la température de chaque pays.

Dans cette esquisse nécessairement très rapide nous suivrons l'exemple de MM. Falsan et Chantre en nous renfermant dans la vallée du Rhône, bassin parfaitement naturel qui a l'avantage de nous fournir une série de documens échelonnés recueillis dans les mêmes lieux et démontrant l'enchaînement des phénomènes successifs. Les indices sur lesquels nous insisterons seront tirés du règne végétal, celui qui atteste avec le plus de fidélité la nature du climat par l'assurance que nous avons de l'aptitude des plantes à nous en traduire les variations. La présence caractéristique de cer-

tains types devient dès lors un enseignement aussi précieux, aussi sûr à consulter que s'il s'agissait de ceux que donnerait un thermomètre de précision. Les lois de l'analogie sont ici trop exactes pour entraîner dans des erreurs véritables, ou du moins l'erreur, si elle existe, se trouve ramenée dans des limites tellement étroites qu'on se trouve autorisé à ne pas en tenir compte.

Si nous remontions très loin dans le passé du globe, la flore du temps des houilles nous fournirait une première base. Les végétaux de cette époque reculée ont été l'objet des études de deux savans français, MM. Grand'Eury et B. Renault. L'un et l'autre s'accordent à reconnaître les allures désordonnées, les pousses continues prolongées jusqu'à l'épuisement de la tige, l'absence même de tout indice d'un accroissement régulier ou périodique chez les plantes qui caractérisent le mieux la flore carbonifère. Ainsi, non-seulement la chaleur humide de ce premier âge était extrême, mais elle n'aurait été, selon toute apparence, limitée par aucun intervalle à retour régulier, comparable à ceux qui constituent nos saisons. — Le point de départ serait donc une absence d'alternatives de repos et d'activité pour les plus anciens végétaux. Plus tard, ces alternatives se seraient prononcées, mais à l'aide d'une marche progressive. Le point d'arrivée, celui vers lequel notre globe aurait gravité, en s'en rapprochant toujours plus, consisterait au contraire dans l'établissement de deux saisons très tranchées, l'une de froid rigoureux imposant aux plantes un repos absolu, l'autre de réveil et d'activité, réduite à quelques mois d'été. C'est effectivement ce qui se passe dans une partie de l'hémisphère boréal, surtout dans l'Asie intérieure et aux approches même du cercle polaire ; mais c'est ce qui n'a pas toujours eu lieu. Le globe a mis un temps très long à acquérir des saisons de plus en plus marquées : il fera probablement encore des progrès dans le sens de cette différenciation : c'est le secret de l'avenir. Après le temps des houilles, les troncs de conifères, avec leurs anneaux d'accroissement concentriques, régulièrement disposés, attestent l'apparition des saisons, mais sans doute encore assez peu distinctes. Ce qui le prouve, c'est que les cycadées et les fougères arborescentes qui peuplaient alors l'Europe s'étendaient sans obstacle jusqu'au-delà du cercle polaire, fréquentant les parages du Spitzberg et du Groënland. Cette circonstance démontre à elle seule que l'hiver, s'il en était un, était nul ou presque nul originairement, puisque en effet pour peu qu'il eût été marqué au centre de l'Europe par un abaissement relatif, cet abaissement aurait été nécessairement plus accentué à l'intérieur du cercle polaire, ce qui eût entraîné sans faute des divergences climatériques, dont les flores contemporaines des diverses parties de l'hé-

misphère accuseraient inévitablement des traces. Ces traces cependant ne se laissent pas voir, et c'est seulement après le commencement de la craie qu'il devient possible de signaler les premiers indices de différenciation des climats arctique et européen comparés. Nous ne voulons pas dire par là qu'il n'y ait pas eu, dès ce temps-là, d'époque en époque, des changemens et des variations de climat; mais ces changemens et ces variations tenaient à d'autres causes que le froid latitudinaire; en un mot, rien ne peut faire penser qu'il y eût alors de la glace sur n'importe quel point du globe, pas plus au pôle que sur le sommet des montagnes. C'est du moins notre conviction, et plus cette absence d'eau solidifiée a été absolue et prolongée, plus aussi on conçoit qu'un semblable phénomène, une fois qu'il eut pris une certaine extension vers le pôle où il faut de toute nécessité placer son point de départ, soit devenu promptement une cause perturbatrice d'une redoutable intensité, destinée à la subversion de l'ordre des choses établi jusque-là. On n'a pas assez compris la portée d'un pareil événement, dès qu'au lieu de se manifester d'une façon sporadique et passagère, il tendit à se localiser et à devenir permanent. Là est sans doute la raison d'être de l'extension glaciaire, comme aussi de l'aspect diluvien qui caractérise le quaternaire. Le froid, ce grand inconnu, avait fini par s'introduire sur la terre; il avait établi son domaine dans une région déterminée. Comme un fléau qui se déchaîne après être longtemps resté à l'état latent, il réalisait sur une échelle toujours plus grande ce fait qui serait la mort de notre planète s'il venait un jour à s'universaliser, la solidification de l'eau, l'élément générateur de la vie, qui ne se maintient que par lui.

Mais revenons à la vallée du Rhône. — Nous connaissons par les plantes fossiles de plusieurs localités du Bas-Bugey, la végétation des environs de Lyon vers la fin de la période jurassique. M. Falsan a contribué à cette connaissance par ses recherches personnelles. Les forêts étaient alors peuplées de puissans conifères de la tribu des araucariées et de celle des cupressinées. Il y avait aussi de nombreuses cycadées de taille médiocre et des fougères de consistance généralement coriace. Le règne végétal était encore incomplet; là comme ailleurs on remarque l'absence de plantes à « feuillage. » Mais si nous interrogeons l'un des étages suivans, sans abandonner le périmètre de la vallée du Rhône, nous rencontrons toute une flore, appartenant à la partie récente de la craie, l'horizon de la craie de Tours ou « turonien. » La découverte de cette flore est entièrement due à M. le professeur Marion; elle témoigne d'un nouveau progrès du règne végétal. Les plantes « à feuillage » se sont montrées dans l'intervalle; elles ont pris de l'extension lors de

l'étage immédiatement antérieur, le *cénomanien* de d'Orbigny, et se sont répandues dans toute l'Europe. C'est un fait général, encore inexpliqué, mais dont il faut tenir compte pour apprécier sainement les vicissitudes de la flore. Celle de Bagnols n'a pas été encore publiée; elle est trop étrange, bien qu'elle ne soit pas isolée (1) pour donner lieu dès maintenant à un examen raisonné. Les conifères, sont, il est vrai, des araucariées et des séquoïées comme celles que l'on rencontre partout à cette époque, de la Provence au Spitzberg, mais les fougères ne ressemblent à rien de ce qui existe aujourd'hui. Les plantes « à feuillage » se rattachent pour la plupart à des combinaisons de forme en voie de développement; au reste, bien qu'il s'agisse d'une catégorie de plantes encore récente, plus de la moitié des espèces recueillies en faisait certainement partie. Un peu plus tard, la craie supérieure d'eau douce laisse voir en Provence le premier palmier, et la végétation ayant acquis enfin tous les élémens qu'elle comprend encore de nos jours, au sein des contrées les plus favorisées du soleil, étale dans la vallée du Rhône les mêmes richesses que partout ailleurs.

Les temps tertiaires commencent; malgré bien des lacunes, on peut juger sainement de l'ensemble végétal que possédait durant la première moitié de cette période la région où plus tard le glacier du Rhône viendra déborder. Rien n'indique encore le refroidissement futur. — On a adopté, depuis Lyell, pour le tertiaire, trois divisions principales avec les noms « d'éocène » pour la plus ancienne, de « miocène » pour l'intermédiaire, de « pliocène » pour la plus récente; mais il est plus naturel de se servir, dès qu'il s'agit d'indiquer la marche de la végétation se modifiant peu à peu, des cinq étages dénommés ainsi qu'il suit à partir du plus ancien : *paléocène, éocène, oligocène, miocène* et *pliocène*. En consentant à adopter ces termes, on a l'avantage de marquer l'enchaînement des phénomènes que nous analysons. Pour abréger, nous placerons notre point de départ dans l'éocène. Les palmiers se rencontrent alors partout; il s'y joint bien d'autres arbres qui dénotent un climat chaud, et ces indices ne sont pas particuliers à la vallée du Rhône et la Provence; ils sont les mêmes auprès d'Angers, de Paris et de Londres. — L'oligocène, avec quelques nuances, montre la continuation du même état de choses; même dans le miocène, les palmiers s'avancent encore au-delà du 40e degré; les canneliers et

(1) Des plantes semblables et visiblement contemporaines ont été recueillies, sur un niveau géognostique correspondant, au Beausset, près de Toulon, par M. Toucas, géologue distingué. Elles ont fait visiblement partie du même ensemble végétal qui devait par conséquent occuper toute la vallée du Rhône, lors de la *craie supérieure turonienne*.

les camphriers jusqu'auprès de Danzig. Quant aux régions arctiques, nous savons à n'en pouvoir douter qu'elles ne sont pas encore, à cette époque, ensevelies sous la neige. De vastes et puissantes forêts les recouvrent jusqu'aux approches du pôle et, par analogie, on est assuré qu'elles s'avançaient jusqu'à ce point, si toutefois la terre ferme s'y rencontrait. Seulement, soyons attentifs à ces indices, nous sommes déjà loin de l'égalité climatérique absolue des époques antérieures au tertiaire. Les palmiers s'arrêtent bien en deçà du cercle polaire et paraissent du reste ne l'avoir jamais atteint. A l'intérieur, dans toute l'étendue des terres arctiques, les arbres à feuilles persistantes sont déjà rares; la plupart des laurinées sont absentes. Ce sont des érables, des platanes, des hêtres, des bouleaux, des ormes, des tilleuls, des chênes à feuilles caduques, qui dominent sur tous les points. Une différence existe certainement relativement à l'Europe contemporaine; l'abaissement de la température hibernale est marqué, bien qu'elle ne soit pas encore très sensible. La zone polaire d'alors est aussi tempérée que la zone tempérée actuelle. Il y gèle sans doute : la prépondérance des essences à feuilles caduques doit le faire admettre; mais ce sont des froids égaux à peine à ceux du Paris de nos jours. Peut-être déjà les montagnes, au moins les chaînes les plus hautes, sont couvertes de neiges toute l'année; peut-être certains glaciers commencent à se former et à descendre des sommets vers les vallées inférieures; mais enfin rien dans l'aspect du pays ne ressemble à ce qu'il est devenu; la vie est partout et, circonstance à ne pas passer sous silence, nous retrouvons sur ce sol, aujourd'hui glacé, la plupart des arbres forestiers qui, descendus plus tard vers le sud, viendront peupler l'hémisphère boréal. Depuis lors, en effet, ces arbres ne cessèrent de s'étendre à la faveur du refroidissement et, exclus de l'extrême Nord, ils occupèrent dans notre zone la place jusque-là réservée aux arbres des pays tout à fait chauds.

Le refroidissement polaire est maintenant inauguré; il ne s'arrêtera plus, il fera sans cesse de nouveaux progrès; il a suffi, pour amener ce résultat, remarquons-le, que l'abaissement ait été un jour assez prononcé pour couronner de neiges permanentes les cimes les plus élevées de la région arctique et que ces neiges, à leur tour, aient engendré des glaciers. Ces glaciers une fois établis, par suite des lois que nous avons posées et à la seule condition que l'humidité n'ait pas fait défaut, n'ont cessé de s'accroître. On peut dire d'eux comme de la Renommée :

. . . . . . vires acquirit eundo.

L'expression s'applique littéralement à la marche d'un glacier ali-

menté par une source intarissable, dans une région assez pluvieuse pour que la neige s'accumule avec abondance sur les hauts sommets.

On n'a pas assez insisté sur cette influence de l'extension des glaciers polaires, qui a dû se produire dès la fin du miocène et, une ois produite, atteindre assez promptement ses limites extrêmes. A la fois effet et cause, cette extension, conséquence de l'abaissement graduel de la température à la surface du globe, a dû se réaliser la première, alors que le reste de l'hémisphère était encore à l'abri du froid; mais cette réalisation n'a pu avoir lieu sans devenir aussitôt une cause permanente de froid, favorable par cela même à sa propagation, par suite des courans réfrigérans, atmosphériques et océaniens qui durent s'établir et altérer de proche en proche les conditions climatériques de la zone limitrophe.

Deux faits viennent à l'appui de cette manière de voir, dont la ustesse, *a priori*, ne saurait être sérieusement attaquée. Le premier, c'est que jusqu'à présent la série très riche de plantes fossiles observées dans les régions arctiques s'arrête brusquement après le miocène inférieur, comme si le phénomène de l'extension glaciaire était venu à cette époque interrompre matériellement, et rendre à l'avenir impossible, une végétation encore brillante au moment même où elle cesse de se montrer.

Le second consiste en ce que, lentement d'abord, d'une façon plus accentuée ensuite, on voit à partir du miocène la température européenne s'abaisser graduellement et la flore des étages successifs qui s'échelonnent à partir de ce niveau traduire cet abaissement. Il s'accuse surtout lorsque la mer mollassique qui découpait l'Europe et tenait le centre de l'Asie, en se retirant tout à fait, vient enlever à notre continent une condition des plus favorables au maintien de l'élévation du climat, tandis que ce même retrait implique, d'autre part, l'exhaussement final de la chaîne des Alpes, c'est-à-dire l'existence possible de neiges permanentes et de glaciers, au centre de l'Europe devenue continentale, d'insulaire qu'elle était auparavant.

Même dans ces nouvelles conditions, le refroidissement marcha avec une certaine lenteur en Europe. Dans la vallée du Rhône, en particulier, il affecta plutôt un caractère relatif par la disparition des palmiers (1) et des canneliers. Il est certain qu'au commence-

(1) Cependant une découverte toute récente, due à M. le professeur Marion a démontré que la famille des palmiers, représentée par le *Chamærops humilis*, existait encore en Provence, auprès de Marseille, vers la fin du pliocène. Les traces observées dans les tufs de cet âge sont de nature à écarter tous les doutes. On sait que ce même palmier n'a disparu que récemment des environs de Nice et qu'il existe encore à l'état spontané sur la côte méridionale d'Espagne.

ment du pliocène, les environs de Lyon conservaient encore des conditions de climat très analogues à celles qui règnent de nos jours aux îles Canaries.

La riche flore extraite des tufs de Meximieux et qui révèle la composition d'une grande forêt à cette époque le prouve suffisamment. Plusieurs laurinées canariennes, entre autres un *persea* ou avocatier, des houx, des grenadiers, des lauriers-roses, un bambou élégant, de grands noyers, des tilleuls, des viornes, plusieurs érables, des tulipiers, des magnolias et bien d'autres arbres ou arbustes, indigènes maintenant des grandes forêts d'Amérique, du Caucase ou du Japon, servaient alors d'entourage aux eaux puissantes retombant en cascade, auxquelles sont dus les calcaires concrétionnés et les empreintes végétales de Meximieux.

La forêt pliocène de Meximieux n'est pas du reste un fait isolé. M. B. Rames, explorateur intelligent, a retrouvé naguère sous les cendres basaltiques de la région du Cantal d'innombrables vestiges de végétaux, certainement contemporains de ceux de Meximieux, puisque non-seulement ils se rapportent au même horizon géognostique, mais qu'ils comprennent en partie les mêmes espèces. C'était un rideau de forêts montagneuses s'étageant sur les pentes et s'élevant jusqu'aux cimes du volcan alors en pleine activité. Le bambou, les érables, le tilleul, le « torreya » reparaissent ici, mais il s'y joint d'autres essences forestières, les unes canariennes, comme le *notolea excelsa*, ou américaines, comme le sassafras et le benjoin, laurinées à feuilles caduques, maintenant exotiques. On y rencontre surtout le hêtre pliocène, qui s'écarte du nôtre pour se rapprocher du hêtre américain ; enfin, divers indices montrent qu'au-dessus de ces forêts qui ne seraient plus en rapport avec le climat européen actuel, d'autres espèces, les unes encore indigènes, comme le tremble, l'orme, le charme, les autres émigrées, comme le sapin de la Sierra-Nevada et plusieurs pins, peuplaient les plus hauts sommets et couronnaient les escarpemens pliocènes.

C'est après cette époque que le refroidissement, faisant de nouveaux progrès et le massif des Alpes se trouvant définitivement constitué, le glacier du Rhône décrit par MM. Falsan et Chantre s'avança graduellement jusqu'à Lyon. Conformément à la pensée exprimée par M. Desor dans l'aperçu qu'il a donné des recherches et de l'œuvre des savans français, nous ne croyons pas que ces immenses nappes de glace aient fait leur apparition par un coup de baguette ni qu'elles aient envahi subitement le bassin du Rhône moyen. « Les choses, dit M. Desor, ont dû se passer d'une manière lente et progressive, selon les lois qui régissent les oscillations des gla-

ciers actuels. » Il suffit que les circonstances aient été favorables à l'extension du phénomène pour que, d'année en année et durant de longs siècles, le glacier du Rhône ait surmonté tous les obstacles pour venir ensuite étaler en éventail sa face frontale jusqu'au confluent des deux fleuves.

Le point de départ a été le flanc méridional des Alpes bernoises, le massif du Mont-Blanc et celui du Mont-Rose. Les glaciers du Valais, joints à ceux de l'Arve, ont formé les deux branches principales, réunies ensuite en une seule masse dont les auteurs tracent la marche avec d'autant plus de sûreté que tous les blocs erratiques de la région ont été relevés un à un, toutes les déjections éparses examinées, en sorte qu'avant de conclure ils ont exploré tout le pays et combiné leurs études et leurs recherches avec celles que poursuivaient de leur côté les savans suisses, particulièrement M. A. Favre, qui observait dans le même dessein les anciens glaciers du bassin supérieur du Rhône. — Prenons d'abord ceux-ci : le point de départ est encore marqué par le glacier actuel du Rhône dans le Haut-Valais, dernier résidu de son gigantesque devancier. Mais celui-ci s'élevait bien plus haut ; ses traces visibles ont été rencontrées par M. Favre jusqu'à 3,500 mètres, sur le Schneestock. Près du Furcahorn, M. Gosser a trouvé des traces de son passage à 2,800 mètres. La différence entre les deux chiffres marque l'abaissement rapide du glacier sur les plus hauts sommets d'où il descendait, pour suivre la dépression valaisane, en recueillant, comme une rivière ferait de ses tributaires, les glaciers partiels déversés principalement à gauche par les croupes septentrionales du Mont-Cervin. Le niveau altitudinal s'incline ensuite graduellement. Il était de 2,100 mètres au Mont-Altets, non loin de la Gemmi, et de 1,650 à la Dent-de-Morèle, au-dessus de Bex ; mais au-dessus de Martigny, sur la gauche, à une altitude de 2,082 mètres, une première soudure s'opérait avec la branche de l'Arve descendue du Mont-Blanc, puis le glacier que nous suivons comblait le Léman tout entier. De Saint-Maurice à Lausanne, il se détournait vers le nord et en même temps il se divisait en deux branches, l'une septentrionale allait par delà Lausanne s'épanouir entre Berne et Soleure, après avoir contourné le Jura ; l'autre, méridionale, suivait la courbe du Léman dont elle remplissait la cuvette, et débouchait immédiatement après Genève en se réunissant aux glaciers de l'Arve, dont il va être question. M. Favre, s'attachant au seul glacier du Rhône supérieur, après avoir observé des blocs erratiques, le long de la rive droite du fleuve, jusqu'à 2,700 mètres sur l'Eggishorn, le thalweg de la vallée étant sur ce point à 1,020 mètres, en a conclu que l'épaisseur de l'ancien glacier atteignait 1,600 mètres et que

cette épaisseur devait être approximativement la même près de Martigny. Mais, d'autre part, en tenant compte des cotes d'altitude des blocs erratiques et des roches polies, on obtient également la mesure de la pente du glacier quaternaire dont le talus s'abaissait graduellement, puisque, parti de 3,500 mètres, s'élevant encore à plus de 2,000 au Mont-Altets, il tombe à 1,390 au Molesson, au-dessus de Lausanne, et à 1,200, plus loin, à Culoz, au-delà de Genève. Seulement, arrivé à ce dernier point, le glacier du Rhône supérieur se soudait à ceux de la vallée de l'Arve. Ces derniers existent sous nos yeux à l'état de rudimens dans la vallée de Chamonix, où ils provoquent l'admiration des touristes. M. A. Favre, maître dans ces sortes de recherches, place à 2,208 mètres d'altitude la limite supérieure des glaciers de Chamonix. A Cluses, dont le défilé leur servait autrefois d'issue, le niveau supérieur marqué par des blocs de protogyne s'élevait au moins à 1,300 mètres avec une épaisseur probable de 800 mètres. D'après les auteurs de la monographie, cette cote aurait été dépassée et l'on observerait çà et là des blocs déposés jusqu'à 1,560 et 1,600 mètres d'altitude. Plus loin, au Salève, la hauteur observée est sûrement de 1,300 mètres, et ce même niveau est aussi celui que « le glacier du Rhône devait atteindre en face, sur le flanc du Jura. »

Nous ne pouvons suivre pas à pas la marche imprimée jadis à ce glacier vraiment gigantesque, formé de la réunion de ceux de l'Arve et du Rhône; mais pour en compléter le tableau, il faudrait le montrer contournant le massif du Grand-Crédo, au-dessus de Gex, ensuite celui de Seyssel pour aller passer au-dessus de Culoz, à 1,200 mètres d'altitude, altitude correspondante à celle que l'on observe à Chambéry. Entre Culoz et Chambéry, le glacier quaternaire coudoyait ceux que les savans de Lyon nomment « delphino-savoisiens » et dont on doit l'étude à M. le professeur Lory. Puis, en avant de cette ligne que des hauteurs barraient en travers et qui fut difficilement franchie à un moment donné des temps quaternaires, le glacier s'avançait vers la région lyonnaise; il épanouissait son front à l'ouest en un immense éventail. Il s'étalait vers le nord jusqu'à Bourg, du côté du sud jusqu'à Vienne, décrivant une ligne frontale dont le cours du Rhône de Vienne à Lyon, Lyon même et le plateau de Satory au-dessus du confluent, plus loin Neuville, Trévoux, Châtillon-les-Dombes, et enfin Bourg, marquent les limites extrêmes. Le long de cette section de circonférence, à laquelle venait aboutir l'ancien glacier, l'altitude des blocs d'origine glaciaire ne s'élève plus au-dessus de 380 mètres à Lyon, de 275 à Trévoux, de 275 à Châtillon-les-Dombes; c'est ici proprement l'emplacement de la moraine frontale. L'immense glacier, sur cette limite, a subi toutes

les variations, les retraits et les avancemens partiels auxquels la masse terminale d'un glacier est encore aujourd'hui sujette. Les blocs charriés jusque-là du haut des Alpes sont parfois énormes. Dans l'arrondissement de Belley, à Virignin, un bloc de phyllade à moitié détruit cube encore 378 mètres; à Luzieu, un autre bloc de la même roche mesure 250 mètres; sur le plateau bressan, au Rancé, à l'est de Trévoux, c'est la « pierre-brune, » granit porphyroïde venu des alpes de la Savoie et d'un volume de 100 mètres cubes. L'énumération et la description de ces blocs remplit tout un volume de la monographie lyonnaise; les auteurs vont les chercher partout où le hasard du transport glaciaire les déposa autrefois; aux environs de Vienne, c'est la « pierre de la mule du diable, » schiste chloriteux dont la masse, de 624 mètres cubes, repose au milieu d'une vaste plaine, comme un témoin oublié de ces scènes primitives que l'homme encore enfant a pu cependant contempler. C'est pour cela que MM. Falsan et Chantre attachent une grande importance à la conservation de ces monumens trop souvent exploités comme matériaux de construction et exposés à disparaître. Les principaux et les plus intéressans au point de vue scientifique devraient être l'objet d'une mesure de sauvegarde. Mais il faudrait se hâter d'entrer dans cette voie; bientôt il ne serait plus temps; l'œuvre de destruction déjà avancée serait accomplie.

Ce ne sont pas seulement les roches transportées sur la glace que l'on retrouve; les eaux jaillissantes, boueuses et détritiques, échappées des flancs de l'ancien glacier et qui formaient ce fleuve prodigieux du Rhône quaternaire, ont également laissé des traces de leur action; les marais bressans ne sont que les vestiges des affouillemens de ces eaux. Là venait finir le glacier après une pente de plus de 3,000 mètres à partir de son extrême origine au Schneestock, de 2,500 mètres depuis la Furca, de 1,200 mètres au moins depuis le Valais, d'un millier de mètres si l'on se place au point où, après avoir franchi les derniers obstacles et effectué toutes ses jonctions, le plateau glacier s'abaissait en talus élargi et régulier vers le Lyonnais et la Bresse.

L'ancien glacier du Rhône a été pour nous un type dont une étude spéciale nous permet de reconstituer l'aspect et les proportions; mais ce type n'a rien d'isolé. A l'époque quaternaire, les autres versans alpins, les Vosges et les Pyrénées, avaient aussi leurs glaciers. MM. Martins et Colomb ont tracé la monographie de celui d'Argelès dans cette dernière chaîne; formé de deux branches principales, celle de Luz et celle de Cauterets, ce glacier s'avançait jusqu'à Lourdes. La montagne du Cantal a offert à l'infatigable M. B. Rames des traces incontestables de l'action glaciaire. Le Caucase,

l'Himalaya, les Cordillières, les Andes du Chili, aussi bien que les Montagnes Rocheuses, en sortant de l'Europe, montreraient des indices multiples de la même influence. Le phénomène est certain et sa généralité, nous ne disons pas son universalité, ne saurait être sérieusement révoquée en doute. Les divergences commencent lorsqu'il s'agit d'en apprécier la portée et d'en fixer le sens véritable.

Nous avons touché un mot des opinions excessives d'Agassiz et de ses tendances à étendre au globe tout entier, non-seulement les phénomènes dont il pensait avoir observé presque partout des traces, mais les conséquences attribuées par lui à ces phénomènes. Au fond du Brésil, en pleine région tropicale, il avait cru retrouver d'anciens glaciers et, comme il était partisan des créations successives venant à la suite de destructions qui auraient motivé chaque fois l'apparition de nouvelles espèces, comme de plus il ne doutait pas du froid violent qui avait dû accompagner l'extension des glaciers, il n'hésita pas à admettre que le globe entier, en proie à une crise d'une extrême violence, avait vu périr à un moment donné toutes les espèces, soit animales, soit végétales. Dans sa pensée, les êtres organisés de notre époque auraient été ensuite créés successivement, à mesure que le sol se découvrait par la fonte des glaces.

Il suffit, pour renverser cette théorie, de remarquer que, non-seulement elle est contraire à la réalité des faits, mais qu'en l'invoquant on commet une véritable pétition de principe, puisque l'on suppose le froid en le donnant comme preuve à l'appui d'une prétendue destruction des êtres qui serait elle-même à prouver. Comme rien au contraire n'est plus invraisemblable que cette destruction, l'hypothèse destinée à l'expliquer devient inutile. Les preuves abondent ici tellement que l'embarras du choix est le seul obstacle auquel on se heurte.

Un étroit enchaînement relie les animaux et les plantes actuelles à ceux des derniers temps tertiaires. On les voit se montrer les uns plus tôt, les autres plus tard, se mêler et s'associer si librement qu'il n'y a pas moyen de faire intervenir une révolution intermédiaire dont la conséquence aurait été une interruption de la vie.

Si nous considérons les végétaux, leur distribution géographique actuelle répond à des lois et reproduit des combinaisons dont la raison d'être et les linéamens relèvent des temps antérieurs. Même en plein tertiaire, on observe des plantes qui n'ont évidemment plus quitté les régions qu'elles caractérisent dès lors et qu'elles n'ont depuis cessé de caractériser; d'autres n'en ont été chassées que pour aller se réfugier quelques degrés plus loin dans la direction du sud. Ainsi, le peuplier blanc paraît à Meximieux, le tremble dans les cinérites du Cantal, le peuplier grisaille dans les marnes

de Ceyssac; il est bien certain que ces espèces n'ont plus abandonné notre sol depuis cette époque. L'érable à feuilles d'aubier abonde dans le tertiaire récent du midi de la France; il se retrouve dans le quaternaire de la même région et de nos jours il habite encore aux mêmes lieux. Le laurier rose de Meximieux a laissé les environs de Lyon depuis le pliocène, mais il est encore indigène le long des côtes de Provence. A quoi bon multiplier ces exemples? ils sont innombrables: la vigne, le gainier, le laurier nous en fourniraient d'autres; il n'est pas jusqu'au pin d'Alep dont un cône recueilli dans les tufs pliocènes de Saint-Martial (Hérault) ne soit venu attester l'ancienneté. Il s'agit pourtant d'un type qui n'a dû son extension récente qu'à la diminution de l'humidité. Cette diminution marque la fin du quaternaire et devient, à partir de ce moment, le trait principal du climat méditerranéen; on conçoit qu'elle ait favorisé la diffusion d'un arbre sensible au froid, mais étroitement adapté à la constante sérénité du ciel méridional.

En ce qui touche les animaux, le cheval arrivé en Europe dans le cours du pliocène, se montre en Asie dès le miocène supérieur; il continue à se multiplier dans le quaternaire; le mouvement inauguré se prolonge ainsi sans hiatus marqué. Selon M. A. Gaudry, à qui nous sommes redevables de ces enseignemens, l'*elephas antiquus* de Falconer se rattacherait étroitement à l'éléphant des Indes; or il appartient à la fois aux derniers dépôts tertiaires et aux formations quaternaires les mieux caractérisées. Dans le tuf des Aygalades, près de Marseille, où l'on a rencontré une fois un squelette entier de cet animal, les espèces végétales : chêne, laurier-tin, figuier, micocoulier, pomastre, etc., ne diffèrent point de leurs similaires provençaux actuels. Les espèces anciennes n'étaient donc pas détruites, lorsque les modernes sont venues prendre leur place; mais les deux catégories, dans l'un et l'autre règne, ont pu vivre juxtaposées, associées dans le même ensemble. Il paraît donc inutile d'insister.

Mais si le froid de l'époque glaciaire n'a été ni assez général ni assez violent pour anéantir la vie même en Europe, quelle doit être la véritable signification du phénomène? — Cette signification résulte pour nous des faits raisonnablement interprétés : dès qu'il ne s'agit plus de glaces universelles, mais d'une extension prodigieuse, si l'on veut, des glaciers; ceux-ci, par cela même, ont été forcément « localisés, » c'est-à-dire renfermés dans des limites déterminées, si élargies qu'on les suppose. — Ainsi, la vallée inférieure de la Durance, au fond de laquelle coulait alors un fleuve presque aussi puissant que le Rhône lui-même, n'a jamais laissé reconnaître, de Sisteron à la mer, aucun vestige de l'action glaciaire. Il en est de même au pied des Alpes maritimes, dont le déversoir

était alors le Var démesurément agrandi. Voilà donc une région abritée contre l'invasion du froid, à l'époque même de la plus grande extension des glaciers. On sait par expérience que des cimes lointaines, couronnées de neiges permanentes, ensevelies, si l'on veut, sous les frimas, sont loin d'être un obstacle au climat tiède et modéré des plaines inférieures. A plus forte raison, peut-on attribuer la même immunité à d'autres contrées, comme le centre, l'ouest et le nord-ouest de la France, alors écartées des grandes chaînes, soustraites par conséquent à la visite ainsi qu'à l'influence directe des glaciers. Cette circonstance rend parfaitement compte de la présence à Moret, près de Fontainebleau, du figuier et du laurier recueillis par M. Chouquet dans les tufs quaternaires de cette localité.

Un climat très pluvieux, entraînant la chute d'une énorme quantité de neige sur le sommet des chaînes principales, accompagné, si l'on veut, d'un abaissement relatif assez marqué pour motiver les précipitations aqueuses et prolonger les hivers aux approches immédiats des massifs montagneux, un tel climat a dû amener une extension des glaciers du nord et du centre de l'Europe, sans impliquer pour le reste de ce continent la présence d'une température arctique défavorable soit à la multiplication des grands animaux, soit au développement des forêts nécessaires à leur alimentation.

Notre conviction est formée sur ce point, mais elle doit être appuyée par des argumens tirés de l'examen des divers ordres de faits dont l'ensemble caractérise les temps quaternaires. Nous l'avons affirmé au cours de ce résumé et nous le répéterons avant de le terminer, la considération d'un phénomène isolé, quelles que soient l'énergie et la puissance que l'on soit tenté de lui attribuer, ne saurait tout décider. A côté de cet indice souverain auquel on voudrait en vain subordonner tout le reste, il en est d'autres, moins apparens peut-être, mais dont il est juste de tenir compte. Nous savons maintenant que, lors des temps quaternaires, il y a eu en Europe et ailleurs une remarquable extension des glaciers soit alpins, soit polaires. Mais l'étude et la mise au jour de ce qui tient aux plantes, aux animaux, finalement aux races d'hommes de ces mêmes temps, ont un droit au moins égal à notre regard attentif. On comprend bien qu'il est indispensable, après avoir exploré le côté physique des événemens, d'interroger aussi la nature vivante et de lui arracher ses secrets; c'est ce que nous essaierons de faire prochainement.

G. DE SAPORTA.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA RÉVOLUTION

IV[1].

DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DE LEUR ORGANISATION SOUS LE DIRECTOIRE.

Dans la rapide énumération qui précède, nous n'avons pu qu'indiquer d'une façon très sommaire les grandes divisions de la loi du 3 brumaire an IV. Il nous reste à l'étudier d'une façon plus analytique et plus détaillée. Nous traiterons spécialement ici des écoles primaires et de leur organisation par le directoire; — les écoles centrales viendront après. Jusqu'où cette organisation fut-elle poussée? dans quelle mesure réussit-elle? quels obstacles eut-elle à vaincre? La plupart de ces points n'ont encore été qu'effleurés; nous voudrions essayer de les fixer.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 15 juin et du 15 juillet.

I.

L'erreur de tous les projets et décrets antérieurs à celui du 3 brumaire an IV avait été de créer des circonscriptions scolaires artificielles. A l'exemple de Condorcet, qui voulait une école primaire par chaque groupe de quatre cents habitans, et sous prétexte d'égalité, on ne s'était jusqu'alors attaché qu'au chiffre de la population. On avait négligé le plus important, c'est-à-dire les circonstances de fait, de lieu, de temps, historiques ou naturelles, dont la loi doit toujours s'inspirer, à peine d'être inefficace et même dangereuse. La logique révolutionnaire est ainsi faite, qu'en toute question elle ne voit jamais qu'un point. On ne saurait, — nous l'avons déjà dit, — adresser ce reproche aux auteurs de la loi du 3 brumaire. Éclairés par l'expérience, moins enthousiastes, mais plus avisés que leurs devanciers, Daunou et ses collègues avaient eu l'idée de prendre le canton pour base de leur organisation. C'est au canton qu'ils avaient placé le premier degré d'instruction. Cette circonscription leur avait semblé tout indiquée. Et, de fait, il n'en était pas de meilleure pour le temps. Avant de créer des écoles de village, au prix de sacrifices excessifs, la raison commandait d'en établir au moins une dans les localités importantes. C'était peut-être contraire à la stricte équité ; aux yeux des théoriciens purs, le dernier des hameaux a les mêmes droits que Paris. Politiquement, administrativement, rien n'était plus pratique et plus sage.

Une autre partie de la loi du 3 brumaire à laquelle il serait injuste de refuser des éloges, c'est celle qui traite du mode de nomination et de révocation des instituteurs et plus généralement de leur condition matérielle et morale. Là encore, on peut le dire, le législateur de l'an IV avait été très heureusement inspiré. Sous l'ancien régime, l'aptitude des maîtres n'était pas sévèrement contrôlée; ils étaient d'ordinaire désignés par le curé, qui répondait de leur orthodoxie, et choisis par l'assemblée des pères de famille après un interrogatoire le plus souvent assez sommaire. On n'exigeait d'eux aucune autre marque de savoir. En revanche, ils étaient révocables à volonté, soit par la communauté, soit par l'évêque ou son représentant. Combien différente la situation de l'instituteur dans la nouvelle organisation! Tout d'abord, il faut qu'il ait fait ses preuves. Il ne peut être nommé par l'administration départementale, sur la présentation de la municipalité, qu'après examen devant un jury d'instruction. Ainsi trois échelons, trois degrés à franchir avant d'obtenir le grade, ou mieux la fonction. De même pour la perdre : une fois nantis, — nous citons ici textuellement, — « les instituteurs ne pourront être destitués que

par le concours des administrations départementales et municipales, de l'avis d'un jury d'instruction, et après avoir été entendus. » Il y avait là de sérieuses garanties pour l'état et pour les maîtres ; pour ces derniers surtout, émancipés de l'église et protégés contre l'arbitraire administratif par une procédure vraiment libérale, l'avantage était grand. Que nous voilà déjà loin des doléances présentées par les recteurs de Bourgogne à leurs députés aux états-généraux ! L'humble magister de village est maintenant un fonctionnaire qui ne sert plus que l'état et sur qui l'état seul a des droits : il cumulait naguère toutes sortes d'offices, un peu subalternes; c'était l'homme à tout faire de la commune; désormais il exercera une profession, peu rétribuée, par exemple. La république se contente de fournir à chaque instituteur un local, « tant pour lui servir de logement que pour recevoir les élèves pendant la durée des cours, et le jardin qui se trouverait attenant à ce local. » D'argent, point; à moins que le département ne juge « plus convenable de lui allouer une somme annuelle pour lui tenir lieu du logement et du jardin susdits, » son unique rémunération sera celle qu'il recevra des élèves. Encore l'administration pourra-t-elle en exempter, pour cause d'indigence, un quart des enfans.

On a souvent critiqué cette partie de la loi du 3 brumaire. Il est certain qu'elle manque un peu de la facile générosité qu'on trouve dans les projets antérieurs. Les jacobins faisaient plus grand, au moins sur le papier. L'argent ne les arrêtait pas; un peu plus tôt, un peu plus tard, la banqueroute était inévitable, pourquoi se seraient-ils gênés ? Ils allaient donc, ils allaient, et de quel train! prodiguant les millions, multipliant les traitemens, les indemnités, les places, avec cette effronterie de parvenus qui croient se donner des airs de grand seigneur en ne comptant pas. C'est ainsi qu'en moins de trois ans, ils avaient dévoré pour plusieurs milliards de biens nationaux. Il était aisé, vraiment, de se répandre en largesses à ce prix. Mais faut-il faire un crime aux thermidoriens d'avoir apporté dans le maniement des deniers publics un peu plus de prudence? Tout au rebours, à notre avis. Après l'honneur d'avoir délivré la France de l'avilissante tyrannie de Robespierre, leur plus grand mérite est d'avoir essayé de mettre un frein aux dilapidations du trésor. Leur popularité peut-être en a souffert; certainement leur mémoire y a gagné.

Au double point de vue du placement des écoles et de la condition des maîtres, la loi du 3 brumaire était donc, sinon parfaite, du moins aussi bonne que les circonstances le permettaient. Malheureusement, à d'autres égards, elle laissait singulièrement à désirer. Notamment au chapitre des autorités constituées, que d'erreurs! La pédagogie révolutionnaire apparaît ici dans toute son infirmité :

sa présomption, son ignorance absolue des règles d'une bonne administration sont flagrantes. Considérez cette hiérarchie : en bas, pour la surveillance immédiate des écoles, la présentation des maîtres et l'exécution des lois et des arrêtés, la municipalité ; au milieu, pour examiner les candidats et donner son avis dans les cas de révocation, le jury d'instruction ; au sommet, pour le choix du jury, la nomination des instituteurs, la répartition des écoles et la préparation des règlemens relatifs à leur régime, les administrations de départemens. Et puis, rien, aucun contrôle, aucune intervention de l'état, si ce n'est pour approuver les règlemens arrêtés par les autorités départementales. A cette vaine formalité se borne l'action du pouvoir central, du directoire. Encore si ces autorités dépendaient de lui, s'il avait quelque pouvoir sur elles ! Mais, issues de l'élection, elles lui échappent entièrement : elles n'ont qu'un maître, le peuple, et qu'une pensée, qu'un but, lui plaire. Plus libre en apparence, le jury d'instruction lui-même est sous le joug ; bien que nommé par le département, c'est du souverain en réalité qu'il émane aussi et c'est à ses injonctions qu'il obéit.

Or ce souverain, quel est-il et de quels élémens se compose-t-il ? Quelle est sa compétence et quelle sa capacité ? De 1791 au 9 thermidor, la chose est bien connue, le souverain (1), manifestement, c'est le club, c'est-à-dire une infime minorité formée de tous les déclassés, de tous les bavards et de toutes les têtes chaudes de la commune. Partout, à l'exemple de Paris, avaient poussé des sociétés populaires. En septembre 1791, on en comptait déjà 1,000 (2) ; en 1793, après la mort du roi, il y en avait presque autant que de villages ; 26,000, au dire de Rœderer.

Affiliées presque toutes aux jacobins, ces sociétés patriotiques, épurées, régénérées, jacobines, montagnardes, comme elles s'appelaient, avaient fini par étendre leur réseau sur toute la France et partout elles tenaient les pouvoirs légaux en échec. Au commencement, en 1791, la constituante avait bien essayé de s'opposer en quelque mesure à leurs empiétemens ; elle leur avait inter-

(1) « C'est dans les sociétés populaires réunies que réside la souveraineté ; chacun de nous est souverain, sans pouvoir en exercer les actes ; nous en déposons le droit pour le bonheur de tous dans les mains des législateurs que nous choisissons ; c'est donc de nous qu'ils tiennent leur force qui est la nôtre ; nous sommes les colonnes de l'édifice de notre liberté.

« La république française vient, par l'organe de la convention, de se déclarer gouvernement révolutionnaire. Il s'ensuit que toutes les autorités sont maintenant des corps révolutionnaires ; conséquemment nous avons le droit incontestable, droit délégué par nos représentans, de destituer tous les fonctionnaires qui n'agiraient pas révolutionnairement. » (Paroles d'un citoyen membre de la société populaire de Fontainebleau.)

(2) Taine, *la Révolution*, t. II, ch. II.

dit (1) de mander à leur barre les fonctionnaires publics et défendu les pétitions en nom collectif, les députations, les adresses, la publication de leurs débats et généralement tous actes politiques; mais le premier soin de la convention avait été de les émanciper. Dès le mois de juin 1793, elle avait proclamé le droit d'association sans réserves ni restriction d'aucune sorte, en attendant qu'elle l'inscrivît dans la constitution. Un peu plus tard, en juillet, elle avait porté des peines énormes, — deux et cinq ans de fers, suivant les cas, — contre les fonctionnaires, les commandans de la force publique et même les simples particuliers « coupables d'avoir mis obstacle à la réunion d'une société populaire. » Dès lors et jusqu'au qu'au 9 thermidor, la « conquête jacobine » s'était poursuivie sans relâche : du centre elle avait gagné les extrémités, et pris, l'un après l'autre, à l'exception de ceux de l'Ouest, tous les départemens. Encore un peu et la prédiction de Camille Desmoulins se fût accomplie : « Le grand arbre planté par les Bretons aux Jacobins a poussé de toutes parts des racines qui lui promettent une durée éternelle (2). »

La chute de Robespierre, heureusement, l'abattit. Il se produisit alors un véritable changement à vue : du jour au lendemain, spontanément, presque toutes les sociétés populaires s'évanouirent. A la rigueur, la convention aurait pu se dispenser de les frapper : bien avant le décret de dissolution du 6 fructidor, elles étaient rentrées sous terre. Le chef mort, les bandes avaient pris peur et s'étaient licenciées d'elles-mêmes. Rien de bas et de hideux comme cette panique, rien de plus édifiant surtout. Jamais, en aucun temps, la démagogie n'a mieux donné la mesure de sa vilenie. Il faut avoir lu, pour s'en faire une idée, ce qu'il nous reste à la Bibliothèque nationale de procès-verbaux de ces dernières séances. L'intensité de platitude et de couardise qui ressort de ces documens dépasse toute vraisemblance. Là, ce sont des injures au tyran tombé et à ses acolytes; là, de lourdes adulations à « l'auguste, » à la « sublime » convention qui, « armée de la massue d'Hercule et de la tête de Méduse, » a pétrifié l'hydre du despotisme après l'avoir terrassée. Parfois, à cet encens grossier s'ajoute une autre fumée, celle des portraits de Robespierre et de Couthon qui brûlent (3). Les dieux sont au feu et la société danse autour!

(1) Décrets du 29-30 septembre 1791.

(2) Camille Desmoulins, *les Révolutions de France et de Brabant*.

(3) Extrait des registres de la Société populaire d'Issoire :

« Le bureau fait lecture des bulletins de la convention qui annoncent la découverte de la plus infâme conjuration ourdie par les traîtres Robespierre, Couthon, Saint-Just. La société applaudit unanimement au sage décret qui a délivré la patrie de ces traîtres et arrête une adresse de félicitations à la convention sur son énergie républicaine.

Rendons cependant aux jacobins la justice qui leur est due : cette orgie n'eut qu'un temps. Ils reprirent assez vite leur assurance et reparurent dès qu'ils virent qu'on ne guillotinait plus. Le cas s'est souvent présenté depuis ; la démagogie ne change pas : d'une extrême pusillanimité devant qui lui résiste, d'une rare audace aussitôt qu'on lui cède. Quoi qu'il en soit, les clubs qu'on croyait bien morts avec Robespierre ne tardèrent pas en fait à se reformer, malgré la loi de fructidor et malgré la constitution de l'an III. On n'a pas assez noté ce phénomène : pour la plupart des historiens de la révolution, le rôle des sociétés populaires finit au 9 thermidor ; en réalité, il ne cesse qu'au 18 brumaire. Pendant toute cette période, après le coup d'état de fructidor surtout, la France est encore dans la main des associations populaires. Elles ne s'intitulent plus de noms aussi pompeux qu'en 1793 ; elles sont moins patriotiques et moins régénérées, moins bruyantes surtout. Mais leur action dissolvante n'a rien perdu de sa force, et l'on comprendrait mal ce temps, on risquerait de ne pas assigner aux événemens leur véritable cause, si l'on négligeait un tel facteur.

Au point de vue de l'organisation des écoles, en tout cas, l'importance en est grande. En effet, de toutes les fonctions que les sociétés populaires s'étaient attribuées, aucune ne rentrait mieux dans l'esprit de leur institution que la surveillance de l'enseignement. Après la délation (1) peut-être, elles n'eurent pas de plus grande affaire. Pour agir sur l'esprit public, pour le *propager*, comme on disait alors, l'école était un admirable levier. C'est pourquoi, de très bonne heure, les clubs tendirent à s'en emparer. Compulsez leurs règlemens, et vous verrez que beaucoup d'entre eux s'étaient, à l'exemple de la convention, donné le luxe d'un comité

Un membre observe que, dans l'erreur où était la société sur les manœuvres criminelles du scélérat Couthon et le croyant un ami du peuple, elle avait eu la faiblesse de lui écrire par le dernier courrier, pour lui demander son portrait; il fait la proposition, en rétractant cette lettre, de témoigner de la manière la plus formelle son repentir sur une telle demande; il fait la motion qu'à l'instant même on réalise ce qu'on ferait de ce portrait si on l'avait en son pouvoir et qu'il en soit fait autant de tous ceux des traîtres démagogues.

« La société arrête à l'unanimité que, sur-le-champ et au milieu de la salle, les portraits des traîtres Robespierre, Couthon, etc., que quelques membres avaient chez eux et qu'ils ont remis sur le bureau, soient livrés aux flammes, ce qui a été exécuté aux applaudissemens universels d'un grand concours de citoyens présens à la séance. »

(1) « Les dénonciations occupent des séances entières et souvent on n'obtient aucun résultat. Sans doute il faut surveiller, il faut dénoncer les conspirateurs; il faut leur faire une guerre à mort; mais il faut éloigner de vos discussions les dénonciations vagues qui ne sont appuyées sur aucun fait... »

(Extrait du règlement de la société populaire et montagnarde de Vitry-sur-Marne. Bibl. nat., L. 40.)

d'instruction publique. A Rouen, entre autres, ce comité se composait de membres choisis parmi les hommes de lettres et les artistes de la société. Quant à ses attributions, elles comprenaient : « tout ce qui concerne les écoles publiques, les principes qu'on y professe, la discipline qu'on y observe, les livres élémentaires et autres ouvrages mis entre les mains des élèves, les plaintes portées contre les instituteurs concernant les mœurs ou le talent, les jeux, les spectacles, les pièces qui y sont représentées, la police intérieure qui y est exercée, enfin tout ce qui a trait à l'éducation et à l'instruction publique (1). » A Périgueux, c'est le comité d'instruction publique qui préside la distribution des prix ; à la Châtre, c'est lui qui rédige à l'usage des écoles cet arrêté :

« Art. 1er. — Les instituteurs et institutrices publics de la commune de la Châtre seront tenus de ne plus mêler dans l'instruction publique les élémens d'aucun culte religieux.

« Art. 2. — L'ouverture de chaque classe se fera par le chant de la strophe chérie de l'hymne des Marseillais contenant l'invocation à la liberté, et la clôture par cette autre strophe de la même ode : « Nous entrerons dans la carrière, etc. »

Mais voyez la complication : ce n'est pas seulement au gouvernement des écoles que prétendent les sociétés populaires. Dès le principe, elles eurent la prétention d'être elles-mêmes « une branche essentielle de l'instruction publique (2). » C'est ainsi que l'auteur d'un des projets d'éducation soumis à la convention, et l'un des membres influens du comité d'instruction publique de cette assemblée, Lanthenas, envisageait, leur rôle et leur but. « Pour conserver l'égalité, ce don précieux que nous tenons de la nature, et pour la transmettre à la postérité, disait-il, l'assemblée nationale ne doit donc pas balancer de provoquer elle-même dans chaque canton les sociétés populaires, les seules qui puissent instruire tous les citoyens et rendre vains tous les efforts de l'intrigue. Elle doit lier à l'éducation cette seconde branche de l'éducation publique, et consacrer par le nom même qui désignera ces sociétés l'esprit d'égalité et de fraternité qui doit être désormais la base de toute réunion... » Aux Jacobins, dès le mois de septembre 1791, on ne

(1) Règlement particulier pour l'organisation des comités de la société populaire et républicaine de Rouen. Ces comités étaient au nombre de onze : 1° comité de correspondance ; 2° comité de bienfaisance ; 3° comité de présentation ; 4° comité d'agriculture, commerce et subsistances ; 5° comité des pétitions ; 6° comité d'instruction publique ; 7° comité de surveillance ; 8° comité des défenseurs des opprimés ; 9° comité militaire et d'épuration de la garde nationale ; 10° comité d'administration ; 11° comité des certificats de civisme.

(2) *Des Sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'instruction publique*, par Lanthenas.

parlait pas un autre langage. « N'en doutons pas, messieurs, disait un orateur (1), le dernier degré de perfectionnement de la raison humaine et de l'instruction publique sera dans l'institution universelle, et jusque dans les moindres villages, de ces clubs populaires, de ces sociétés fraternelles. Voyez le bien qu'ils ont opéré à Lyon : l'aristocratie y dominait ; elle a disparu ou a été forcée de se cacher depuis l'établissement des sociétés populaires... »

« On demande quel est le meilleur système d'éducation nationale dans un régime libre. Il doit être simple, économique : des écoles gratuites pour le peuple enfant, des clubs pour le peuple homme. Voilà ce que la nation doit établir, doit payer; pour le reste, laissez l'industrie privée à elle-même... »

Le club maître de l'école et maître d'école lui-même, voilà donc, prise sur le fait, la pure doctrine révolutionnaire. En matière d'instruction publique, comme dans le reste, la seule autorité souveraine, indiscutable, antérieure et supérieure à tous les autres pouvoirs, c'est lui, lui seul et c'est assez. Dès lors à quoi bon tous ces rouages : municipalités, jurys d'instruction, assemblées départementales? Cette machine si compliquée, si laborieusement agencée n'a plus de raison d'être. La force motrice lui manquera toujours, et d'avance elle est frappée d'inertie.

II.

Si, du moins, à défaut de pouvoirs compétens capables de traiter avec un peu de suite et de prudence une matière aussi délicate que l'éducation de la jeunesse, le législateur avait respecté les vieilles méthodes! Depuis un temps immémorial, en France, les matières d'enseignement comprenaient, outre la lecture et l'écriture, un peu d'histoire sainte et le catéchisme. L'école avait toujours été confessionnelle; c'était même, à dire vrai, le seul côté par où la royauté et le clergé s'intéressaient à elle. L'idée de la nécessité de l'instruction pour l'instruction n'existait pas encore sous l'ancien régime, et personne alors ne se fût avisé de se plaindre que la religion eût sa part dans l'éducation. On n'aimait pas les moines, mais le bon Dieu n'avait pas d'ennemis personnels ; on ne le trouvait nullement gênant et l'on ne demandait pas mieux que de laisser venir à lui les petits enfans ; s'ils n'en étaient pas plus sages, à coup sûr, ils n'en étaient pas plus méchans. D'ailleurs, où le bon Dieu ne réussissait pas, on avait la ressource du fouet, cet autre grand moyen de l'ancienne pédagogie.

(1) Discours sur l'utilité des sociétés patriotiques et populaires, prononcé le 28 septembre 1791 à la Société des amis de la constitution, séante aux Jacobins.

La révolution ne se contenta pas de supprimer le fouet, malgré ses longs états de service : dans son respect exagéré de la personnalité humaine et de la liberté de conscience, elle imagina cette chose inouïe jusqu'à elle, un système d'éducation indépendant de tout dogme. En quoi sans doute elle était parfaitement conséquente. Ayant pris pour but l'affranchissement universel de l'espèce, elle ne pouvait guère admettre d'exception; sa doctrine absolue n'en comportait pas et, de fait, elle n'en fit point, si ce n'est pour la femme. Après les protestans, les juifs, les nègres et les détenus de la Bastille ou de l'Abbaye, il lui parut qu'elle devait émanciper aussi l'enfant. Or, pour l'enfant, le maître, l'oppresseur, c'était Dieu. N'était-ce pas au nom de « cette hypothèse » que, dès le berceau, par le baptême, on lui confisquait son libre arbitre, et qu'un peu plus tard, on le soumettait à des pratiques qui parlaient à son cœur avant que sa raison fût éveillée : le signe de la croix, la prière, la messe? Autant d'actes, autant d'engagemens qu'on lui faisait prendre avant qu'il fût en état de les discuter, et de liens dans lesquels on emprisonnait son esprit. De même et bien pis à l'école; déjà déprimée dans la famille, asservie par elle à de vaines observances, l'intelligence de l'enfant était là par surcroît soumise au régime le mieux fait pour achever de l'atrophier. On ne lui demandait que des efforts de mémoire; on négligeait absolument ses autres facultés. On lui faisait prendre l'habitude de balbutier des mots et d'exprimer des idées abstraites ou figurées sans les entendre : « Qu'est-ce que Dieu? — Dieu est un pur esprit. » « Qu'est-ce que le mystère de la sainte trinité? — Le mystère de la sainte trinité est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes. » Quelle nourriture pour de jeunes esprits! Et quelle force, quel profit pouvaient-ils en tirer? Aucun, en vérité. C'était déjà l'opinion de Rousseau (1) dans l'*Émile*. « Toutes les réponses du catéchisme, disait-il, sont à contresens, c'est l'écolier qui instruit le maître; elles sont même des mensonges dans la bouche des enfans, parce qu'ils expliquent ce qu'ils n'entendent point et qu'ils affirment ce qu'ils sont hors d'état de croire... Je voudrais qu'un homme qui connaîtrait bien la marche de l'esprit des enfans voulût faire pour eux un catéchisme. Ce serait peut-être le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit. »

Ç'avait été de même, on l'a vu, la pensée de Condorcet et de tous les auteurs de plans et projets d'éducation qui étaient venus après lui. En condamnant le catéchisme, le législateur de l'an IV était donc à la fois dans la logique révolutionnaire et dans la tradition de ses prédécesseurs. Il s'en fallait malheureusement qu'il fût dans la mesure et dans la vérité. Si la logique lui donnait raison, les

(1) *Émile*, L. V.

mœurs étaient contre lui. En effet, proscrire l'enseignement religieux, ce n'était pas seulement blesser dans leurs convictions la grande majorité des Français, c'était aller à l'encontre d'habitudes et de pratiques invétérées. On a pu, de nos jours, considérer cet enseignement comme un accessoire et réduire beaucoup la place qu'il tenait dans les études. A l'époque de la révolution, c'en était encore le principal. Sauf de rares exceptions, on n'envoyait pas son fils à l'école pour qu'il apprît ses lettres et subsidiairement les commandemens de Dieu. On voulait avant tout qu'il fût mis en état de faire sa première communion. Nos pères ne voyaient guère au-delà ; ils croyaient beaucoup plus, dans leur innocence, à la vertu de l'évangile qu'à celle de l'instruction, et ne concevaient, n'admettaient même pas l'une sans l'autre. Il leur était aussi fort indifférent qu'il y eût dans le catéchisme quelques parties obscures et quelques définitions ardues ; ils s'en tenaient à l'ensemble, au fond de la doctrine et à l'admirable morale qui s'en dégage. Le reste leur échappait. Aussi fut-ce une grave erreur législative, une faute capitale au point de vue politique, que la suppression de l'enseignement religieux. Dans l'état de l'opinion, rien n'était plus propre à discréditer la nouvelle organisation des écoles. Elles avaient déjà contre elles, aux yeux de beaucoup de gens, le vice de leur origine. Quand on connut qu'on n'y ferait même plus dire aux enfans leur prière, elles furent jugées.

Encore si la loi s'était contentée de cette suppression, si elle n'avait pas imaginé d'y suppléer par une nouvelle morale de fabrique et de marque républicaines! On conçoit déjà mal un système d'éducation exclusif de toute idée religieuse. Que penser d'une pédagogie fondée sur un certain état de la société, sur une manière d'être politique, relative à la nature et à la forme du gouvernement! Évidemment cette pédagogie pècherait par la base, et vous chercheriez vainement un principe, un point fixe où la rattacher. Dirigée par les événemens, soumise à leurs fluctuations, réduite à les suivre dans leur mobilité, préoccupée d'intérêts purement humains, quelle suite et quelle méthode pourrait-elle apporter à sa tâche et d'où tirerait-elle sa doctrine? Il est clair qu'elle ne la tirerait pas de son propre fonds, — la matière lui manquerait, — qu'elle serait dans la nécessité de l'emprunter, et naturellement, à l'état.

Telle la pédagogie du législateur de l'an IV. Ne lui demandez ni quelle est sa philosophie ni quelle sa morale. Elle n'en a pas qui lui soient propres ; elle a celles que lui fournit le gouvernement. Or, considérez cette morale de provenance officielle et pesez-la, demandez-vous ce qu'elle embrasse et ce qu'elle contient. Le compte sera vite fait : de l'idée de Dieu, pas un mot ; de l'idée de la vie future et de l'immortalité de l'âme, rien ; des peines et des récom-

penses, rien; du devoir en général, rien. Dans l'homme elle ne voit qu'une chose : le citoyen actif, l'électeur. Le devoir, elle le fait consister uniquement dans l'amour de la république et dans l'observation des commandemens républicains. Son évangile, sa loi, son idéal, son tout enfin, c'est la constitution; elle et rien qu'elle. Maintenant prenez l'enfant, et demandez-vous si l'ancien régime ne convenait pas mieux à son esprit, s'il n'en recevait pas une plus durable et salutaire empreinte. Comparez les deux systèmes : d'un côté, le culte étroit et borné d'une forme de gouvernement, c'est-à-dire d'un objet essentiellement incertain, contingent, un culte abstrait, incapable de parler aux sens et par eux à l'imagination, sec et froid comme un théorème de géométrie; d'autre part, une doctrine immuable, embrassant dans sa généralité tout l'homme intellectuel, lui prêchant toutes les formes du devoir, tantôt ouvrant à son imagination l'éblouissante perspective des félicités éternelles, tantôt lui montrant par-delà cette vie les horreurs de la damnation; ici, de solennelles déclarations, de pompeuses formules, des généralités et des mots vides de sens pour de jeunes cerveaux : le contrat social, la souveraineté du peuple, l'unité et l'indivisibilité de la république; là, partout des images et des formes concrètes, tangibles, partout le mouvement, la couleur et la vie, le bon Dieu dans les nuages, Jésus rédempteur sur sa croix, la Vierge dans une gloire, un ciel peuplé d'anges roses, un enfer tout rempli de petits garçons qui n'ont pas été sages. Quel contraste et combien concluant, péremptoire! Avec quelle force il fait éclater la supériorité de l'ancienne pédagogie! Comme elle était plus haute et cependant plus accessible, plus large et néanmoins plus compréhensible! Comme elle prenait mieux la mesure de l'enfant et comme elle savait mieux l'intéresser, l'émouvoir! J'accorde qu'elle ne se donnait pas beaucoup de peine pour former le citoyen, mais entre ce défaut et l'erreur fondamentale consistant à traiter l'homme comme une espèce d'animal politique, à l'élever uniquement en vue de sa future condition d'électeur et de garde national ou de fonctionnaire public, en vérité l'écart est grand. J'aperçois bien un sectionnaire, un clubiste, surtout un bavard dans ce bambin nourri d'emphase et de lieux-communs révolutionnaires; je cherche en vain le brave et l'honnête homme que faisaient les petites écoles.

Mais poussons plus loin cette comparaison; de la théorie passons à la pratique; étudions les documens. Car si la valeur d'un système d'éducation dépend beaucoup des idées dont il s'inspire, elle se mesure encore plus exactement peut-être aux instrumens qu'il emploie, c'est-à-dire, dans l'espèce, aux livres de classe et de lecture. Sous l'ancien régime, les ouvrages suivis dans les petites écoles étaient, après le Catéchisme, l'Histoire sacrée, la Vie des saints, *la*

Civilité puérile et honnête et les *Contes* de Perrault. Ces quelques ouvrages formaient à peu près tout le fonds des bibliothèques scolaires, et ce n'était pas à vrai dire un fonds bien riche. L'élément religieux, le surnaturel y tenait manifestement une place excessive, au détriment de l'histoire nationale et de ces premières notions d'éconcmie rurale et domestique si nécessaires à répandre. Mais si le nombre et la variété des livres qui entraient dans les écoles étaient insuffisans, leur innocence au moins ne laissait rien à désirer, l'enseignement qui s'en dégageait en somme était irréprochable, très moral et très élevé. *La Civilité puérile* elle-même, dont on s'est tant moqué, comme de beaucoup de choses, sans la connaître, sur son titre seul, n'était pas sans mérite. Elle contenait bien quelques longueurs et quelques superfluités, des détails oiseux ou par trop enfantins, mais en même temps que d'indications pratiques et de recommandations judicieuses! Quel utile manuel des bonnes manières et du bon ton, du maintien et de la politesse à observer en société! On attachait autrefois beaucoup d'importance à cette partie de l'éducation, — à preuve que la première *Civilité puérile* est signée d'un des plus grands noms de la renaissance, Érasme. — On ne trouvait pas suffisant que l'enfant reçût une forte instruction religieuse et morale, on voulait encore qu'il apprît à se tenir convenablement avec ses égaux, avec ses inférieurs et surtout avec ses supérieurs. On tenait à le familiariser avec ces formes extérieures du respect, qui ne sont pas toujours le respect lui-même, mais qui contribuent singulièrement à le maintenir, et, sous ce rapport, *la Civilité puérile* était le meilleur et le plus sûr des guides.

Dans un autre ordre d'idées, les *Contes de fées* rendaient aussi de singuliers services. Sans doute, on pouvait leur reprocher d'abuser du merveilleux et de surexciter à l'excès les facultés imaginatives par des récits fantastiques et souvent terribles. Mais comme ils attachaient l'enfant, comme ils savaient lui rendre la morale attrayante, et sous quelles riches couleurs ils lui peignaient la vertu! Comme ils faisaient travailler son esprit surtout! Prenez *le Petit Poucet* par exemple, et cherchez dans toute la littérature un morceau comparable à ce chef-d'œuvre, aussi pathétique et aussi mouvementé; cherchez un héros qui, pour des gamins de huit à douze ans, vaille ce bonhomme de leur âge. Vous ne trouverez nulle part, même dans Homère, ni un drame aussi rempli de péripéties, ni un personnage aussi complet et aussi extraordinaire, réunissant en soi plus de qualités, le courage, le sang-froid, la sagesse, l'amour fraternel. Le duel de l'Ogre et du petit Poucet est cent fois plus palpitant que celui d'Ulysse et du Cyclope. Entre Ulysse et le Cyclope la partie n'est pas douteuse. Polyphème est plus fort, mais il n'a qu'un œil et

pas beaucoup de malice; Ulysse est un héros fameux par son adresse; il a déjà fait entrer le cheval de bois dans Troie, il saura bien faire sortir ses compagnons et lui-même de l'antre du monstre. Au contraire, entre l'Ogre et le petit Poucet, toutes les chances sont pour le premier; c'est la lutte entre l'épervier et la colombe, entre le loup et l'agneau, lutte désespérée, pleine d'angoisses et dont le dénoûment fatal fait d'autant plus horreur qu'il tarde davantage. Aussi quelle joie profonde, intense, lorsque, après mille dangers, au lieu d'être dévoré par le loup, l'agneau s'échappe enfin et rentre sain et sauf au bercail! Quelle grande et salutaire leçon de morale en même temps! Tout au rebours, dans les livres de classe ou de lecture postérieurs à 1789 et publiés la plupart par les soins de la convention, quelques-uns même à ses frais. N'y cherchez pas d'inspiration supérieure ou de vues générales et désintéressées. Faire connaître aux enfans la constitution et les principes sur lesquels elle repose, l'organisation politique, administrative, religieuse et judiciaire en même temps et surtout leur inspirer l'amour de la république et du peuple, la haine des rois, des aristocrates et des prêtres, voilà le fond de cette littérature officielle. Elle n'enseigne pas seulement à l'enfant qu'il est né libre et qu'il a des droits; que ces droits il les tient de la nature et de la constitution; qu'une déclaration solennelle du peuple français les a consacrés; elle ne se contente pas de lui mettre sous les yeux le texte de ces documens avec un commentaire et des réflexions souvent plus obscurs que la lettre elle-même; elle y joint des récits, des appréciations sur les hommes et sur les événemens, des comparaisons entre l'ancien régime et la révolution, des exemples de vertu civique et de corruption aristocratique propres à graver dans de jeunes esprits l'idée de la supériorité de l'homme du peuple sur les autres hommes, et de la république, dans ses pires excès, sur toutes les autres formes de gouvernement.

Lisez plutôt ces extraits :

Extrait de l'*Alphabet des sans-culottes, ou Premiers élémens de l'éducation républicaine, dédié aux jeunes sans-culottes, par demandes et par réponses :*

D. — Quelles sont les époques les plus glorieuses de la révolution ?

R. — Le 14 juillet 1789, le 10 août 1792, le 31 mai et le 1er juillet 1793.

D. — Qu'est-ce que c'était que la Bastille ?

R. — Une prison affreuse où le tyran faisait enterrer vifs ceux qui osaient élever la voix contre la tyrannie.

D. — Que s'est-il passé au 10 août?

R. — L'attaque du palais du tyran par les braves sans-culottes.

D. — Qu'est-ce qu'un brave sans-culottes?

R. — C'est un brave dont l'âme ne peut être corrompue par l'or des despotes.

D. — Quelles sont les vertus des sans-culottes?

R. — Toutes.

Extrait de l'*Éloge historique de Barra et Viala, prononcé le jour de leur fête et dédié aux enfans des écoles primaires par le citoyen Rouxin, suivi de l'Éloge de Voltaire, de Rousseau, de Marat et de Le Pelletier :*

Ce n'est pas sous vos règnes, rois imbéciles et méchans, qui ne consacrez par des monumens fastueux que des actions d'esclaves, que la nature fait des héros... Que sont devenus les exploits de ces prétendus héros de vos empires, dont l'histoire adulatrice proclamait les noms avec tant d'emphase? Ils ne peuvent plus soutenir le parallèle, ces enfans d'une orgueilleuse génération, avec les enfans de l'égalité et de la valeur...

Extrait du *Nouveau Catéchisme républicain à l'usage des sans-culottes et de leurs enfans, présenté à la convention nationale, qui en a fait mention honorable :*

D. — Qui es-tu?

R. — Homme libre par nos droits de nature et de républicain français.

D. — Tous les hommes sont-ils libres?

R. — Oui.

D. — L'univers ne forme donc qu'une république?

R. — Pas encore, mais ça ira.

D. — Quelle fut la cause de la prise de la Bastille?

R. — C'est que la cour épouvantée s'entourait de troupes... On ne devait s'attendre qu'aux vengeances les plus cruelles de la part de tant d'ennemis encore si puissans. Le désespoir fait place à l'héroïsme : le mot de liberté se fait entendre; on s'écrie qu'il faut prendre la Bastille et la Bastille est investie. On somme le gouverneur de rendre la forteresse. Il feint d'obéir, mais il venait de recevoir des ordres de Besenval et il en attendait des secours. Cependant il fait entrer des citoyens dans la cour; les portes se referment et on tire sur eux. Cette horrible trahison ne permet plus de garder aucune mesure. Les chaînes des pont-levis sont rompues; on se précipite dans la Bastille; en moins de quatre heures, elle est prise. Delaunay est massacré. On trouve sur Flesselles, prévôt des marchands, une lettre qui prouve son intelligence avec Delaunay; il est de même massacré, et leurs têtes sont portées au bout d'une pique...

D. — N'y a-t-il pas eu dans le mois de juillet quelque autre événement mémorable ?

R. — Les subsistances devenaient moins abondantes; on s'adressa à Foulon, qui en avait l'administration. « Le pain est prêt à manquer, lui dit-on. — Qu'ils mangent du foin, » répondit-il. Ce monstre est arrêté à Senlis ; on le conduit à Paris, où il est massacré avec Berthier, son gendre.

Extrait du *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français, présenté à la convention nationale au nom de son comité d'instruction publique et envoyé aux municipalités, aux armées, aux sociétés populaires et à toutes les écoles de la république.*

Lors de la séance du 23 juin 1789 (de cette séance si bien appelée royale puisque, dans les intentions perfides de la cour, elle devait faire échouer la révolution), les gardes françaises de service à Versailles sont commandés pour agir offensivement contre le peuple. Promesses, menaces, offres d'argent, tout est successivement employé pour obtenir d'eux l'assurance qu'ils serviront les projets sanguinaires du tyran. Tous les moyens de séduction sont inutiles. Ces braves défenseurs de la patrie qui, dès lors, ne reconnaissent d'autre souverain que le peuple, déclarent hautement qu'ils ne tremperont pas leurs mains dans le sang de leurs frères. Cette sainte résistance aux ordres infâmes du despotisme excite la rage des vils esclaves qui les commandent. Les plus zélés d'entre les gardes sont précipités nuitamment dans les cachots de l'Abbaye. Cet acte de tyrannie transpire; il provoque l'indignation publique. Le 30 juin, sur les six heures du soir, un jeune homme monte sur une table au ci-devant Palais-Royal et s'écrie : « Citoyens, ces généreux soldats qui, le 23, à Versailles, ont refusé de faire feu sur le peuple sont maintenant chargés de chaînes. Ils gémissent dans les cachots. Souffrirons-nous qu'ils y restent plus longtemps ? Non, aux armes ! nous irons les délivrer, marchons sur l'Abbaye. »

A peine a-t-il terminé cette courte harangue qu'il s'élance vers la porte du jardin; une foule de citoyens se précipitent sur ses pas; ils arrivent à l'Abbaye. Les gardes françaises sont rendus à la liberté; on les porte en triomphe au jardin de l'Égalité...

Extrait de *l'Almanach du père Gérard pour l'année 1792, ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société des amis de la constitution séante aux Jacobins, par J.-M. Collot d'Herbois, membre de la société :*

Le père Gérard. — Le spirituel, mon ami, ce sont les dîmes, les droits seigneuriaux, les corvées dont ils nous écrasent; c'est le plaisir

de manger des richesses énormes sans rien faire; voilà le spirituel qu'ils (les prêtres) regrettent si fort.

Un Paysan. — Je ne m'étonne pas qu'ils soient si méchans.

Le père Gérard. — Ce n'est point de religion qu'ils parlent à nos femmes; ils les étourdissent de chimères. C'est toujours la damnation éternelle qu'ils ont dans la bouche; car ils damnent tous ceux qui ne sont pas de leur avis. L'enfer leur est d'un grand secours pour leurs mauvais desseins. C'est dans les flammes d'enfer qu'ils voudraient jeter tous les patriotes; c'est au feu d'enfer qu'ils voudraient brûler la constitution; c'est toujours le diable qu'ils mettent de leur parti.

Extrait du *Catéchisme historique et révolutionnaire :*

Les nombreuses trahisons de ce roi parjure et couvert de crimes (Louis XVI) lui avaient fait perdre depuis longtemps la confiance et l'amour du peuple; mais depuis la journée à jamais mémorable du 10 août 1792, le seul souvenir de son nom inspirait un frémissement d'horreur dans tous les esprits; les mânes des patriotes égorgés aux Tuileries criaient vengeance, la liberté l'exigeait, et la France entière ne cessait de la réclamer...

Le dimanche, vers les deux heures de l'après-midi, le ministre de la justice, accompagné du maire de Paris, du procureur de la commune et du procureur-général syndic du département, se transportèrent à la tour du Temple, où ils trouvèrent Louis Capet dans un état assez tranquille. Le ministre de la justice lui fit lecture du décret qui le condamnait à subir la mort, le lendemain matin. Il pria seulement le ministre de demander à la convention nationale un sursis de trois jours afin de lui donner le temps de se préparer à la mort, et, à cet effet, il demanda pour se confesser un prêtre irlandais, domicilié rue du Bac; après quoi il se mit à dîner avec le même sang-froid qu'à l'ordinaire et sans faire paraître la moindre affectation, parce qu'il savait bien que son supplice ne pouvait jamais égaler ses forfaits.

Le ministre s'acquitta de la mission dont il avait été chargé; il fut à la convention nationale faire la demande du sursis; mais l'assemblée considérant que la loi doit être la même pour tous et que l'homme, quel qu'il soit, qui connaît le terme fatal de sa mort, la souffre mille fois pour une en attendant le moment qui doit couper le fil de sa vie, a pensé que l'humanité lui imposait le devoir rigoureux de maintenir son premier décret en passant à l'ordre du jour sur la demande du sursis...

Santerre ordonna avec sagesse et prudence aux tambours de continuer leur roulement et aux exécuteurs de remplir leur devoir. Cet ordre fut aussitôt exécuté que donné: les exécuteurs se saisirent de Capet, l'emmenèrent à la planche fatale, sur laquelle il prononça ces mots d'un ton de voix haute et distincte pendant qu'on l'attachait :

« Je suis perdu, je meurs innocent; je pardonne ma mort à mes ennemis, mais ils en seront punis. »

A peine avait-il achevé ces mots que le glaive vengeur tombe sur sa tête coupable et la sépare de son corps. L'un des exécuteurs la prit aussitôt par les cheveux et la montra au peuple à diverses reprises. Au même instant, se firent entendre, de toutes parts, les cris mille fois répétes de : « Vive la république ! vive la liberté ! vive l'égalité ! périssent ainsi tous les tyrans ! » Les citoyens, ne sachant comment exprimer leur joie de se voir à jamais délivrés du fléau de la royauté, s'embrassèrent tous avec l'épanchement de la plus douce union, après quoi ils chantèrent des hymnes à la liberté, en formant des ronds de danse à l'entour de l'échafaud et sur toute la place de la révolution. Pendant que cette réjouissance des hommes libres s'exécutait, les restes du tyran étaient emportés au cimetière de la paroisse Sainte-Magdelaine.

Écoutez encore ceci; après l'horrible et l'odieux, le grotesque :

O vous (1), époux et épouses, si vous êtes sincèrement attachés à la patrie, préparez une génération saine et vigoureuse qui, à son tour, en produise une autre encore mieux constituée s'il est possible. Pour y contribuer, menez dans tous les temps une vie réglée au physique et au moral et dès qu'il y a des signes de grossesse, gardez-vous d'altérer dans le sein maternel l'existence du fruit de vos amours. Maris, soyez tempérans en tout, ce principe s'étend fort loin; ayez pour vos femmes les attentions et les égards qu'exige l'état d'un individu doué, si l'on peut dire, de deux vies...

On habille généralement trop tôt les garçons en culotte; elles les gênent, les compriment, étranglent la région des reins, les rendent sales et trop précoces du côté de l'aiguillon de Vénus, par l'air chaud et renfermé que procure ce vêtement.

Tels étaient les instrumens, les livres de classe et de lecture que la convention avait mis entre les mains des enfans, et voilà représentée par ses produits les plus authentiques et les plus originaux la nouvelle pédagogie. La voilà bien imprégnée du plus pur esprit jacobin, destructrice de toute idée de discipline, de respect, d'autorité, exclusive, intolérante, haineuse et par-dessus tout antifrançaise. Antifrançaise? En effet, le trait commun de ces publications, c'est

(1) *De la Conservation des enfans pendant la grossesse et de leur Éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'âge de six à huit ans,* ouvrage auquel le jury pour l'examen des livres élémentaires proposés par la convention nationale, a décerné le premier prix, par le citoyen Saucerotte, chirurgien en chef d'armée, membre de l'Institut national.

l'absence, ou, si vous l'aimez mieux, la perversion du sens patriotique. Sauf des outrages, vous n'y trouveriez pas un mot de notre pays avant la révolution, de sa formation territoriale et de sa merveilleuse croissance au moyen âge, de son éclat aux XVIe et XVIIe siècles, de son rôle dans le monde, de son histoire enfin. La France désormais commence aux états-généraux, la gloire au 14 juillet, le courage avec Agricole Viala, et, dans la nation, le peuple seul compte, seul il a tous les mérites et toutes les vertus. Si bien qu'étranger déjà à la notion de la divinité et aux sentimens de ses devoirs envers elle, l'enfant ne connaîtra plus, au sortir de l'école, qu'un coin de la patrie, n'en emportera qu'une image réduite et singulièrement rapetissée.

III.

Qu'un pareil enseignement eût réussi, on se figure aisément ce qu'il eût fait de l'esprit français, à quel point il l'eût rétréci et rabaissé. Trois choses essentielles, heureusement, lui manquèrent : des bâtimens, des maîtres et des élèves.

Des bâtimens : le législateur de l'an IV avait bien, on l'a vu, senti la nécessité de fournir aux instituteurs primaires « un local, tant pour leur servir de logement que pour recevoir les élèves pendant la durée des leçons. » Il leur avait même accordé la jouissance *éventuelle* des jardins qui pourraient être attenans à ces locaux. Mais sur ce point comme sur bien d'autres, les prescriptions de la loi restèrent sans effet. Sans compter le mauvais vouloir ou l'apathie des pouvoirs locaux, elles eurent à lutter dans beaucoup de communes contre des impossibilités matérielles. Ici la maison d'école avait été vendue comme faisant partie des biens d'une corporation religieuse ou d'une fabrique ; là le presbytère, qui en aurait dû tenir lieu, avait été aliéné. Dès le commencement de l'an III, la commission exécutive de l'instruction publique signalait ce danger au comité de salut public, dans un rapport dont la minute existe aux archives.

« Le renchérissement progressif des denrées, lisons-nous dans ce document, a rendu le traitement des instituteurs presque nul relativement à l'étendue de leurs besoins et au peu de ressources que les campagnes offrent pour l'existence de celui qui n'a que des assignats. Une seule disposition de la loi (celle du 27 brumaire an III) paraissait propre à encourager ceux qui voulaient se livrer aux fonctions pénibles d'instituteurs, c'était la jouissance du logement qui leur était assuré dans les presbytères, et surtout l'espérance d'y joindre une petite portion de jardin. Mais à peine la loi

qui affectait les presbytères à l'instruction publique a-t-elle été rendue, qu'elle a éprouvé beaucoup d'obstacles dans son exécution : obstacles d'ailleurs auxquels on devait s'attendre par les nombreuses questions qu'elle laissait à résoudre et que la commission a soumises au comité. »

La situation n'était donc pas entière et c'est en vain que le conseil des cinq-cents avait essayé de la sauvegarder par une résolution en date du 14 thermidor an v (1). A cette époque, le mal était consommé et, dans beaucoup de communes, irréparable. Déjà fort à l'étroit dans leurs finances, privées par la suppression des octrois et des droits féodaux du plus clair de leurs revenus, la construction de nouveaux bâtimens scolaires eût dépassé de beaucoup leurs forces. La loi du 3 brumaire n'avait pas prévu cet obstacle. Le directoire fut bien obligé, faute d'argent, lui aussi, de le supporter, et c'est ainsi que tant de communes, qui auraient dû se trouver pourvues d'écoles dès l'an v, n'en possédaient pas encore longtemps après le 18 brumaire. Au surplus, si les bâtimens avaient existé, les administrations municipales auraient été bien en peine d'y installer des maîtres capables. Trouver du jour au lendemain plusieurs milliers d'instituteurs eût été d'une extrême difficulté dans des temps réguliers et tranquilles. En 1795, avec la réquisition pratiquée comme elle l'était alors, à outrance, l'entreprise ne pouvait qu'échouer radicalement. Il eût fallu pour qu'elle réussît dans une certaine mesure et dans un avenir assez prochain, que les écoles normales décrétées par la convention fussent mises en activité partout. Mais on a vu l'insuccès de cette tentative ; à Paris même, elle avait avorté misérablement ; dans les départemens, elle n'avait pas reçu le moindre commencement d'exécution.

Restaient bien, il est vrai, les anciens recteurs et les prêtres qui n'avaient pas émigré ou qui étaient rentrés après le 9 thermidor.

(1) Voici le texte de cette résolution, confirmée le 26 du même mois par les anciens : « Le conseil des cinq-cents, après avoir entendu le rapport d'une commission spéciale, considérant que, les ci-devant presbytères faisant partie des domaines nationaux dont l'adjudication, légalement consommée, est déclarée irrévocable par l'acte constitutionnel, il est instant de suspendre la vente de ceux desdits presbytères qui restent invendus, afin de s'assurer la conservation des bâtimens, jardins et autres accessoires qui pourraient être jugés nécessaires à l'établissement des écoles primaires ou pour quelque autre service public,.... prend la résolution suivante :

« Il est sursis à la vente des ci-devant presbytères, jardins et bâtimens y attenans, qui ne sont point encore légalement vendus ou adjugés, jusqu'à ce que les administrations départementales aient déterminé, avec l'approbation du pouvoir exécutif, ceux qu'il sera utile de conserver, soit pour servir à loger les instituteurs des écoles primaires, conformément à l'article 6 du titre Ier de la loi du 3 brumaire an IV, ou pour tout autre service public. »

Mais on ne pouvait guère espérer le concours de gens dont les uns étaient encore, en beaucoup d'endroits, traités avec la dernière rigueur, et qui tous avaient été frappés par la révolution dans leurs croyances ou dans leurs intérêts. Un changement complet dans la politique et dans le gouvernement aurait seul pu les rallier. Or ce changement n'avait pas eu lieu : loin de laisser tomber les lois rendues par la convention contre les prêtres, le directoire s'était empressé de les faire revivre. Il en avait même expressément recommandé la sévère application dans une circulaire qui porte la date du 15 janvier 1796 : « Dans les cinq premiers mois de cette année, — j'emprunte ce chiffre à une récente publication de M. Victor Pierre, — vingt et un prêtres avaient été condamnés à mort par les tribunaux criminels ou massacrés sans jugement. »

En même temps, et pour bien marquer son désir d'en finir avec la religion catholique, le gouvernement protégeait ouvertement la secte et le culte ridicules des théophilanthropes, et les installait à Paris dans plusieurs églises. On accusait même un de ses membres, Laréveillère-Lepeaux, d'être leur grand-prêtre. Mais ce n'était rien encore : pendant la première période de son existence, le directoire avait été contenu par les conseils, dont la majorité, surtout après les élections de l'an v, était manifestement contraire à la continuation des hostilités contre le clergé. Après le 18 fructidor, il ne connut plus de bornes : abroger les lois rendues malgré lui par le corps législatif pour la protection des prêtres, exiger d'eux un nouveau serment, les déporter et même les fusiller, rien ne l'arrêta. Ce n'est pas ici le lieu de raconter ces tristes exploits (1). Ils n'appartiennent à notre sujet qu'au point de vue des difficultés qu'ils suscitèrent au directoire pour l'exécution de la loi du 3 brumaire, et si nous les signalons, c'est uniquement à ce titre; mais encore fallait-il en tenir compte, car après le caractère irréligieux de l'enseignement, rien ne fut plus nuisible au succès des écoles primaires.

Toutefois ce n'est pas seulement par des raisons d'ordre moral que s'explique l'extrême pénurie de sujets qui est le fait le plus important de l'histoire de l'instruction publique à cette époque. Même étant données la politique du directoire, ses violences et ses tracasseries contre les prêtres et contre la religion, le recrutement des instituteurs n'eût pas été si difficile, à beaucoup près, si leur situation matérielle avait été seulement tolérable. Il y a toujours des gens pour prendre les places, quand elles sont rémunérées, même très

(1) Huit cents prêtres déportés à la Guyane; douze cents internés dans les prisons de l'île de Ré et de l'île d'Oléron, plusieurs fusillés comme émigrés rentrés à Tours, à Nancy, à Besançon, à Marseille, à Lyon, à Colmar, etc.

médiocrement; le grand nombre des prêtres assermentés et de ceux qui se marièrent dans les premières années de la révolution démontrerait, au besoin, cette vérité. Mais on a vu plus haut ce qu'il était advenu des prescriptions de la loi du 3 brumaire, relative aux logemens et aux jardins. D'autre part, les élèves manquaient presque partout, et, par ainsi, la rétribution; en sorte que des deux sources de revenus que le législateur avait cru assurer aux instituteurs, l'une et l'autre à la fois leur faisaient défaut.

Les documens sur ce point sont aussi nombreux qu'unanimes, c'est par centaines qu'ils se chiffrent aux archives, et dans tous, on retrouve la même note désespérée. Nous en donnerons quelques extraits seulement, empruntés, non pas aux intéressés, dont le témoignage pourrait être suspecté, mais aux autorités révolutionnaires elles-mêmes.

Le 7 vendémiaire an IV, peu de temps avant le vote de la loi du 3 brumaire, c'est-à-dire à une époque où la situation des instituteurs était encore réglée par la loi du 27 brumaire, où par conséquent leur salaire était censé de 1,200 livres, voici ce qu'écrivait la commission exécutive au comité d'instruction publique de la convention :

« Un cri général s'élève de toutes les parties de la république sur la détresse affreuse dans laquelle se trouvent plongés un grand nombre d'instituteurs. Privés même de l'absolu nécessaire, la plupart languissent dans les horreurs du besoin et ne continuent l'exercice de leurs fonctions que dans l'espoir très prochain des secours qu'ils réclament et qui deviennent de jour en jour plus nécessaires. Ce ne sont pas les instituteurs et les professeurs seuls qui font entendre leurs plaintes. Un grand nombre d'administrateurs de communes, de districts et de départemens, et des représentans en mission qui ont ce tableau désolant sous les yeux, transmettent les mêmes demandes et forment les mêmes vœux. Tous s'accordent sur cet objet important; tous déclarent qu'il est urgent de venir au secours des instituteurs ou que l'instruction doit périr... »

Telle était déjà, dans les derniers temps de la convention, la situation du personnel enseignant et telle elle demeura pendant toute la durée du directoire.

« Depuis près de six ans, il n'existe plus d'instruction publique, » lisons-nous dans la minute d'un rapport au directoire exécutif préparé par les bureaux du ministère de l'intérieur sous l'administration de Benezech (1).

« Si l'état des écoles centrales dans un aussi grand nombre de

(1) Archives nationales, f. 17, 1140.

départemens est aussi complet qu'on pouvait l'espérer, lisons-nous dans une circulaire du ministre Letourneux aux administrations départementales, combien le spectacle que présente le tableau des écoles primaires ne doit-il pas affliger l'âme de tous les vrais républicains! — En butte à la malveillance et à la calomnie, dénuées des premiers secours qui pouvaient les soutenir et les alimenter, attaquées même ouvertement et ridiculisées par ceux qui en devraient être les premiers défenseurs,.. elles n'existaient pas encore que déjà elles avaient cessé d'être...

« Ainsi réduits à l'état le plus déplorable, sans considération au dehors, sans élèves pour la plupart, les instituteurs voient leur zèle entièrement paralysé, et ce n'eût été qu'en se prêtant par une lâche complaisance aux plus honteux préjugés et en devenant parjures à leur serment qu'ils auraient pu obtenir quelque succès.

« Et cependant, à côté d'eux, s'élevaient et s'élèvent encore avec audace une foule d'écoles privées où l'on propose impunément les maximes les plus opposées à la constitution et au gouvernement, et dont la coupable prospérité semble croître en raison de la perversité des principes qu'y reçoit la jeunesse! »

Ce document est de l'an VI. Deux ans plus tard, je note encore ce qui suit dans les minutes de deux rapports (1) émanés des bureaux du ministère de l'intérieur :

Premier rapport : « L'établissement des écoles primaires a été jusqu'ici presque partout sans succès. On peut donner plusieurs causes de l'état de nullité où sont ces écoles : 1° mauvais choix de la plupart des instituteurs, qui ont été élus dans des temps difficiles, cause qui en amène nécessairement une autre : le défaut de confiance des pères de famille; 2° le vice de la loi qui ne leur a assuré aucun moyen d'existence par un traitement. »

Deuxième rapport : « Les écoles primaires sont presque partout désertes. Deux causes y ont contribué : la première est le détestable choix de ce qu'on a appelé des instituteurs; ce sont presque partout des hommes sans mœurs, sans instruction et qui ne doivent leur nomination qu'à un prétendu civisme qui n'est que l'oubli de toute moralité et de toute bienséance. La seconde cause est dans la force toujours subsistante des opinions religieuses que les lois ont trop heurtées et pour lesquelles ces instituteurs affectent un mépris insolent. »

IV.

Au résumé, les écoles inorganisées en grande partie, désertes presque partout et suspectes aux populations, un très petit nombre

(1) Arch. nat.

d'instituteurs réduits au plus complet dénûment, d'institutrices point, cela va sans dire, les administrations départementales et les municipalités indifférentes ou paralysées, le pouvoir central impuissant et désarmé, tel est dans sa triste réalité le tableau que présente l'instruction primaire de l'an IV à l'an VIII. Voilà le bilan de la révolution dressé par les révolutionnaires eux-mêmes. Après quatre années de tâtonnemens et d'élucubrations informes suivies de quatre autres années de mise en œuvre, les fondations du « grand édifice promis si longtemps à l'impatience des Français » n'étaient pas même jetées ; la république en était encore aux ruines qu'elle avait faites. On voudrait pouvoir, en regard de ce néant, signaler quelques résultats, une ébauche, un rudiment d'exécution : l'historien impartial cherche vainement cette consolation, les documens la lui refusent. Ils lui montrent, pendant toute la durée de la révolution, la première éducation de la jeunesse dans les écoles publiques absolument nulle, et les quelques efforts du gouvernement pour l'instituer, radicalement infructueux. Tel cet arrêté du directoire « pour faire prospérer l'instruction publique » qui n'est pas une des moindres curiosités de l'époque.

Du 27 brumaire an VI (17 novembre 1797).

Le directoire exécutif, considérant qu'il est de son devoir de faire prospérer, par tous les moyens dont il peut disposer, les diverses institutions républicaines et spécialement celles qui ont rapport à l'instruction publique,

Arrête :

1° Qu'à compter du 1er frimaire prochain, tous les citoyens non mariés et ne faisant pas partie de l'armée qui désireront obtenir de lui, des ministres, des administrations, des régies et établissemens de toute espèce dépendant du gouvernement, soit une place quelconque, s'ils n'en occupent point encore, soit un avancement dans celle dont ils sont pourvus, seront tenus de joindre à leur pétition leur acte de naissance et un certificat de fréquentation de l'une des écoles centrales de la république ; ce certificat devra contenir des renseignemens sur l'assiduité du candidat, sur sa conduite civique, sur sa moralité, sur les progrès qu'il a faits dans ses études.

2° Les citoyens mariés qui solliciteront une place de quelque nature qu'elle soit, militaire ou autre, seront tenus, s'ils ont des enfans en âge de fréquenter les écoles nationales, de joindre également à leur pétition l'acte de naissance de ces enfans et des certificats desdites écoles, contenant sur eux les renseignemens indiqués dans l'article précédent.

3° Les administrations contrales de département adresseront tous les trois mois au ministre de l'intérieur l'état nominatif des élèves qui fréquentent les écoles publiques, soit primaires, soit centrales, avec les noms et domiciles de chacun d'eux. Le directoire exécutif, sur le rapport qui lui sera fait par le ministre de l'intérieur des résultats qu'offriront les divers tableaux, prendra les mesures nécessaires pour activer l'instruction des écoles qui ne lui paraîtraient pas assez suivies.

4° Les citoyens qui prétendraient avoir été dans l'impossibilité de satisfaire aux dispositions précédentes seront tenus d'en justifier la cause par des certificats ou autres actes en bonne forme, visés par les administrations des lieux et par l'administration départementale.

5° Le présent arrêté sera imprimé au *Bulletin des lois*.

Pour expédition conforme,

Signé : LARÉVEILLÈRE-LEPEAUX, *président*.

Pour le directoire exécutif,

Le secrétaire-général, LAGARDE.

Lorsqu'un gouvernement en vient à de tels moyens, c'est qu'il a contre lui quelque chose de plus fort que toutes les contraintes et que toutes les coercitions du monde, le sentiment public. Quoi qu'il tente alors, il échoue. On ne refait pas à coups de décrets la substance dont se compose l'âme d'une nation. On ne touche pas impunément surtout à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans le cœur humain, c'est-à-dire aux croyances religieuses. Cette matière-là ne se traite pas comme les autres matières législatives ; elle est particulièrement délicate et par sa délicatesse même elle échappe aux règles ordinaires. Il y faut une extrême prudence et une grande légèreté de main. Encore vaudrait-il mieux le plus souvent éviter de s'y ingérer. Malheureusement, ce qui manquait le plus au directoire, comme à la convention, c'était le tact. Parmi beaucoup d'autres fautes il commit celle de traiter en pays conquis un domaine que les gouvernemens sages ont toujours respecté. Il eut des violences et mit de la brutalité où il eût fallu beaucoup de douceur et d'habileté pour ramener à soi les esprits. L'organisation des écoles primaires rencontrait déjà de bien grandes difficultés ; cette politique lui porta les derniers coups.

ALBERT DURUY.

UN

POÈTE DU GRAND MONDE

Poet and Peer, by Hamilton Aïdé, 3 vol. ; Hurst and Blackett ; London.

XXIV.

Aussitôt après la bénédiction nuptiale, les jeunes époux partirent pour Athelstone ; ils y passèrent l'été. Wilfred se proclamait parfaitement heureux ; il jouissait même des difficultés de la situation, mettant sa gloire à les combattre, car il aimait tous les genres de lutte. Quelques voisins vinrent au château, d'autres se tinrent à l'écart ; les premiers étaient poussés par différens motifs : respect pour la mémoire du feu lord, amitié pour cet extravagant jeune homme, désir de chasser durant la saison dans les bois d'Athelstone, curiosité de connaître, quitte à la tourner en ridicule, cette pairesse de village ; les autres refusaient de sanctionner un précédent aussi pernicieux : en admettant que pareille infraction aux usages sociaux fût tolérée, rien n'empêcherait leurs fils d'épouser des fermières et leurs filles des gardes-chasse !

Lady Athelstone douairière n'avait pas revu Wilfred depuis son mariage auquel, jusqu'au dernier moment, elle avait fait la plus déplorable opposition : — Il s'enfonce dans la paresse et dans l'inutilité, disait-elle à ses intimes. On pouvait s'y attendre du reste. Il n'a pas paru à la chambre des lords une seule fois ; il ne va point à la cour, il évite même les grandes réunions provinciales, les comices agricoles, toutes les solennités où sa présence serait chose convenable. Il n'ose pas même m'inviter, moi, sa propre mère, à Athelstone !

Wilfred, cependant, ne se trouvait nullement à plaindre; quant à Nellie, elle était insensible à tout, sauf au bonheur d'avoir à elle pour jamais celui qu'elle avait aimé si longtemps sans espoir: peu lui importaient les menues humiliations qu'elle éprouvait du dehors. Elle sentait bien de temps à autre que sa position à l'égard des anciens compagnons de son enfance était délicate, elle pouvait déplorer, quand une raillerie de Wilfred la forçait à s'en apercevoir, l'attitude froide ou hostile de quelques-uns de ceux qui avaient été auparavant les amis de son mari, mais le seul chagrin véritable qu'elle éprouvât était cette brouille avec sa belle-mère et elle parvint bientôt à la faire cesser en conjurant Wilfred d'inviter avec instances la douairière. Celle-ci n'attendait qu'une démarche respectueuse pour se laisser fléchir. Elle s'efforça d'oublier le passé et suivit les sages conseils de l'évêque d'Oporto, qui lui avait dit: — Ce qui est fait est fait; tirez-en le meilleur parti possible. — Deux ou trois jours après son arrivée, elle sermonnait Nellie: — N'encouragez donc pas votre mari à rester toujours cousu à vos jupes, ma chère. Qu'il s'acquitte des devoirs de son état; autrement on dira que c'est votre faute. Cette maison n'a pas été ouverte depuis la mort de son pauvre père, et il importe qu'elle le soit. Au lieu de décourager les visites, il ferait bien de fournir aux meilleures familles des environs l'occasion de vous voir. Poussez-le aussi à Londres; ses intérêts bien entendus exigent qu'il y soit dès l'ouverture de la session. C'est facile, vos couches devant avoir lieu au mois de mars. Wilfred, une fois lancé dans la vie politique, se mêlera au monde et peu à peu sa manière de voir changera, il perdra ce goût pervers pour le suffrage universel, l'égalité, que sais-je? Vous ferez votre possible, j'espère, pour le conduire à respecter les institutions.

Il y avait une institution en tout cas que Nellie s'efforçait de faire respecter à son mari, c'était l'église. Quand Wilfred s'insurgeait sous ce rapport, un coup d'œil suppliant de sa jeune épouse l'arrêtait presque toujours, car l'espérance d'être bientôt père le rendait plus désireux encore d'épargner à Nellie l'ombre d'une peine. Mais cette affection creusait-elle dans son cœur un lit profond duquel rien ne pourrait la détourner, ou bien n'était-ce qu'un mince ruisseau coulant à la surface et reflétant sur son passage des rives fleuries, quitte à se perdre et tarir bien vite? Lady Athelstone inclinait à croire que Nellie n'avait sur son mari, dès ces premiers jours, aucun ascendant réel. Il satisfaisait tous ses désirs, sans doute, lorsqu'elle les exprimait, ce qui était rare; mais quant à deviner ce qui se passait en elle, quant à ressentir l'effet de ce magnétisme souverain qui peut exister entre deux êtres unis par l'amour malgré toutes les circon-

stances contraires, il en paraissait incapable. Elle l'adorait aveuglément; ce fut au début sa grande faute : elle n'aurait jamais songé à critiquer, à discuter ses actes, ni même à émettre certaines pensées qui eussent donné à Wilfred la mesure de ce qu'elle valait. Intellectuellement, elle l'intéressait toujours de la même façon par son aptitude à s'instruire, mais de là vraiment à lui supposer un jugement personnel et original, d'autres qualités d'esprit que celles de l'assimilation et du reflet, il y avait loin!

L'attitude humble et soumise que gardait Nellie exaspérait lady Athelstone : « Si elle a eu assez d'esprit pour se faire épouser, pensait la douairière, pourquoi ne s'en sert-elle pas lorsqu'il s'agit de conseiller utilement son mari? »

Le départ pour Londres eut lieu du reste dès les premiers jours de février sans aucune opposition de la part de Wilfred. A vrai dire, il avait besoin de changement. Et dès lors tout commença d'être différent aussi dans la vie de Nellie, qu'une grossesse pénible rendait sédentaire. Elle voyait beaucoup moins son mari, dont les soirées se passaient souvent ou étaient supposées se passer à la chambre. S'il esquivait volontiers les réunions et les dîners politiques, il détestait moins certains cercles littéraires ou même un peu bohèmes, et Nellie ne jugeait pas à propos de contrarier ses goûts; peut-être eut-elle tort. Les espérances de maternité qui la consolaient furent déçues. Tant que l'on put croire Nellie en danger, Wilfred veilla jour et nuit à son chevet; puis, la convalescence venue, il reprit ses habitudes, écrivant chez lui le matin, recevant des gens de mauvaise mine qui se rattachaient à son parti politique, et ne causant guère avec sa femme en somme qu'à l'heure des repas.

C'en était fait de l'Arcadie pour la jeune lady Athelstone; elle se trouvait bien seule dans son grand hôtel de Whitehall Gardens, quoiqu'elle n'eût garde d'en convenir : tout n'allait-il pas pour le mieux? Le nom de lord Athelstone était cité comme celui d'un homme qui, s'il savait se modérer, aurait probablement sa place dans le prochain cabinet et y représenterait l'opposition. Son premier discours, destiné à prouver que la séparation de l'aristocratie et de la démocratie n'est pas aussi complète que le prétendent certains penseurs, avait été très remarqué. Sans décrier la classe à laquelle il appartenait, Wilfred croyait que sa puissance ne pouvait subsister qu'à la condition d'une plus haute culture intellectuelle, d'une sympathie plus large avec le peuple et de sacrifices généreux au bien public. Tout cela était assurément bien loin de ce qu'eût désiré lady Athelstone, mais valait mieux toutefois que le socialisme proprement dit.

Durant les vacances de Pâques, Nellie, qui aspirait à la senteur de l'aubépine dans sa campagne natale, fut emmenée à Brighton par ordonnance des médecins; elle prit ce lieu en grippe parce que Wilfred s'y ennuyait; trois jours après son arrivée, il prétendit être obligé de partir pour affaires et promit de revenir le samedi suivant. Elle se soumit comme de coutume et le supplia gentiment de ne point se préoccuper d'elle. Le jour même, elle se trouva face à face sur l'esplanade avec Hubert Saint-John; il arrivait de Londres, où il avait passé l'hiver dans la retraite à travailler, en évitant toute rencontre avec les Athelstone et se bornant à faire prendre des nouvelles de Nellie, qu'il savait malade. Son désir était de ne pas la revoir une première fois au bras de son mari : le hasard le servit; peut-être, du reste, n'était-ce pas le hasard, car il avait eu connaissance de leur séjour à Brighton. La glace fut vite rompue, il revint dès lors le plus souvent possible, et Wilfred, à son retour, fit bon accueil à un vieil ami; mais Saint-John ne pouvait plus répondre à cette franche amitié, il se le reprochait, craignant que la jalousie ne le rendît injuste;.. non, ce n'était pas cela, ou plutôt ce n'était pas cela seulement, Hubert en voulait à Wilfred de n'être pas pour son adorable femme tout ce qu'il aurait dû être; il sentait qu'au-delà de toutes les attentions matérielles dont le monde se contente pour établir la réputation d'un bon mari, il y avait autre chose, que la jeune femme y aurait eu droit et qu'elle en était frustrée. Chaque jour il allait la voir, faisant pour cela violence à ses sentimens, qui lui rendaient pesante l'hospitalité de Wilfred; comment échapper à cette intimité qu'établit la vie aux bains de mer, vie toute extérieure et désœuvrée? A Londres, ce serait différent. Nellie brûlait de retourner à Londres afin de n'être plus séparée de son mari, qui la laissait seule plusieurs jours par semaine.

— Attendez encore, lui disait Wilfred; il faut que vous reveniez assez forte pour supporter des fatigues inévitables, non que je veuille vous traîner dans cette cohue qu'on appelle la société, mais vous aurez à faire connaissance avec mes amis, et tant de choses à voir!.. Et puis votre présentation à la cour... Ma mère y tient beaucoup.

— O Wilfred, est-ce une nécessité absolue? Je préférerais en être dispensée.

— Mon Dieu! il faut bien prouver qu'il n'y a rien à dire contre vous, que ma femme a le droit de prendre sa place parmi les pairesses. Quand nous aurons une fois établi cela, je trouverai comme vous parfaitement inutile d'insister.

Un soir, tout en regardant avec son mari et Saint-John le disque rouge du soleil plonger dans la mer, Nellie parla de certaine lettre de Mme Goldwin qu'elle avait reçue. Des Goldwin, la conversation

glissa sur Rome. Lord Athelstone, sans quitter des yeux l'horizon, demanda tout à coup à Hubert s'il savait ce qu'étaient devenues les dames Brabazon. Pour la première fois depuis son mariage, il prononçait leur nom.

— Elles sont en Angleterre.

Il fit un mouvement brusque.

— Elles habitent une terre que leur a laissée l'hiver dernier en mourant l'oncle de M. Brabazon.

Wilfred tira par saccades quelques bouffées de son cigare.

— Miss Brabazon sera lasse de cette vie-là avant six mois, dit-il d'une voix brève. Vous figurez-vous Sapho ou Corinne convertie à la vie rurale en Angleterre? C'est trop prosaïque pour elle.

— J'aurais cru, repartit Saint-John, que, vivant tout à fait en elle-même, elle était peu accessible à l'effet des objets environnans; mais vous la connaissez beaucoup mieux que moi.

Nellie rougit légèrement et répondit pour son mari :

— On ne peut se figurer miss Brabazon menant l'existence commune aux autres femmes; elle est tellement au-dessus d'elles toutes...

— Que les détails vulgaires de la vie domestique doivent lui être insupportables, poursuivit amèrement Wilfred. Ces natures supérieures n'ont ni souplesse ni tolérance;.. elles vivent sur les hauteurs, dans une atmosphère essentiellement pure et raréfiée;.. respirer à un autre niveau leur serait impossible.

Après cette conversation, Saint-John écrivit à sa cousine :

« Je m'en doutais; Athelstone tient toujours, à son insu peut-être, les yeux levés vers la haute tour qu'il convoite encore, en songeant avec regret qu'il aurait pu s'en rendre maître s'il eût un peu persévéré. C'était une affaire de temps et de résolution; or la véritable résolution lui manquera toujours pour le bien ou pour le mal; il est obstiné dans ses opinions, auxquelles ses actes ne se conforment guère. Par découragement, il est entré dans la riante villa qui l'attendait, toutes portes ouvertes, et depuis il s'efforce de croire qu'il a bien choisi, que c'est la demeure qui lui convient, mais il se trompe encore. Je le vois impatient, inquiet, bien éloigné de la parfaite satisfaction. Ne croyez pas que j'exagère par chagrin : il aime sa femme à sa manière, et elle l'adore... Tant pis, car une affection plus tiède pourrait se contenter de ce qu'il lui donne, tandis que cette sensitive se blesse à toutes les épines qui parsèment son chemin. »

XXV.

Hubert ne put se résoudre à quitter Brighton tant que lady Athelstone y resta. Il trouvait vis-à-vis de lui-même les meilleurs

prétextes à opposer au conseil intime de sa conscience, qui lui prescrivait de partir. Nellie ne fit rien pour l'éloigner, au contraire; elle prenait plaisir à la société de cet excellent ami dont le seul tort envers elle avait été de ceux que les femmes ne jugeront jamais impardonnables. Il évitait d'ailleurs avec tant de soin de jamais revenir sur ce point délicat du passé, elle avait de si bonnes raisons pour croire à sa loyauté absolue! Avec lui, elle pouvait causer de tout, interroger, discuter même, ce qu'elle n'eût jamais osé faire avec son mari. Wilfred cependant aimait la discussion; il ne craignait rien tant au contraire que l'indifférence ou la désapprobation silencieuse. Une des questions qui le firent divaguer éloquemment à cette époque fut celle qu'il intitulait: *l'Esclavage domestique*. Elle lui inspira une pièce de vers contre la servitude qui passa dans certains cercles pour le chef-d'œuvre de la muse philanthropique.

— Mon pauvre fils est fou tout de bon, dit, après l'avoir lue, lady Athelstone douairière, en la passant à son ami l'évêque d'Oporto.

— Mon Dieu! repartit celui-ci, toujours fidèle à son rôle de conciliateur, il n'y a pas grand mal à soutenir que les serviteurs ne sont pas suffisamment considérés, que le pacte entre eux et leurs maîtres n'est pas uniquement un pacte d'argent, que nous devenons responsables jusqu'à un certain point de leurs actes et de leur avenir quand ils sont une fois entrés dans notre maison. Tenez compte de la licence poétique, ma chère lady. Un peu fougueuse peut-être, cette tirade, mais d'une grande générosité au fond.

— Hélas! vous ne savez pas, mylord?.. mon malheureux fils s'efforce de mettre ses théories en pratique. Si la femme de charge d'Athelstone ne gardait pas les bonnes traditions, la maison s'en irait à la dérive, grâce aux étranges fantaisies de Wilfred, qui voudrait retourner, comme il dit, aux coutumes des ancêtres, jusqu'à faire dîner les domestiques au bout de la table! Ce petit drôle de Lorenzo est un bel échantillon du système égalitaire. On lui laisse la liberté d'être paresseux à sa guise et de s'élever au-dessus des devoirs communs à ceux de son espèce, qui consistent à cirer les bottes et à brosser les habits. Il ne fait du matin au soir qu'espionner, bavarder, fumer des cigarettes. Et savez-vous quelle femme de chambre Wilfred a donnée à sa femme, toujours par grandeur d'âme? Une échappée de maison de correction, qui lui a été recommandée comme une Madeleine par je ne sais quelle intrigante!

L'intrigante en question, nommée Mme Whiteside, s'occupait activement à revendiquer les droits de la femme et à combattre les préjugés en général. Rien ne rebutait son zèle; avec une audace incroyable, elle abordait les thèmes les plus scabreux et allait porter dans des lieux suspects l'espoir de la réhabilitation. Riche, éprise

de toutes les célébrités et de toutes les excentricités, elle ouvrait son salon à la fois aux représentans des sectes régicides et aux royalistes persécutés, aux philosophes allemands et aux spirites américains, aux hommes politiques méconnus, aux actrices d'un talent douteux. Une telle femme devait s'estimer trop heureuse de recevoir lord Athelstone : sa réputation, son rang dans le monde, son dédain surtout pour tous les préjugés de sa caste, la ravissaient; un grand seigneur qui commence par attaquer de front la société dans ses vers et qui continue son œuvre de défi en épousant une maîtresse d'école de village, quelle recrue pour le salon d'une réformatrice! De son côté, lord Athelstone fut attiré par les aspirations généreuses, par la grande sincérité, peut-être aussi par les flatteries ingénues de cette femme de cinquante ans, qui portait les cheveux coupés courts dans un esprit démocratique, des lunettes en signe de clairvoyance, et réprouvait énergiquement l'usage des traînes. Elle le conjurait de soutenir devant la chambre des lords les causes qu'elle avait à cœur, et propageait ses poésies en brochure à la façon de ces petits traités de dévotion qu'aiment à distribuer les protestantes. Ce fut chez elle que Wilfred rencontra une autre femme émancipée beaucoup plus dangereuse, Mme de Waldeck, une Anglaise intelligente et belle que le divorce venait de débarrasser d'un mari prussien en vertu de la facilité que les lois allemandes offrent sous ce rapport. Non contente d'avoir reconquis sa propre liberté, elle comptait exhorter, dans une série de conférences, d'autres victimes à l'imiter, et d'abord, elle avait commencé une croisade sur le chapitre du costume féminin, dont elle mettait personnellement la future réforme en pratique : la simplicité grecque, tel était son idéal : mais les femmes les plus vaines avaient peine à croire qu'elles pussent arborer le péplum avec autant de succès que Mme de Waldeck, qui, sous le rapport plastique, était irréprochable. Les hommes, en revanche, Athelstone parmi eux, étaient tout disposés, en présence des perfections de l'audacieuse réformatrice, à crier anathème contre le corset.

Sur ce point, Mme Whiteside ne se rangeait pas absolument de l'avis de son amie, car elle sentait pour son compte la nécessité d'être soutenue; à la rigueur, elle eût accepté les sandales, ayant un joli pied, comme le prouvait sa robe courte, mais il est certain que les conférences de Mme de Waldeck sur la réforme du costume la laissaient infiniment plus tiède que ses conférences sur le divorce. M. Whiteside, retenu presque toujours en Russie par le commerce des cuirs, était cependant le plus débonnaire des maris; n'importe, sa femme oubliait, pour la question du divorce, les autres questions d'affranchissement et de philanthropie qui la passionnaient d'ordinaire; elle imposait des billets à tous les habitués de son salon afin

d'assurer à la conférencière un public digne d'elle; le succès de Mme de Waldeck était son idée fixe, et Wilfred, séduit par les harmonieuses ondulations du péplum, la secondait avec zèle.

— Il faut que je mette une carte chez Mme Whiteside et chez Mme de Waldeck, dit Nellie à sa belle-mère lorsque, revenue de Brighton, elle fit quelques visites avec elle.

— Grand Dieu! aller chez une aventurière, dont le nom figure sur les affiches!.. Votre mari vous perd.

— Je ne puis pourtant pas lui désobéir, fit observer timidement Nellie.

— D'une façon générale, non sans doute; mais vous devriez user de votre influence... Comprenez donc... Dans ces maisons-là, Wilfred perd toute notion du sens commun, et le monde qui n'en sait rien n'attribue qu'à vous, ma pauvre enfant, ses tendances fâcheuses. On dit qu'une mésalliance l'a séparé de ses pareils; vous devez mettre votre honneur à prouver le contraire, Nellie.

La jeune femme rougit et ne répondit rien, partagée entre l'humiliation d'avoir été reçue avec une condescendance visible par les amis de sa belle-mère et la crainte d'être obligée d'accompagner son mari à une soirée que devait donner Mme Whiteside.

En effet, Wilfred insista pour qu'elle répondît à l'invitation qu'elle avait reçue, et deux jours après, elle entrait à son bras dans ce salon, qui la frappa comme fort étrange. On n'y rencontrait aucun des élémens ordinaires dont se compose une réunion mondaine, point de chaperons faisant tapisserie, point de jeunes filles en toilettes blanches immaculées et aussi semblables les unes aux autres que les brebis d'un même troupeau, point de ces danseurs qui font rêver les demoiselles à marier, point de beautés à la mode; mais bon nombre de femmes d'un certain âge qui toutes étaient censées avoir fait quelque chose pour l'œuvre commune, la régénération de l'humanité, des hommes politiques très avancés, deux *fenians*, un maçon devenu par la force de son génie orateur et chef d'école, des philosophes à front proéminent et à gros souliers, des poètes et des artistes échevelés, deux ou trois réfugiés communistes; plus un monsieur qu'on appelait « le général » parce qu'il avait servi sous Garibaldi, un dénonciateur de l'église établie qui, pour des motifs de conscience, avait rompu avec le clergé dont autrefois il faisait partie, et quelques jeunes personnes adonnées aux sciences ou à la littérature légère; l'une d'elles, qui portait une étoile en guise de coiffure, était actrice amateur et ne refusait que pour des considérations de famille les sommes énormes que tous les théâtres de Londres mettaient à ses pieds.

Mme de Waldeck se distinguait dans cette assemblée par sa beauté

majestueuse. Une draperie couleur de neige relevée par des broches d'un dessin grec tombait à longs plis autour d'elle, laissant ses bras nus jusqu'à l'épaule. Elle n'avait pas de gants; un bracelet en forme de serpent s'enroulait au-dessus de son coude, et ses cheveux noirs étaient retenus par les mailles d'or d'un filet. Dans cet accoutrement sculptural elle était très frappante, on ne pouvait le nier, et la pensée de l'effet qu'elle eût produit sur la scène vous venait à l'esprit tout d'abord. Le seul défaut considérable de sa personne était caché par une tunique traînante : la statue reposait sur des bases lourdes et vulgaires, ses pieds, toujours invisibles, passaient pour être de dimensions colossales. Quant au visage, il était curieux à observer, singulièrement attrayant pour quelques-uns, franchement répulsif au gré des autres. — A sa physionomie l'on voit que c'est une femme compliquée, — avait dit d'elle un peintre français. L'expression de la bouche au repos était dure, celle des yeux sans pitié; de ces yeux pleins d'éclat on ne pouvait sonder la profondeur, toujours ils étaient sur leurs gardes : impossible d'y plonger par surprise; le nez, trop fort, n'était beau que de profil, mais les manières avaient toute sorte de séductions et la confiance de cette femme en elle-même était étonnante. Rien ne la déconcertait, jamais elle ne changeait de couleur, sa voix ne s'altérait qu'à volonté. Il était dans son système de prendre autant de peine pour plaire aux femmes que pour captiver les hommes et généralement elle réussissait; pourtant certaines personnes de son sexe la détestaient à première vue; et parmi ces personnes figura tout d'abord la jeune lady Athelstone.

Mme Whiteside, un radieux sourire sur les lèvres, vint au-devant de Nellie :

— Combien je me réjouis de vous connaître enfin, chère lady Athelstone! il y avait longtemps que je le désirais; d'abord parce que vous êtes la femme d'un grand poète dont le nom sera glorifié dans les siècles futurs comme celui d'un des bienfaiteurs de l'humanité, et puis... — M Whiteside s'embarrassa dans une phrase peu intelligible qu'elle n'acheva pas, mais qui impliquait que le principal mérite de cette grande dame était de sortir du peuple, et Nellie, qui avait beaucoup de tact naturel, se sentit fort mal à l'aise; elle s'étonnait que Wilfred parût savourer l'encens grossier qui s'adressait à lui; elle était choquée des complimens directs que prodiguaient sans aucune mesure ces gens en rébellion ouverte contre les usages du monde. Son mari l'avait quittée pour aller causer avec une dame vêtue en muse, que bientôt il lui présenta :

— Mme de Waldeck, Nellie.

Les yeux de la femme émancipée se fixèrent scrutateurs et bril-

lans sur ceux de lady Athelstone, qui se baissèrent tout à coup, tandis que la belle main marmoréenne serrait avec chaleur une petite main légèrement frissonnante.

— J'espère que nous deviendrons amies, commença Mme de Waldeck d'une voix argentine. Vous ne m'aviez pas assez parlé de la beauté de votre femme, lord Athelstone; elle a ce que les Français appellent la ligne, qualité bien rare; ici presque toutes les femmes sont des poupées à ressorts ou des pelotes de son, et j'ai bien peur qu'il n'y ait pas de remède, ajouta-t-elle avec un soupir, revenant à sa marotte; à moins d'un renversement complet des artifices de la mode, la prochaine génération sera pire. Lady Athelstone devrait adopter le péplum, il lui irait dans la perfection.

— Hélas! ma taille est loin de ressembler à la vôtre et j'ai les bras maigres; vraiment je n'oserais pas, répondit Nellie, désespérant de pouvoir obéir au regard de Wilfred, qui semblait l'engager à dire autre chose. — Ce fut un soulagement pour elle de reconnaître dans cette cohue hétéroclite une figure familière, celle de miss Decker, qui se précipitait vers elle avec des exclamations de joie :

— Quel bonheur! lady Athelstone! voilà qui est imprévu! On m'avait dit que vous étiez très malade et absente au loin.

Miss Decker était la seule femme qui fût habillée comme à Paris, avec un peu d'exagération américaine peut-être. Tandis que Wilfred prenait place sur un canapé à quelque distance avec Mme de Waldeck, elle entraîna Nellie dans un coin et se mit à lui raconter les deux voyages que, depuis leur séparation à Rome, elle avait faits en Amérique, sa petite excursion sur le Nil, puis à Jérusalem, où elle s'était tant amusée, son retour enfin par Constantinople. Il y a quatorze mois, ajouta-t-elle, que je vis à bord ou sur les grands chemins et vous me voyez ravie de rentrer dans la société. Connaissez-vous mon éminent compatriote Josuah Spark?.. il m'a invitée à dîner ce soir, un dîner exquis, et il m'a offert ce bouquet. Spark vit comme un prince, il est si riche! et dire que cet homme est parti de rien, il s'est élevé par la force du cerveau : aussi, voyez... quel crâne!

Nellie fixa ses beaux yeux sur l'homme au crâne extraordinaire et lui trouva l'air bon; elle pensa que miss Decker ne serait pas trop à plaindre si l'offre du dîner et du bouquet se trouvait suivie d'une autre offre plus sérieuse, ce dont, dans sa naïveté, elle ne doutait pas, ignorant combien ces menues attentions ont peu d'importance chez le plus libéral et le plus hospitalier des peuples. Cependant la petite Américaine, toujours fidèle à son rôle de chroniqueur, continuait de nommer tout le monde; mais Nellie ne tenait à savoir que ce qui concernait Mme de Waldeck.

— Vous la connaissez bien, je suppose? hasarda-t-elle timidement.

— Ma foi, non! Bien connaître une pareille femme doit être difficile. Peut-être son mari est-il le seul qui l'ait bien connue, aussi l'a-t-il plantée là!

— Que voulez-vous dire? je la croyais veuve.

— Pas du tout. Elle est divorcée. Le divorce est son idée fixe, vous savez?.. le thème favori de ses conférences. A propos de conférences, elle veut aller en faire aux États-Unis. Comme si ce sujet était nouveau chez nous!

— Enfin, vous ne voulez pas dire... elle n'a fait rien de mal, n'est-ce pas?

— Oh! pour sa vertu, je me garderais d'en répondre, mais ce n'est point à cause de cela qu'elle a divorcé. Son mari et elle se sont quittés d'un consentement mutuel. Vous ne faites pas encore de ces choses-là en Angleterre, elle veut essayer de vous y amener.

Nellie l'écoutait avec angoisse.

— Elle ne réussira pas, j'espère.

— Qui sait? Elle est bien forte, Mme de Waldeck. Peu de gens lui résistent. Tullia Whiteside croit en elle; Josuah Spark, qui ne manque pas de clairvoyance pourtant, croit en elle; cet homme là-bas qui a été ministre protestant, puis qui a pris le froc dans un couvent catholique et qui maintenant ne croit plus à rien, paraît croire encore à Mme de Waldeck, et votre mari, tenez, il croit aussi,.. c'est facile à voir. Comme il l'écoute!

— Wilfred a un si grand esprit! répondit la pauvre Nellie d'une voix tremblante; il découvre le bien qui passe inaperçu pour d'autres, et puis il est si charitable toujours dans ses jugemens!.. Avez-vous vu miss Brabazon depuis votre retour, demanda-t-elle, changeant de conversation avec une brusquerie fiévreuse.

— Je l'ai rencontrée dans la rue il y a quinze jours, mais elle se plaît à la campagne et ne vient à Londres que très rarement. C'est un autre genre de femme que Mme de Waldeck.

— Oh! personne au monde n'est comparable à miss Brabazon.

— Et voilà pourquoi elle ne se marie pas. Les femmes d'une intelligence d'élite se marient rarement.

Nellie sourit: la remarque était si naïvement impertinente!

— Certes, répondit-elle, il vaut mieux mille fois ne pas se marier que se marier mal et pousser le regret jusqu'à rompre sa chaîne, comme l'a fait cette pauvre dame.

— Ne la plaignez pas, dit miss Decker; elle essaie de tout... ce n'est pas ennuyeux...

Mme Whiteside les interrompit en venant présenter à lady Athel-

stone un de ses bons amis, une « lumière politique, » qui faisait grand cas de son mari et prédisait qu'il irait loin.

— Nous avons besoin de pareils hommes, ajouta-t-elle, nobles par le cœur comme par la naissance et disposés à délivrer le monde des menottes du préjugé. J'espère que vous encouragerez votre mari, chère madame, que vous le pousserez toujours en avant. La voix d'une femme peut obtenir tant de choses! Nos responsabilités sont immenses et ce que nous saurons accomplir est sans bornes. Tenez, je suis fière pour ma part de lui avoir fait écrire ces vers sublimes sur *l'Esclavage domestique*. Il a promis de les réciter; mais nous ne commencerons pos par là; nous les réservons pour le bouquet.

Ce fut la demoiselle coiffée d'une étoile qui ouvrit la fête en récitant d'une voix suave et monotone *la Reine de mai*. Un Français expulsé de son pays pour raisons politiques poussa ensuite la condescendance jusqu'à chanter une chansonnette où figuraient, admirablement imités, les différens bruits d'une basse-cour. Puis vint un morceau de piano que la maîtresse de la maison elle-même ne jugea pas nécessaire d'écouter. Tout cela n'était que le prélude vraiment médiocre du grand succès de Wilfred Athelstone. Durant un intermède, divers personnages marquans, — on le lui assurait du moins, — furent présentés à lady Athelstone, qui trouva leur conversation bien différente de celle dont elle avait pris l'habitude chez Mme Goldwin, et infiniment moins agréable; tout ce qu'on lui disait lui semblait d'un goût douteux; on parlait haut, on entassait les complimens de façon à lui faire croire que l'on se moquait d'elle. Wilfred, lorsqu'il donnait la réplique à ces gens-là, n'était plus lui-même. Des dames d'une portée d'intelligence masculine lui demandèrent impérieusement de signer certaines pétitions, de prendre part à certains conseils, d'appuyer certaines mesures qui avaient pour but de réformer le monde. Leur jargon l'intimidait; elle répondit tout bas qu'elle n'avait pas encore d'opinion bien arrêtée... Enfin, Mme Whiteside cria : Chut! et Wilfred se leva pour déclamer sa pièce de *l'Esclavage domestique*. L'enthousiasme avec lequel un public idolâtre l'accueillit le décida naturellement à en réciter une autre.

— Quel rare privilège, répétait Mme Whiteside, d'entendre un grand poète dire lui-même ses vers!

Ceux que hasarda ensuite lord Athelstone étaient inédits; ils blessèrent cruellement certaines susceptibilités de Nellie. C'était en effet une attaque véhémente, déchaînée, contre le joug clérical et toutes les croyances surannées qui bientôt allaient faire place à la liberté, à la saine raison. Le même sujet avait été traité cent fois en prose avec plus de talent, mais tel est le charme de la poésie qu'il fait passer des idées subversives qui seraient insupportables sous une autre

forme. D'ailleurs il n'y avait là ni conservateurs ni réactionnaires. On fit au poète une véritable ovation. Nellie entendit approuver et encourager de tous côtés ce qui lui semblait être impie ; elle entendit en même temps parler très légèrement ou avec une condescendance hautaine de choses que, dès son enfance, on lui avait appris à vénérer avant tout. Mme Whiteside prétendit que la Bible était une collection de mythes admirables, et que, malgré le mal qu'elle avait fait sans doute en propageant des erreurs énormes, elle aurait son utilité si on pouvait la débarrasser seulement d'un certain fatras de mensonges. Quelqu'un doutait même de ceci et préférait le Koran, à tout prendre : un autre déclarait que la nature, dont on commençait seulement à comprendre les lois, serait le dieu définitif, le seul auquel, pour sa part, il lui plût d'obéir. Tous les vieux jalons, tous les points de repère établis se trouvaient effacés pour les hôtes de Mme Whiteside ; chez eux la science, la philosophie avaient tué la foi. Qui donc pouvait croire encore à la religion telle qu'elle était présentée un demi-siècle auparavant? Personne, sauf quelques ignorans. Il importait de les éclairer. Nellie rentra ce soir-là navrée. Son mari s'était diminué à ses yeux.

XXVI.

Il est probable que, si le monde eût fermé obstinément ses portes à la femme de son choix, la générosité de Wilfred se fût réveillée en même temps qu'un certain esprit d'opposition qui lui était propre, et qu'il se fût fait un devoir de défendre, de protéger, l'innocente victime de cette injure ; mais il n'eut pas lieu de prendre à son égard cette attitude chevaleresque, car les plus grandes dames de Londres, bien loin d'imiter les notables de province qui avaient refusé à Nellie l'honneur d'entrer en relations avec leurs femmes, lui faisaient un accueil empressé où l'engoûment avait sa part : elle était la nouveauté, il eût dépendu d'elle de devenir à la mode. Celles qui se promettaient de la poser en rivale des beautés *professionnelles* du jour furent désappointées ; d'ailleurs elle ne tenait au succès qu'autant qu'il pouvait être agréable à Wilfred et celui-ci s'en lassa bientôt. Les difficultés de la situation une fois surmontées, il ne se soucia pas d'exhiber sa femme de salon en salon. Sans doute il lui eût permis d'aller partout, sous la protection de lady Athelstone, et la douairière conçut un instant l'idée de prendre le rôle de chaperon pour entraîner adroitement sa bru dans certaines sphères où elle voulait ramener Wilfred ; mais l'évêque d'Oporto lui ayant conseillé de ne rien faire pour séparer le jeune ménage et de laisser la femme au logis, si le mari aimait garder le coin du feu, elle renonça aussitôt à ses projets machiavéliques.

Malheureusement l'évêque se trompait et lord Athelstone n'aimait pas plus le coin de feu qu'il n'aimait le monde. Jamais il ne passait une soirée en tête-à-tête avec Nellie. La chambre des lords lui servait de prétexte, quand il n'avouait pas tout simplement une réunion d'hommes; ce qu'il ne disait guère, c'est que presque toujours, avant de rentrer, il allait prendre une tasse de thé auprès de Mme de Waldeck, chez Mme Whiteside. Nellie déjeunait seule, car lord Athelstone consacrait ses matinées aux cliens politiques qui affluaient dans son antichambre. A dîner, il y avait toujours entre eux quelques amis; ensuite il se rendait au club. C'en était fait de l'intimité d'autrefois et Nellie le sentait. Quoique ignorante du monde, elle n'était ni niaise, ni sottement crédule; il était clair pour elle que les intérêts sérieux qu'il alléguait n'étaient pas les seules causes du changement de son mari; elle souffrait donc et de plus en plus, mais avec quel soin elle cachait cette souffrance! Hubert Saint-John était seul à la deviner. Les événemens l'avaient fait revenir sur la résolution qu'il croyait avoir prise avant de rentrer à Londres. Cesser de voir Nellie eût été désormais impossible; elle avait besoin d'un véritable ami qui se tînt prêt à la secourir dans ses perplexités; les visites constantes qu'il lui faisait et qu'il avait considérées d'avance comme un plaisir dangereux devenaient au contraire un devoir devant lequel il eût été lâche de reculer. Saint-John haïssait la coterie entre les griffes de laquelle Wilfred était tombé; il raillait cruellement les utopies de Mme Whiteside et avait de Mme de Waldeck une opinion telle qu'il préférait ne pas l'exprimer. Une seule fois, Nellie lui ayant demandé s'il admirait cette femme intelligente :

— Pas du tout, répondit-il brièvement.

— Wilfred aurait voulu que je me liasse avec elle, reprit la jeune femme, mais une certaine répulsion qu'elle m'inspire a été plus forte que moi... Je n'ai pas pu.

— Et vous avez bien fait, ne put s'empêcher de répliquer Saint-John; moins vous la verrez, mieux cela vaudra.

Puis, craignant d'en dire trop, il parla d'autre chose.

Quelquefois elle le questionnait sur miss Brabazon, qui ne quittait pas la campagne. Personne ne se doutait qu'au fond de sa retraite, Sylvia eût reçu, sans les chercher, des nouvelles très circonstanciées, assez alarmantes même, du jeune couple qu'elle avait contribué à unir. Lorenzo, ayant trouvé moyen de se procurer l'adresse de sa bienfaitrice, était allé la voir et s'était empressé, selon son habitude, de trahir pour elle les secrets de son maître. Le rusé garnement était persuadé que sa chère *signora* ne serait pas fâchée d'apprendre que *milordo* s'ennuyait à la maison; la preuve, c'est qu'il n'était presque jamais auprès de sa femme. Heureusement, ajouta-t-il avec un sourire cynique, M. Saint-John

tenait fidèle compagnie à celle-ci. Miss Brabazon feignit de ne pas comprendre les insinuations de l'Italien; elle ne releva pas non plus le nom de Mme de Waldeck, qui fut prononcé plusieurs fois, et renvoya le plus vite qu'elle put son ex-protégé avec la conviction qu'il s'était irrémédiablement gâté au service de lord Athelstone; mais sans qu'elle en laissât rien paraître, une vive inquiétude lui resta au cœur. En quatorze mois, que de changement! Était-ce possible?

Bientôt après, malgré l'incrédulité systématique qu'elle opposait à des propos partis de si bas, Sylvia ne put douter du malheur de Nellie. Pour la première fois depuis leur rupture, elle rencontra lord Athelstone à une exposition des beaux-arts. Il n'avait fallu rien moins que l'intérêt que lui inspiraient certains tableaux, notamment un *Enlèvement des Sabines,* par Briggs, pour que miss Brabazon fût venue à Londres. Tandis qu'elle contemplait cette œuvre passionnément admirée dans un camp, critiquée dans l'autre sans merci et qui, en somme, était l'un des succès de l'exposition, lord Athelstone entra, donnant le bras à une grande femme artistement drapée. Briggs attira sur eux son attention : — C'est Mme de Waldeck, dit-il en nommant la grande femme d'un air ironique, une personne qui prétend simplifier le vêtement et le mariage et qui lâche les deux, soit dit entre nous.

Là-dessus, Briggs éclata de son gros rire.

Sylvia feignait d'examiner de très près sans rien entendre un petit Alma Tadema; mais Wilfred l'avait aperçue. Après quelque hésitation, il conduisit sa compagne vers un siège et l'abandonna cinq minutes. L'œil perçant de Mme de Waldeck remarqua quelle agitation s'emparait de lui tout à coup et suivit avec curiosité les détails de la rencontre. Miss Brabazon accueillait Wilfred avec un calme qui ne laissa pas de paraître étudié à la comédienne émérite témoin de cette scène : elle n'affectait, en effet, aucune surprise et ne montrait non plus ni plaisir ni ressentiment; sa physionomie gardait une complète impassibilité; du reste, l'état de son âme eût été de même incompréhensible pour la personne qui l'observait. Lord Athelstone, lui, était facile à déchiffrer, bien qu'il parlât plus vite que de coutume et gesticulât davantage, d'un air d'assurance, la tête haute et les yeux attachés sur ces yeux insondables auxquels il cherchait en vain à rendre regard pour regard.

— Ce doit être la femme dont j'ai entendu parler et qui a eu tant d'influence sur lui. Elle a blessé sa vanité, dit-on, ce qui l'a décidé à épouser cette petite sotte. Elle est plus belle que moi... Si elle voulait, je n'existerais plus pour lui, mais elle ne voudra pas.

Tel fut le résultat des silencieuses réflexions de Mme de Waldeck.

— Et vous ne vous ennuyez pas trop en Angleterre? demandait Wilfred à Sylvia après l'échange des premiers complimens.

— Non; nous n'avions jamais su ce que c'était que d'avoir un foyer et nous y prenons goût. Il faut s'enraciner quelque part. Autrement, on ne s'attache à rien.

— Quelles distractions votre mère peut-elle trouver à la campagne ?

— La basse-cour, le jardin, tout est distraction pour elle.

— Mais pour vous? Cela ne peut vous suffire? Pourquoi ne demeurez-vous pas à Londres plutôt ?

— A Londres, on est la proie des indifférens : à la campagne, on appartient aux vrais amis. Nous habitons, du reste, assez près de la ville pour que ceux qui se soucient de nous voir puissent venir nous chercher. La seule chose qui me manque, c'est le soleil.

— Et aussi, sans doute, la société si intéressante que vous aviez à Rome ?

— Oh! neuf fois sur dix, je trouve la compagnie de mes livres bien plus intéressante que celle des hommes.

— Vous me permettrez pourtant de vous conduire un de ces jours lady Athelstone ?

— Malheureusement nous partons pour Wiesbaden demain.

— Pour longtemps?

— Je ne sais. Nous comptons aller à Saint-Moritz ensuite, puis revenir par les lacs d'Italie; mais l'hiver prochain...

Il s'écria presque sans réflexion :

— L'hiver prochain je serai en Amérique.

— En Amérique?.. Qu'est-ce qui vous entraîne de ce côté?

— Toute sorte de projets; d'abord je suis tenté de visiter un pays qui est le berceau de la liberté, des lumières...

— Lady Athelstone vous accompagne? demanda Sylvia.

— Non,.. je ne crois pas. Je ne lui en ai pas encore parlé... Mais sa santé ne pourrait résister à un voyage si rapide.

Sylvia ne répondit rien; son œil sévère se posa sur la belle dame assise au milieu de la salle avec une telle ténacité, qu'Athelstone, répondant à cette question muette, crut devoir lui expliquer qui était Mme de Waldeck.

— Sa grande originalité, ajouta-t-il, lui gagne tous les esprits vraiment supérieurs, mais lui aliène aussi, cela va sans dire, quelques âmes étroites.

— Il est à craindre que je compte parmi ces dernières, dit miss Brabazon avec hauteur en détournant la tête.

— Pourtant vous admettez qu'il est toujours courageux de sortir des chemins battus ?

— C'est du moins très facile, répliqua Sylvia, trop facile peut-être en certains cas... Cette dame est une amie de lady Athelstone ?

Wilfred fut un instant déconcerté.

— Ma femme n'est pas tout à fait à sa hauteur, et...

— Je me trouverais sans doute dans le même cas, interrompit Sylvia en souriant.

Puis elle le chargea d'un souvenir affectueux pour Nellie et rejoignit ses amis, qui continuaient de regarder les tableaux.

Quelques jours après cette rencontre, une nouvelle imprévue se répandit dans le monde : lady Athelstone douairière, après avoir longtemps balancé, venait d'accorder sa main à l'évêque d'Oporto. Désespérant de pouvoir diriger son fils ou seulement d'atténuer ses folies, elle s'était dit qu'elle ne songerait plus qu'à elle-même. Or quel parti pouvait mieux convenir à une femme de son âge que ce prélat charmant et courtois, dont la situation sociale permettait en l'épousant de ne pas déroger? Wilfred trouva tout naturel le choix de sa mère; il était préparé à ce qu'elle se remariât, et six mois plus tôt il eût agréé un tel beau-père sans aucune répugnance. Sur un seul point cette union le contraria; elle rendait plus difficile à réaliser certain projet pour l'exécution duquel il avait compté sur l'aide de sa mère; désormais les mouvemens de celle-ci dépendraient de la volonté d'un autre : il n'en serait plus l'arbitre.

Un matin, il entra dans la chambre de Nellie et lui dit sans préambules : — Je vais louer Athelstone pour une année au moins.

— Louer Athelstone! Pourquoi?

— Je ne me soucie pas d'y retourner. Quelques-uns des voisins se sont conduits envers vous. J'ai reçu du clergé des environs nombre de remontrances peu convenablement au sujet des opinions que je professe. Il me serait désagréable d'être en contact avecces gens-là jusqu'à nouvel ordre. D'ailleurs, on m'a fait des offres très avantageuses.

— Votre mère sera désolée...

— Furieuse; mais qu'y puis-je? Il vaut mieux que le château soit habité que désert, et comme l'hiver prochain...

Il s'interrompit brusquement et reprit : — Ma mère m'accusera de diminuer ma position dans le pays, de déroger enfin; mais je compte sur l'évêque pour lui faire entendre raison. Et quant à nous, chère amie, nous irons passer trois mois dans un *cottage* du pays de Galles, si cela ne vous déplaît pas.

— Me déplaire, Wilfred! Je m'y plairai au contraire avec vous bien mieux qu'à Londres.

Wilfred n'expliqua pas les véritables motifs qui le décidaient à louer Athelstone. Ses dépenses avaient, cette année-là, excédé de beaucoup son revenu; il répondait trop magnifiquement à tous les appels faits à sa bourse. La fortune qui avait suffi au train de vie très large et très hospitalière pourtant que son père menait à la campagne ne permettait pas de semblables prodigalités. Nul ne se doutait des sommes qui avaient passé entre les mains de la seule

Mme Whiteside. Il fallut que ses banquiers l'avertissent qu'il se ruinait pour que lord Athelstone consentît à envisager sa situation. Ce fut alors que Mme de Waldeck lui suggéra l'idée d'une série de conférences dans les principales villes des États-Unis : elle affirmait que son nom était déjà célèbre là-bas, que la curiosité d'entendre un lord socialiste attirerait des foules, et qu'en trois mois il recueillerait quatre mille livres sterling avec les plus flatteuses ovations... sans parler de l'agrément du voyage.

Cette proposition le déconcerta d'abord, mais il s'y habitua par degrés; son principal souci était de laisser Nellie seule, surtout depuis que le mariage de lady Athelstone rendait douteux qu'elle dût rester à Londres, et en tout cas s'occuper constamment de sa belle-fille. Mais il appellerait une parente quelconque auprès de la jeune femme, et quant à l'opposition qu'elle pourrait faire à son départ, il ne l'admettait pas ; elle s'était toujours soumise avec tant de docilité à ses moindres fantaisies ! Tout dépendait de la manière de présenter les choses et il se savait expert dans cet art-là. Sylvia Brabazon fut l'unique confidente de son projet. Pourquoi lui en avait-il parlé à brûle-pourpoint, sachant qu'elle ne manquerait pas de le désapprouver? Parce qu'il était irrité de son calme et qu'il espérait peut-être l'amener à discuter cette idée, ne fût-ce que pour lui prouver qu'elle n'avait plus sur lui aucune influence. C'était puéril, enfantin, soit, mais, de fait, lord Athelstone, âgé de vingt-cinq ans, réformateur et poète, n'était guère qu'un enfant gâté.

XXVII.

Il n'y avait pas de lieu au monde où le bonheur intime pût s'abriter plus délicieusement qu'à Eaglescrag, le *cottage* loué par Wilfred sur la côte occidentale du pays de Galles. Ce n'était qu'un bâtiment très simple, élevé d'un étage, mais sa situation, presque au bord d'une falaise boisée de noirs sapins, contre laquelle venait se briser la mer, lui prêtait un charme incomparable. Eaglescrag avait été construit par un amiral en retraite, qui s'était plu à y entasser toute sorte de curiosités exotiques et ses héritiers le louaient tel qu'il l'avait laissé. Dans le salon chinois, où mille oiseaux bizarres perchaient sur des arbres de dimensions impossibles, où les meubles indiens s'entremêlaient aux porcelaines du Japon et à de grandes jarres d'airain d'un travail oriental, Nellie étudiait son piano durant de longues heures avec la persuasion qu'en devenant musicienne, elle se rendrait agréable à Wilfred, tandis que celui-ci, dans la pièce voisine, maudissait tout bas les *exercices* qui l'empêchaient de se recueillir. Ses journées furent prises tout entières par un travail fiévreux, jusqu'au jour où le manuscrit, confié à la

poste, partit enfin pour l'imprimerie; ce jour-là, il avertit Nellie qu'il avait prié Hubert Saint-John de venir les rejoindre la semaine suivante, et il fut clair pour la pauvre femme que cette invitation n'avait d'autre but que de servir de prétexte à une autre, lorsque son mari ajouta : — Je vous saurais gré d'écrire aussi à Mme de Waldeck; un seul hôte est toujours un peu gênant, il faut s'occuper de lui sans cesse; deux invités, au contraire, se suffisent à eux-mêmes.

Elle pâlit, sa physionomie tout à l'heure souriante s'altéra; mais s'armant de courage, elle osa résister pour la première fois de sa vie:

— M. Saint-John, dit-elle d'une voix à peine distincte, n'aime pas Mme de Waldeck,.. je ne l'aime pas non plus.

Wilfred eut un tressaillement de surprise et de colère :

— Hubert ne lui a pas parlé deux fois dans sa vie... Ce ne peut donc être de sa part qu'une prévention inexplicable... Quant à vous, Nellie, il semble malheureusement que vous n'ayez de goût pour aucune femme distinguée... vous paraissez haïr toute supériorité intellectuelle. C'est un grand tort.

— J'aime beaucoup miss Brabazon cependant.

— Il n'est pas probable que vous ayez des occasions fréquentes de voir celle-là; mais j'espérais que vous sauriez comprendre une personne indignement méconnue et que j'estime. Les idées étroites me sont odieuses, souvenez-vous de cela. Vous êtes incapable de dédaigner les arrêts stupides du monde; soit, attachez-vous à son char en esclave,.. ses roues ne tarderont pas à vous écraser.

Pauvre Nellie! elle se sentait écrasée par des roues plus cruelles que celles du monde.

— Assez, mon cher Wilfred, j'écrirai aujourd'hui.

Il recouvra tout à coup sa belle humeur, sans vouloir remarquer qu'elle restait mortellement triste, que son ancienne aversion pour Mme de Waldeck se transformait en jalousie passionnée, que la crainte de cette visite la hantait comme un cauchemar, enfin que c'en était fait pour elle du repos bien court dont elle avait joui dans la solitude d'Eaglescrag.

Saint-John arriva le premier et presque en même temps que lui un mot de Mme de Wadeck exprimant son regret de ne pouvoir prolonger sa visite au-delà de quelques jours; un engagement l'appelait à Liverpool, puis à Manchester; elle avait promis d'y parler en séance publique.

— Quel bonheur! pensa Nellie, j'avais cru que ce supplice durerait des semaines...

Elle alla cacher dans sa chambre son visage illuminé par la joie, tandis que Wilfred et Hubert causaient en fumant leurs cigares sur la falaise. Jusque-là, tous les frais de la conversation avaient été

faits par Wilfred; mais quand les deux hommes se trouvèrent seuls, Saint-John commença brusquement :

— Est-il vrai, Athelstone, que vous partez pour l'Amérique?

La nuit était sombre; il lui fut donc impossible de voir si le coupable changeait de couleur en répondant :

— Qui a pu vous dire cela?

— Ma cousine, Mary Goldwin, que miss Brabazon a retrouvée à Wiesbaden. Elle vient de me l'écrire.

— Les femmes ne savent jamais se taire. Eh bien! oui, j'ai quelque intention d'entreprendre ce voyage, et si je désire qu'on n'en parle d'avance que le moins possible, c'est que Nellie ne sait pas encore...

— Le plaisir de vous faire entendre au-delà des mers sera-t-il assez vif pour que vous lui sacrifiiez tous vos devoirs? interrompit Saint-John avec une indignation contenue.

— Mes devoirs?.. Je considère comme mon premier devoir de répandre les idées que je crois bonnes... D'ailleurs il ne s'agit pas de cela seulement... S'il faut vous le dire, je suis horriblement gêné et je n'ai pas trouvé de meilleur moyen pour me tirer d'affaire.

— Le moyen est détestable. Vendez votre maison de Londres, emmenez votre femme à l'étranger, tout ce que vous voudrez enfin, sauf ceci. Vous n'avez pas la moindre idée du tort que vous vous ferez. Pour ne prendre les choses qu'au point de vue mondain...

— Je refuse de me placer à ce point de vue. Le monde trouvera qu'un pair d'Angleterre se déshonore en faisant des conférences pour de l'argent. J'ai prévu cela et je m'en moque.

— Eh bien! ne parlons que de votre femme. Un dévoûment absolu pouvait justifier votre mariage aux yeux de tous... Si, au contraire, après dix-huit mois, vous partez seul pour l'Amérique,.. car vous partez seul, n'est-ce pas? dit Saint-John en s'arrêtant avec un regard interrogateur qui perça l'obscurité.

Wilfred malgré tous ses défauts, était incapable de mensonge; il aurait donné beaucoup pour pouvoir éviter de répondre à cette question directe, d'autant qu'il savait que Hubert tirerait de sa réponse une conclusion fausse : il ne se sentait pas amoureux de Mme de Waldeck, l'ascendant qu'elle avait sur lui était, croyait-il, purement intellectuel, mais le monde ne voudrait pas admettre cela et Hubert pour le moment représentait le monde.

— Une personne de mes amies, répondit-il lentement, a des projets semblables aux miens qu'elle compte mettre à exécution vers la même époque. Je vous le dis en confidence, Hubert, bien qu'il n'y ait là-dedans rien dont je doive avoir honte.

— Je ne parlerai de vos desseins à qui que ce soit, et pour une bonne raison, c'est que je suis persuadé que vous ne les exécuterez pas. Vous n'êtes ni fou ni méchant; vous réfléchirez à

ce que souffrirait lady Athelstone. Au nom de Dieu, ajouta Saint-John avec emportement, l'avez-vous donc épousée pour la tuer?

— Vous me permettrez d'être seul juge en cette circonstance, répondit froidement Wilfred. Nellie est beaucoup plus raisonnable que vous ne le supposez; elle ne voit pas certaines choses sous le même jour que moi et je le déplore; mais je ne l'ai jamais trouvée sourde à une explication sensée. Seulement, cette explication, je ne veux pas la lui donner trois mois d'avance; ce serait prolonger pour elle la douleur inévitable de la séparation.

— Vous vous trompez sur tous les points, repartit Hubert qui était redevenu maître de lui. Si vous êtes bien décidé, il vaut mieux la préparer vous-même à cette séparation que de laisser au hasard, à quelque accident, le soin de l'en instruire; je n'ajouterai rien de plus, j'en ai déjà trop dit peut-être.

Le lendemain, les épreuves du manuscrit de Wilfred furent apportées par le facteur après le déjeuner. Nellie les feuilleta du doigt:

— C'est de la prose! dit-elle d'un air étonné.

Au même instant son regard tombait sur le mot *divorce*, tracé en tête de chaque page, et elle se mit à lire attentivement.

— Cette brochure va coïncider avec les conférences de Mme de Waldeck, dit Athelstone se mettant aussitôt à la correction des feuilles étalées devant lui. Il ne vit pas que Nellie était pâle comme une morte; elle ne lisait plus, un brouillard s'était répandu devant ses yeux; était-il possible que ce fût là une protestation en faveur du divorce et signée du nom de son mari? Plus tard elle se rappela que quelqu'un, Saint-John sans doute, lui avait tendu un verre d'eau. Wilfred corrigeait toujours...

Ainsi, pensait Nellie, après dix-huit mois de mariage, son mari, à l'instigation d'une femme qui le lendemain serait son hôte, plaidait en faveur d'une loi qui devait permettre de rompre le plus sacré de tous les liens! — Elle se leva sans bruit, et gagna sa chambre en chancelant; deux heures après, Wilfred étant allé voir pourquoi elle ne descendait pas, la trouva étendue sur son lit:

— Qu'avez-vous donc, mon enfant?

— Oh! rien, un mal de tête.

— C'est tout? reprit-il en se penchant affectueusement sur elle, vous êtes bien sûre que c'est tout? Si vous saviez les sottises que vient de dire ce vieux Hubert pour me tourmenter!

— Qu'a-t-il dit? demanda-t-elle en se soulevant vivement sur l'oreiller. Ses joues s'étaient empourprées tout à coup.

— N'a-t-il pas osé me soutenir que mes écrits vous faisaient une peine infinie? Comme si je ne savais pas mieux que lui ce que vous éprouvez, moi, votre mari, à qui vous ne cachez rien, n'est-ce pas, ma Nellie? Je lui ai répondu qu'il vous calom-

niait, que chacun de nous deux se réservait sa liberté de penser, que vous êtes un ange trop bon pour ce bas monde, auquel vous ne portez qu'un intérêt médiocre, de sorte que mes doctrines humanitaires vous importent peu; je lui ai appris que si vous étiez dévote, vous étiez aussi tolérante; bref je l'ai envoyé promener et j'ai bien fait, qu'en dites-vous?

— Vous avez toujours raison, mon amour; seulement,.. seulement je suis fâchée que vous écriviez ainsi sur le mariage.

— Ma chère enfant, j'écris sur beaucoup de choses que vous ne pouvez ou plutôt que vous ne voulez pas comprendre.

Sa tête retomba sur l'oreiller, elle ferma les yeux.

— Oh! si j'avais plus d'esprit!

— Ce n'est pas l'intelligence qui vous manque, chérie; mais l'orthodoxie étroite et une large compréhension des choses humaines sont incompatibles.

Il se rapprocha d'elle encore pour l'embrasser. Elle saisit alors ses deux mains et les pressant avec une ardeur convulsive :

— Quand vous serez las de moi, vous me le direz? je le veux,.. murmura-t-elle.

— Quel enfantillage!

Un tendre et brillant sourire, qu'elle ne voyait rayonner qu'à de rares intervalles depuis quelque temps et qui pouvait la consoler de tout, passa sur les traits de Wilfred, mais pour s'éteindre presque aussitôt :

— Qui donc vous a mis cela en tête? Hubert a-t-il parlé de?..

— Je ne l'écouterais pas s'il osait me dire quoi que ce fût contre vous, non,.. ni lui ni aucun autre. Seulement quand je vois de mes propres yeux ce que vous avez écrit,.. que la chaîne est lourde, cette chaîne du mariage, cette chaîne de fer,.. eh bien! je ne peux m'empêcher de penser qu'elle se rompra et qu'alors vous serez libre.

Tandis que lord Athelstone calmait par d'affectueuses paroles « les nerfs de sa femme, » une conversation avait lieu entre Lorenzo et miss Staples, cette femme de chambre dont les antécédens fâcheux avaient autrefois scandalisé lady Athelstone douairière. Le gamin, assis nonchalamment sur l'appui d'une fenêtre, fumait sa cigarette, tandis que, dans l'intérieur de la lingerie, son interlocutrice travaillait à l'aiguille :

— L'autre vient demain, lui disait-il, et vous avez beau la critiquer, mylord se plaît mieux avec elle qu'avec mylady.

— A mon avis, c'est un diable en jupons, répliqua miss Staples. Quelle honte de l'amener ici! Qu'il fasse ce qu'il veut hors de la maison, mais l'imposer à sa femme! Mylady est une sainte; j'espère pourtant qu'elle sera vengée tôt ou tard, poursuivit l'irascible sou-

brette. S'il n'était pas aveugle, il s'apercevrait que d'autres l'apprécient, pauvre chère dame!

— Ah! bah! elle n'a pas assez de sang dans les veines pour se venger! Mais je sais quelque chose, poursuivit Lorenzo avec malice, je sais que moi et mylord nous allons traverser la mer, que nous nous en allons en Amérique et avec Mme de Waldeck encore!

— Mylord aller en Amérique avec cette créature! Où avez-vous ramassé pareille sottise? C'est impossible.

— Impossible?.. Je l'ai vu dans une lettre adressée à mylord. Voulez-vous la lire? Je ne la comprends pas très bien, mais il est question d'argent et de voyage; c'est *fissato*, arrangé!.. Nous partons en octobre.

— Si jamais!.. commença miss Staples avec indignation... Elle s'interrompit et ajouta : — Eh bien! de toutes les abominations que j'ai entendues de ma vie, c'est la plus forte! Il s'en repentira, rappelez-vous mes paroles, il s'en repentira, et ce sera bien fait.

XXVIII.

Mme de Waldeck arriva le lendemain soir. Elle répondit à l'accueil assez froid de Nellie avec une effusion exagérée; la jeune femme se replia sur elle-même comme une sensitive; elle était trop sincère pour pouvoir supporter de sang-froid ces démonstrations perfides. A dîner, la nouvelle venue était fort belle dans sa robe de cachemire de l'Inde blanc aux plis moelleux et tout unie; elle fit ses efforts pour se rendre généralement agréable, évita les sujets qui pouvaient prêter à la discussion, peignit la vie allemande sous des couleurs humoristiques, raconta quelques anecdotes sur les hommes éminens qu'elle avait connus, toujours avec grâce et avec légèreté, en invoquant l'opinion de Nellie ou de Saint-John à l'appui de la sienne, rarement celle de Wilfred. Peut-être y avait-il là dedans un peu d'affectation, du moins Saint-John en jugea ainsi; néanmoins l'habileté de Mme de Waldeck n'était pas niable, ce n'était point un charlatan vulgaire. A la fin du dîner, Hubert Saint-John ne l'aimait pas plus qu'auparavant, mais en revanche il la redoutait davantage. Il avait lui-même parlé fort peu et se bornait à observer l'ennemi de son œil gris, perçant, tandis que Nellie se taisait, incapable de lutter contre une volubilité pareille.

La coutume anglaise est que les femmes se retirent au dessert, laissant les hommes à table; Wilfred proposa une dérogation à l'usage. Pourquoi tout le monde n'irait-il pas jouir de cette belle soirée d'été sur la terrasse, où l'on porterait du vin et des fruits? Nellie approuva, car la pensée d'un tête-à-tête avec Mme de Waldeck

l'épouvantait d'avance. L'air était doux, chargé à la fois des parfums de la mer et de ceux du jardin :

— Quel calme délicieux! s'écria Mme de Waldeck, oui, délicieux en vérité!.. Et cependant j'ai toujours mené une vie de lutte si active, si dévorante dans les grandes villes que l'inertie de l'existence à la campagne m'oppresserait vite... Vous ne devez pas éprouver cela, lady Athelstone?

— J'aime le calme de la campagne au contraire, j'y ai toujours été habituée, mais non pas à l'inertie pourtant...

— Oh! je conçois,.. vous vous occupez,.. vous avez plus de loisirs ici pour vous livrer à l'étude;.. sans doute vous lisez beaucoup... Et faites-vous de la musique?

— Très peu.

— Ma chère enfant, reprit Wilfred avec un sourire involontaire, il me semble que vous en faites beaucoup.

— Pardon... je voulais dire très mal...

— Il faut vous exercer, vous exercer constamment, siffla la vipère, qui devina l'horreur que Wilfred avait des gammes ininterrompues; c'est dans la solitude, en compagnie de la nature, que le talent se perfectionne. Vous savez ce que dit Goethe :

Es bildet ein Talent sich in die Stille,
Sich ein Charakter in dem Strom der Welt!..

— Je ne comprends pas l'allemand, répliqua Nellie.

— Vraiment? Je croyais que vous le parliez. Eh bien! Goethe est d'avis qu'un caractère vigoureux se trempe dans la lutte. Les hommes voués à exercer de l'influence sur leurs semblables doivent être en rapport constant avec eux. Lord Athelstone, par exemple, a besoin du *Strom der Welt*; il est poète, mais il est aussi réformateur et aux réformateurs le repos est refusé... Pour eux, grande est la gloire, car le combat est rude, ajouta Mme de Waldeck en citant des vers que cette fois Nellie reconnut.

— C'est Wordsworth qui a dit cela, fit-elle observer avec plus de vivacité qu'elle n'en avait montré encore.

— Oui, cela s'enseigne partout à l'école.

Saint-John sentit l'impertinence, et il la releva :

— Lady Athelstone est singulièrement versée dans les poètes anglais.

— J'en suis persuadée, repartit Mme de Waldeck, beaucoup plus que moi sans doute, qui me suis vue contrainte à négliger la littérature légère pour des livres de science bien secs, bien ardus... Je ne

devrais pas l'avouer peut-être. Il est si facile de cacher que l'on est ignorante par le silence !

Cette flèche, lancée à Nellie, parut n'atteindre que Saint-John, qui mordit sa moustache.

— Quel est donc, reprit Mme de Waldeck, le proverbe latin qui dit : « Les choses inconnues sont supposées être magnifiques? »

— Je ne doute pas que vous ne soyez en état de citer le texte original, grommela Hubert.

— Je pourrais faire semblant, répondit-elle avec un joli éclat de rire, mais je suis trop franche... l'excès de franchise est mon défaut. Bien des gens ne me l'ont jamais pardonné. Que voulez-vous? je vais toujours droit au but avec une sincérité brutale; c'est ainsi que je blesse les opinions reçues, que je me fais des ennemis.

— Ce prétendu défaut est un de vos grands mérites, interrompit Wilfred. C'est lui qui vous a permis de battre en brèche certaines conventions absurdes avec un courage qui manque à la plupart des femmes.

— Vous êtes bien bon, en vérité, mais vous avez tort. Au point de vue mondain, c'est impolitique,.. ne trouvez-vous pas, lady Athelstone?

Forcée ainsi dans ses retranchemens, Nellie répliqua, après une seconde d'hésitation :

— Je connais trop peu le monde pour savoir ce qui est impolitique et ce qui ne l'est pas.

— Voilà une réponse éminemment politique. Oh! vous n'êtes pas aussi franche que moi.

Saint-John sentit en ce moment qu'il l'étranglerait volontiers.

— Ce que dit ma femme est vrai, affirma Wilfred, elle ne sait rien du monde et ne tient point à le connaître. J'ai vainement essayé de lui faire apprécier mes amis; ma mère, qui voulait l'entraîner chez les siens, n'a pas été plus heureuse. Aussi n'a-t-elle pas, sous ce rapport, plus d'expérience qu'un enfant.

— Oh! dans la position de lady Athelstone, qui possède tout ce que la vie peut donner, cela n'a qu'une médiocre importance. C'est à une femme telle que moi, forcée au combat pour l'existence, que la connaissance du monde est nécessaire. Se résigner, se poser en victime ne suffirait pas en certains cas, il faut être armée, car on ne peut compter sur l'aide de personne.

— Vous n'avez besoin d'aucune aide, j'en réponds, riposta Saint-John venant au secours de Nellie. Comme Talleyrand à Mme de Staël, qui lui demandait au secours de qui il s'élancerait de préférence si elle ou Mme Récamier était en péril de se noyer, je vous dirais volontiers : « Vous qui savez tout savez nager, madame ! »

— J'ignore si je dois prendre cette citation pour un compliment; je ne suis pas Mme de Staël, par malheur.

Au moment même, un rayon de lune, qui caressait les plis neigeux de la robe de Mme de Waldeck, éclaira aussi certaine araignée occupée à s'y promener. Cette femme intrépide n'avait qu'une faiblesse, la peur des araignées, peur qui s'empara d'elle tout à coup et lui fit oublier les dimensions peu communes de son pied, si soigneusement caché d'ordinaire; secouant sa robe, avec un cri, elle étendit le terrible engin de destruction et eut vite fait d'écraser l'insecte inoffensif. Presque aussitôt elle le regretta; les deux hommes assis auprès d'elle avaient vu son pied; ils avaient pu voir aussi, à moins d'être aveugles, qu'elle écraserait avec la même cruauté tout obstacle importun qui se trouverait sur son chemin.

— Eh bien! dit Saint-John, voilà pourtant un point de ressemblance avec Mme de Staël!

Il avait parlé très bas, néanmoins elle l'entendit: qu'avait-il voulu dire? Sa mémoire la servit d'une façon impitoyable; elle se rappela que la femme de génie dont il était question passait pour avoir le pied grand et fort. La crainte vague que Saint-John lui inspirait déjà devint de la haine à partir de cet instant; mais elle n'en laissa rien paraître et ne cessa au contraire de faire à Wilfred l'éloge de ce butor, car il entrait dans ses projets que rien ne troublât la confiance d'Athelstone à l'égard de son ami jusqu'au moment où il quitterait sa femme pour un temps indéterminé.

Pauvre Saint-John! sa position était étrange et douloureuse! Il n'avait pas trente ans, il était amoureux, prêt à tous les sacrifices pour assurer le bonheur de sa bien-aimée, forcé de s'avouer en même temps que le naufrage de ce bonheur pouvait seul lui permettre de nourrir une espérance égoïste, trop loyal avec cela pour s'arrêter à la pensée de profiter des fautes de celui qui avait été son meilleur ami. Essayer de combattre l'influence de Mme de Waldeck eût été inutile d'autre part; tout ce qu'il aurait pu faire, c'eût été de railler ses utopies et ses chimères de façon à les rendre ridicules à mesure qu'elle les développait; mais pendant son séjour chez les Athelstone, Mme de Waldeck ne s'exposa guère à de dangereuses réfutations; elle se tint prudemment sur un terrain moins ambitieux, qui lui permettait néanmoins de montrer la culture incontestable de son esprit en soulignant l'infériorité de sa rivale. De temps à autre pourtant, Hubert trouvait moyen de l'attaquer, mais ses boutades assez rudes ne servaient qu'à faire ressortir la bonne grâce avec laquelle Mme de Waldeck savait y répondre. Il est vrai que le champion de Nellie se trouvait assez récompensé par la joie que les défaites momentanées de Mme de Waldeck causaient à la chère créature qu'il adorait en

secret par-dessus tout. Nellie eût été plus parfaite qu'il n'est donné à une femme de l'être si elle fût parvenue à dissimuler en pareille circonstance; elle convenait avec Saint-John de l'antipathie que lui inspirait cette extravagante qu'on la contraignait à recevoir. Le sentir de son avis était une sorte de consolation pour elle, mais jamais ni l'un ni l'autre, en parlant de l'objet de leur commune aversion, n'associèrent à son nom celui de Wilfred; c'était comme une loi qu'ils s'imposaient tacitement.

Deux journées s'écoulèrent, bien lentes et bien lourdes, au gré de Nellie; le dimanche, elle se rendit à l'église pour y offrir au Dieu des simples et des malheureux ses humiliations de toutes les minutes et les angoisses de son insurmontable jalousie, tandis que M[me] de Waldeck allait sur la plage avec Wilfred écouter de son côté, disait-elle, les sermons de la nature, plus éloquens que ceux d'un prêtre de campagne. Lorsque la jeune lady Athelstone revint, les deux promeneurs n'étaient pas encore de retour; elle monta tout droit à sa chambre, et, en y rentrant, remarqua d'abord un papier posé bien en vue sur la toilette. C'était une demi-feuille sans enveloppe, et elle reconnut l'écriture,.. celle de Wilfred. Lui avait-il écrit, tandis qu'elle était à l'église?.. Mais non!.. La lettre n'avait pas de commencement, c'était un fragment déchiré;.. d'où venait-il?.. Elle y jeta les yeux avec inquiétude.

« ... Donc rien ne m'empêchera de m'embarquer au mois d'octobre, comme nous en sommes convenus. Tout ce que vous déciderez m'agréera, ai-je besoin de le dire? J'attends votre arrivée ici avec impatience pour pouvoir causer avec vous de nos futurs projets; mais veuillez n'y faire encore aucune allusion devant ma femme. Je compte ne l'avertir qu'au dernier moment. La brochure que vous m'avez prié d'écrire est sous presse.

« Fidèlement vôtre,

« ATHELSTONE. »

Nellie regardait autour d'elle abasourdie, n'en pouvant croire ses yeux. Lentement elle relut les lignes fatales; aucun doute ne lui semblait possible; elles étaient adressées à M[me] de Waldeck; il allait abandonner son foyer, franchir les mers avec cette femme! Nellie se laissa tomber sur sa chaise longue; le sang bourdonnait dans ses artères, des pleurs brûlans l'aveuglaient; enfin, cachant sa tête entre les coussins, elle se mit à crier au milieu de ses sanglots : — Non! ce n'est pas possible! ce n'est pas possible!

Et cependant la terrible réalité s'imposait à elle au milieu de son désespoir. Elle croyait comprendre... Depuis quelque temps déjà

une idée fixe, insupportable l'avait hantée nuit et jour comme un spectre, et aujourd'hui elle était sûre... cette apologie du divorce, cette invitation, ce départ... Elle avait perdu l'amour de son mari, elle n'était plus pour lui qu'un fardeau. Était-ce, grand Dieu, la réponse que le ciel envoyait à ses prières? Mais par quel accident cette lettre était-elle venue sur sa toilette? La pauvre femme eut le courage de baigner ses paupières pour en effacer les traces de larmes avant de sonner sa femme de chambre.

Miss Staples parut, un peu pâle, mais résolue.

— Savez-vous qui a pu apporter ici ce papier?..

— C'est moi-même, mylady.

— Vous-même?

Le regard de Nellie plongea stupéfait dans les yeux noirs de Staples, qui ne se baissèrent pas.

— Et puis-je vous demander où vous l'avez trouvé?

— Par terre, répondit hardiment la soubrette, et, voyant la signature de mylord, j'ai pensé que c'était pour mylady.

— Vous vous êtes trompée; cette lettre n'est pas à moi et je désire que vous la remettiez où vous l'avez prise. Vous auriez mieux fait de n'y pas toucher.

Staples devint pourpre et balbutia :

— J'ai agi pour le mieux. Tant pis pour l'autre si elle laisse traîner ses lettres dans son buvard; elle joue un vilain jeu. C'est une honte que mylady soit la dernière instruite que mylord part pour l'Amérique avec elle, quand Lorenzo dit que la chose est arrangée depuis si longtemps. Lorenzo en sait bien long, allez, mylady; à l'en croire, cette femme-là est capable de tourner le plus fin des hommes sur son petit doigt comme un écheveau de fil.

Miss Staples, tout en vénérant sa maîtresse, ne laissait pas que de se souvenir de la modeste origine de cette dernière et la considérait au fond comme une pauvre innocente bien peu faite pour le rang qu'elle occupait; sans doute, elle n'eût pas parlé à une autre avec autant de liberté. D'un geste cependant, Nellie sut lui imposer silence.

— Si mylord savait que Lorenzo trahit sa confiance, il le mettrait à la porte, dit-elle aussitôt que l'émotion atroce qu'elle ressentait lui permit d'articuler un mot. Quant à vous, Staples, vous avez eu, j'espère, de bonnes intentions, mais il ne me plaît pas d'être servie par des moyens semblables. Ce que mylord désire que je sache, il me le dit lui-même; je ne veux rien apprendre par des lettres volées, et les mensonges me font horreur. Maintenant, sortez.

Staples battit en retraite, la tête basse; elle ne se doutait pas que sa maîtresse pût prendre cet air impératif et majestueux.

XXIX.

Nellie fut triste et silencieuse tout le jour, mais elle avait été ainsi plus ou moins depuis l'arrivée de Mme de Waldeck, personne n'y prit garde, sauf Saint-John. Wilfred causait avec une animation insolite; il récita des vers qu'il venait d'achever à Mme de Waldeck, qui cessa, pour mieux l'écouter, de fumer ses cigarettes russes et cria plus haut que jamais : — Admirable ! sublime ! — Il s'agissait de martyrs,.. les martyrs de la libre pensée, bien entendu.

Nellie s'étant levée avec une expression d'impatience : — Je crains que lady Athelstone n'apprécie que médiocrement ce chef-d'œuvre, dit Mme de Waldeck en la regardant s'éloigner : Qu'a-t-elle donc? elle paraît scandalisée.

Hubert fronça le sourcil, et, se levant à son tour, suivit Nellie sur la terrasse.

— Un peu de courage, lui dit-il, demain est le dernier jour; Mme de Waldeck s'en va.

Hélas! peu lui importait maintenant qu'elle s'en allât ou qu'elle restât encore ; cette femme était maîtresse de la destinée de son mari, elle allait l'entraîner à sa perte!

— Voudriez-vous, monsieur Saint-John, faire quelque chose pour m'obliger ?

— Tout au monde.

— Eh bien ! on a organisé une partie de pêche à son intention; Wilfred vous demandera naturellement d'en être. Ne refusez pas.

— J'irai, cela va sans dire. Et vous?

— Non. Je souffrirais trop.

Leurs yeux se rencontrèrent, il comprit, et le mensonge de la pauvre Nellie, qui se hâta d'ajouter : — Vous savez, je suis toujours malade en mer, — fut inutile. Ce qu'elle voulait, c'était que la présence d'un tiers rompît le tête-à-tête entre son mari, si impressionnable, et cette personne si dangereuse.

Le jour de la pêche, il faisait grand vent, les vagues s'élançaient bruyantes contre les rochers du rivage; il fallait être terriblement aventureux pour s'embarquer par un temps pareil, mais Wilfred, qui adorait la mer, était indifférent à tous ses caprices; Mme de Waldeck, enveloppée de toile goudronnée, défiait de son côté la fureur des élémens; ils partirent donc, et Hubert, bien qu'on n'eût pas insisté outre mesure pour l'emmener, les accompagna. Il se blottit dans un coin, sa pipe à la bouche, ne trouvant rien à dire, sauf que l'on serait rudement secoué et qu'un orage était imminent. Ses fâcheuses prévisions furent réali-

sées; le vent redoublait de violence; les filets n'attrapaient rien; la couleur du ciel devenait de plus en plus menaçante. Wilfred lui-même proposa de rentrer, et Mme de Waldeck, qui s'était conduite en Spartiate, finit par avouer qu'elle mourait de froid et de fatigue; cependant aborder à Eaglescrag était impossible. Il y avait un peu plus haut sur la côte une petite anse où, comparativement, le ressac ne se faisait point sentir. On poussa le bateau de ce côté sans beaucoup de peine, et vers trois heures de l'après-midi, les pêcheurs touchèrent terre, comme les premières gouttes se mettaient à tomber; mais ils n'avaient pas fait vingt pas sur le galet que l'orage éclata, ouvrant des cataractes.

— Vous serez trempée, dit Wilfred à Mme de Waldeck, abritez-vous plutôt sous la falaise; il y a là des cavernes très commodes : et vous, mon cher Hubert, courez à la maison dire à Nellie que nous sommes sains et saufs, elle doit être inquiète.

Saint-John faillit faire observer que le manteau goudronné, qui avait résisté à l'assaut des vagues, pourrait aussi bien protéger contre la pluie l'héroïne de cette maussade journée, mais il s'abstint. Sa tâche ingrate était achevée; elle avait duré cinq mortelles heures, et maintenant il comprenait que, si Wilfred tenait à rester seul avec la dame de ses pensées, rien ne pourrait l'en empêcher. Sans répondre, il se dirigea donc vers le bois de sapins qui avançait sur le rivage à une centaine de mètres environ; de là un sentier conduisait aux jardins d'Eaglescrag.

Pendant ce temps, Nellie s'était traînée jusqu'à l'école du village; elle avait un grand mal de tête et ressentait une lassitude inouïe dans tous les membres; n'importe! elle voulait s'intéresser à quelque chose, se distraire. Après avoir parlé aux maîtresses et interrogé les enfans avec la douceur qui la faisait aimer de tous, elle s'en alla par le chemin le plus long, celui qui conduisait à la mer : l'après-midi tout entière était encore devant elle; comment l'employer? Elle irait s'asseoir dans son petit coin favori, sous les sapins, et la brise fraîchissante apaiserait peut-être cette fièvre qui la dévorait. Tout en marchant, elle songeait aux pauvres institutrices communales à qui elle venait de porter des encouragemens.

— Comme je voudrais être encore l'une d'elles! se disait lady Athelstone, gagnant mon pain quotidien et berçant au fond de moi-même un idéal que rien ne pourrait détruire! Je l'aurais emporté au tombeau avec moi! Et tout est fini!.. rien ne renaîtra plus!

Quand elle atteignit le petit bois où elle aimait à s'asseoir, le vent était devenu furieux; il courbait les arbres et couchait les longues herbes, mais, au-dessous, la falaise, creusée de façon à offrir un abri, formait une série de grottes naturelles frangées de racines pen-

dantes. Elle descendit la pente rapide et s'installa dans l'un de ces creux juste assez large pour contenir une personne, quoiqu'en réalité il fît partie d'une excavation beaucoup plus considérable, séparée de celle-ci par un contre-fort de sable. En s'affaissant sur le sol tapissé de cailloux fins et secs, elle trouva que ce contre-fort lui faisait un oreiller commode. Adossée ainsi, elle pouvait contempler le jeu des vagues livides, le vol des mouettes qui tourbillonnaient en criant, et l'horizon d'un indigo sombre, et les bateaux de pêche chassés par la tempête. Nellie trouva dans cette position une sorte de bien-être; les pensées qui la torturaient s'engourdirent peu à peu; elle n'avait pas fermé l'œil de la nuit précédente, ni pris de nourriture ce jour-là; sa tête se pencha sur son épaule, ses paupières se fermèrent, elle s'endormit d'un sommeil sans rêves, le sommeil de l'épuisement. Combien de temps reposa-t-elle ainsi, oubliant ses peines, elle n'aurait pu le dire. Elle fut réveillée soudain par un coup de tonnerre. Il pleuvait à verse, la mer disparaissait presque derrière un rideau gris qui changeait l'aspect du paysage. Comme Nellie allait se soulever, un bruit de voix la retint à sa place. Quelqu'un parlait tout près d'elle... Mme de Waldeck! elle ne pouvait s'y tromper et ne douta pas que celui à qui cette femme s'adressait avec un accent doucement persuasif, très différent du ton décidé qu'elle avait dans le monde, ne fût son mari. Tous les deux avaient trouvé refuge dans l'autre compartiment de la caverne sans apercevoir en passant la forme grise immobile qui, grâce à l'ombre profonde, se confondait avec la couleur du sable et des rochers.

— Elle ne peut être assez déraisonnable pour vous refuser cela, disait la voix maudite. Trois jours,.. c'est bien peu. La femme d'un homme tel que vous doit savoir se sacrifier quelquefois, et le sacrifice, convenez-en, n'a rien d'héroïque.

— Mais elle aura, pauvre enfant, à en faire d'autres; je ne voudrais pas abuser de son courage. Nos idées ne sont pas les siennes : ma brochure sur le divorce lui a déplu; si je parle à Liverpool dans le même sens (et naturellement les journaux reproduiront mes discours), elle ne pourra me le pardonner, et puis la laisser seule ici....

— Pourquoi seule? Cet excellent M. Saint-John... Vraiment il est fâcheux que lady Athelstone ne comprenne pas mieux les destinées auxquelles vous êtes appelé! Certes votre femme est charmante... cependant vous devez vous défendre contre les empiétemens de son affection égoïste. Cette excursion à Liverpool la préparerait à une plus longue absence.

— Pour celle-là j'aurai une excuse, tandis qu'aujourd'hui je ne trouverais qu'une chose à dire, c'est que...

— Vous me rendez service... Quelques paroles préliminaires prononcées par vous donneraient un tel relief, un tel éclat à ma *lecture!* — Elle reprit plus bas : — Je serais si fière!

— Oh! puisque vous daignez y attacher tant d'importance...

— J'en attache une très grande.

— Soit, je vous accompagnerai, mais je doute que le fait de vous rendre service réconcilie beaucoup Nellie avec mes projets. Enfin espérons qu'elle ne lira pas les journaux, elle les lit si rarement!

— Oui, c'est un ange, mais elle ne s'intéresse à rien de ce qui est votre vie... Je vous plains un peu, lord Athelstone. Vous aviez besoin de sympathies plus larges, plus éclairées.

— Peut-être, et, il faut que je vous le dise, je m'en aperçois surtout depuis que vous êtes ici. Se sentir compris, pouvoir parler librement de ses aspirations à une femme dont la brillante intelligence est comme un livre ouvert où l'on trouve sans cesse quelque chose de nouveau et d'imprévu, c'est le plus vif des plaisirs.

— Vous me flattez. Cependant, vous l'avouerai-je? j'ai souvent pensé de mon côté combien la vie eût pu être différente pour nous deux si nous nous étions rencontrés autrefois, avant d'avoir contracté des liens qui, en ce qui me touche du moins, n'ont pas été heureux...

— Mais vous avez rompu la chaîne que vous aviez laissé river à l'heure où la jeunesse se livre sans réfléchir. Moi je ne pourrai jamais, — quand bien même je le voudrais, — briser la mienne.

Tandis qu'il parlait, un éclair aveuglant, suivi presque aussitôt d'un coup de tonnerre si terrible qu'il semblait que les nues s'ouvrissent au-dessus de la falaise, arracha un cri d'effroi à Mme de Waldeck elle-même. Nellie resta inerte, les yeux fermés. Que n'aurait-elle pas donné pour qu'une mort subite la frappât en ce moment! Ce fut la fin de l'orage; un quart d'heure après, le vent était abattu, une lumière pâle rayait l'horizon de la mer, et ceux que la falaise avait abrités remontèrent côte à côte la pente sablonneuse. Quelque temps s'écoula encore avant que lady Athelstone trouvât la force de les suivre jusqu'à Eaglescrag.

Elle ne revit plus Mme de Waldeck; en rentrant, un accès de fièvre trop réel lui servit d'excuse pour ne point descendre dîner. Wilfred monta savoir de ses nouvelles avec une tendre sollicitude; elle ne lui parla pas, mais le lendemain matin la scène qu'il redoutait éclata avec une violence imprévue. Il était au pied de son lit, lui disant que Mme de Waldeck comptait partir de bonne heure et que ses affaires le forçaient, lui aussi, de s'absenter deux jours; Nellie ne manifesta aucune surprise et resta muette, le visage tourné du côté du mur.

— Hubert vous reste, il aura soin de vous, continua Wilfred.

— Je ne réclame les soins de personne, répondit-elle dans un gémissement étouffé. Qu'on me laisse mourir!

— Mais qu'avez-vous, ma chérie? demanda-t-il, sérieusement alarmé. Vous ne parliez que d'un peu de fatigue. Êtes-vous malade? Dois-je envoyer chercher le docteur?

— Je ne veux pas de docteur, s'écria-t-elle impétueusement. Je ne veux que toi, je n'ai besoin que de toi, et cette femme t'emmène, la misérable!

Se tournant vers lui, elle lui jeta ses bras autour du cou et se mit à sangloter.

— Ma chère enfant, tout ceci est absurde. Il faut apprendre à maîtriser une jalousie, sans fondement, je vous jure... Ne puis-je plus vous quitter quarante-huit heures sans que vous tiriez de mon absence ces conclusions ridicules?

— N'essayez pas de nier. Je sais tout, Wilfred, oui,.. tout... Oh! par pitié, reste! Tu es bon, tu agis sous l'empire d'un vertige;.. mais elle veut t'arracher à moi,.. et je ne le souffrirai pas, non, je ne le souffrirai pas... Je mourrai d'abord... Tu deviendras libre d'épouser la seule femme qui soit vraiment digne de toi, celle qui aurait été tienne, si tu avais seulement voulu attendre!.. Ah! je n'ai ni talent ni éloquence, rien que mon amour infini... Mais au nom de cet amour que tu n'as pas toujours méprisé, je t'en prie, écoute!.. Cette créature te mène à ta ruine. Si tu vas avec elle en Amérique...

— Qui vous a dit que j'allais en Amérique?

— Je l'ai entendu de ta bouche. J'étais sous la falaise.

— Je n'aurais jamais cru que vous fussiez capable de m'épier, Nellie. Si vous entendez des choses qui vous font de la peine, j'en suis fâché. Quant à mon projet de tournée en Amérique, vous l'avez appris un peu plus tôt que je n'aurais voulu, voilà tout. Il me faut de l'argent et je n'ai pas d'autre moyen de m'en procurer.

— Laissez-moi partir avec vous, en ce cas.

— Quelle folie!.. Et comment supporteriez-vous une pareille fatigue, quand la moindre chose vous abat, vous énerve?.. Une heure de promenade en mer et vous êtes malade... Vous n'y songez pas... Ce serait une préoccupation constante pour moi; vous me gêneriez.

— Je vous gêne dès à présent, sanglota Nellie en se renversant sur l'oreiller; mais attendez un peu de temps encore, bien peu de temps,.. et vous serez libre,.. je vous le promets,.. je le sens là... Seulement, si je meurs pendant votre absence, vous appartiendrez à cette femme, vous ne lui échapperez plus jamais! Elle vous amènera à l'épouser,.. elle compte là-dessus. Je le lis dans ses yeux. Elle me tuerait si elle l'osait!

— Vous êtes folle, Nellie. Il faudrait apparemment, pour vous rendre heureuse, renoncer à mon indépendance d'action et de pensée. Je ne vous quitterai pas dans l'état nerveux où vous êtes, mais c'est la dernière fois que je cède ainsi.

Sans ajouter un mot, il sortit de la chambre. Nellie devait payer bien cher un fugitif triomphe. Peut-être eût-elle mieux fait de le laisser partir. Il aurait ressenti quelques remords, il aurait entrepris de réparer; en cette circonstance, son cœur s'endurcit, au contraire, par suite même du sacrifice qu'il lui faisait, lui si peu habitué à se contraindre. Il la trouva jalouse, exigeante, et sotte.

Mme de Waldeck partit. Saint-John resta, mais il ne vit Nellie qu'assez tard dans l'après-midi. Les deux hommes avaient fait une longue promenade ensemble, une vraie promenade d'Anglais, silencieuse et rapide, au train de quatre milles à l'heure, tout en fumant, chacun d'eux absorbé dans ses propres pensées, sans souci d'aucun échange de politesses; c'est le privilège de la camaraderie. Au retour, ils trouvèrent Nellie assise sur la terrasse, auprès de la table à thé; elle était aussi blanche que son peignoir de mousseline. On avait jeté sur la table un paquet de journaux qui venaient d'arriver. Wilfred les prit en demandant à lady Athelstone de ses nouvelles d'un ton assez froid, puis il rentra dans la maison. Quant à Saint-John, il but son thé à loisir et observa Nellie. Pourquoi restait-elle triste? Sa rivale avait disparu; cependant cette délivrance ne semblait lui apporter aucun soulagement.

— Savez-vous, lui demanda-t-elle, quand miss Brabazon reviendra?

— Non, je l'ignore.

— C'est que j'aimerais tant la voir avant le milieu d'octobre! — Elle rougit, hésita un peu, mais sa résolution était prise après de grands combats, combats contre la pudeur et la délicatesse instinctives qui lui murmuraient à l'oreille qu'une confidence pouvait être périlleuse, car le cœur de Saint-John n'avait pas changé pour elle. Longtemps elle avait cédé à ces considérations; mais l'intérêt de Wilfred l'emportait aujourd'hui : — Vous savez, reprit-elle d'une voix ferme, que mon mari compte aller en Amérique.

— Je le sais et je le déplore.

— Eh bien! s'il part, il est perdu. La seule personne dont l'influence puisse encore agir sur lui, c'est miss Brabazon. Mes prières ne servent à rien; je crois que ma mort l'arrêterait,.. mais si ardemment qu'on l'appelle, la mort ne vient pas à notre gré. La mienne viendra pourtant, car je n'ai pas le courage de continuer à vivre ainsi.

— Pour Dieu! ne parlez pas avec cette cruauté, balbutia le malheureux Saint-John.

Nellie poursuivit sans l'entendre :

— Il sera trop tard. Sa délivrance... et la mienne... surviendront pendant ce fatal voyage, et elle aura la main sur lui, elle ne le lâchera pas. Croyez bien que je ne songe qu'à son propre bonheur, qu'à son propre avenir. Je n'ai plus de pensées pour moi. Si miss Brabazon était avertie...

— Elle l'est, répliqua imprudemment Saint-John; il lui a dit ses projets avant qu'elle eût quitté l'Angleterre.

— Avant qu'elle eût quitté l'Angleterre! Mais il y a des semaines déjà!.. Et mon mari m'a laissée, moi, apprendre tout cela par les indiscrétions des valets! s'écria-t-elle avec une poignante amertume. — Ses yeux étaient secs maintenant; elle cacha son visage dans ses mains tremblantes; puis, le relevant plus pâle que jamais : — Sûrement elle aura essayé de l'arrêter?

— Mon Dieu! d'après la lettre de Mary, je devine qu'elle l'a blâmé fortement; mais, quant à des remontrances directes, peut-être ne s'est-elle pas trouvé le droit de lui en adresser.

— Voudrez-vous, monsieur Saint-John, vous informer si elle est de retour à Londres? Mme Goldwin m'a écrit hier qu'elle avait quitté Wiesbaden la semaine dernière. Dites-lui ce que je ne saurais écrire... Suppliez-la d'employer pour son bien l'ascendant qu'elle a toujours eu sur lui... Elle est de force à lutter contre ce mauvais génie.

— Soyez tranquille, votre mari restera de lui-même.

Elle secoua la tête.

— Ne laissez pas cette crainte miner votre santé. Je connais Athelstone. Il ne pourra, le moment venu, se décider à vous quitter.

Il lui parlait avec une confiance qu'il n'avait pas, car il sentait qu'il fallait la rassurer à tout prix. Penché vers elle, les coudes sur ses genoux, la tête entre ses mains, ses yeux pleins de tendresse dévouée, absolue, fixés sur les siens, il aurait voulu oser lui dire :

— Je donnerais ma vie pour vous consoler.

Mais elle ne le voyait même pas; son regard se perdait dans le vide, tandis que ses doigts amaigris mettaient en pièces inconsciemment une pauvre rose innocente de ses peines.

— Vous vous trompez, dit-elle enfin. Il m'a fait un sacrifice aujourd'hui, mais il ne le renouvellera jamais, entendez-vous, à moins que...

Elle s'arrêta brusquement.

— Achevez, supplia Saint-John avec angoisse.

— Je vous l'ai dit, à moins que ce ne soit, à défaut de Sylvia, une mourante qui l'en prie.

— Ah! par pitié! s'écria Saint-John, lui saisissant la main d'un élan irrésistible, par pitié, taisez-vous. Ne voyez-vous pas que vous

me déchirez le cœur? Songez, reprit-il en se dominant tout à coup, songez que votre vie est précieuse à quelques-uns et que l'épreuve que vous traversez est celle que tant d'autres femmes supportent bravement sans perdre leur foi dans l'avenir.

— Je le sais, je suis lâche, mais pourquoi compterais-je sur l'avenir? Dans l'avenir comme à présent, je ne serai qu'un fardeau pour lui...

— Et moi je vous jure que son engoûment pour cette créature, s'il existe, ne sera qu'éphèmère. Lâchez-lui la bride comme à un cheval qui s'emporte et il reviendra au gîte,.. vous verrez...

— Oui, répondit-elle, abaissant enfin son regard triste sur Saint-John, mais pour lui, le gîte, le foyer n'est pas auprès de moi. Je ne veux plus me faire illusion. Les illusions nous ont été trop funestes à tous. Son cœur est resté à Sylvia, et nous finissons toujours par retourner là où est notre cœur... Ne répondez pas,.. ce serait inutile. Promettez seulement que vous m'aiderez à réparer le mal que j'ai fait sans le vouloir, que vous tâcherez de voir miss Brabazon.

— Je vous le promets.

— Et auparavant, vous donnerez à Wilfred tous les bons conseils dont vous êtes capable?

Il ne voulut pas lui dire qu'il l'avait déjà fait et que l'opposition ne servait qu'à irriter Wilfred, à l'affermir dans son obstination. Appuyant ses lèvres sur la main qu'il tenait toujours, il jura une fois de plus d'obéir.

Nellie lui retira vivement cette main et se leva. La cloche du dîner avait sonné quelques minutes auparavant, et, depuis lors, Lorenzo, immobile à la fenêtre du cabinet de toilette de son maître qui donnait sur la terrasse, ne perdait rien de ce qui se passait dehors.

XXX.

Vers le milieu de septembre, les Athelstone se rendirent à Londres pour assister au mariage de la douairière, et ils ne retournèrent pas à Eaglescrag, Wilfred ayant à s'occuper d'affaires qui, — il ne prenait plus aucune peine pour le cacher, — avaient trait à son prochain départ. Peu importait à la jeune femme une demeure ou une autre, le riant *cottage* au bord de la mer ou l'opulente maison de Whitehall Gardens ouvrant sur la digue de la Tamise; partout elle était également malheureuse. Lorsque Saint-John retourna la voir, il fut effrayé du changement rapide qui s'était produit en elle; sa maigreur était telle que sa robe semblait flotter sur ses épaules, et ses yeux creusés avaient une expression indéfinissable qui inquiéta le pauvre garçon plus que tout le reste. Il n'avait rien de bon à lui

dire : miss Brabazon ne devait revenir que dans cinq ou six semaines. Nellie demanda son adresse, et il lui indiqua la villa d'Este, sur le lac de Côme. Du reste, elle ne se plaignit pas : son mari était affectueux ; il veillait à ce qu'elle se promenât en voiture tous les jours et parfois même l'accompagnait. Le soir, il lui faisait la lecture, et Nellie comprenait qu'il avait trouvé ainsi le meilleur moyen d'occuper leurs tête-à-tête. Un sens de divination surexcité par la maladie l'avertissait également que Wilfred faisait le compte de toutes ces petites attentions et les mettait en balance des chagrins, imaginaires à l'entendre, qu'il lui avait infligés, qu'il lui infligeait encore. D'ailleurs il ne s'apercevait pas qu'elle fût gravement atteinte ; ce n'était qu'une maladie d'esprit, et on ne soigne pas ces affections-là. Sans doute elle était souffrante, nerveuse surtout, et son départ pour l'Amérique en était cause, il ne se refusait pas à l'admettre, mais elle surmonterait cela ; il lui avait vu cette mine alanguie autrefois, quand les médecins recommandaient le repos à Nellie Dawson.

Il ne comprenait pas, hélas ! que le repos maintenant lui était impossible, qu'elle se consumait à en mourir. Sa mère le comprit mieux et l'évêque aussi, quand tous deux vinrent dîner chez les Athelstone, mais ils essayèrent en vain de persuader à Wilfred qu'il ne pouvait quitter sa femme dans l'état où elle était. Nellie n'osa, du reste, leur confier ce qu'elle éprouvait ; c'étaient des sentimens trop complexes et trop violens à la fois ; une grande dame les eût trouvés entachés d'exagération, un prêtre les eût réprouvés comme voisins du désespoir qui a perdu tant d'âmes. Saint-John seul savait compatir à ses appréhensions ; elle n'en parlait qu'à lui, et encore avec mesure. Elle écrivit aussi à Sylvia une lettre très courte : « Je vous supplie à genoux de venir, d'abdiquer tout orgueil, d'oublier notre situation réciproque, de vous rappeler seulement que l'avenir de deux créatures humaines est dans vos mains. Vous seule pouvez le sauver,.. lui et moi aussi peut-être. »

Par malheur, miss Brabazon avait repris sa vie errante ; cette lettre, au lieu de la trouver sur le lac de Côme, courut après elle de ville en ville et ne lui parvint qu'assez longtemps après.

Cependant lord Athelstone devait s'embarquer le 12 octobre ; le 10, pour la première fois de l'automne, un brouillard glacial se répandit sur la rivière ; lady Athelstone ne s'en aperçut pas, elle avait chaud comme dans la fièvre ; une tache rouge se dessinait sur chacune de ses joues et ses yeux allaient incessamment de son mari, en train d'écrire dans un coin du salon, à un billet cacheté qu'elle tournait et retournait entre ses doigts brûlans, toujours sans parler. Saint-John, étant venu la veille, avait emporté de ce mutisme étrange, de ces yeux hagards, un souvenir qui hanta toute la nuit son

insomnie : — Pourvu, pensait-il, saisi de la plus horrible de toutes les craintes, pourvu qu'elle ne devienne pas folle!

Les lettres de Wilfred étaient terminées, il regarda l'heure à sa montre et sonna Lorenzo.

— Tu vas, lui dit-il, emballer les livres que voici et ce revolver; tu veilleras à ce que tout soit prêt pour demain soir. Ces lettres,.. non, je les mettrai moi-même à la poste en sortant tout à l'heure.

Comme Lorenzo se retirait après avoir jeté un regard curieux sur sa maîtresse :

— Nellie, reprit lord Athelstone, je ne tarderai pas à rentrer; mais vous devriez fermer la fenêtre, il commence à faire froid.

Elle se leva ; ce ne fut pas pour fermer la fenêtre ; s'arrêtant toute droite devant son mari :

— Encore un instant! lui dit-elle. — Et tous deux, durant quelques secondes, demeurèrent face à face dans le crépuscule.

— Je sais que c'est bien inutile, hélas! mais je voudrais essayer d'un dernier appel... oh! le dernier, je vous jure. Ne pouvez-vous consentir à retarder votre départ de quelques semaines?

— Ma chère Nellie, vous savez que depuis deux mois ma place est retenue à bord, que j'ai là-bas des engagemens... Ma première *lecture* est annoncée à New-York pour le 2 novembre.

— Vous aurez la meilleure de toutes les excuses à donner, Wilfred, si vous voulez seulement attendre un peu.

— Toujours ces menaces tragiques! quand le médecin dit que vous n'avez rien, absolument rien de grave. Le fait est que vous vous rendez malade en vous abandonnant à des idées noires. Soyez raisonnable! Je vous quitte pour quatre mois au plus, et, en agissant ainsi, je ne fais, convenez-en, que ce que font une bonne moitié des maris d'Angleterre; seulement, je ne vais ni pêcher le saumon ni chasser l'ours, comme les autres. Est-ce un crime? Vous n'avez aucun sujet d'être inquiète, et dès la fin de janvier, je reviendrai, délivré de tous mes embarras d'argent, pour vous retrouver, j'espère, parfaitement bien portante.

— Vous ne l'espérez pas, vous ne pouvez l'espérer, répliqua-t-elle avec une agitation croissante. Restez, sinon vous aurez lieu de le regretter toute votre vie.

— Pour Dieu! calmez-vous, Nellie.

— Me calmer, quand j'ai le cerveau en feu? quand je sais que cette femme perdue...

Il l'interrompit sévèrement :

— Je ne puis vous entendre parler ainsi de Mme de Waldeck.

— Non, je ne vous rendrai qu'à Sylvia Brabazon, s'écria la malheureuse, exaspérée. Pour celle-là je me sacrifierai,.. comme elle s'est sacrifiée pour moi... Elle vous aimait véritablement, et vous l'épou-

serez quand je n'y serai plus, ajouta Nellie en joignant ses mains tremblantes... Dieu me fera grâce, si je vous sauve en dépit de vous-même !

Ces derniers mots, qui trahissaient l'agonie d'une âme désespérée, auraient dû faire réfléchir Wilfred; mais, chose étrange, il ne se les rappela que plus tard. Le nom de Sylvia avait seul fixé son attention, et il répondit avec amertume :

— Vous vous trompez au sujet de miss Brabazon; elle ne s'est jamais sacrifiée pour personne. Quant à nous deux, mon enfant, poursuivit-il après une pause, nous avons de longues années devant nous, ne les empoisonnons pas par de vains regrets ou des griefs chimériques. Si votre religion ne peut vous soutenir pendant ma courte absence, elle n'a pas grande valeur, en vérité.

A peine Nellie comprenait-elle ces paroles dans ce qu'elles avaient de froid et de sarcastique; seulement, lorsqu'il passa un bras autour de sa taille en essayant de la conduire vers le canapé, elle frissonna.

— Étendez-vous, dit Wilfred, tâchez de reposer un peu avant le dîner.

— Reposer, murmura-t-elle. Grand Dieu ! si je pouvais dormir pour ne plus jamais, jamais me réveiller !

Il eut la cruauté de la quitter en cet état ; l'ayant baisée au front, il appela Lorenzo :

— Dis à Staples de venir veiller sur madame, qui est souffrante.

Puis, prenant son chapeau, il sortit.

Quelques minutes après, la femme de chambre entrait à pas de chatte. Il faisait presque nuit ; elle distingua cependant sa maîtresse à genoux, auprès du sofa.

— Mylady, dit Staples en se penchant sur elle, y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour vous ?

La pauvre créature tressaillit à la façon d'un animal blessé que l'on touche : — Non, laissez-moi, n'approchez pas.

Et Staples n'osa insister, mais elle alla dire à Lorenzo d'un ton de commisération indignée : — Mylady est dans un triste état !

Le vaurien haussa les épaules : — Parce que M. Saint-John ne s'est pas encore montré aujourd'hui !

Lorenzo, depuis qu'il avait vu Saint-John parler de si près à sa maîtresse et avec tant d'émotion, un certain soir, sur la terrasse d'Eaglescrag, avait des idées bien arrêtées sur la nature de leur intimité : — Si *milordo* en tenait pour Mme de Waldeck, mylady ne demanderait pas mieux que de se laisser consoler par le *signor* Saint-John. — Aussi quand, dix minutes après, celui-ci se présenta en demandant : — Lady Athelstone est-elle seule ? — le jeune Italien eut un sourire moqueur. Prenant une lampe, il précéda celui qu'il appelait l'amoureux de madame.

Le salon était vide, mais la porte-fenêtre donnant sur le jardin grande ouverte.

— Mylady sera donc sortie par là, dit Lorenzo, car elle n'a pas traversé le vestibule.

Saint-John descendit rapidement dans le jardin. Le brouillard était tel qu'on ne distinguait aucun objet à deux pas de distance. Il appela. Point de réponse. — Où pouvait-elle être allée à cette heure? Soudain un affreux soupçon lui passa par l'esprit. Il courut à la porte qui faisait communiquer le jardin avec la jetée ; celle-là aussi était ouverte! Perdant la tête, il continua sa course. Le brouillard était épais sur la rivière; la jetée, que les becs de gaz éclairaient faiblement, paraissait déserte; pas un agent de police, personne qu'il pût interroger. En atteignant la culée, il ne réussit à distinguer que les deux premières marches qui conduisent au niveau du fleuve. Il s'arrêta... Une voix humaine gémissait au-dessous de lui. Saint-John s'élança, descendit les degrés... Quelque chose, une ombre s'agitait dans le brouillard, tout en bas, sur la dernière marche que l'eau lavait de temps à autre. Il l'empoigna, l'étreignit. Un cri perçant déchira l'obscurité. Enfin! il la tenait... Elle se débattait en vain : — Lâchez-moi! lâchez-moi! — Glissant de ses bras par un effort surhumain, elle s'affaissa sur le pavé humide!

— Que faites-vous? lui demanda-t-il, d'une voix que l'émotion rendait à peine distincte. Pour l'amour de Dieu, venez!

— Non. Il m'appelle, ne me retenez pas! Je lui ai demandé, dans ma prière, si je pouvais aller à lui et il m'a dit que je le pouvais.

— C'est une illusion, c'est le délire. Laissez-moi vous ramener chez vous.

— Jamais!.. Si je rentre, Wilfred partira demain; son avenir est perdu, sa faute pèsera sur moi durant l'éternité tout entière. Je ne veux pas revenir, jamais! jamais!

— Il faut que vous sortiez d'ici à tout prix! répliqua-t-il avec fermeté. Je ne vous laisserai pas une minute de plus.

La lutte fut courte, bientôt il la tint de nouveau dans ses bras épuisée, passive, presque évanouie. — Elle ne pesait pas plus qu'un enfant, la pauvre petite! Ses larmes ruisselaient brûlantes sur le cou de Saint-John; de temps en temps un sanglot douloureux déchirait sa poitrine et elle répétait avec l'incohérence de la folie : — Je ne veux pas le revoir, il ne faut pas qu'il me retrouve... jamais...

XXXI.

Tandis que Saint-John rapportait à travers le brouillard le corps presque inanimé de Nellie, un coup de sonnette avait retenti à la

porte de la maison de Whitehall Gardens. Lorenzo, qui restait seul avec le maître d'hôtel, les valets de pied étant congédiés depuis la veille, courut ouvrir, et miss Staples fut étonnée de le voir accueillir avec de grandes démonstrations de joie une dame de haute taille dont le visage lui était inconnu. Sylvia Brabazon arrivait de voyage et s'était rendue tout droit du chemin de fer chez les Athelstone. — Chaque heure perdue peut amener un désastre, pensait-elle sans cesse depuis que la lettre de Nellie l'avait enfin rejointe en route. Et elle avait fait diligence.

— Bonjour, Lorenzo, dit-elle en entrant, il faut que je voie tout de suite lady Athelstone; est-elle ici?

— Elle était dans le jardin tout à l'heure.

— Dans le jardin? par le temps qu'il fait?

— Oui, et elle y a été rejointe par M. Saint-John, poursuivit Lorenzo d'un ton plein de sous-entendus perfides. — Comme miss Brabazon semblait ne pas comprendre, il n'ajouta rien de plus et ouvrit la porte du salon.

Saint-John venait d'y rapporter son triste fardeau. Nellie gisait maintenant sur le canapé, ses mains glacées dans celles de son sauveur, qui les couvrait de baisers et de larmes. Le dos tourné à la porte, il n'entendit d'abord entrer personne. Les mots sans suite prononcés d'une voix entrecoupée par lady Athelstone remplissaient seuls son oreille :

— Cachez-moi bien, emmenez-moi, je suis pour lui un obstacle, une gêne, il me l'a dit. Il veut se débarrasser de moi, il me tuera. Comme la rivière est froide!.. Oh! je n'ai pas peur! Dieu m'appelle, un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe? Mais cachez-moi donc! ne me ramenez pas chez lui, de grâce!

— Vous êtes en sûreté, ma chérie, s'écriait Saint-John dans un paroxysme d'angoisse; je suis là, je vous défendrai, je vous sauverai, ma vie est à vous, faites-en ce que vous voudrez.

Mais elle ne comprenait pas, elle parlait de Mme de Waldeck, d'une lettre perdue, de l'Amérique, de Sylvia. Quand celle-ci vint s'agenouiller à son tour près d'elle, en murmurant des paroles de tendresse étouffées par les pleurs, elle poussa un faible cri et jeta ses deux bras autour de son cou.

Saint-John s'était redressé, hagard, l'air sombre, absorbé, pâle comme la mort. Wilfred, quand il rentra du club, le trouva dans le vestibule prêt à lui barrer le passage :

— Tenez, dit-il, lisez ceci, et voyez ce que vous avez fait.

La lettre qu'il lui remit était le pli cacheté laissé à son adresse par la pauvre Nellie avant de prendre sa course vers la rivière. Il n'y avait que quelques mots : — « Vous voilà libre;.. mais ne partez pas pour l'Amérique. C'est afin de vous sauver que je meurs. Que

Dieu nous pardonne nos péchés!.. » — Le visage de lord Athelstone devint livide... Que signifiait ce billet? Où était sa femme?.. — Tandis qu'il balbutiait ces questions, tout le passé lui revint à l'esprit : le cottage de Mme Dawson, les ferventes prières de la pauvre veuve dans l'intérêt de son enfant, les reproches impérieux de son père, à lui, cette jeunesse attristée, cette vie brisée par sa faute... Et c'était là le dénoûment!.. les sophismes devenaient impossibles;.. il ne trouvait aucune excuse à alléguer. Pour la première fois de sa vie, il était face à face avec sa conscience, irritée, féroce, implacable. Nous l'ensevelissons, cette conscience, nous la foulons aux pieds; mais le jour du jugement se produit dès ce monde; alors elle éclate et se dresse devant nous. C'en est fait, nous ne pouvons fermer nos yeux ni nos oreilles; elle parle, elle nous foudroie, elle nous écrase.

Comme en rêve il entendit Saint-John lui dire avec la froide sévérité d'un juge :

— Sans moi elle était perdue. Je suis arrivé à temps pour l'arracher à la mort et pour vous préserver d'un remords éternel, car vous auriez été son meurtrier, entendez-vous?.. Le désespoir auquel vous l'avez conduite lui a fait perdre la raison... Dans un accès de délire elle s'est souvenue que la rivière était proche...

— Grand Dieu! répétait Wilfred, grand Dieu! elle vit du moins,.. et je vais la revoir!

— Non, votre présence l'achèverait, elle la redoute par-dessus tout... Laissez-la aux soins de miss Brabazon.

— Miss Brabazon?

— Elle est auprès de lady Athelstone, et si quelqu'un peut la sauver, ce sera celle-là.

Wilfred tendit la main à Saint-John d'un mouvement brusque :

— Mon pauvre ami! que ne vous dois-je point!

Mais reculant de deux pas :

— Je vous tiens quitte de toute reconnaissance, répondit Hubert. Je n'ai rien fait pour vous,.. je n'ai pensé qu'à elle, à elle que j'aime plus que ma vie, que j'ai toujours aimée... Oh! je vous le dis en face, car jamais plus ma main ne touchera la vôtre. Aujourd'hui je ne suis rien à ses yeux, pas plus que le premier passant venu qui lui aurait porté secours... Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Sans vous, elle m'eût épousé... Dieu sait que, si le dévoûment absolu peut rendre heureux l'être qui l'inspire, elle aurait été heureuse; et vous l'avez détournée de moi par dépit, par vanité. Elle vous a trop aimé, voilà sa récompense. Adieu... Tout rapport est désormais impossible entre nous.

Ce fut Sylvia Brabazon qui vint donner à Wilfred des nouvelles de sa femme après la visite du médecin.

— Le docteur, dit-elle, prescrit un repos absolu, de la glace sur la tête. Sans doute la fièvre augmentera cette nuit. Restez assez près de nous pour qu'on puisse vous appeler, mais ne paraissez pas;.. elle serait hors d'état de le supporter.

Il appuya son front au marbre de la cheminée, devant laquelle ils se tenaient tous les deux, et, se cachant le visage:

— Vous reconnaît-elle?

— Oui, quoiqu'elle divague sans cesse, elle me reconnaît et paraît contente que je sois là.

Détournant toujours les yeux :

— M'adresse-t-elle des reproches bien amers?.. dites-moi tout.

Sylvia ne pouvait tout lui dire; elle répliqua seulement :

— La pauvre enfant s'imagine que vous aspiriez à rompre votre mariage, que sa seule vue vous était devenue odieuse. C'est ce qui a produit cette fièvre chaude...

— Ma pauvre petite Nellie! si j'avais su!.. Mais je vous jure qu'elle se trompait, que...

— Je ne veux pas dire ce que je pense de vos torts, lord Athelstone. Vous êtes trop cruellement frappé. La pitié m'arrête...

Il fit quelques pas en chancelant, puis revint à elle :

— Vous ne la croyez pas en danger, du moins?

— Espérons qu'une divine miséricorde vous la rendra... pour votre bonheur plutôt que pour le sien.

— Que voulez-vous dire? s'écria-t-il avec violence.

— Elle demande sans cesse à Dieu de la reprendre. C'est étrange et navrant de voir le désir de vivre, qui nous est commun à tous, éteint à ce point chez une si jeune créature.

Une consultation des médecins les plus célèbres eut lieu; tout ce que la science humaine peut suggérer de praticable fut tenté,.. en vain, la force vitale était usée.

Cinq jours s'écoulèrent : Wilfred fut le dernier qui perdit l'espérance; on ne lui permettait pas de franchir le seuil de la chambre, mais il entendait Nellie prononcer son nom cent fois de suite avec l'accent de la terreur ou de la prière. Aucun châtiment n'eût valu celui-là : savoir que sa présence, ses soins même ne pouvaient qu'aggraver les souffrances dont il était cause et qui la tuaient!.. Pendant ces cinq jours, il fut malheureux comme seul un homme peut l'être : les femmes s'acquittent de mille petits devoirs matériels qui sont un dérivatif à leur chagrin, mais, dans son inutilité, l'homme épuise l'amertume du calice.

Saint-John évitait de rencontrer Wilfred. Sa douleur farouche et concentrée ne s'exhalait pas en paroles. Le dernier jour cependant, il dit à miss Brabazon :

— Je ne la reverrai plus ; si elle reprend connaissance, ne fût-ce

qu'une minute, répétez-lui bien que tous les joies de ma vie depuis des années je les ai dues à elle seule, et que si la destinée m'inflige le supplice de vieillir, son souvenir sera jeune en moi jusqu'à la fin.

Cette nuit même, la fièvre quitta Nellie, mais une telle prostration s'ensuivit que les médecins jugèrent peu probable qu'elle passât la journée. Son intelligence s'était éclaircie, elle était calme et demanda Wilfred. A sa vue, elle eut un sourire d'une sérénité angélique. Il se mit à genoux pour baiser la petite main décharnée qu'elle lui tendait. Tout son corps était secoué par des sanglots : — Ne me pleurez pas, mon amour, dit-elle tout bas. Le chagrin est passé. La paix est revenue... Songez que j'ai craint de mourir tandis que vous seriez en mer... Maintenant je ne souffre plus, je vous sais en sûreté pour toujours, et je m'en vais au ciel.

— Pardonne-moi, Nellie; dis que tu me pardonnes quoique je ne doive, moi, me pardonner jamais.

— Tu n'es point coupable, répondit-elle doucement. Je n'ai pas su être la femme qu'il te fallait et si j'étais condamnée à vivre, je ne serais jamais heureuse, vois-tu, ayant une fois compris cela. Ma mort te délivre du mal... Dieu soit loué qui la permet!.. Ah! mon Wilfred, je ne pourrai t'aimer dans le ciel plus que je ne t'ai aimé sur la terre, mais là-haut, peu importera mon insuffisance. — Sa tête retomba sur l'oreiller, puis elle ajouta faiblement : — Appelez miss Brabazon.

Sylvia entra, et Nellie lui fit signe de s'agenouiller de l'autre côté du lit.

— Priez pour moi et pour lui, dit-elle.

Sylvia, affermissant sa voix, prononça une courte prière. Les yeux de la mourante étaient fixés sur le ciel pâle du matin et ses lèvres s'agitaient, mais sans proférer aucun son. Après un silence, elle se souleva d'un soudain effort, et, les regardant l'un après l'autre, réunit leurs mains dans les siennes :

— Je vous le confie, dit-elle à Sylvia. Soyez son bon ange. Prenez-le sous votre garde.

Ce furent ses dernières paroles. Une heure après, cette âme si pure quittait le monde où elle avait souffert, pour un autre monde où les méchans cessent de nuire et où les cœurs fatigués trouvent le repos.

HAMILTON AÏDÉ.

Traduction de TH. BENTZON.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ORIGINES DU ROMAN NATURALISTE.

Les Romanciers naturalistes, par M. Émile Zola, Paris, 1881; Charpentier.

On a dit des réalistes, et je ne saurais décider si c'est avec plus d'esprit ou de profondeur, que « leurs qualités, qui sont grandes, perdaient leur prix pour n'être pas employées comme il faudrait; — qu'ils avaient l'air de révolutionnaires parce qu'ils n'affectaient d'admettre que la moitié des vérités nécessaires; — et qu'il s'en fallait à la fois de très peu et de beaucoup qu'ils n'eussent strictement raison. » Fromentin ne parlait en ces termes, ou du moins n'avait l'air de parler, que de peinture, mais le sens de ses paroles allait au-delà de sa pensée même et portait plus loin, qu'il y visât ou non; si bien que, pour caractériser ce qui fait la force et la faiblesse à la fois du *naturalisme* en littérature, et bien sûr de ne pouvoir trouver mieux, je ne voudrais pas changer un mot, ni seulement déplacer une virgule, aux lignes que je viens de transcrire. C'est assez, où Fromentin sous-entendait le nom de Courbet, de mettre lisiblement le nom de M. Zola. M. Zola, tout récemment, rassemblait en un volume une demi-douzaine d'études, sur Balzac, sur Stendhal, sur Flaubert, — au demeurant sur lui-même. Il nous présente ce livre comme une « histoire du roman naturaliste, étudié dans les chefs qui en ont successivement apporté et modifié

la formule. » Acceptons-le provisoirement pour tel. Il faut bien prendre ce que M. Zola nous donne, sauf à montrer qu'il ne nous donne pas ce que son titre nous promettait.

Le livre, bien entendu, n'est pas mieux composé que ne le sont d'ordinaire les romans de l'école. C'est ici un *morceau* de pensée, comme les romans de M. Zola, selon l'expression dont il a lui-même enrichi la langue, sont un *morceau* de rue. J'ajoute que, si la brosse de M. Zola, vigoureuse et puissante, est habile à peindre le morceau de rue; sa plume, très hésitante, — sous son apparence de précision brutale, — et très maladroite, est prodigieusement inhabile à traduire le morceau de pensée. J'en ai déjà plus d'une fois cité de mémorables exemples. Il pourra donc aujourd'hui suffire d'un seul, pourvu qu'il soit topique. C'est quelque part où M. Zola se défend, avec plus de bonne volonté que de succès, on va le voir, de toute accusation d'orgueil ou de vanité. Moi! s'écrie-t-il, orgueilleux! moi, Zola, crevant de vanité! — le mot est de lui, je n'ai pas besoin de le dire; — moi, convaincu de ma propre valeur! « *J'ai trop de sens critique !* » Il a trop de sens critique! Notez que le sens critique est tout justement ce qui lui manque le plus. Ses vues sont courtes, sa judiciaire est chancelante, n'a ni le sentiment de la nuance, ni le sentiment de la mesure, et même, lorsqu'il veut affecter l'impartialité, c'est en vain, il a beau faire, il ne saisit jamais qu'un seul aspect des choses. Il n'en écrit pas moins bravement : « J'ai trop de sens critique, » c'est-à-dire, il ne se pique que de voir toujours parfaitement clair, que de raisonner toujours parfaitement droit, que de conclure toujours parfaitement juste, rien de plus; et c'est ce qu'il a trouvé de mieux pour écarter de lui cette accusation d'orgueil que j'eusse, à sa place, très aisément acceptée, mais surtout sans mot dire. Car il y gagnait deux choses : l'une de ne pas laisser voir comme en effet le reproche, puisque reproche il y a, tombait sur lui, droit et d'aplomb, et l'autre, de ne pas faire preuve, avec toutes ses prétentions au style, d'une fâcheuse ignorance de la propriété des termes de la langue.

Veut-il peut-être qu'on lui fournisse la meilleure justification qu'il pût produire? C'est qu'il se mêle à son orgueil une bonne dose de naïveté. M. Zola ne se fâchera pas, ou du moins je l'espère. Il aime, — sans se douter qu'il a ce trait de commun avec Boileau, — que les choses soient nommées par leur nom. Et puis, il ne se gêne vraiment pas assez quand il parle des autres pour que nous soyons tenus, si nous parlons de lui, d'envelopper notre façon de penser dans les circonlocutions d'usage. On n'a pas oublié le jour que, critiquant, avec autant d'injustice que de justesse, un poème récent de Victor Hugo, — c'était *l'Ane*, — et s'acharnant sur je ne sais quel vers où le nom de Niebuhr se trouvait inscrit, il s'en allait, demandant aux échos d'alen-

tour : « Niebuhr ? Qu'est-ce que Niebuhr ? Où celui-ci prend-il Niebuhr ? Que l'on m'amène promptement quelqu'un qui connaisse Niebuhr ! » Il est clair qu'il ne savait pas que sa question sonnait aux oreilles à peu près comme s'il eût demandé ce que c'était que Bichat. Je prends le nom de Bichat ; c'est pour flatter la manie de physiologie qui possède l'auteur de « l'histoire naturelle » des Rougon, et que, l'ayant amadoué de la sorte, je lui fasse accepter plus facilement ce qui me reste à lui dire. Au surplus, nous aurions tort de lui en vouloir de son ignorance : il l'a cultivée, c'est vrai, mais elle lui est naturelle. Il aurait tort surtout de vouloir s'en défaire, et son plus cruel ennemi n'oserait lui souhaiter ce malheur : elle est sa force, et le meilleur même de son originalité. Ce n'est pas un mince avantage, au fait, que de s'endormir chaque soir et de se réveiller chaque matin profondément convaincu que l'Amérique ou voire, la Méditerranée, restent toujours à découvrir. Je parle ici sans plaisanterie. Cette vigoureuse ignorance n'est-elle pas la force même de la jeunesse ? et pour attaquer les préjugés — c'est un mot qui signifie, comme chacun sait, les idées que nous ne partageons pas, — quelle meilleure disposition y a-t-il que de n'en avoir jamais examiné les fondemens, si ce n'est de ne pas se douter qu'ils en puissent avoir un ? Il est fâcheux seulement que l'on s'avise alors d'écrire l'histoire, et que, tandis que l'on avait tant de choses à nous dire des Rougon-Macquart croisés de Quenu-Gradelle, on perde plutôt son temps à vouloir nous conter, tout à fait fantastiquement, les origines du roman naturaliste.

La question est mal posée, d'abord, et je suis bien forcé de mettre en doute le sens critique de M. Zola, si c'est M. Zola qui se trompe, ou sa sincérité, si c'est le lecteur que l'on trompe. Est-ce que nous serions admis, par hasard, si nous voulions sérieusement discuter l'esthétique naturaliste, à laisser de côté Balzac et Flaubert, *le Père Goriot* et *Madame Bovary*, pour aller nous en prendre aux romans de Paul de Kock, à *la Laitière de Montfermeil* ou à *Gustave le Mauvais Sujet ?* Et M. Zola peut-il croire, en conscience, que si la critique persiste à maintenir contre lui les droits du roman qu'il appelle idéaliste, ce soit au nom des Alexandre Dumas et des Frédéric Soulié, par un reste d'admiration de collège pour *les Mémoires du Diable* et pour *Monte-Cristo ?* Mais s'il ne le croit pas, quel est alors ce procédé de discussion ? « Les lecteurs exigeaient en ce temps-là, nous dit-il, qu'on les tirât de la réalité, qu'on leur montrât des fortunes réalisées en un jour, des princes se promenant incognito avec des diamans plein leur poche, des amours triomphales, enlevant les amans dans le monde adorable du rêve, enfin tout ce qu'on peut imaginer de plus fou et de plus riche, toute la fantaisie d'or des poètes. » Où a-t-il vu cela, je le demande, que dans le roman-feuilleton, à moins que ce ne soit dans le roman de Balzac ? Où sont-

elles, dans *Clarisse Harlowe* et dans *la Nouvelle Héloïse*, ces « fortunes réalisées en un jour ? » Où sont-ils, dans *Werther*, dans *René*, dans *Obermann*, dans *Adolphe*, ces « princes qui se promènent incognito avec des diamans plein leur poche ? » Où sont-elles enfin, dans les tragiques histoires d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Jacques*, ces « amours triomphales enlevant les amans dans le monde adorable du rêve ? » Voilà les chefs-d'œuvre du roman idéaliste, avec tous leurs défauts, que nous signalerons volontiers à M. Zola, quand il le voudra, car il ne les connaît pas, et voilà, si sa critique était loyale, à quels noms il devrait s'attaquer. « Tout ce qu'il y a de plus fou et de plus riche, » mais, qu'il nous le montre donc une fois dans les romans de Mérimée ! et nous nous chargeons, par échange de bons procédés, de lui montrer, dans les romans de Balzac, « toute la fantaisie d'or des poètes. »

La vraie question, cependant, la voici. Vous ne trouverez pas, depuis Richardson et Jean-Jacques, un seul romancier de quelque renom qui n'ait eu la prétention, plus ou moins hautement affichée, de rétablir dans leurs droits méconnus par des conventions arbitraires la vérité, la nature, la réalité. Ce n'est pas ici le temps d'accumuler des textes. Je n'en produirai qu'un, mais qui devra toucher, je l'espère, comme une délicate attention, l'auteur du *Ventre de Paris*. « La vraie nature, disait Fielding il y a plus de cent ans, est aussi rare à rencontrer chez les écrivains que dans la boutique des Quenu-Gradelle un vrai jambon de Mayence, ou de vraie mortadelle de Bologne. » Ils en ont tous dit autant, n'importe pour aujourd'hui sous quelle forme, et tous, ils ont écrit, l'un après l'autre, sur son enseigne : « Au vrai jambon de Mayence, » ou : « A la vraie mortadelle de Bologne. » Remarquez de plus, et la chose en vaut la peine, qu'ils ont tous voulu dire la même chose. Ils n'ont pas entendu ces mots de nature et de réalité, comme cabalistiques, celui-ci d'une manière et celui-là de l'autre, mais, unanimement, dans leur sens le plus simple, le plus ordinaire, le plus banal. « Nature, » c'est-à-dire « nature ; » et « réalité, » c'est-à-dire « réalité. » De telle sorte que le vrai problème n'est pas de savoir de quel œil chacun d'eux a vu la nature, ni même comment sa main obéissait à son œil, ou, dans le difficile passage de la sensation à l'exécution, s'écartait de la nature. Ou du moins ces problèmes ne viennent que bien loin après le principal, qui est de savoir ce qu'était pour chacun d'eux, en son temps, et dans son milieu, la notion commune de nature et de réalité. Or, à mesure que les générations croissaient en expérience et que la vie des sociétés se compliquait, ce sont ces notions, elles aussi qui toutes seules se compliquaient et s'élargissaient. Et c'est sur quoi M. Zola, s'il eût voulu construire un livre, eût du faire porter tout l'effet de sa démonstration.

Il eût alors parlé de Rousseau tout autrement qu'il ne l'a fait et

signalé, par exemple, dans *la Nouvelle Héloïse,* quelque chose d'absolument nouveau, le premier roman moderne où l'amour ait été traité comme chose sérieuse, et comme affaire importante de la vie. L'amour, en effet, et plus généralement les relations d'un sexe à l'autre, n'avaient été jusqu'alors traitées, — dans notre littérature, et le théâtre mis à part, — que de deux manières, à la manière italienne, c'est-à-dire galante, comme dans les romans de Mlle de Scudéri, par exemple, ou à la manière libertine, c'est-à-dire gauloise, comme par exemple dans *le Diable boiteux.* — J'excepte ici de la généralisation *Gil Blas* et *Manon Lescaut,* à titre d'œuvres uniques, de la même façon que dans l'histoire du roman anglais on en excepte *Robinson Crusoé* et les *Voyages de Gulliver.* — On vit donc pour la première fois, dans *la Nouvelle Héloïse,* l'amour devenu le héros du roman. On y vit pour la première fois, aussi, les malheurs domestiques d'un Saint-Preux ou d'une Julie d'Étange, élevés par l'ampleur du développement et l'éloquence de l'accent, jusqu'à la dignité des infortunes tragiques de la race d'Atrée et de Thyeste. On y vit pour la première fois, encore, les personnages du drame placés dans la dépendance de ce que nous avons depuis lors appelé le milieu, puisqu'il n'est pas jusqu'à ces odeurs qui jouent dans le roman naturaliste un rôle si capital, — ou si capiteux, — que dans la chambre de Julie, Saint-Preux n'ait respirées. On y vit pour la première fois, enfin, un écrivain livrant au public sa propre histoire, et sinon « sa tante et sa belle-mère toutes vives, » — la formule est de M. Zola, — du moins les paysages qu'il avait vus, les personnes qu'il avait connues, les *expériences* qu'il avait traversées. De ce jour, le roman moderne était créé. La vie commune venait d'entrer dans le domaine de l'art, la vie réelle, dépouillée de ces déguisemens plus ou moins antiques, et de ces travestissemens à l'espagnole ou à la napolitaine dont on l'avait affublée jusque-là.

Je passerai rapidement sur *Werther* et sur *René.* Ce ne sera pas toutefois sans donner le conseil à M. Zola de lier connaissance avec Goethe. La lecture n'en est pas toujours amusante, et je lui concède que plus d'une fois il y bâillera. En revanche, il apprendra combien de temps l'auteur de *Werther* attendit qu'un accident de la vie réelle vînt lui apporter tout fait le dénoûment que son imagination ne lui avait pas suggéré. Mais quant à *René,* puisqu'il est ici question de « roman expérimental, » on serait reconnaissant à M. Zola de vouloir bien nous indiquer quelque part une expérience psychologique plus hardie, plus directe, plus personnelle. A moins que peut-être ce ne soit *une Belle journée,* de M. Henry Céard, le psychologue diplômé de l'école de Médan!

Et pourquoi ne dirions-nous pas ici deux mots d'*Obermann* et d'*Adolphe?* « Le cadre du roman se simplifie encore, dit M. Zola, louant avec emphase l'une des œuvres les plus médiocres de MM. de Gon-

court; il ne s'agit plus d'une galerie de portraits, d'une série de types nombreux et variés... Cette fois, c'est une figure en pied, la page d'une vie humaine et rien autre. Pas de personnages, ni au même plan ni au second plan... plus de roman proprement dit... la dernière formule est brisée... il n'est plus nécessaire de nouer, de dénouer, de compliquer, de grossir le sujet dans l'antique moule; il suffit d'un fait, d'un personnage qu'on dissèque, en qui s'incarne un coin de l'humanité souffrante... » Il dit, comme vous voyez, peu de choses en beaucoup de mots : c'est l'enthousiasme qui se déborde, les grandes admirations sont loquaces. Là-dessus, il me fera plaisir de me montrer « l'antique moule » dans *Obermann*, et la « dernière formule » dans *Adolphe*.

Ce n'est pas, à la vérité, que sa louange soit bien adroite. Car si Goethe, si Chateaubriand, si les romantiques à leur suite n'ont pas une place plus large dans l'histoire des origines du roman naturaliste, c'est justement parce que, bien loin d'avoir agrandi le cercle que Rousseau venait de tracer au roman moderne, ils l'auraient plutôt rétréci. Le monde de *la Nouvelle Héloïse* est incontestablement plus divers que le monde de *Werther* et surtout de *René*. Les acteurs y vivent plus en dehors d'eux-mêmes; ils y sont engagés dans des relations plus nombreuses, plus variées, plus complexes; ils y sont plus mêlés à ce qui se passe autour d'eux. Le malheur, il est vrai, c'est que, dès qu'ils ouvrent les yeux sur ce qui les environne, Rousseau, qui les accompagne, aussitôt leur ôte la parole et commence de disserter en leur nom. Si l'inconvénient ne serait pas inséparable de la forme épistolaire, c'est ce qu'il y aurait lieu d'examiner. On voit du moins que Richardson, avant Rousseau, dans *Clarisse Harlowe*, ne l'a pas plus évité que George Sand, après Rousseau, dans *Jacques*. Mais, en tout cas, il fallait y parer. C'est à quoi servit le roman historique.

Je ne serais pas plus embarrassé de défendre que d'attaquer ce genre un peu passé de mode aujourd'hui. Ce n'est pas un genre faux, c'est un genre neutre. Mais, quelle que soit sa valeur intrinsèque et quoi que l'on puisse penser de *Notre-Dame de Paris* ou de *Cinq-Mars*, et du *Monastère* ou du *Dernier des barons*, ce qui n'est pas douteux, c'est que le roman historique soit une excellente école pour apprendre à poser en pied un personnage et le détacher en quelque manière de la dépendance du poète. On passe aisément à Gœthe de parler par la bouche de Werther, et nous en savons plus d'un qui ne se soucie guère, en écoutant René, que d'entendre Chateaubriand. Il est moins facile à Victor Hugo de mettre ses idées dans la bouche de Louis XI, et l'on exige de Walter Scott qu'il fasse parler Marie Stuart comme elle a dû parler, je veux dire comme on se figurait, au temps de Walter Scott, qu'elle avait dû parler. Or ainsi, nombre de détails familiers, détails de bric-à-brac, je

l'avoue, plus souvent que d'histoire toujours authentique, détails de costume et d'ameublement, que leur insignifiance eût écartés d'un récit de mœurs contemporaines, détails vulgaires ou grossiers, que l'on ne supportait jadis qu'autant qu'ils avaient reçu de l'histoire une consécration de dignité, pour ne pas dire presque de poésie, se sont l'un après l'autre glissés dans la trame du récit. Tel se fût presque indigné de rencontrer des toucheurs de bœufs dans un roman de mœurs contemporaines, qui comprenait que, pour écrire *Ivanhoe*, Walter Scott mît en scène ses porchers saxons. On eût trouvé premièrement inutiles, et secondement du plus mauvais goût, ces descriptions aujourd'hui si fréquentes d'*assommoirs*, de bouges, et autres mauvais lieux, mais on ne s'étonnait pas outre mesure que Victor Hugo, dramatisant le Paris du moyen âge, y décrivît plus que copieusement la population de la cour des Miracles. C'est que l'on se rendait compte, ou si vous l'aimez mieux, c'est que l'on sentait instinctivement que la valeur du roman historique dépendait tout entière d'une reconstitution des personnages par l'intermédiaire de ce fameux milieu. Otez le milieu, plus de roman historique : mais posez le milieu, vous créez le roman historique. C'est ce qui permettra peut-être à M. Zola de comprendre l'admiration très sincère que Balzac a professée pour Walter Scott. « Il est très curieux de voir le fondateur du roman naturaliste, l'auteur de *la Cousine Bette* et du *Père Goriot*, se passionner ainsi pour l'écrivain bourgeois qui a traité l'histoire en romance. » Non ! beaucoup moins curieux qu'il ne semble à M. Zola. C'est que, dans le roman de Walter Scott, par-dessous le décor historique, Balzac, sans doute, a vu ce que tout le monde y voit, le roman de mœurs qui tissait insensiblement sa trame, dans les filets de laquelle il allait bientôt envelopper toutes les classes de la société. Mais l'œil de M. Zola n'est décidément sensible qu'aux couleurs crues, — rouge écarlate, vert pomme, jaune serin ; — il prend Stendhal pour un psychologue, Frédéric Soulié pour un idéaliste, et ce qui l'étonne le plus dans la *Correspondance* de Balzac, c'est que Balzac fasse une différence entre l'auteur des *Trois Mousquetaires* et l'auteur des *Puritains d'Écosse*. En effet, est-ce qu'ils ne font pas tous les deux du roman historique, et que faut-il davantage ?

Si M. Zola n'a pas vu pour quelle part le roman historique avait contribué à l'élargissement du roman de mœurs, il n'a pas vu non plus pour quelle autre part y avait contribué le roman de George Sand. Je ne voudrais rien exagérer. Au sens où M. Zola prend le mot de naturalisme, il n'y a rien de moins naturaliste que les romans de George Sand. Et cependant, pour ne toucher ici qu'un seul point, n'est-il pas vrai que c'est de l'apparition de *Valentine* et de *Jacques* que date l'introduction des questions sociales dans le cercle du roman? Pourquoi M. Zola, quand il nous parle « d'aventures qui ne se seraient

jamais passées et de personnages qu'on n'aurait jamais vus, » ne nous souffle-t-il mot de tels et tels romans de George Sand? Qu'y a-t-il dans *Valentine* qui ne se passe ou ne puisse se passer tous les jours? et pourquoi les personnages de *Jacques* n'auraient-ils pas existé? Les souffrances d'une femme mal mariée, qu'y a-t-il là qui ressemble si peu « aux gens que l'on coudoie dans les rues? » Le désespoir d'un mari qui voit sa femme de jour en jour s'écarter de lui davantage, qu'y a-t-il là qui s'éloigne tant « de la vie toute plate que mène le lecteur? » Mais, de plus, et c'est ici la nouveauté du roman de George Sand, en même temps que c'en fut jadis le danger, les personnages ne sont plus comme autrefois enfermés dans le cercle de la famille, ils sont en communication perpétuelle avec les préjugés, c'est-à-dire avec la société qui les entoure et avec la loi, c'est-à-dire avec l'état. Plus tard, c'est le riche que le romancier mettra en contact avec le pauvre, et le patron avec l'ouvrier, le peuple avec la bourgeoisie, pour instituer ce que M. Zola veut qu'on appelle des *expériences*. Il n'importe pas, là-dessus, que *le Meunier d'Angibault* ou *le Compagnon du tour de France* soient médiocrement divertissans à lire. Il n'importe pas davantage que, dans *Valentine* même et dans *Jacques*, les personnages, vers la fin du récit, tournent au type, comme disait Sainte-Beuve, et deviennent de purs symboles. Il n'importe pas non plus que ces thèses, toutes fondées sur le droit divin de la passion, soient fausses pour la plupart, et quelques-unes d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus éloquemment développées. Mais ce que l'on ne peut pas nier, c'est qu'en devenant la substance même du roman, ces thèses y aient comme introduit nécessairement tout un monde de personnages qu'on n'y avait pas encore vus figurer.

Je conviens d'ailleurs sans difficulté qu'il manquait ici quelque chose, et ce quelque chose, je le désigne d'un mot en disant que ces romans ne sont pas des romans où l'on mange. Tel historien, très grave, a soutenu que l'invention de la chemise avait marqué l'une des étapes de la civilisation moderne, et tel autre, non moins grave, que l'on en pourrait dire autant de la substitution du pantalon à la culotte. Ç'a été la grande révolution accomplie par Balzac dans le roman que d'y avoir fait entrer les préoccupations de la vie matérielle. Il faut vivre, — *primum vivere, deinde philosophari;* — pour vivre, il faut manger; pour manger, il faut de l'argent; pour avoir de l'argent, il faut travailler; pour travailler, il faut apprendre, savoir, exercer un métier, c'est-à-dire être l'homme d'une profession, d'une condition, d'une classe déterminées. C'est ainsi que s'est introduite dans le roman la diversité des conditions, chacune caractérisée par les traits qui lui sont propres, retracée dans les conversations des personnes et reproduite pour ainsi dire jusque dans la nature de l'intrigue. « Il faut être, a-t-on dit, presque commerçant pour comprendre *César Birotteau*, et presque magistrat pour comprendre

une Ténébreuse affaire. » C'est encore ainsi, par une inévitable nécessité de liaison, que s'est déversée dans le roman l'exacte terminologie des ateliers, le solécisme commercial, le barbarisme industriel, la catachrèse des halles, la synecdoche de la rue, langue vivante, a-t-on dit, mais plutôt langue barbare, en ce qu'elle est toujours abréviative du souci de bien dire et libératoire de l'obligation de penser. Enfin c'est encore ainsi que s'est introduite dans le roman cette question d'argent et, naturellement, avec elle, tout ce que l'acquisition de la fortune, ou le soin de sa conservation seulement, exige de patience et d'efforts, de calculs et de combinaisons, d'arithmétique et d'algèbre, de chicanes et de procès, de défaites subies et de batailles gagnées. « Il ne les a pas logés, tous ses beaux jeunes gens sans le sou, dans des mansardes de convention tendues de perse, à fenêtres festonnées de pois de senteur et donnant sur des jardins; il ne leur fait pas manger des *mets simples apprêtés par les mains de la nature*; il ne les habille pas de vêtemens sans luxe, mais propres et commodes; il les met en pension bourgeoise chez la maman Vauquer ou les accroupit dans l'angle d'un toit, les accoude aux tables grasses des gargotes infimes, les affuble d'habits noirs aux coutures grises et ne craint pas de les envoyer au mont-de-piété, s'ils ont encore, chose rare, la montre de leur père. » C'est à à Théophile Gautier que j'emprunte ces lignes. M. Taine, dans la belle étude qu'il a consacrée jadis à Balzac et qui pourrait bien avoir éveillé la vocation de M. Zola, remuant cette même question d'argent, en a peut-être parlé plus fortement que Théophile Gautier. Mais nous aimons mieux la légère et bienveillante ironie qui perce ici sous l'éloge. Théophile Gautier donne la vraie note. Admirons Balzac, mais ne sacrifions personne sur ses autels. Il n'a pas fondé « notre roman actuel; » peut-être même, — et c'est un aveu dont il faut tenir compte à M. Zola, — renierait-il l'école de Médan; il a tout simplement écrit le roman de Balzac. N'est-ce pas assez?

Et puis, si nous ne voulions pas strictement limiter ces indications rapides à la littérature française, croit-on qu'il n'y aurait pas bien lieu de dire ici quelques mots du roman de mœurs anglais contemporain? M. Zola prendrait-il sur lui d'affirmer que Dickens ou Thackeray, pour ne nommer que les plus populaires, n'ont pas exercé quelque influence, eux aussi, sur le naturalisme français, beaucoup plus grande assurément et beaucoup meilleure que MM. de Goncourt, dont M. Zola loue tous les romans, forme et fond, en vérité, comme s'il ne s'apercevait pas que ces laborieux et précieux artisans de style, plus alambiqués qu'un Crébillon ou qu'un Boufflers, s'éloignent du naturalisme à mesure qu'ils appliquent à des sujets plus vulgaires, comme celui de *Germinie Lacerteux*, des procédés de style plus savans, ou pour mieux dire plus étranges, et moins naturels?

C'est par là que l'école est en train de compromettre ses qualités.

Il y a eu presque de tout temps divergence, — excepté dans *les Souffrances du professeur Deltheil* et *les Bourgeois de Molinchart*, — entre la forme de ses sujets et l'enveloppe dont elle les habille. Le style de Mérimée, par exemple, que Flaubert accusait de n'être pas un style, très simple, un peu maigre, mais d'autant plus net et plus précis, est infiniment plus voisin de la réalité que le style, très précis aussi, mais dur, avec des reflets métalliques, pour ainsi dire, très artificiel et très compliqué de l'auteur de *Madame Bovary*. Ce n'est pas donner un mauvais conseil à M. Zola que de lui signaler ce danger. Nous voyons, au surplus, qu'il commence à le comprendre. Il y a dans les dernières pages de son volume quelques idées assez justes sur le style, et particulièrement sur la difficulté d'être naturaliste, si l'on ne s'efforce pas tout d'abord d'être naturel. Mais puisqu'il a de telles idées, comment peut-il louer le style de MM. de Goncourt? ou pourquoi le loue-t-il tant, s'il a vraiment de telles idées? A moins que ce ne soit là ce qu'il appelle, dans son ignorance de la langue, « rester en dehors des banalités et des *complaisances* de la critique courante. »

Il faudrait maintenant faire, dans ce programme d'une histoire du roman naturaliste, la place de Gustave Flaubert. Car pour les réalistes qui jadis, vers 1848, s'insurgèrent les premiers, sous les auspices de M. Champfleury, contre la domination du romantisme, puissant encore quoique expirant, nous souscrivons des deux mains au jugement qu'en a porté M. Zola. Mais il n'y a pas assez longtemps qu'ici même (1), nous avons essayé de caractériser, en même temps que son œuvre, quelques-uns des procédés dont Flaubert avait transmis la recette à l'école, pour qu'il y ait utilité d'y revenir. Disons donc seulement que, pour si peu que nous ayons voulu toucher à l'homme, les *Souvenirs* de M. Maxime Du Camp (2) nous auraient permis d'ajouter quelques traits à sa physionomie, et quant au romancier, bornons-nous à noter que ce serait ici sa vraie place.

On doit commencer à voir, au terme de cette rapide esquisse, qu'il y a peut-être d'autres « chefs » du roman naturaliste que ceux que M. Zola s'est contenté de nommer. Il est vrai qu'en revanche il pouvait se taire de Stendhal. L'influence de *la Chartreuse de Parme* est nulle dans l'histoire littéraire du siècle. Car, si par hasard on fait honneur à Stendhal d'avoir plus d'une fois répété, — qu'à une société bourgeoise c'étaient des mœurs bourgeoises qu'il fallait donner désormais en spectacle, — alors, la part de Scribe est au moins égale à la part de Stendhal. La part de Balzac, à son tour, si considérable qu'elle soit, plus considérable que celle de George Sand, ne l'est pas plus que celle des romanciers, qui, sur les traces de Walter Scott, ont les premiers replacé dans leur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1880.
(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1881.

milieu les hommes d'autrefois, ou essayé de les y replacer. Et pourquoi, si c'est à Balzac un mérite si rare « d'avoir dégagé de l'argent tout le pathétique terrible qu'il contient, » n'en serait-ce pas un tout aussi rare à Rousseau que d'avoir le premier fait descendre le pathétique de l'amour des hauteurs de la scène tragique dans le roman de la vie commune? L'amour, avec tous les sentimens morbides qui se dérobent sous le prestige de son nom, comme avec toutes les passions qui se servent de lui pour courir à leur assouvissement, jouerait-il un rôle moins « pathétique » et moins « terrible » que l'argent? L'auteur de *Nana* ne le soutiendra pas, ni l'admirateur de *la Cousine Bette*. Eh! certes oui! disons-le, puisqu'il plaît à M. Zola, que les romantiques ont « rompu la chaîne de la tradition française, » mais convenons que leur œuvre n'a pas péri tout entière et qu'il est demeuré d'eux des acquisitions durables. Accusons-les d'être « les bâtards des littératures étrangères, » M. Zola le veut, nous le voulons avec lui, mais avouons qu'ils ont singulièrement élargi l'horizon de nos regards et que nous en profitons. N'ajoutons pas toutefois « qu'ils cessaient d'être en cela les fils légitimes de leurs pères du XVIIIe siècle, » car ce serait une lourde erreur. M. Zola, qui parle souvent, depuis quelque temps, « de remonter à Diderot et à ses contemporains, comme aux seules sources vraies de nos œuvres modernes, » ignore sans doute que Diderot est tout Anglais. Sa science lui vient de Newton, sa philosophie de Bacon, sa morale de Shaftesbury, c'est dans Stanyan qu'il apprend l'histoire, c'est Chambers qu'il refond dans son *Encyclopédie*, disciple avec cela de Richardson et de Sterne dans le roman, comme dans le drame imitateur de Moore et de Lillo. Vous ne trouverez pas dans l'histoire de notre littérature deux écrivains qui soient ainsi comme anglicanisés, et je ne parle pas de ce qu'il emprunte à ses amis, et connaissances, le Genevois Rousseau, les Allemands Grimm et d'Holbach, les Italiens Galiani, Riccoboni, Goldoni et *tutti quanti*. Si celui-là représente « la tradition française, » vraiment, ce n'était pas la peine de traiter les romantiques de « bâtards des littératures étrangères! »

Il est possible, au surplus, qu'en dépit des chicanes, cette manière de construire l'histoire du roman naturaliste ne déplaise pas trop à M. Zola. Si l'on détermine, en effet, depuis Rousseau jusqu'à M. Paul Alexis, l'apport certain de tous les romanciers de quelque valeur et, comme on dit, leur part de contribution au roman naturaliste, il semble permis à M. Zola de se féliciter et de se congratuler plus fièrement que jamais d'être M. Zola :

Zola comme un soleil en nos ans a paru.

Car enfin, n'est-ce pas comme si nous convenions que *l'Assommoir* est le terme où tout devait aboutir? et tandis qu'il suffisait à M. Zola

d'une demi-douzaine de précurseurs pour préparer les voies aux Rougon-Macquart, si nous y mettons la douzaine et plus que la douzaine, que pourrait-on bien lui accorder, ou lui-même que pourrait-il souhaiter davantage? Heureusement que c'est assez d'une seule et bien simple distinction pour changer la face des choses.

En effet, si M. Zola le prenait comme on vient de le dire, ce serait comme si jadis Courbet se fût imaginé que c'était pour qu'il pût faire *les Casseurs de pierre* ou *les Demoiselles de la Seine* que les Van Eyck en leur temps avaient inventé la peinture à l'huile. Mieux encore, ce serait comme si M. Manet s'imaginait que ce fût pour lui que les Italiens du XIVe siècle eussent fixé les lois de la perspective. Pareillement, de tous ceux ou de presque tous ceux qui l'ont précédé, le roman naturaliste a hérité quelque chose, mais on oublie qu'il se pourrait bien qu'héritier négligent, maladroit, ou incapable, il eût omis de faire les actes conservatoires du meilleur de l'héritage. On ne voit point que, jusqu'ici, par exemple, et sauf l'unique Flaubert, personne dans l'école ait hérité de Balzac le grand art de la composition. Ce qui passe la permission, c'est que l'on s'en vante. Incapable de composer, M. Zola nie qu'il y ait un art de la composition. Nul n'aura le droit de mettre dans le roman de l'avenir un intérêt que l'auteur d'*une Page d'amour* se rend bien compte, que, pour sa part, il ne saurait y mettre. Tout ce qu'il peut faire, c'est de suspendre des tableaux comme dans une galerie : le grand art sera donc de suspendre des tableaux dans une galerie. S'ils n'ont pas hérité de Balzac l'art de la composition, ils n'ont pas hérité davantage du roman anglais, sauf le seul M. Alphonse Daudet, la science de la psychologie. Mais l'auteur du *Ventre de Paris* en sera quitte pour nier la psychologie. Faire de la psychologie, c'est faire, comme il le dit, « des expériences dans la tête de l'homme; » lui, fera des expériences « sur l'homme tout entier, » si ce n'est qu'il oubliera régulièrement, comme on oublie ce qu'on ignore, que l'homme a une tête et même qu'en certains cas, on a vu, prodige inouï ! cette tête qui gouvernait ce corps.

Je veux pourtant faire à M. Zola la partie plus belle encore, et non-seulement j'admets un instant qu'il soit l'héritier du meilleur de Balzac, mais je suppose que tout ce qu'il a rejeté de l'héritage de Balzac et des autres, ce soit à bon droit, pouvant aisément se l'approprier, s'il l'eût voulu, mais suspectant légitimement l'origine romantique d'une partie de cette fortune. Son erreur alors n'en est que plus extravagante. Il devient un simple Prudhomme qui, s'il fait un jour la traversée de Calais à Douvres, s'imagine complaisamment que c'est à lui, Prudhomme, que songeait Fulton en appliquant là-bas, sur l'Hudson, la vapeur à la navigation. Or, comme c'est là ce que tout le monde peut croire, également, c'est ce que personne, justement, ne doit croire.

Cependant, il n'y a pas d'illusion plus commune, et il n'y en a pas de moins philosophique. M. Zola, par malheur, y donne aussi pleinement que possible. Et pour parler le langage qui lui plaît, il croit, ou il parle comme s'il croyait être le terme d'une *évolution* dont il n'est avec toute son école qu'un *moment*, et peut-être un moment insignifiant.

Il résulte de là plusieurs conséquences. — La première, c'est que le roman naturaliste fera son temps, et qu'avant même de l'avoir accompli, peut-être verra-il renaître telle forme du roman qu'il considère fort impertinemment comme à jamais condamnée. Les romantiques n'étaient-ils pas bien convaincus d'en avoir fini des classiques? l'auteur de *Ruy Blas* avec l'auteur du *Cid* ou de *Britannicus?* — La seconde, c'est que la formule naturaliste n'a le droit d'exclure du domaine de l'art aucune autre formule, non pas même la formule du roman historique, encore moins la formule du roman idéaliste. Et qui sait si nous ne verrons pas renaître le roman d'aventures, avec lequel pourtant le XVIIIe siècle croyait bien en avoir terminé? Rappelez-vous ce que pensait Voltaire de ces *Mémoires de d'Artagnan*, par exemple, d'où devaient sortir *les Trois Mousquetaires.* — La troisième, c'est que justement parce que le roman naturaliste répond de nos jours à certaines préoccupations, ou plutôt, j'oserai le dire, à un certain abaissement de l'esprit public, rien ne nous garantit que l'avenir ne sera lui pas très sévère, pour avoir aidé de toutes ses forces à cet abaissement, et que cet avenir ne soit pas plus prochain qu'on ne pense. J'ai nommé quelquefois, à propos de M. Zola, Restif de la Bretonne; son succès dans le temps n'a pas été beaucoup moins bruyant, et qu'en reste-t-il? Qui est-ce qui connaît, si ce n'est les amateurs de gravures, *la Paysanne pervertie?* — La quatrième, c'est que, quelle que soit la formule, il n'y a jamais au fond des œuvres que ce que les hommes y mettent, et c'est ce qui fait que les œuvres demeurent quand les théories tombent. Quelle était la formule de l'auteur de *Manon Lescaut?* — La cinquième... Mais je laisse au lecteur le plaisir de la tirer, ainsi que la sixième, sans compter toutes celles qui pourraient suivre, et j'arrive promptement à la dernière; elle sera bien nette: c'est que s'il ne faut pas beaucoup de romans de l'espèce de *Nana* pour mettre bien bas la fortune du naturalisme, ce ne sont pas des livres comme ce dernier-né de M. Zola qui la relèveront.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

RÉOUVERTURE DES THÉATRES. — *OEDIPE ROI* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

En ce temps-là, c'est-à-dire en l'été de l'an de grâce 1881, une surprenante nouvelle émut les directeurs des théâtres de Paris. L'un d'eux, M. Émile Perrin, membre de l'Académie des beaux-arts et qui avait administré l'Académie de musique et de danse avant de présider aux destinées de la Comédie-Française, crut pouvoir profiter de la belle saison, qui est la vilaine au regard des contrôleurs de théâtre, pour offrir à la fois un discret sacrifice aux dieux de l'ancienne Grèce et au démon de l'Opéra : entre deux représentations du *Monde où l'on s'ennuie*, un soir qu'il faisait chaud, il glissa l'*Œdipe roi*, — l'*Œdipe roi*, de Sophocle, traduit par M. Jules Lacroix, du même coup, mot à mot et en français. Par là, sans doute, il pensait réjouir ses collègues de l'Institut et se donner à lui-même le plaisir de croire, en regardant manœuvrer les chœurs et en écoutant des airs composés par M. Membrée, qu'il gouvernait encore une grande scène lyrique. L'attention du public ne serait sûrement pas attirée par cette innocente cérémonie ; *Œdipe roi* passerait comme tragédie d'été ; Sophocle « ferait » sans bruit « les lendemains » de M. Pailleron. Mais voilà que ce soir-là, vers minuit, la nouvelle roula par les boulevards, qu'*Œdipe roi* « était un succès, » et que ce sournois de Sophocle, dont personne ne se méfiait, avait autant de malice que M. de Bornier. Ainsi l'avait décidé une assemblée de critiques, gens, comme on sait, toujours un peu hellénistes par profession ; et leur jugement était soutenu par les spectateurs habituels des « premières », qui, presque tous, sont bacheliers. Quelques-uns avaient bien essayé de plaisanter ce chef-d'œuvre

et prétendu, après la grande scène entre Œdipe et Tirésias, que le vrai titre de la pièce était *les Deux Aveugles* et que la musique n'était pas de M. Membrée, mais d'Offenbach ; aussitôt leurs voisins les avaient fait rougir de honte en leur apprenant que déjà Voltaire avait prévu cette plaisanterie : « Je sais bien, avait-il dit dans ses *Remarques* sur l'*Œdipe* de Corneille, qu'à la farce dite italienne, on représenterait Tirésias en habit de quinze-vingt, une tasse à la main, et que cela divertirait la populace, — la populace, vous entendez! — Mais ceux *quibus est equus et pater et res*, applaudiraient à une belle imitation de Sophocle. » Et tous d'applaudir et de se récrier d'admiration sur l'œuvre de Sophocle et sur eux-mêmes qui avaient le bon goût de l'applaudir.

Le lendemain matin, ces décrets du « tout Paris » furent notifiés à tout l'univers par la voie des journaux; et en vérité, je vous le dis, le sang mua aux directeurs de nos scènes parisiennes. Sans doute une pièce de Sophocle n'était pas absolument une nouveauté; mais est-il si nécessaire de donner des nouveautés? Les directeurs du Palais-Royal et des Variétés qui devaient rouvrir la saison par *Divorçons* et *Niniche*, s'avisaient que *Niniche* et même *Divorçons* n'étaient déjà plus si neufs, et s'enquirent si Sophocle n'avait pas fait une pièce gaie? M. Raymond Deslandes, qui devait reprendre au Vaudeville la série des fructueuses représentations du *Voyage d'agrément*, se dit qu'une reprise d'*Électre* serait peut-être plus fructueuse encore, Sophocle étant, sur le chapitre des droits, plus discret que MM. Gondinet et Bisson. *Œdipe à Colone* paraissait convenir au Châtelet ou à la Porte-Saint-Martin, la mise en scène du dernier acte y pourrait être splendide, et l'orage de la fin prêtait à de magnifiques « bruits dans les coulisses; » d'ailleurs les pièces n'étaient guère plus connues que *Michel Strogoff* ou *la Biche au bois*. Cluny, qui renonçait au drame, pourrait, au lieu des *Braconniers*, reprendre les *Trachiniennes*, avec musique nouvelle. A l'ancien Lyrique, M. Ballande, au lieu de *Latude*, pourrait jouer *Philoctète*, ou *Dix Ans de captivité dans l'île de Lemnos*; à moins que M. Chabrillat ne réclamât la pièce pour la monter à l'Ambigu suivant le goût « naturaliste. » Grâce à des appareils approuvés par M. Zola, on imiterait exactement l'insupportable odeur exhalée par la plaie du héros : ainsi peut-être on attirerait plus de monde qu'en reprenant *les Mouchards*. Même, à cette occasion, M. Chabrillat voulut compléter ses études mythologiques: il se fit donner par M. Busnach la très curieuse thèse de M. Constans, professeur au lycée de Montpellier, sur la *Légende d'Œdipe*, et il eut cette surprise d'y trouver que la mère d'Atys, un incestueux qui méritait d'être aussi connu qu'Œdipe, avait illustré déjà le glorieux nom de Nana.

Au Gymnase, M. Koning, qui promet beaucoup pour cet hiver et tiendra peut-être plus encore, eut un moment d'embarras: il comptait

reprendre *la Joie de la maison*, avec Mme Lagrange-Bellecour dans le joli rôle de Cécile, qu'elle créa il y a vingt ans. Puisqu'il avait sous la main cette ingénue antique, ne ferait-il pas mieux de remonter *Antigone?* Oui, mais peut-être la pièce aurait plus de succès à la Renaissance, où elle suppléerait avantageusement *le Canard à trois becs*. Mlle Granier ferait sa rentrée dans le personnage d'Antigone, et Mlle Milly-Meyer serait charmante dans le petit rôle d'Ismène. Aux Nouveautés, malgré l'annonce de *la Vente de Tata*, M. Brasseur, en homme qui connaît sa *Belle Hélène*, se laissait conseiller de reprendre *Ajax;* il se demandait seulement lequel des deux. Restaient l'Odéon, la Gaîté, Déjazet, la Comédie-Parisienne et le Château-d'Eau. M. de La Rounat rêvait au moyen de faire passer Sophocle en bonne saison parisienne et de renvoyer M. Tiercelin, avec son *Voyage de noces*, jusqu'aux calendes grecques. M. Larochelle avait bien en poche *le Patriote* de MM. d'Artois et Gérard, un drame intéressant; mais *le Patriote*, à le voir de près, était-il aussi bien charpenté qu'*Œdipe ?* Il était permis d'en douter. De même, M. Luguet, décidé à établir sur les vestiges de M. Ballande un petit théâtre français qui fût vraiment le troisième, M. Luguet hésitait à commencer par *Nos Fils*, la pièce de M. Cadol. Malgré les agrémens de cet ingénieux ouvrage, il était clair qu'à la fin, quand le comte de Valsay découvrait que son fils, cru adultérin pendant quatre actes, était parfaitement légitime, cette découverte serait moins pathétique que celle d'Œdipe s'apercevant après quatre actes qu'il est le mari de sa mère. Sur le boulevard de Strasbourg, M. Dormeuil consultait les passans et perdait de la confiance qu'il avait mise, non sans raison, dans le premier ouvrage d'un jeune auteur, M. Malus, — un drame intitulé *Léa*. Seuls, en fin de compte, les sociétaires du Château-d'Eau étaient tranquilles, car, seuls, ils possédaient une œuvre capable de lutter avec *Œdipe : Catherine la Bâtarde*, de M. Alfred Belle. S'il est juste, en effet, de soutenir que le principal mérite d'*Œdipe* est d'être un mélodrame bien fait, c'est-à-dire une cascade d'horreurs disposées avec assez d'art pour que l'esprit du spectateur, depuis le commencement jusqu'à la fin, soit précipité d'une vilaine surprise dans une plus vilaine encore, je vous donne M. Belle pour l'émule de Sophocle. Cette Catherine qu'il vous présente a empoisonné sa sœur; elle épouse le mari de sa victime; et, quand elle désire être veuve, elle dénonce ce malheureux comme le meurtrier. Je ne vous ferai pas suivre tous les détours de l'intrigue; mais, vous pouvez m'en croire, elle est menée à merveille; et quand nous apprenons que la lettre accusatrice vient de Catherine, nous sommes surpris aussi fortement qu'Œdipe quand il reconnaît qu'il est le fils de Laïus.

Trêve de plaisanterie, allez-vous dire. Hélas! je plaisante à peine. C'est le plus sérieusement du monde que des critiques, et je dis des plus lettrés, ont insisté sur ce point que Sophocle était aussi retors

que les plus retors parmi nos « faiseurs » modernes, et, sans s'arrêter aux autres mérites qu'ils reconnaissaient dans *Œdipe*, ils ont sans rire et de préférence félicité l'auteur sur ce que la pièce ressemble plus, par la conduite de l'action, à un mélodrame de Pixérécourt ou de M. d'Ennery qu'à une tragédie de Racine ou de Corneille !

Tout étrange que ce compliment paraisse, je m'explique assez bien qu'il n'ait pas d'abord choqué le public. Il était encore, ce public, troublé de l'étonnement qu'il avait ressenti de découvrir qu'une tragédie de Sophocle était une pièce de théâtre, et non pas, comme la plupart se l'imaginaient d'après des réminiscences de collège, un pensum de quinze cents vers; ou comme se le figuraient quelques-uns, qui avaient lu depuis le collège, un mythe dialogué ou bien une manière de *moralité* pathétique. Vous vous rappelez cette lettre de Flaubert que M. Maxime Du Camp citait ici récemment, écrite après la lecture d'un chant de *l'Enéide* : « Dire, — s'écriait, avec sa violence sanguine, l'auteur de *Salammbô*, — dire que j'ai copié cela cinq cents fois ! Quelle infamie ! quelle ignominie ! quelle misère ! j'ai craché dessus de dégoût autrefois, j'en ai eu des pâmoisons d'ennui, et c'est beau ! beau ! A chaque vers, j'étais étonné, ravi; je m'en voulais; je n'en revenais pas ! » Combien, parmi les spectateurs d'*Œdipe*, avaient éprouvé l'autre soir, un sentiment pareil ! Combien avaient été ravis de trouver une pièce où ils n'avaient laissé qu'une série de morceaux à épeler pour le baccalauréat ès-lettres, et plutôt que de s'en vouloir de leur injustice passée, ils s'étaient su bon gré de leur équité présente et s'étaient écriés, tout contens d'eux-mêmes : « Mais c'est une pièce, nous le voyons clairement, une vraie pièce de théâtre ! » Même surprise chez ceux plus rares, plus délicats, plus curieux, à qui M. de Saint-Victor ou quelque autre, un peu grisé de science nouvelle, avait révélé qu'Œdipe, meurtrier du sphinx et de Laïus, était une personnification de la lumière, comme Indra vainqueur de Vritra; que si le parricide épousait sa mère, c'est tout simplement comme le soleil épouse les nuées, et qu'autrefois quand les bonnes gens disaient : « Œdipe est aveugle, » — ils n'y entendaient pas malice et voulaient dire : « Le soleil a disparu. » Les spectateurs d'élite n'étaient pas venus au théâtre sans une certaine inquiétude; ils furent enchantés de voir que, même en tenant pour vraie cette précieuse interprétation de la légende, il fallait confesser que Sophocle n'en avait eu aucun souvenir ou du moins aucun souci; que son Œdipe ne se doutait pas de sa valeur allégorique, mais se contentait modestement d'être un héros de théâtre; et que, s'il avait réellement une origine solaire, du moins il n'avait pas la sottise de s'en targuer. Enfin, quelques philosophes étaient peut-être épars dans la salle, disciples de M. Comparetti, qui rangeaient l'histoire d'Œdipe, non pas parmi les mythes, mais simplement parmi les fables, et s'attendaient à trouver dans la tra-

gédie de Sophocle, sinon un *mystère* enflé de traditions aryennes, du moins une *moralité* inspirée de la sagesse hellénique : *Œdipe* alors ne serait plus qu'une froide personnification du crime involontaire. ὁ μῦθος δηλοῖ ὅτι... on peut être parricide sans le savoir et incestueux malgré soi. Ceux-là encore furent transportés de cette bonne fortune qui leur faisait rencontrer un spectacle émouvant où ils n'espéraient qu'une composition édifiante.

C'est qu'en effet *Œdipe roi* est bien une œuvre dramatique et théâtrale, plus théâtrale même que ne se l'imaginent les spectateurs d'aujourd'hui, — et nous allons sur ce point nous expliquer tout à l'heure ; — mais quoi ! est-ce une raison pour faire d'*Œdipe* un mélodrame ? L'œuvre, dis-je, est théâtrale plus que vous ne pouvez le soupçonner. En effet, quoique la mise en scène soit aujourd'hui plus raisonnable qu'au temps de Voltaire et surtout de Corneille, quoique le traducteur et le directeur unissent leurs efforts pour nous donner un *Œdipe* un peu rapproché du grec, le spectacle qu'ils nous offrent peut-il prétendre à rappeler seulement la magnificence des spectacles anciens ? « Je ne sais, disait Voltaire, si, aujourd'hui que la scène est libre et dégagée de tout ce qui la défigurait, on ne pourrait pas faire paraître *Œdipe* tout sanglant, comme il parut sur le théâtre d'Athènes. La disposition des lumières, Œdipe ne paraissant que dans l'enfoncement pour ne pas trop offenser les yeux, beaucoup de pathétique dans l'acteur, et peu de déclamation dans l'auteur, les cris de Jocaste et les douleurs de tous les Thébains, pourraient former un spectacle admirable. Les magnifiques tableaux dont Sophocle a orné son *Œdipe* feraient sans doute le même effet que les autres parties du poème firent dans Athènes. Mais, du temps de Corneille, nos jeux de paume étroits dans lesquels on représentait ses pièces, les vêtemens ridicules des acteurs, la décoration aussi mal entendue que ces vêtemens, excluaient la magnificence d'un spectacle véritable. » Et ailleurs, ce même Voltaire, parlant de son *Œdipe* à lui, raconte quelle peine il eut à obtenir seulement des comédiens « qu'ils voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce. » Grâce à Dieu ! le temps est passé de ces embarras et de ces résistances ; la scène de la Comédie-Française est différente des jeux de paume où étouffait Corneille ; la décoration y est maintenant aussi bien entendue que les costumes ; M. Mounet-Sully tout sanglant a de nobles attitudes et beaucoup de pathétique ; M[lle] Lerou pousse comme il faut les cris désespérés de Jocaste, et les comédiens consentent à exécuter les chœurs. Pourtant cette scène est loin d'égaler en grandeur la scène athénienne ; ce spectacle n'a pas la majesté qu'il avait dans sa nouveauté première ; et comment oublier, si l'on a consulté seulement M. Gevaert sur la musique des anciens, qu'*Œdipe roi*, même ainsi représenté, n'est rien de plus que la traduction du livret d'un opéra perdu ? Est-ce les airs de M. Membrée exécutés dans

la coulisse par des élèves du Conservatoire, est-ce la plainte mortellement fastidieuse de Mlle Martin, chargée de réciter la strophe ou l'antistrophe, qui peuvent nous donner une idée des effets que produisait le merveilleux accord de la poésie de Sophocle et d'une belle musique? Sont-ce les manœuvres et les poses de ces figurans maquillés et dont le maquillage s'aperçoit, qui peuvent nous inspirer les sentimens de respect qu'inspirait aux Athéniens la majesté du chœur antique?

Donc l'œuvre est, j'en conviens, plus théâtrale même que ne saurait le croire le public de la Comédie-Française. Elle est dramatique aussi, j'entends faite pour émouvoir d'une façon spéciale les âmes aussi bien que les oreilles et les yeux des hommes réunis dans une salle de spectacle. Les personnages, c'est entendu, sont des personnes humaines qui sentent et qui souffrent et qui se heurtent les unes aux autres, et non plus des porte-voix chargés de tirades, ni des allégories qui se croisent. Il n'est même pas besoin, pour faire sentir que ce drame est encore doué de vie, de le transporter par la pensée dans la réalité moderne, de le réduire, comme on a fait, à la familiarité contemporaine et d'imaginer à notre usage un *Œdipe chez la portière*. Enfin je n'ai garde de contester que la pièce soit composée avec infiniment d'art, et, si l'on veut, d'artifice; que l'intérêt y soit plus vif que dans les autres tragédies grecques, et mieux précipité de scène en scène, selon cette règle du théâtre qui est un peu dans l'ordre littéraire comme est dans l'ordre physique la loi de la chute des corps. Elle satisfait d'ailleurs, cette tragédie modèle, à presque toutes les règles et notamment à celles de la *Poétique* d'Aristote : comment, à vrai dire, en serait-il autrement? Aristote a rédigé ses règles justement pour les exemples qu'*Œdipe* lui fournissait, et, comme ces règles ont pris, à travers les siècles, force de lois naturelles, même pour ceux qui les récusent en tant que règles, il arrive qu'*Œdipe roi* régente encore nos pièces et les juge. *Œdipe* avait satisfait par avance à ce principe qu'il a suggéré au grand théoricien de la Grèce et qu'ont accepté sans murmure tous les dramaturges classiques : à savoir que le héros du drame doit être « un homme qui soit entre les deux, » c'est-à-dire qui ne soit point extrêmement juste et vertueux, et qui ne mérite point aussi son malheur par un excès de méchanceté et d'injustice. De même, si nous ne regardons que la conduite de la pièce, Aristote pensait à *Œdipe* lorsqu'il a posé que « le meilleur de bien loin, c'est lorsqu'un homme commet quelque action horrible sans savoir ce qu'il fait, et qu'après l'action il vient à reconnaître ce qu'il a fait; car il n'y a rien là de méchant et de scélérat, et cette reconnaissance a quelque chose de terrible et qui fait frémir. » Il pensait à *Œdipe* quand il a déclaré que « la plus belle des reconnaissances est celle qui, étant tirée du sein même de la chose, se forme peu à peu d'une suite vraisemblable des affaires et excite la terreur et l'admiration. » Et pour qui donc, si ce

n'est pour *Œdipe,* après avoir défendu qu'il y eût « rien d'absurde et de peu vraisemblable dans l'action, » a-t-il ajouté cette petite phrase, dont tant de dramaturges et surtout de mélodramaturges modernes ont revendiqué le bénéfice : « Cela ne se souffre que dans les choses qui sont hors de la tragédie? » Vous la surprenez ici justement à sa source, cette théorie aujourd'hui si vivement courante, qui excuse toutes les absurdités antérieures au lever du rideau, pourvu que ces absurdités servent à la suite de l'action. Pourquoi Pierre ou Paul a-t-il le droit, à Paris, en 1881, pour nous enlever à sa suite à travers les péripéties de son drame, de s'élancer d'abord d'un solide amas d'invraisemblances? Parce qu'*Œdipe roi* n'existerait pas si Œdipe et Jocaste, depuis leur mariage, avaient causé une seule fois des événemens qui l'avaient précédé. Voilà l'origine de cette gracieuse convention dont tant de fois on a réclamé l'excuse pour les Pixérécourt et les d'Ennery. Que si l'on veut voir combien ce premier cas est en effet probant, et du même coup s'engager un peu en ce grave sujet, il suffit de relire l'histoire d'Œdipe dans ce naïf *Roman de Thèbes* que M. Constans a si curieusement étudié. « Œdipe et Jocaste vécurent ensemble vingt ans, et ils eurent quatre beaux enfans. Jamais ils ne s'étaient doutés de leur crime; mais un jour que le roi était au bain, la reine, qui le servait, aperçut des cicatrices profondes à ses pieds. » Ainsi, pour que le chef-d'œuvre de Sophocle subsiste un moment, il faut qu'en vingt années Œdipe n'ait pas pris un bain, ou mieux encore que Jocaste ait eu de lui « quatre beaux enfans » sans avoir jamais vu ses pieds... Allez donc après cela chicaner M. Cadol sur la combinaison d'accidens qui explique l'erreur du comte de Valsay!

Oui, mais ce n'est pas tout que d'être fondé sur une invraisemblance pour mériter d'être mis au rang des mélodrames; il faut encore renouveler de temps en temps cette invraisemblance et la doubler d'une autre. Il faut, pour gagner ce titre d'habile qu'on donne si légèrement à Sophocle, user de ruses, de roueries, de tricheries menues et grossières, et piper et duper de cent façons le spectateur. Or *Œdipe roi*, une fois commencé, se développe avec une bonne foi et, si je puis dire, avec une bonhomie qui ferait lever les épaules au moins difficile habitué des galeries supérieures du Château-d'Eau. La pièce est bien ordonnée, je n'y contredis pas, mais un peu simple au gré de nos amateurs. Et encore bien ordonnée,.. si l'on y regardait de près! Pour ne relever qu'une faute, — mais une faute impardonnable et que ni Pixérécourt ni M. d'Ennery n'auraient commise, — le souffleur de l'Ambigu vous dira tout comme Voltaire qu' « Œdipe sachant son sort au quatrième acte, la pièce est alors finie; que l'attention du spectateur ne va plus qu'en diminuant, et que « les esprits, » les bons esprits du moins, « remplis de terreur au moment de la reconnaissance, n'écoutent plus qu'avec dégoût la fin de la pièce. »

Aussi bien, si l'*Œdipe roi* appartenait à ce genre qu'on est convenu d'appeler du mélodrame, où le choix des situations et la combinaison des événemens importe plus que l'étude des caractères et l'expression des sentimens, il serait singulier qu'on eût attendu jusqu'à ce jour pour le classer ainsi : c'est une opinion justement contraire que nos devanciers, — et quelques-uns parmi eux sont au moins notables, — avaient professée de cet ouvrage en somme assez connu. Non-seulement les Grecs, et peut-être en particulier Sophocle, s'attachaient plus à la vraisemblance des caractères et à l'expression naturelle des sentimens qu'à la qualité des situations où ils supposaient leurs personnages, mais encore l'*Œdipe roi*, entre toutes les pièces de Sophocle, a maintes fois été marqué pour la simplicité de sa conduite et pour la netteté de son action. Il suffit de comparer l'*Œdipe* de Sénèque ou l'*Antigone* d'Alfieri à l'*Œdipe* et à l'*Antigone* de Sophocle, pour voir quels soucis différens occupent le poète grec et un dramaturge selon le goût moderne : une situation pour Sophocle n'est qu'une occasion d'expérience sur un ou plusieurs caractères ; toute l'action n'est que la suite et l'ordonnance de ces occasions; pour Sénèque, une situation a sa valeur propre, et Alfieri, malgré la sobriété de sa manière, aime l'action pour l'action. Mais encore une fois, *Œdipe roi*, de préférence à tant d'autres chefs-d'œuvre, était regardé jusqu'ici comme le plus clair exemple de la simplicité antique. Racine, qui s'y connaissait et qui connaissait la pièce, — comme en témoignent à la Bibliothèque nationale de Paris et à la bibliothèque de Toulouse les marges de plusieurs exemplaires criblés par lui de coups de crayon, — Racine dit proprement dans la préface de *Bérénice :* « Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens... Ils ont admiré l'*Ajax* de Sophocle, qui n'est autre chose qu'Ajax qui se tue de regret. Ils ont admiré le *Philoctète*, dont tout le sujet est Ulysse qui vient surprendre les flèches d'Hercule. L'*Œdipe* même, quoique tout plein de reconnaissance, est moins chargé de matière que la plus simple tragédie de nos jours... » Et, auprès d'une tragédie du temps de Racine, de quel poids n'est pas un mélodrame d'aujourd'hui ! Cherchez ce qui se passe dans l'*Œdipe* de Sophocle : rien ou presque rien; on y découvre les rapports d'événemens antérieurs, et voilà tout.

Supposez le même sujet livré à nos fabricans ; ils vous rendraient un drame en sept tableaux pour le moins, et plus bourré de faits qu'une chronique du moyen âge; — Prologue : *l'Enfant aux pieds percés;* premier tableau : *le Parricide;* deuxième tableau : *l'Inceste.* — J'en passe et je m'arrête... C'est que nos fabricans ne songent pas, comme disait Racine, que, bien loin que la simplicité soit une marque de peu d'invention « au contraire, toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien, et que tout ce grand nombre d'incidens a tou-

jours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance, ni assez de force pour attacher durant cinq actes leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens, et de l'élégance de l'expression. » Fénelon, dans sa Lettre à M. Dacier *sur les occupations de l'Académie française*, témoigne que « M. Racine, qui avait fort étudié les grands modèles de l'antiquité, avait formé le plan d'une tragédie française d'*Œdipe*, suivant le goût de Sophocle,.. et suivant la simplité grecque, il n'y eût mis aucune intrigue nouvelle, et surtout aucune intrigue *postiche* d'amour. » Un tel spectacle aurait pu être « très curieux, très vif, très rapide, très intéressant... Il ne serait point applaudi, ajoutait le fin prélat; mais il saisirait, il ferait répandre des larmes, il ne laisserait pas respirer!.. » — C'est justement l'effet que produit aujourd'hui *Œdipe*, nettoyé de « ces heureux épisodes, » dont s'applaudissait naïvement le grand Corneille, quand il se vantait de n'avoir point fait de pièce où il se trouvât tant d' « art » que dans celle-là; de ces épisodes que Voltaire, à son tour, fut contraint d'y glisser, parce que l'actrice qui représentait Dircé dans l'*Œdipe* de Corneille lui dit quand il apporta le sien : « C'est moi qui joue l'amoureuse, et, si on ne me donne un rôle, la pièce ne sera pas jouée; » — c'est l'effet que produit *Œdipe*, enfin restitué, ainsi que Napoléon l'aurait voulu voir, si nous en croyons le *Mémorial*. Il n'est pas « applaudi » comme *le Cid*, parce qu'en France, l'amour seul ravit tous les cœurs au théâtre, — au moins dans un sujet qui le comporte et le réclame; — il n'est pas applaudi, mais « il saisit et ne laisse pas respirer. »

J'ai cité déjà plusieurs fois Voltaire ; son témoignage est particulièrement curieux sur cette question de la simplicité d'*Œdipe;* il la plaignit d'abord, il l'exalta ensuite; toujours il la reconnut. « Corneille, écrit-il dans sans sa quatrième *Lettre sur Œdipe*, sentit que la simplicité, ou plutôt la sécheresse de la tragédie de Sophocle, ne pouvait fournir toute l'étendue qu'exigent nos pièces de théâtre. Il fallait qu'il suppléât par la fécondité de son génie à l'aridité de la matière. » Vous êtes orfèvre, monsieur Josse ! Voltaire écrivait cette lettre peu de temps après que les comédiens l'avaient forcé d'introduire de la galanterie dans son *Œdipe*. Plus tard, dans ses *Remarques sur Œdipe*, il écrivit plus sincèrement : « On parle toujours mal quand on n'a rien à dire. Presque toutes nos tragédies sont trop longues; le public voulait pour ses dix sous avoir un spectacle de deux heures; le parterre voulait des épisodes d'amour... Il semble qu'alors on se fit un mérite de s'écarter de la noble simplicité des anciens, et surtout de leur pathétique... Corneille a voulu intriguer ce qu'il fallait laisser dans sa simplicité majestueuse : tout est perdu dès ce moment. » Et plus loin :

« Tout ce qui a été imité de Sophocle, quoique très faiblement, dans l'*Œdipe*, a toujours réussi parmi nous, et tout ce qu'on a mêlé d'étranger à ce sujet a été condamné. Il faut donc conclure qu'il fallait traiter *Œdipe* dans toute la simplicité grecque. »

Ainsi, pas plus Voltaire que Fénelon ni Racine ne considérait *Œdipe roi* comme une tragédie d'intrigue, ni ne pensait à vanter Sophocle pour son habileté singulière à combiner, monter, et ajuster ensemble tous les ressorts d'un drame. Mettez même que cette habileté soit, comme on l'affirme, indispensable au théâtre et qu'*Œdipe roi* soit construit aussi adroitement que *Diana*, la dernière pièce de M. d'Ennery, nous nous refuserons cependant à louer d'abord ce chef-d'œuvre pour un tel mérite, comme à louer un bel édifice pour la qualité de sa charpente ou une belle personne pour l'excellence de son système osseux. Assurément, il est bon que l'auteur dramatique sache le « métier ; » mais s'il se contente de le savoir, même le mieux du monde, au lieu de bons drames et de comédies, il ne produit que des mélodrames et des vaudevilles. En quel temps, en quel pays cet art d'imaginer et de combiner des événemens a-t-il produit œuvre durable, et s'il faut juger les dramaturges selon qu'ils ont possédé plus ou moins parfaitement cet art, quel poète me citerez-vous qui vaille Victor Ducange ou M. Scribe? Ce n'est pas Sophocle ni nos tragiques; ce n'est pas Aristophane ni Molière. Quoi de plus misérable, au gré d'un régisseur de l'Athénée ou des Bouffes-du-Nord, qu'une intrigue de Molière? La moindre « pochade » aujourd'hui est mieux faite et « plus faite » que *le Bourgeois gentilhomme* et *le Misanthrope*. Est-ce donc Shakspeare qu'on opposera aux maîtres machinistes du théâtre contemporain? *Alas, poor Will!..* Combien misérable, à ce compte, auprès de Caigniez et de Bouchardy, Shakspeare! Qui a parlé de Shakspeare? Savez-vous bien que « la seule pièce dont on lui attribuait jusqu'ici l'invention tout entière se trouve être, en fin de compte, un vaudeville d'actualité ! » Feuilletez, je vous prie, la remarquable *Introduction* et les *Appendices* que M. James Darmesteter vient de joindre à son édition classique de *Macbeth*. Le premier en France, M. Darmesteter communique au public les résultats de l'enquête ouverte en Angleterre par MM. Furnivall et Dowden, chefs de l'école critique, laquelle, au lieu d'accepter l'œuvre entier de Shakspeare « comme un livre révélé, » entreprend de faire, avec discernement et prudence, l'histoire de son génie. Eh bien! écoutez ce rapport et dites si Shakspeare fournit un argument pour notre thèse ou bien contre : « Dans ses premières pièces, dit M. Darmesteter, point de caractères, mais seulement des intrigues; à mesure qu'il avance, les caractères éclatent et dominent l'intrigue. » Voilà, je pense, qui est clair; et si la proposition paraît péremptoire, c'est assez, pour se convaincre qu'elle l'est à bon droit,

de courir aussitôt à l'exemple le plus proche et de suivre le commentaire historique dont l'éditeur accompagne *Macbeth*.

M. Darmesteter nous montre quels élémens offraient au poète l'histoire et la légende, et suivant quel esprit le poète a modifié ces élémens; et il conclut à la fin : « La tradition offrait à Shakspeare une matière dramatique, mais la *matière* seule était dramatique; transformés par Shakspeare, les *caractères* mêmes le deviennent. » — Qui était le Macbeth de l'histoire? « Une sorte de Louis XI écossais, arrivé au trône par le meurtre, mais non par la trahison; ce n'est pas un assassin qui égorge un parent ou hôte sous son toit, c'est un ennemi qui fait périr son rival dans la lutte! Devenu roi, il se montre digne du trône et son règne est pour l'Écosse une ère d'ordre et de prospérité. » Le Macbeth de la légende? Il paraît peu après celui de l'histoire. Pour les partisans du roi vaincu, l'usurpateur n'a pu triompher que par le secours du diable, dont il est apparemment le fils : sa mère fut jadis séduite par le démon; quant à lui, dans un rêve, il vit un jour trois femmes, pareilles aux sœurs de la Destinée, qui lui prédirent qu'il serait roi. Vient un chroniqueur, de fantaisie plus ardente et plus féconde que ses devanciers; au lieu du rêve, il imagine une entrevue avec les trois sœurs. Mais l'entrevue comme le rêve n'est qu'un épisode, un incident, un ornement dans la vie de Macbeth, et le vainqueur de Duncan demeure dans la légende comme dans l'histoire un personnage dont le caractère n'a rien de dramatique. Shakspeare paraît; il s'empare de ces élémens. Il néglige les motifs divers et matériels d'agir qu'avait le Macbeth de la légende comme celui de l'histoire. Il marque, comme point de départ de son drame, la rencontre de Macbeth et des trois sorcières : la prédiction s'enfonce dans l'esprit du héros, « du premier coup, comme une idée fixe; peu à peu cette idée corrompt les autres et transforme tout l'homme; » et le drame n'est tout entier que « le récit d'une monomanie. » Qui parle ainsi? C'est M. Taine. Impossible, j'imagine, de dire plus crûment que *Macbeth*, ce drame où les crimes, les batailles, les révolutions d'état se précipitent, n'est, en dernière analyse, qu'une étude de caractère.

Il serait curieux de faire sur *Œdipe*, si nous en avions le loisir, la même étude, avec l'aide de M. Constans, que nous venons de faire sur *Macbeth* avec l'aide de M. Darmesteter. Nous y verrions que la légende d'Œdipe fut rattachée à l'antique Thébaïde pour expliquer par la malédiction d'un père et par une funeste hérédité la haine des frères ennemis et les crimes qui les environnent. Nous y verrions que le texte primitif de l'oracle parle seulement du parricide et nullement de l'inceste. Nous y verrions encore que l'exil d'Œdipe, après la découverte de son double forfait et sa mort à Colone, après l'imprécation lancée

contre ses fils, furent inventés sans doute par les tragiques athéniens. Suivant la tradition populaire, Œdipe était mort dans sa ville de Thèbes ; seulement, dans ses dernières années, il ne sortait pas de son palais, où il cachait sa confusion, et s'il avait maudit ses fils, c'était pour des raisons frivoles : selon quelques-uns, parce qu'ils lui avaient envoyé pour son repas, au lieu d'un morceau d'épaule, un morceau de cuisse de bœuf, et parce qu'il avait pensé « qu'ils avaient voulu se moquer de sa cécité. » Les tragiques réduisirent ces matériaux populaires à l'étroite unité du drame ; ils enfermaient Œdipe entre un oracle plus rigoureux que celui de la légende et l'exact accomplissement de cet oracle : dans ce champ clos, il dut confesser, pour l'éternel apitoiement des peuples, ce que souffre l'âme d'un homme trop sagace et prospère quand l'orgueil de son bonheur et la fierté de sa science sont rabattus subitement par la force vigilante du destin. Cette confusion est, quoi qu'on dise, tout ce qui nous intéresse et nous émeut : nous regardons le héros plus que les barrières du champ, et nous suivons en cela le vœu du poète : il s'est occupé bien moins des conditions où son personnage est situé que du caractère de ce personnage et de la manière dont ces conditions le modifient.

Je résiste à la tentation de poursuivre cette étude parallèle d'*Œdipe roi* et de *Macbeth*. Cependant il s'y trouverait tel épisode qui ne manquerait pas d'agrément. On pourrait d'abord, pour surprendre et piquer au jeu quelques mythographes de fraîche date, soutenir qu'Œdipe et Macbeth ne sont au fond qu'un même personnage. M. Preller, en effet, prétend qu'Œdipe aveugle est une personnification de l'hiver; nous nous faisons fort de prouver, d'après de bons auteurs, que Macbeth vaincu par la forêt qui marche est une figure de l'Hiver, du malfaisant Hiver, que domine à la fin la frondaison du mois de mai. Sans trop s'attarder à ces tours de critique amusante, on ferait remarquer que, pour s'introduire et s'acclimater en France, *Œdipe* et *Macbeth* ont eu les mêmes résistances à lasser. Corneille pensait qu'*Œdipe* « ferait soulever la délicatesse de nos dames; » il en examinait les vices et concluait avec modestie : « J'ai tâché de remédier à ces désordres au moins mal que j'ai dû. » Avec la même sagesse, Ducis, quand il modifia *Macbeth* pour notre scène, essaya de « faire disparaître l'impression toujours révoltante de l'horreur, qui eût certainement fait tomber l'ouvrage, » et il « tâcha d'amener l'âme de son spectateur jusqu'aux derniers degrés de la terreur tragique en y mêlant avec art ce qui pourrait la faire supporter. » Ce même Voltaire qui fit un *Œdipe* et qui, le premier, découvrit Shakspeare à la France, ce même Voltaire écrit dans sa troisième lettre sur *Œdipe :* « Tout cela n'est guère une preuve de la perfection où l'on prétendait, il y a quelques années, que Sophocle avait poussé la tragédie;.. » et un beau jour il traite Shakspeare de

« saltimbanque qui a des saillies heureuses! » Même sur la scène anglaise, *Macbeth* a paru amendé, adouci, affadi par ce Davenant, qui se disait fils de Shakspeare, — à peu près comme chez nous *Œdipe* ne fut longtemps admis que revu, corrigé, mitigé par des experts. Enfin *Œdipe* et *Macbeth* ont triomphé presque en même temps à Paris et par le même homme : c'est en 1858 que M. Jules Lacroix fit représenter pour la première fois à l'Odéon sa traduction d'*Œdipe;* c'est à l'Odéon, en 1863, qu'il fit jouer avec un succès égal sa traduction de *Macbeth*.

Mais surtout il y aurait un curieux chapitre de philosophie théâtrale à écrire sur l'une en particulier des causes qui gênèrent d'abord chez nous et peut-être en Allemagne le succès de *Macbeth*. Celle-là plus que toute autre a nui longtemps et nuit encore en France à la popularité d'*Œdipe;* il faut, avant de finir, y toucher, au moins pour expliquer le malaise dont le public, malgré les exhortations des lettrés, ne peut se défendre en écoutant et même en admirant *Œdipe*.

Les Français, et surtout les Français réunis au théâtre, ont toujours mis et maintiennent au nombre des libertés nécessaires la liberté morale, — la seule, au demeurant, qui légitime toutes les autres. — En outre, et par une suite logique de cette vieille habitude, ils sentent partout et plus qu'ailleurs au théâtre, un impérieux besoin de justice distributive. Libre arbitre, récompense et châtiment : ainsi peut se résumer le cahier de leurs exigences morales, qui devrait être déposé pour l'instruction des dramaturges, à l'entrée de chaque salle de spectacle, sur le bureau du contrôleur. Il n'entrerait pas dans la cervelle d'un spectateur du Gymnase qu'après quinze ans de libertinage, le héros de *la Joie de la maison* eût pu contracter des vices qui l'empêchassent de se convertir; et le public du Château-d'Eau jetterait les débris des banquettes à la tête de Catherine la Bâtarde plutôt que de laisser ses crimes impunis après minuit. Voilà pourquoi Ducis avait voulu qu'à la fin Macbeth abdiquât en faveur de Malcolm et se dénonçât lui-même; voilà pourquoi Schiller, par un scrupule qu'approuverait le parterre français, a enjoint aux sorcières de réserver le libre arbitre de son héros. Ce n'est pas que Macbeth, dans Shakspeare, soit traîné malgré lui au crime par la tyrannie des sorcières : leur prédiction n'a pas le pouvoir de lui imposer sa passion; elle n'est qu'une occasion où cette passion s'éveille, et dès lors, si Macbeth n'est pas libre, ce n'est pas parce qu'une puissance extérieure le mène, c'est parce qu'il est le jouet d'une fatalité intime. Cette conception de Shakspeare est vraisemblable et humaine; elle satisfait à la fois la poésie et la science, mais elle choque les habitudes du public français. Eh bien! la concepception grecque, moins éloignée au fond de notre philosophie usuelle, nous trouble d'abord autant et peut-être davantage. Œdipe, comme

tout Hellène, est libre, et voilà qui nous convient; mais, comme tout Hellène, il est borné par l'inévitable Némésis dans l'exercice de sa liberté. Il accomplit volontairement des actes qui se trouvent ensuite être des crimes et des crimes punis comme tels par la nécessité réparatrice de l'ordre. Ainsi donc il est libre, et pourtant ses actes, en tant que motifs d'être puni, ne sont pas, si je puis dire, les gestes de sa liberté. D'ailleurs, il est à la fin plus durement puni que ne méritaient ses fautes, d'après nos idées modernes : par là il devient pour nous un objet de scandale plus encore que de pitié. Je n'entreprends pas d'éclaircir ici les rapports de la nécessité, de la puissance divine et de la liberté humaine selon la religion et la philosophie des Grecs : d'autres l'ont fait ailleurs et mieux que je ne saurais faire. Pour trancher cette question, je conclurais volontiers comme Thésée, dans l'*Œdipe* de Corneille, après son discours à Jocaste sur le libre arbitre et les oracles :

> N'enfonçons toutefois ni votre œil ni le mien
> Dans ce profond abîme, où nous ne voyons rien.

Retenons seulement que le public, justement parce qu'il n'y voit pas clair dans ces abîmes, n'admire pas Œdipe sans un sentiment d'inquiétude.

Faut-il espérer que, par le progrès de l'enseignement classique, ces vieilles conceptions nous deviendront moins étrangères? J'avoue que si l'orchestre et le parterre devaient quitter pour une autre leur philosophie à la française, je souhaiterais, moi chétif, de leur voir prendre la philosophie de Shakspeare plutôt que celle de Sophocle : elle serait plus profitable peut-être à l'entente des belles-lettres et de l'art dramatique sur ce terrain choisi de l'étude des caractères. Les auteurs pourront mener les caractères jusqu'au bout et sans les faire fléchir vers des dénoûmens méprisables, quand le public admettra, que « les actes et les pensées de l'homme ne sont pas comme les flots de la mer agités au hasard. » La comparaison est de Schiller, — de ce Schiller qui ménageait le libre arbitre de Macbeth au détriment de son caractère; — et il ajoute ces paroles qui pourront servir de devise aux dramaturges de l'avenir : « Si j'ai d'abord sondé le cœur d'un homme, je connais à l'avance sa volonté et ses actes. » Ainsi fassent nos écrivains, plutôt que de chercher la gloire de Sophocle sur les traces de Pixérécourt : c'est la grâce que je leur souhaite, et je gage que M. d'Ennery, dans sa conscience, ne me blâmera pas.

Louis Ganderax.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Ce que le vote du 21 août avait décidé dans la plus grande partie de la France, le vote complémentaire du 4 septembre ne l'a pas modifié. Quelques coups de scrutin de plus ne font rien à l'affaire. Ils ne changent ni les résultats généraux ni le caractère de cette manifestation du suffrage universel, désormais complète. Pour cette fois, l'œuvre du pays, des électeurs, est bien finie : reste maintenant l'œuvre des élus, des assemblées et du gouvernement, de tous ceux qui peuvent se dire les mandataires légaux de l'opinion présente de la France, qui, ayant conquis la majorité et la puissance, ont aussi la responsabilité.

Au premier moment, les nouveau-venus, les impatiens ont paru croire qu'il fallait sans plus de retard marcher au pas de charge dans la voie ouverte par les élections victorieuses, qu'il n'y avait rien de plus nécessaire et de plus simple que d'en finir avec l'ancienne chambre, qui a encore quelques semaines d'existence légale, pour arriver aussitôt à la réunion du nouveau parlement, à la formation d'un ministère de la majorité triomphante. On allait un peu vite dans des combinaisons de fantaisie. M. le président de la république, qui est en villégiature à Mont-sous-Vaudrey, est moins pressé d'employer les grands moyens et ne paraît pas avoir senti la nécessité de mettre en mouvement le sénat pour prononcer la dissolution de l'ancienne chambre avant l'heure marquée par la légalité constitutionnelle. Le ministère, lui non plus, n'est nullement impatient de donner la démission qu'on lui demande, de s'effacer devant le grand ministère dont on prophétise sans cesse l'avènement. Bref, l'idée de précipiter les choses par des mesures extraordinaires a eu peu de succès. Tout concourt à laisser un intervalle, ce qu'on appellera, si l'on veut, une trêve de raison et de réflexion, entre les élections qui viennent de s'accomplir et la réunion régulière des chambres. Elle ne serait point après tout inutile; elle serait, au contraire, bienfaisante, cette trêve de discussion,

si elle donnait le temps de se reconnaître, de dégager le sens vrai de ces élections, de comprendre enfin qu'on ne fait pas de la politique avec des programmes trompeurs et des représailles de parti.

Non, en vérité, ce ne serait pas du temps perdu si, avant d'aborder une législature nouvelle, destinée sans doute à être décisive pour la république, on s'étudiait à démêler ce que cette grande masse anonyme de la nation a voulu et ce qu'elle n'a pas voulu. C'est le malheur de ces combats d'opinion livrés autour d'un scrutin, de devenir l'occasion ou le prétexte d'une sorte d'émulation de violence, de prêter aux exagérations. Des comités, qui le plus souvent se nomment eux-mêmes, s'arrogent un droit de direction et tracent des programmes, où ils inscrivent tout ce qu'ils ont recueilli dans des polémiques passionnées ou banales, qui sont censés aussitôt être l'expression de l'opinion d'un parti, d'une région électorale. On est candidat, on souscrit à ces programmes sans s'inquiéter de ce qu'ils contiennent de chimérique, d'excessif ou de puéril, on ne veut pas se laisser dépasser et paraître marchander les réformes républicaines. On accepte tout, et en définitive, le lendemain, lorsqu'on a la victoire, on s'aperçoit que tous ces programmes qui survivent à la lutte, qui se sont multipliés à l'infini, qui parlent à tout propos de réformes, ne répondent ni aux vœux ni aux besoins réels du pays. Ce n'est point sans doute que, dans certaines conditions, une politique réformatrice ne puisse être aussi utile qu'opportune et que des esprits libres aient à en désavouer la pensée; mais évidemment il y a réformes et réformes. Il y a les réformes vraies, pratiques, sérieuses, qui seraient un bienfait pour le pays; il y a aussi les prétendues réformes qui ne sont qu'un artifice de parti, un moyen d'agitation, une fantaisie de bouleversement sous une apparence de démocratie. Préparer avec maturité une réorganisation judiciaire assurant à tous une justice intègre, indépendante, moins compliquée et moins onéreuse, remettre l'ordre dans un état militaire dont les événemens d'Afrique ont fait éclater les incohérences et les faiblesses, ramener l'économie dans les finances, en préparant les dégrèvemens possibles, en ménageant le crédit, simplifier une administration viciée par toutes les traditions discrétionnaires, oui, certes, on le peut : ce serait de la politique réformatrice dans le vrai sens, pour le bien public. Commencer, au contraire, par mettre la constitution en doute par une menace de révision, rechercher une vulgaire popularité en promettant des réductions de service militaire, qui ne feraient qu'ajouter à la confusion, agiter toutes ces questions délicates de réorganisation judiciaire pour arriver à des déplacemens de magistrats, dans un intérêt de parti, avoir pour tout secret financier l'impôt sur le revenu ou l'emprunt en permanence, proposer tout cela bruyamment, non, ce n'est plus de la politique réformatrice : c'est de la politique d'agitation factice, et c'est là justement qu'éclate la disproportion

entre tous ces programmes de fantaisie ou de circonstance et les sentimens réels du pays.

S'il y a une chose évidente, en effet, c'est que le pays, dans son ensemble, est à peu près indifférent pour tous les programmes qu'on représente comme l'expression de son opinion. Il n'a seulement pas songé un instant à cette révision de la constitution dont les esprits remuans se sont épris tout à coup, et ce qui est vrai de la révision constitutionnelle ne l'est guère moins de tout le reste. Où a-t-on vu, en dehors des cercles où se fabriquent les programmes, le signe d'une passion un peu vive, à demi sérieuse, pour ces révolutions de la magistrature, pour ces guerres de secte qu'on promet de continuer dans l'enseignement comme dans les affaires religieuses, pour toute cette politique d'agitation et de réformes universelles? La vérité est que, depuis longtemps, la France en votant pour la république est infiniment plus calme, plus modérée que ceux qui prétendent la conduire au nom de la république. Et M. Gambetta, qui est après tout un politique habile à observer l'opinion, a bien dû saisir cette disposition générale du pays, puisqu'il croit utile d'en tenir compte dans ses récens voyages du lendemain du scrutin, dans ces nouveaux discours par lesquels il continue sa campagne. Élu laborieusement le 21 août à Belleville, vaincu aux ballottages du 4 septembre dans la personne du candidat qu'il avait laissé pour le remplacer à Charonne, passablement secoué dans la bourrasque électorale, M. le président de la chambre des députés prend sa revanche à Évreux, à Honfleur, surtout au Neubourg, où il est allé assister à l'inauguration de la statue du vieux Dupont (de l'Eure). M. Gambetta, on peut le croire, se sent plus à l'aise au Neubourg qu'à Belleville. Il a retrouvé les ovations sur son chemin, et il multiplie les discours où de tribun véhément, il s'essaie à devenir modéré, presque conservateur. Ce n'est plus tout à fait le langage de l'Élysée-Ménilmontant. Nous ne prétendons pas que M. le président de la chambre ait changé d'idées et d'opinions depuis quelques semaines, que, dans sa marche vers le pouvoir, il ait laissé en route une partie de la politique qu'il proposait à ses électeurs avant le scrutin. Il n'est pas moins clair qu'il s'est un peu calmé, qu'il semble être redevenu tout à coup un autre orateur, un autre politique.

C'est merveille de l'entendre aujourd'hui prodiguer les conseils de prudence à ceux qu'il a enflammés de sa parole. On doit bien l'en croire, puisqu'il l'a dit ces jours passés au Neubourg et à Évreux, puisqu'il a cru devoir donner une certaine solennité à cette dernière consultation. Il ne s'agit pas, dans la politique qu'il prétend suivre, de tout tenter à la fois, de prendre trop à la lettre tous les programmes d'élections. A vouloir aborder trop de problèmes, on risquerait « d'aboutir à l'impuissance, à la division, à la confusion et à la lassitude du pays. Oh ! sans doute, on ne doit pas reculer, et surtout avoir l'air de recu-

ler; on ne doit pas non plus aller trop vite. La première condition est de marcher d'une manière pondérée et mesurée. » M. le président de la chambre ne cesse de répéter qu'il y aurait « grand péril à se porter trop en avant de l'opinion, » qu'il faut bien se garder de violenter le pays en lui imposant « des réformes qui pourraient être admirables sur le papier, mais qui seraient tout simplement un point d'appui donné à la réaction. » Aux yeux de l'orateur consultant du Neubourg, la république, désormais assise, doit être réformatrice, mais nullement niveleuse ou chimérique. « Réformatrice veut dire simplement qu'à force d'études, de compétence, il faut étudier les problèmes et les résoudre avec calme, patiemment et graduellement, car ce que la France veut, c'est qu'on lui assure la confiance et la sécurité dans l'avenir... » M. Gambetta parle en sage, et il donne l'exemple de la prudence en ajournant indéfiniment le scrutin de liste. Le discours du Neubourg est un programme de modération; mais alors, pourquoi les programmes de Tours et de Belleville à la veille du scrutin? Pourquoi M. le président de la chambre a-t-il commencé par donner lui-même l'autorité de son nom et de son patronage à ces projets de révision constitutionnelle auxquels personne ne songeait? Pourquoi s'est-il plu à énumérer dans ses harangues électorales toutes ces questions, toutes ces réformes qu'il semble ne plus croire aussi urgentes? Comment expliquer tant de modération aujourd'hui après tant d'ardeurs et d'imprudences de parole il y a un mois? On en conviendra, ces discours de Tours et de Belleville sont une singulière préparation au discours du Neubourg; le discours du Neubourg, d'un autre côté, est un singulier épilogue aux discours de Belleville et de Tours. Ces contradictions restent le secret d'un esprit qui, en s'approchant du pouvoir, finit peut-être par comprendre qu'on ne gagne rien à tout agiter. Dans tous les cas, par le langage qu'il vient de tenir, M. Gambetta est le premier à constater que ces programmes auxquels il a paru se rallier pourraient bien dépasser la mesure des sentimens, des vœux et des intérêts du pays.

Au fond les programmes sont des programmes, et le pays n'a entendu donner à personne un mandat d'agitation indéfinie. C'est d'autant plus vrai qu'il suffit d'observer les récentes élections dans leur ensemble pour saisir une fois de plus un fait qui peut donner à réfléchir, qui a sa signification morale, son poids, sa valeur déterminante dans le choix d'une politique. Assurément, à ne prendre les derniers scrutins du 21 août et du 4 septembre que dans ce qu'ils ont de plus palpable, dans l'inexorable réalité des chiffres, les résultats sont clairs et évidens. Les républicains de toutes les nuances ont une majorité considérable. Ils entreront dans la chambre nouvelle au nombre de 450, et, défalcation faite des irréconciliables du radicalisme, ils formeront encore une masse parlementaire de plus de 400 députés. Légale-

ment ils ont les droits du règne, ils sont les maîtres de tout; ils peuvent se dire les représentans de la souveraineté nationale, les mandataires incontestés du pays qui les a élus. Oui, sans doute, le scrutin a prononcé; mais en même temps qu'on serre de plus près les élections, qu'on examine cet autre fait qui ne laisse pas d'être caractéristique et d'avoir sa gravité. Sauf dans certaines régions, livrées à une perpétuelle incandescence, et dans des villes populeuses, aux opinions toujours avancées, dans une multitude de circonscriptions, au nord et au sud, à l'est comme à l'ouest, le candidat de l'opposition et le candidat républicain marchent presque du même pas. Souvent il n'y a entre eux qu'une petite différence de voix. On retrouve à chaque instant cette proportion de 9,000 à 8,000 voix, de 6,000 à 5,000 voix, et il n'est pas rare de voir la différence tomber à 200 ou 300 voix. Il est tel arrondissement, réputé républicain, donnant une majorité marquée à un candidat républicain, et où un légitimiste pur arrive néanmoins à obtenir jusqu'à 6,000 suffrages. C'est un phénomène qui se reproduit assez fréquemment dans les diverses parties de la France. Qu'en faut-il conclure? C'est qu'en dépit de tout, le pays reste assez partagé. La minorité peut être vaincue, elle ne désarme pas; elle persiste, elle forme une masse assez imposante. Les milliers de voix qui se rallient à l'opposition, sans parler de près de trois millions d'abstentions, ne sont pas toutes contre la république, si l'on veut, elles ne menacent pas le régime établi; elles signifient du moins qu'il y a des mécontentemens, des défiances qu'on n'a pas su dissiper ou apaiser, qu'il y a une notable portion de Français qui sent toujours le besoin de protester contre certains actes et contre une certaine direction de politique. Cela veut dire que la question n'est pas aussi définitivement tranchée qu'on le croit, que le pays est assez partagé pour que ce phénomène persistant, invariable, soit toujours à considérer dans les délibérations publiques.

Les républicains ont la majorité, dit-on, c'est le droit des majorités d'imposer leur volonté, de gouverner avec leurs idées et leurs opinions, de pousser jusqu'au bout la réalisation de leurs programmes. C'est possible. Vous avez la majorité dans le parlement, peut-on dire aux maîtres du jour; vous avez le gouvernement avec ses prérogatives et ses avantages; vous avez la loi et la force, les ministères et les magistratures, la feuille des bénéfices pour tous les emplois, y compris les gendarmes; vous avez le pouvoir de modifier la législation, de manier tous les ressorts de l'administration, de l'état. Soit, on ne dit pas le contraire. S'ensuit-il que, dans un régime qui a l'ambition d'être un régime libre, qui dans tous les cas, par son nom même, est censé être le régime de tout le monde, la majorité ait le droit de traiter en vaincues ou en ennemies des minorités qui, après tout, sont une portion vivante du pays? Les minorités existent, les élections en révèlent la persistance

et la force. Est-ce qu'il y aurait de la justice ou de la prévoyance à faire comme si elles n'existaient pas, à ne tenir compte dans la politique ni des vœux, ni des traditions, ni des croyances, ni des intérêts qu'elles représentent?

A procéder avec cet esprit d'exclusion et d'infatuation, on ferait tout simplement acte de secte dans les affaires religieuses, acte de despotisme dans les affaires politiques. Si le droit d'un parti victorieux allait jusque-là, quelle différence y aurait-il pour de simples citoyens entre l'omnipotence d'une majorité et l'absolutisme d'un prince ou d'un dictateur? Le résultat serait le même. Ce serait la tyrannie d'un parti au lieu d'être la tyrannie d'un maître unique. Ce serait toujours l'exclusion et l'oppression des minorités dispersées à la surface de la France. — M. Gambetta, dans la phase nouvelle où il est entré par son discours du Neubourg, voit bien ou a bien l'air de voir quelque chose de tout cela, lorsque, cherchant à lire sur « cette carte électorale si découpée, si tronçonnée, » à laquelle il fait allusion, il parle des « intérêts rivaux dans le pays, des variétés de mœurs depuis le nord jusqu'aux rives de la Méditerranée et de l'est à l'ouest... » Il semble bien, à travers les fumées du triomphe, entrevoir un peu de vérité, lorsqu'il dit : « Vous avez vu que pendant que la France était transportée du même mouvement pour assurer le succès de l'idée la plus complète, la plus rationnelle, il y avait des points dans cette même France qui, au contraire, semblaient résister à ce même mouvement. » Et dans ce fait justement observé il voit une « indication, » qu'il ne faut pas négliger, un conseil de modération. Rien de mieux. Seulement M. Gambetta s'arrête à mi-chemin, ou il est encore la dupe d'une illusion, quand il réduit tout à une affaire de temporisation et de méthode, quand il se figure qu'il suffira d'aller moins vite, de procéder avec une certaine diplomatie, pour user les résistances, et réussir là où les républicains des autres époques ont échoué. Ce n'est pas seulement une question de méthode, ou du moins la modération plus ou moins habile de la méthode ne suffirait pas sans la modération des idées. Puisque M. Gambetta s'est mis en route, ce qu'il a de mieux à faire, c'est d'aller jusqu'au bout, de prendre les derniers scrutins pour ce qu'ils sont, pour un succès, mais aussi pour un avertissement, de reconnaître que la seule politique à dégager des élections est celle qui consiste à respecter les minorités dans leurs droits, à mettre la majorité en garde contre ses propres entraînemens, à concilier la république avec des croyances et des intérêts toujours puissans en France.

Qu'un certain courage soit nécessaire pour résister, non-seulement à des passions extrêmes de radicalisme, mais encore à de vieux préjugés républicains, nous ne l'ignorons pas. A vouloir garder l'indépendance dans la mesure, on risque parfois sa réélection quand on est député. Il est certain que le suffrage universel est un souverain plein

de fantaisies, qu'il n'aime ni la mesure ni l'indépendance, et que ceux qu'il préfère ne sont pas toujours les plus modérés ou les plus éclairés; il est assez souvent la dupe de lui-même et de ceux qui savent le flatter; sans être porté à la violence, il vote quelquefois pour les violens, et ses injustices sont aussi inexplicables que ses faveurs. Pourquoi, entre autres victimes des dernières élections, a-t-il exclu de la chambre nouvelle des hommes comme M. Étienne Lamy, comme M. Bardoux? M. Lamy est cependant un républicain avéré. Le jeune député qui a longtemps représenté Saint-Claude a de plus montré un esprit ferme autant qu'instruit, une parole nette et habile, un talent élevé dans des discussions de plus d'un genre. Il était un des plus brillans dans la nouvelle génération parlementaire. Oui, sans doute, tout cela peut être vrai, mais il paraît qu'aux yeux d'une certaine classe de républicains de Saint-Claude et même d'ailleurs, M. Étienne Lamy a d'assez grands crimes sur la conscience. Il a été contre l'article 7, contre les décrets du 29 mars, contre la politique qui « refusait hier aux moines la qualité de citoyen rendue en même temps aux incendiaires et aux assassins de la commune. » Il a la naïveté de penser encore aujourd'hui, comme il pensait à l'époque où il a été élu pour la première fois, que « la république ne doit servir les passions de personne et doit consacrer le droit de tous. » Vaincu au 21 août, M. Étienne Lamy n'a pas voulu prolonger l'épreuve jusqu'au ballottage du 4 septembre. Il s'est retiré avec le sentiment que, dans les luttes soutenues pour la justice, la défaite a des espérances certaines, que les isolés de la veille sont les précurseurs du lendemain. Voilà certes une grande victoire pour la république! M. Bardoux, lui aussi, reste un des vaincus du scrutin. Il n'a pas été plus heureux que M. Lamy, et, par une coïncidence singulière, il a échoué devant un radical obscur au moment même où il montrait son talent dans le livre sur *le Comte de Montlosier et le Gallicanisme,* dont les pages les plus saillantes ont paru dans cette *Revue*. Mais aussi quelle idée a eue M. Bardoux d'écrire un livre, de montrer les qualités d'un esprit cultivé et distingué, de rester fidèle au libéralisme intelligent dont il s'est toujours inspiré dans les assemblées? Ce qui est certain, c'est que des hommes comme M. Bardoux, M. Lamy, sont faits pour le parlement, qu'ils pourraient être singulièrement utiles, surtout dans un moment où la politique de la France est tout entière en jeu, où s'agitent tant de questions sur lesquelles la chambre nouvelle aura nécessairement à se prononcer.

Ce ne sont point en effet les affaires qui manquent ou qui vont manquer, affaires intérieures, affaires militaires ou diplomatiques et, entre toutes, la plus compliquée, la plus délicate est certes cette question de paix ou de guerre qui ne cesse de s'agiter en Afrique, dans la Tunisie comme dans les provinces algériennes. Que se passe-t-il réellement sur ces rives africaines de la Méditerranée? Le fait est qu'on ne sait pas

bien si c'est la paix ou la guerre et qu'on démêle seulement de loin, à travers toutes les obscurités officielles, une situation dont la gravité se révèle de temps à autre par des accidens violens. Les événemens marchent tout seuls, et s'ils ont été suspendus par le Rhamadan, toujours religieusement observé dans le monde arabe, ou par la saison qui a pu ralentir momentanément l'action des forces françaises, l'agitation semble se raviver de toutes parts, de Tripoli jusqu'au Maroc. D'un côté, il est bien clair que le traité du Bardo, tout en réglant diplomatiquement les nouveaux rapports du bey de Tunis avec la France, n'a eu jusqu'ici d'autre effet que de nous laisser tous les embarras d'une occupation laborieuse, d'une conquête plus ou moins déguisée. Depuis deux mois, en réalité, la situation de la régence n'a fait que s'aggraver par la décomposition de ce qui restait de gouvernement, par l'insurrection organisée de la plupart des tribus indigènes, par une sorte de mouvement croissant qui a éclaté sur tous les points, qui, dans ces derniers temps, est allé jusqu'à menacer Tunis, mouvement d'autant plus redoutable qu'il est enflammé par le fanatisme religieux. Ce n'est pas avec ses forces que le bey aura raison de ces soulèvemens; les soldats du bey sont des contingens envoyés aux insurgés, et c'est ainsi que nos troupes se trouvent entraînées par degrés dans une série de fatigantes entreprises. Récemment, au milieu de toutes ces opérations, plusieurs de nos colonnes se sont trouvées assez sérieusement engagées, si ce n'est compromises. Elles ont besoin de secours avant d'aller plus loin, tandis qu'une autre partie de nos forces est occupée à couvrir Tunis contre des incursions toujours menaçantes. Bref, la régence tout entière est à pacifier ou à conquérir. D'un autre côté, les affaires sont loin d'être rassurantes dans le sud de la province d'Oran, où tout reste en suspens, et par une complication de plus, dans la province de Constantine, l'hostilité des indigènes se manifeste, non pas précisément jusqu'ici par des prises d'armes, mais par d'immenses incendies qui se multiplient et qui ne sont évidemment qu'une des formes de l'insurrection. Le dernier mot de toute cette situation est un ébranlement visible, une incertitude qui ne laisse pas d'éveiller en France une certaine anxiété, au moins de vives préoccupations. Ce n'est point sans doute qu'il faille en croire ce pessimisme par trop sombre qui voit déjà la domination française menacée en Afrique; cela veut dire simplement qu'on se trouve en face de sérieuses difficultes d'une œuvre complète de pacification à reprendre.

Comment avoir raison de ces difficultés? qu'a-t-on fait jusqu'ici pour dominer cette crise après avoir négligé d'en empêcher l'explosion? Le malheur est que, soit par des considérations d'intérêt électoral, soit par inexpérience ou imprévoyance, on a semblé craindre de s'avouer à soi-même, d'avouer au pays la gravité des choses et que, faute de se rendre un compte exact d'une situation qui se présentait avec les

caractères les plus sérieux, on n'a rien fait avec à-propos. On est allé à l'aventure, ne voyant le mal que d'une manière incomplète et n'opposant au danger, à mesure qu'on l'entrevoyait, que des moyens insuffisans, décousus ou tardifs. Disons le mot : dans une affaire où il y avait à déployer à la fois l'action militaire et l'action politique, on n'a pas été plus heureux dans les mesures militaires que dans les mesures politiques. Non, malheureusement, on n'a été bien inspiré ni dans l'organisation primitive du corps expéditionnaire de la Tunisie ni dans le rappel prématuré d'une partie de ce corps, ni dans le renvoi presque immédiat en Algérie de ces mêmes troupes qu'on venait de rappeler. Le résultat le plus clair du système qui a été suivi, si tant est qu'il y ait eu un système, a été d'affaiblir les corps laissés en France sans donner aux chefs employés en Afrique les moyens dont ils auraient besoin. Encore aujourd'hui, malgré d'incessans envois de troupes expédiées de tous côtés, est-il bien sûr qu'il y ait en Algérie des forces suffisantes à la disposition du nouveau gouverneur militaire, M. le général Saussier?

Les moyens politiques ne sont pas plus heureux; mettons de côté, si l'on veut, ces rigueurs dont viennent d'être frappés les indigènes à l'occasion des incendies de la province de Constantine. Le seul acte politique sérieux est le décret tout récent qui rattache complètement les services civils de l'Algérie aux divers ministères de la métropole. L'organisation qui existait jusqu'ici, qui répartissait les services entre le gouverneur-général et les ministres de Paris, cette organisation était sans doute elle-même assez arbitraire et créait une certaine confusion de responsabilité et d'action. Elle était certes défectueuse, elle n'a peut-être pas peu contribué à la crise d'aujourd'hui. Malheureusement le nouveau décret ne touche pas au vrai mal, et n'améliore guère la situation de l'Algérie. Ce n'est là qu'un palliatif conçu sous une fausse inspiration. C'est l'éternelle erreur ou l'illusion de ceux qui refusent de se rendre à la réalité, qui ne peuvent arriver à reconnaître que l'Algérie est encore dans des conditions où elle ne peut être complètement assimilée à la métropole, à des départemens français, où elle a besoin d'une forte organisation appropriée à sa situation et à ses intérêts. Il faudrait prendre bien garde aussi à ne pas fatiguer le pays par de fausses manœuvres pour le laisser un jour ou l'autre surpris et justement irrité en face de déceptions qu'il n'aurait pas méritées.

Le monde est sans doute au repos par ces jours d'automne. La politique européenne n'en a pas moins ses incidens, dont quelques-uns peuvent avoir une certaine signification. L'Allemagne est particulièrement occupée aujourd'hui de deux faits qui ne laissent pas d'avoir leur importance, et d'être caractéristiques au point de vue de la direction générale des affaires de l'empire. On a parlé assez fréquemment dans ces derniers temps des voyages de quelques souverains, notamment

d'une visite que le roi d'Italie aurait l'intention de rendre à l'empereur d'Autriche, et les conjectures de toute sorte n'ont pas manqué à l'occasion de ce projet. On avait moins parlé de l'entrevue de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur Alexandre III de Russie. L'empereur Guillaume est allé récemment à Dantzig, où il devait passer une revue des troupes allemandes; il était accompagné de M. de Bismarck. Le jeune tsar héritier d'Alexandre II s'est rendu de son côté à Dantzig, accompagné des principaux de ceux qui semblent appelés à représenter la politique du nouveau règne. Cette rencontre n'avait en elle-même rien d'extraordinaire; elle a paru cependant un peu inattendue et les commentaires ont recommencé. Les uns se sont hâtés de considérer l'entrevue de Dantzig comme le meilleur moyen de dissiper les nuages qui ont pu se lever par instans depuis quelques années entre les deux empires et comme une garantie nouvelle pour la paix européenne; les autres, plus ombrageux ou plus imaginatifs, ont presque vu dans cette rencontre le signe d'une nouvelle phase diplomatique, d'un rapprochement dont l'Autriche pourrait avoir à s'inquiéter. C'est aller un peu vite et donner sans doute une signification un peu exagérée à la visite rendue par le jeune tsar à son oncle impérial de Berlin. M. de Bismarck n'est pas vraisemblablement allé à Dantzig pour inaugurer une nouvelle campagne de diplomatie, pour substituer soudainement à l'alliance qu'il a nouée avec l'Autriche une alliance avec la Russie; aucune circonstance récente et visible ne paraît avoir modifié la direction de ses pensées. Seulement le chancelier est un politique qui aime à garder la liberté de ses mouvemens et de ses évolutions entre les cabinets pour mieux maintenir son autorité, et ce qu'il fait dans ses rapports avec les puissances européennes, il le fait tout aussi bien dans les affaires intérieures, dans ses rapports avec les partis, avec son parlement. Il poursuit à travers tout la réalisation de son idée, qui est d'affermir, d'organiser l'empire à sa manière, selon ses vues, sans craindre de changer d'alliés ou de paraître plus ou moins se désavouer momentanément.

Ce qui se passe aujourd'hui dans la politique intérieure de l'Allemagne en est un exemple de plus et a certainement, sous plus d'un rapport, autant d'importance que le voyage de Dantzig. Par une coïncidence qui n'a sans doute rien de fortuit, les élections du Reichstag, définitivement fixées au 27 octobre, ont été précédées d'une de ces évolutions devant lesquelles le chancelier allemand ne recule pas quand il y voit quelque intérêt. Ce n'est point d'hier, à vrai dire, que M. de Bismarck paraît en avoir assez de cette guerre du *Culturkampf*. Déjà, l'an dernier, il avait présenté au parlement un projet qui tendait à adoucir quelques-unes des dispositions les plus dures des fameuses lois de mai, qui permettait de reconstituer le culte catholique désorganisé depuis des années. Le projet est resté en chemin;

le chancelier n'en a pas moins gardé sa pensée, sauf à en poursuivre la réalisation par d'autres moyens, au besoin par sa propre autorité, et pour le succès de ses efforts, il a rencontré au Vatican un pape à l'esprit éclairé et fin, disposé à se prêter aux transactions nécessitées par les circonstances. C'est par un ancien secrétaire de l'ambassade allemande auprès du saint-siège, M. Schlœsser, que le rapprochement paraît avoir été préparé, et d'une négociation qui a duré quelques mois, qui a été plus d'une fois interrompue, puis reprise, il est résulté ce qu'on pourrait appeler des préliminaires de paix. Le premier acte ostensible de la pacification a été la nomination du docteur Korum, chanoine de Strasbourg, à l'évêché de Trèves. Le docteur Korum, à ce qu'il semble, n'a point accepté sans avoir beaucoup hésité ni surtout sans avoir obtenu l'aveu du Vatican. Il a fini par se décider, il s'est rendu à Varzin auprès du chancelier, il a été présenté par l'empereur, et la nomination officielle de l'évêque de Trèves, signée par le souverain, est désormais un fait accompli. Maintenant c'est l'archevêché de Cologne qui va être pourvu et l'ecclésiastique destiné à occuper ce siège est déjà désigné. D'autres évêques, dit-on, seraient nommés successivement dans les divers diocèses. L'épiscopat ainsi constitué s'occuperait de réorganiser dans les mêmes conditions le service du culte catholique à tous les degrés de la hiérarchie. Quelles sont en réalité les conditions de cet accord nouveau entre l'état et l'église en Allemagne, entre l'empire et le Vatican? Ici règne encore un certain mystère. Il est bien clair qu'on ne pouvait pas demander au souverain pontife et au clergé catholique allemand de reconnaître explicitement des lois contre lesquelles ils ont toujours protesté, qu'ils n'ont cessé de considérer comme une atteinte à l'indépendance religieuse, et, de son côté, l'Allemagne ne pouvait pas rétracter absolument ce qu'elle a fait, ce qu'aucun parlement n'a encore défait. Il est vraisemblable qu'on s'est tiré d'affaire en évitant de rien préciser, que les ecclésiastiques entrés en dignité ont dû se borner, avec l'assentiment du souverain, à une déclaration platonique et générale de respect pour les lois de l'état. Pour la nomination des évêques, l'expédient de transaction consiste à peu près en ceci : le gouvernement accepte le candidat désigné par le saint-siège et le candidat désigné, de son côté, doit adresser une demande directe à l'empereur pour être reconnu dans son titre. Après ces premiers actes par lesquels se révèle une entente évidente, il est difficile que la paix religieuse ne soit pas conclue d'une manière plus ou moins complète, plus ou moins définitive. Et maintenant, à ce prix, le chancelier obtiendra-t-il dans le parlement les voix des catholiques? Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck est un terrible homme : il choisit justement l'heure où nos républicains français lui prennent ses vieilles armes de guerre contre l'église pour signer la paix religieuse!

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La Banque d'Angletere n'a pas eu à élever le taux de l'escompte depuis le commencement de septembre, contrairement aux prévisions qu'autorisait l'importance du drainage de l'or pour les États-Unis pendant la seconde quinzaine du mois d'août.

Le maintien du *statu quo* a eu pour résultat de dissiper les appréhensions si vives qui se faisaient jour il y a deux semaines au sujet des embarras monétaires. La suspension du drainage a fait renaître l'espoir que les États-Unis prendraient moins d'or à l'Europe dans l'automne de 1881 que dans la période correspondante de 1880 ou de 1879.

On ne devra pas toutefois oublier que les récoltes ne sont bonnes ni en Angleterre ni en France, que nous avons à supporter les frais d'une guerre en Tunisie et en Algérie, que le mois de septembre n'est pas encore l'époque des gros paiemens à l'étranger, et que la fin de l'année 1881 ne saurait se terminer d'une manière satisfaisante au point de vue de notre balance commerciale.

Quoi qu'il en soit, l'argent est, pour la saison, suffisamment aisé à Paris et à Londres, et la liquidation de quinzaine sur les deux places se serait effectuée avec une grande facilité si l'incident égyptien n'était venu troubler les opérations auxquelles le règlement des comptes donnait déjà lieu en Angleterre.

Il y avait en août une spéculation à la baisse sur le 5 pour 100. Il semble que, depuis, on ait fait d'assez vigoureux efforts pour relever ce fonds du discrédit où les baissiers voulaient le précipiter. Le cours de 116 a été défendu, puis dépassé. On a été jusqu'à 116.60. Mais la sensibilité de ce fonds est telle que l'insurrection militaire des bords du Nil lui a fait reperdre près de 3/4 pour 100 et qu'il s'est trouvé des vendeurs à 115.80 sur la crainte de complications diplomatiques entre la France et l'Angleterre.

Les rentes 3 pour 100 ont eu un marché moins agité. Elles ont monté pendant cette quinzaine, tandis que le 5 pour 100 se retrouve à peu près au cours du 31 août. Le 3 pour 100 ancien a gagné 0 fr. 70, l'amortissable 0 fr. 25, l'emprunt nouveau 0 fr. 57. Le 3 pour 100 est coté à plus haut prix que l'amortissable de 1881, en dépit de la prime de remboursement dont jouit ce dernier fonds. Mais il faut songer qu'un coupon trimestriel va être détaché le 16 courant sur le 3 pour 100, et, de plus, que l'emprunt nouveau est encore fort mal classé, les capitaux de placement ayant peu de goût pour un titre sur lequel il reste des versemens à effectuer.

Les valeurs ottomanes avaient eu un marché très brillant pendant les deux dernières semaines; le 5 pour 100 turc s'était élevé de 17 à 18 francs et la Banque de 707 à 760. Ces cours n'ont pas été maintenus. Les nouvelles d'Égypte ayant causé samedi matin un certain désarroi sur le marché anglais, une bonne partie de cette plus-value a été reperdue. On a craint que les négociations engagées à Constantinople au sujet du règlement de la dette ne fussent entravées par les événemens du Caire.

La spéculation à la hausse sur les valeurs égyptiennes est extrêmement chargée à Londres et à Paris. Aussi l'émoi s'est-il emparé des acheteurs au moment où la stabilité des résultats financiers obtenus par le fonctionnement de l'administration européenne en Égypte a paru menacée. On a fait d'abord assez bonne contenance; mais on ne soutenait les cours que pour mieux vendre ensuite, et l'Unifiée tombait hier lourdement de 395 à 375. Des acheteurs nouveaux se sont présentés à ce cours et jusqu'à 383 francs.

Le 5 pour 100 italien se tient assez bien entre 89.50 et 90 francs. Le syndicat vend quand il peut, et le classement du dernier emprunt se fait insensiblement. Le syndicat gagnerait encore même s'il devait écouler le stock à des prix un peu plus bas que le cours actuel.

L'extérieure espagnole n'a pu maintenir les hauts cours atteints récemment. On sait que la spéculation escomptait une augmentation du taux de l'intérêt obtenue au moyen d'une conversion générale de la dette. Ces projets ne sont pas encore sortis du domaine de la discussion et de la préparation théorique. Les fonds russes et austro-hongrois, malgré l'émotion causée en Autriche par l'entrevue à Dantzig des deux empereurs d'Allemagne et de Russie, n'ont subi que d'insignifiantes variations de cours.

La hausse a été importante cette quinzaine sur un certain nombre d'actions d'établissemens de crédit, et en première ligne sur l'action de la Banque de France. Ce titre a monté de 6,000 à 6,500 francs. Ira-t-on plus loin encore? C'est possible et probable, les raisons qui motivaient ce mouvement ayant conservé toute leur force.

Le Crédit foncier avait baissé de 1,700 à 1,610; il remonte de 1,610 à 1,700, et le voici à moitié chemin à 1,655. Les opérations de prêts se développent régulièrement, et on assure que la question de l'augmentation du capital ne tardera pas à être agitée de nouveau.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a gagné 15 francs à 1,270, le Crédit mobilier 15 francs également à 736, la Banque franco-égyptienne 32 à 870, la Banque d'escompte 5 à 820. Aucun mouvement de spéculation ne se produit sur cette valeur, dont la situation est cependant de nature à appeler l'attention. La Banque d'escompte a réalisé d'importans bénéfices depuis le commencement de l'exercice, alors que la cote de ses titres a peu varié.

La Société générale a passé de 725 à 780. Ce n'est plus un secret pour personne que cette Société a réalisé depuis un an, dans certaines opérations, entre autres dans sa participation à l'émission de la Banque des Pays autrichiens à la fin de 1880, des bénéfices extraordinaires dont le montant ne figure pas dans les bilans mensuels et qui ont servi à amortir dans une très large proportion les pertes ou les engagemens douteux du passé. Si, comme on l'espère en outre, les affaires péruviennes donnent lieu prochainement à des arrangemens définitifs, l'action de la Société générale dépasserait aisément 800 francs.

Pour les motifs que nous avons exposés dans notre dernière chronique, le groupe de l'Union générale a continué son mouvement de hausse. L'Union a gagné 140 francs à 1,800, la Banque des Pays autrichiens 120 francs à 1,035, la Banque des Pays hongrois 120 également à 780.

Les actions des chemins de fer français sont restées très fermes. Le Nord a monté brusquement de 100 francs sur des bruits relatifs à la part qui serait attribuée aux actionnaires dans la formation du capital du futur tunnel de la Manche.

Peu de variations se sont produites sur les titres des chemins étrangers, sauf sur l'action des chemins lombards, qui, poussée trop vite à 350, a dû rétrograder à 330.

Les actions des entreprises industrielles ont été favorisées pendant cette quinzaine. La Transatlantique s'est élevée de 600 à 625, à cause des transports de troupes pour la Tunisie et l'Algérie ; les Voitures ont gagné 10 fr. à 780, le Suez 15 fr. à 1,865, le Gaz 70 fr. à 1,620. Les acheteurs de ce titre comptent sur un prochain arrangement de la compagnie avec la ville. Mais l'augmentation continue des recettes suffirait à justifier la hausse. Les produits des sept premiers mois de 1881 sont de 2,727,000 fr. supérieurs à ceux de la même période de l'année dernière, et on considère comme probable un dividende de 80 fr. pour l'exercice en cours.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

Je viens de lire seulement aujourd'hui dans votre *Revue* du 15 août un article de M. Gabriel Charmes intitulé : *Voyage en Syrie.* Dans cet article, M. Charmes parle de moi en des termes contre lesquels il m'est impossible de ne pas protester. Je ne veux pas relever ce qu'il y a de blessant pour moi dans la manière dont il *présente les faits*, je me bornerai à les *rectifier*.

Le *Pater* est situé sur le mont des *Oliviers* et non sur le mont *Sion*.

Le tombeau de mon père est au Père-Lachaise et non où M. Charmes l'a placé. Le tombeau qu'il a vu sur le mont des Oliviers est le mien, orné d'une statue me représentant. Ce monument que M. Charmes dit que j'ai fait faire est un don de l'empereur Napoléon III, qui avait commandé cette statue à notre éminent sculpteur Auguste Barre, lorsque j'ai eu l'honneur d'offrir à la France *le Sanctuaire du Pater*. L'inscription (non au-dessus, mais au-dessous de la statue) a été composée par M. de Barrère, consul-général de France à Jérusalem, qui, par sa longue et très grande connaissance des hommes et des choses d'Orient, était plus à même que tout autre de juger de l'importance de mes travaux. Il n'était pas étonnant que le gouvernement qui élevait à *ses frais* ce tombeau montrât dans l'inscription qui le décore sa bienveillance pour la personne qui doit y reposer.

Possédant le cœur de mon père dans une urne de porphyre, j'avais pensé pouvoir le déposer en ce même caveau ; c'est avec un respect filial que j'ai fait inscrire auprès le passage de l'*Histoire d'Italie* dans lequel Botta parle de mon père. Si M. Charmes s'était donné la peine de mieux examiner, il aurait vu le nom de Botta à la fin de la citation et le numéro du chapitre reporté ; il l'aurait vu soit dans la version italienne, soit dans la traduction française que j'ai fait faire, pour les personnes qui ne pouvaient lire l'original ; si cela est de l'orgueil, oui, j'en ai, même beaucoup, d'avoir eu un tel père, et c'est pourquoi j'ai fait placer ces inscriptions, qui sont du reste des *pièces historiques*. Quant à la mutilation de la statue, elle n'a pas été faite par une pierre lancée par une main inconnue, mais bien avec une lime, et tout le monde à Jérusalem sait en quelles circonstances.

Je n'aurais pas relevé ces erreurs de M. Charmes si, en dénaturant les faits, il n'avait porté atteinte à l'honorabilité de mon caractère. C'est la raison pour laquelle je viens à vous, monsieur, espérant que vous voudrez bien en publiant ceci, m'accorder la justification que j'attends de vous.

Veuillez recevoir, monsieur, l'expression de mes sentimens de considération.

P^sse^ de La Tour d'Auvergne.

Nous avons communiqué la lettre de Mme la princesse de La Tour d'Auvergne à M. Gabriel Charmes, qui nous a répondu de la manière suivante :

Mon cher directeur,

J'avoue que je me suis trompé en disant que Mme la princesse de La Tour d'Auvergne avait fait élever le tombeau de son père à côté du sien dans le sanctuaire du *Pater*. Il est certain que le cœur seul de son

père repose à cette place « dans une urne de porphyre. » Quant à l'inscription qui accompagne le cœur et l'urne, je n'ai pas nié, ce me semble, qu'elle fût extraite de l'*Histoire d'Italie* de Botta; je me suis borné à remarquer, ce qui est la pure vérité, qu'elle était très sévère, ou plutôt très blessante pour la démocratie, qu'on ne s'attendait guère à voir injurier dans le lieu où a été prononcée pour la première fois la plus démocratique des prières, l'invocation de tous les fidèles, petits et grands, au Père commun qui est dans les cieux.

J'avoue encore que j'ai eu tort de dire que l'inscription du tombeau de Mme la princesse de La Tour d'Auvergne était placée au-dessus de la statue, puisqu'elle est bien réellement au-dessous. Dessus ou dessous, il n'importe guère! Il ne me semble pas non plus de grande importance de savoir si cette inscription, dont j'ai rapporté fidèlement la conclusion, est l'œuvre de notre ancien consul à Jérusalem, M. de Barrère. Elle n'est pas signée, comme la précédente, et avec toute l'attention du monde, je ne pouvais en deviner l'auteur. Je pouvais constater seulement qu'elle était très flatteuse pour Mme la princesse de La Tour d'Auvergne, et que, figurant dans un monument que celle-ci a élevé, il était permis de penser sans trop de présomption qu'elle n'avait point porté ombrage à sa modestie.

Pour achever de passer condamnation sur mes erreurs, je veux bien reconnaître que la statue de Mme la princesse de La Tour d'Auvergne a été commandée par l'empereur Napoléon III; mais il me paraît difficile de croire que ce n'est pas Mme la princesse de La Tour d'Auvergne qui a eu l'idée de se faire ériger un tombeau dans le sanctuaire du *Pater*. Offre-t-on spontanément un sarcophage et une statue mortuaire à une femme, même pour lui marquer de la bienveillance et de la considération? Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il n'est que trop vrai que la statue de Mme La Tour d'Auvergne a été l'objet d'une très mauvaise plaisanterie, et avec quelque instrument qu'on lui ait enlevé le bout du nez, je ne puis que répéter combien cette mutilation est inexplicable.

En racontant plaisamment ces détails plaisans, je ne croyais ni dénaturer les faits ni surtout blesser la susceptibilité de Mme la princesse de La Tour d'Auvergne. Je regrette qu'elle m'ait jugé avec autant de sévérité que le maladroit qui a limé sa statue. J'ai rendu pleine justice à sa hardiesse et à son initiative, et si j'ai relevé le petit accident arrivé à son tombeau, en dépit des inscriptions qui auraient dû en éloigner les profanes et les démocrates, c'est que j'étais loin d'imaginer que ce léger affront fait à son visage lui parût atteindre « l'honorabilité de son caractère. »

Agréez, etc.

GABRIEL CHARMES.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.